Ne manquez pas de lire à la page 10 la lettre importante que nous envoie la Compagnie "The Co-Operative Home & Investment Company, Inc."

La Patrie

La "Patrie" n'a d'autre préoccupation que d'éclairer ses lecteurs et de les distraire.

Canal Législatif Province Québec

30e ANNEE—No 85—SEIZE PAGES MONTREAL, MERCREDI 3 JUIN 1908 LE NUMERO : UN SOU

Funérailles du Poète Louis-Honoré Fréchette

Une foule d'élite assiste aux funérailles, en l'église Saint-Louis-de-France, témoignage sincère du deuil de toute la population, à la mort de notre poète national

La première clause du testament du poète canadien dont on a porté aujourd'hui les restes mortels en terre après les prières d'usage, se lit comme suit :

1. Je désire mourir dans la religion de mes pères, confiant dans la miséricorde divine, et que mon corps soit inhumé [illegible] le cimetière de Montréal, connu sous le nom de "Cimetière de la Côte-des-Neiges", dans mon terrain de famille, à côté des restes de mon fils Louis Joseph, après un service modeste dans la chapelle du Mont Saint-Louis, si toutefois, comme la chose m'a été promise par le directeur actuel de l'établissement, les bons frères des Ecoles Chrétiennes veulent bien m'accorder cette faveur en mémoire des affectueuses relations qui ont toujours existé entre eux et moi.—8 mars 1907.

Le désir de M. Fréchette n'a pu être exaucé complètement, les autorités ecclésiastiques, pour des raisons à elles connues, n'ayant pas jugé à propos de permettre que le service funèbre ait lieu au Mont Saint-Louis. La volonté du défunt que le service soit très modeste a cependant été exaucée.

Mais le nombre des personnes présentes aux funérailles a fait de la cérémonie une splendide démonstration du souvenir de la prière.

Dès huit heures, ce matin, une nombreuse file de voitures stationnaient devant la maison mortuaire, dans la côte de la rue Saint-Denis, s'étendant depuis la rue Ontario à la rue Sherbrooke.

A neuf heures moins un quart, la bière apparut aux regards de la foule qui s'était rassemblée, suivie des membres de la famille à la tête desquel marchaient Mtres Honoré Mer-

(Suite à la 13e page)

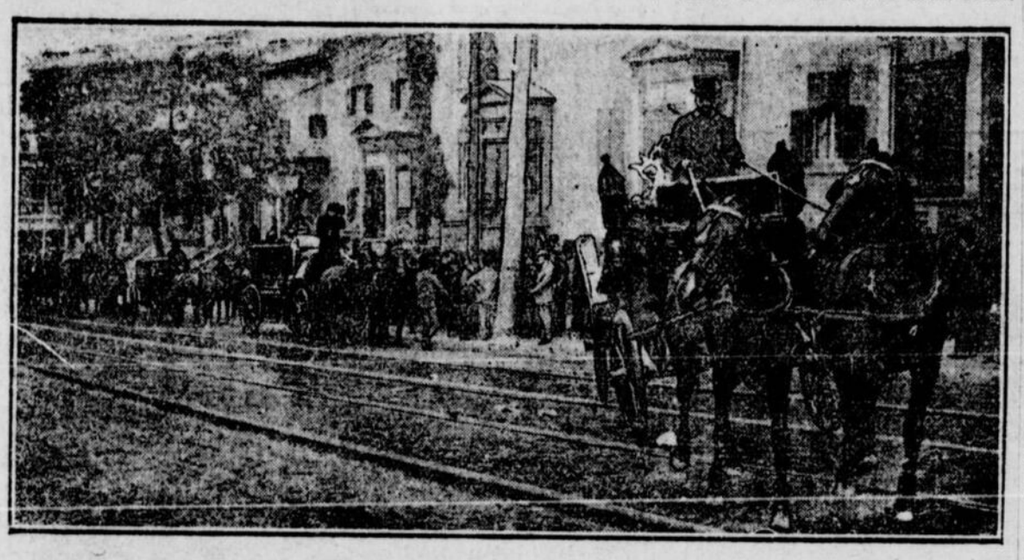

La foule au départ du cortège de la maison mortuaire.

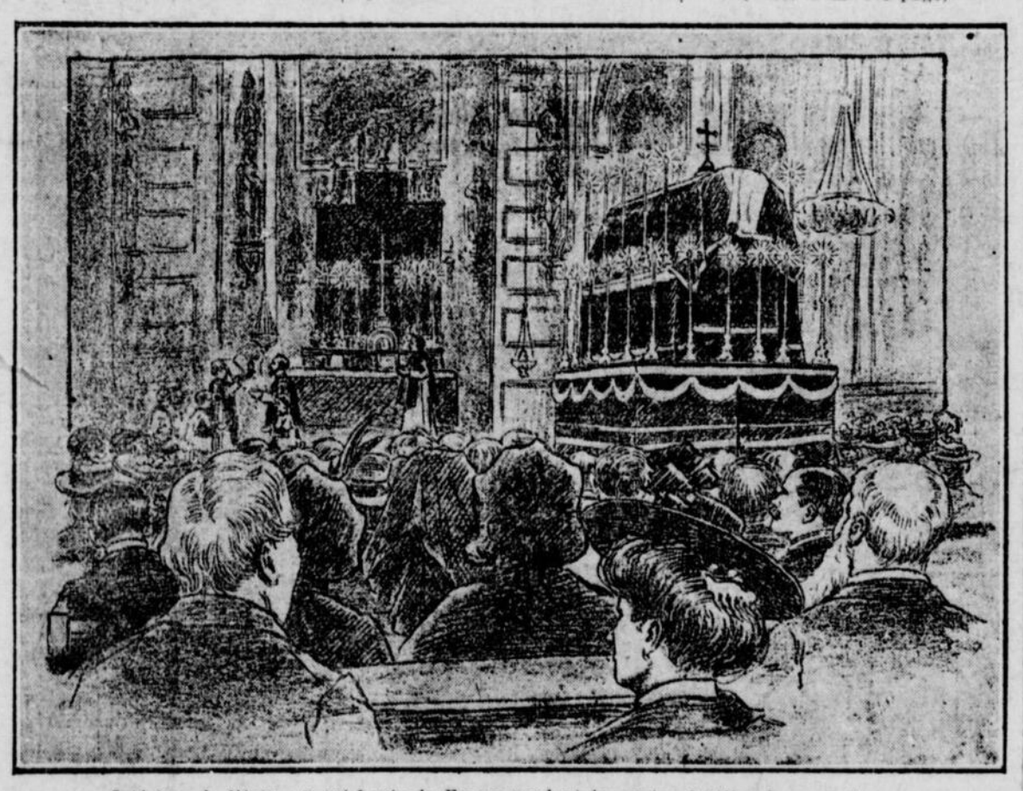

Intérieur de l'église Saint-Louis de France pendant le service funèbre de ce matin.

Un Drame dans les Bois

Le corps d'Auguste Lemieux, qui servait de guide aux Français Grasset et Bernard, au milieu des Sauvages de Mistassini, a été affreusement déchiqueté par des Cannibales. — Joseph Kurtness raconte dans quel état lamentable a été trouvé le cadavre odieusement mutilé : une description qui fait frémir. — Le coroner Constantin attend les ordres du Procureur-Général pour commencer une enquête.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ROBERVAL, QUE., 3. — Dans le cours de l'automne dernier, deux Français nommés Grasset et Bernard quittèrent Roberval pour faire la traite avec les sauvages de Mistassini.

Ils devaient revenir vers la fin de décembre, mais on les attendit en vain.

En février dernier on commença à avoir des craintes sérieuses sur leur compte.

Ils avaient pour guide un Canadien de Mistassini, nommé Auguste Lemieux.

Or le neuf mai, un métis de la Pointe Bleue, Joseph Kurtness, découvrit le cadavre d'Auguste Lemieux horriblement mutilé.

On examina soigneusement le cadavre, qui fut ensuite placé dans un cercueil et enterré.

Le rapport suivant, de

JOSEPH KURTNESS

donne tous les détails connus de cette horrible affaire:

LAC ASHUAPMOUCHOUAN, 12 mai 1908.—"J'ai quitté la Pointe Bleue le 7 avril dernier avec trois hommes pour faire la traite au Grand Lac Mistassini.

"Arrivé au Lac Ashuapmouchouan, je n'ai pas été capable d'aller plus loin pour cause de maladie, et je me suis décidé à passer le printemps là avec les jeunes McKenzie et leurs hommes.

"Le 26 avril, un homme des jeunes McKenzie, nommé Alfred Perron, trouva un fusil No 12, "Belgium Automatic" à 5 coups.

"Ce fusil avait un ressort cassé. Il fut trouvé sous un camp, une moitié en dedans et l'autre moitié en dehors. On se douta alors que ce fusil avait été laissé par un Français, nommé Bernard, et Auguste Lemieux, un Canadien de Mistassini, tous compagnon de Joseph Grasset, un Français traiteur, voyageant dans ces parages.

"On supposa alors que pris de découragement et manquant de provisions, il avait abandonné ce fusil et l'on craignit de finir par trouver ces voyageurs morts. On ne pensait pas toutefois en trouver un si proche du camp.

"En me rendant sur le bord du lac avec G. McKenzie pour faire la pêche, j'aperçus tout à coup quelque chose que je crus d'abord être un chien mort ou un renard..

"M'étant approché, je constatai avec horreur que c'était le

CADAVRE D'UN HOMME

Il était à environ 100 verges de terre, sur le lac.

(Suite à la 13e page)

Vue du lac Ashuapmouchouan, au bord duquel a été trouvé le corps mutilé d'Auguste Lemieux, de Mistassini. Une croix indique l'endroit précis.

L'ACTIVITE DANS LE PORT

NOMBRE DE NAVIRES SONT A COMPLETER LEUR CHARGEMENT. — LE PREMIER VOYAGE DU DAPIDS KING

L'échelle d'étiage de la commission du port marquait, ce matin 24 pieds, soit 39.5 pieds dans le chenal à Montréal, et 39.8 pieds à Sorel.

L'activité est très grande sur les quais à présent; il y a de nombreux navires dans le port, et plusieurs sont à compléter leur chargement pour lever l'ancre, dont le "Marina," de la ligne Donaldson, qui partira demain matin, pour Glasgow, avec environ 300 têtes de bétail; le "Dominion," à destination de Liverpool, qui a embarqué 80,000 boisseaux de blé dur canadien, et qui doit partir vendredi matin; le "Virginian," de la ligne Allan, capitaine Wipond, qui doit partir vendredi matin à destination de Liverpool, et dont presque toutes les cabines sont retenues d'avance.

Le "Rapids' King", est de retour de son premier voyage à Prescott, qui fut favorisé par un temps splendide, bien qu'un peu froid.

Le "Tunisian", capitain Numan, de la ligne Allan est attendu à Montréal samedi matin. Le "Tunisian" a quitté Liverpool le jeudi 21, arriva à Noville le 22, et fut reporté par carconigramme à 120 milles est de Cap Race, à 6.30 heures ce matin. Le temps du parcours de Noville au Cap Race fut d'environ 5 jours.

M. C. Lacouture vient de faire un voyage sur la rivière Chambly sur laquelle on prétend, que la compagnie canadienne de navigation dont M. Lacouture, est le gérant va établir un service régulier cet été.

"Athenia" est arrivé hier soir à 7 heures, ayant rencontré un grand nombre d'iceberges dans la soirée de vendredi, avant d'arriver au Cap Race. L'"Athenia" venait de Glasgow avec environ 350 passagers dont 162 de 2me classe.

Le "Cervona", de la ligne Thomson, capitaine Shcoot, est arrivé ce matin vers les 10 heures dans le port de Montréal, dont il repartira samedi matin pour aller compléter son chargement à Québec.

NOUS SOUHAITONS SUCCES A TOUS

NOS AMIS LES ETUDIANTS SONT ACTUELLEMENT DANS LA PERIODE DIFFICILE DES EXAMENS. — DES RESULTATS SERONT CONNUS CETTE SEMAINE

Voici venu le temps de tribulations, des craintes et des espoirs, à l'Université Laval : c'est le temps des examens.

Combien passeront ? qui "bloquera ?"

Mystère ! double mystère !

Nous souhaitons le succès à tous.

Les examens pour la licence ont commencé hier. L'écrit se terminera aujourd'hui, et l'oral aura lieu le 9.

Les examens pour le doctorat se sont terminés samedi soir. Le résultat en sera connu demain soir.

LA VENTE DES PETARDS

Ce matin le recorder a rendu son jugement dans la cause de la cité de Montréal contre Dorion. On contestait à ce dernier le droit de vendre des pétards. L'accusé avait une licence de la ville pour la vente des matières explosives, mais on voulait l'empêcher de vendre ces articles. Une quarantaine de citoyens de la ville s'intéressaient à cette cause. M. Jalbert agissait pour la défense. Il a obtenu gain de cause. Tout vendeur de matières explosives qui paie une licence de $5 à la ville a le droit de se livrer à la vente des pétards.

L'ABIME LES A ENGLOUTIS

Correspondance spéciale à la "Patrie"

MALBAIE, 3. — Deux jeunes travailleurs employés au flottage des billots de la rivière de la Malbaie se sont noyés, la semaine dernière.

Ces deux malheureux, âgés d'environ 23 ans, venaient de la paroisse du Sacré-Cœur, Saguenay.

Le corps de Charles Dufour n'a pas encore été retrouvé. Celui de Lionel Gauthier a été repêché le lendemain, et le Dr Labrecque, coroner, a été appelé à faire son enquête. Verdict du jury, noyé accidentellement.

LE REGLEMENT D'UN LITIGE

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 3 — Toutes les affaires concernant la succession de feu le maire Samuel Bingham ont été réglées. Les droits payés au gouvernement d'Ontario se sont élevés à $14,601.12. Le défunt a laissé près d'un demi-million de piastres.

POUR VAGABONDAGE

Ce matin le juge Pichè a condamné à 15 jours de prison Calixte Lévesque arrêté la semaine dernière pour vagabondage. C'est un individu que la police connaît bien. Il a déjà fait plusieurs termes à la prison.

CINQ WAGONS QUI DERAILLENT

LA LIGNE "DU ST-MAURICE VALLEY" EST LE THEATRE D'UN SERIEUX ACCIDENT, CE MATIN

Correspondance spéciale à la "Patrie"

TROIS-RIVIERES, 3 — Le train du "St-Maurice Valley" venant de Shawinigan Falls a déraillé à trois milles de cette ville.

Cinq wagons ont sauté hors de la voie. Personne n'a été blessé gravement.

La ligne est encore obstruée et aucun train ne pourra circuler aujourd'hui.

LES POMPIERS CHEZ OGILVIE

UN INCENDIE SE DECLARE CE MATIN, A LA SUITE DE L'ECHAUFFEMENT DE CERTAINES PIECES DE MACHINERIES DANS LA GRANDE MINOTERIE DE LA RUE MILLS

A huit heures et quart ce matin, une alarme appelait les pompiers des divisions centre et ouest, à l'établissement O'Gilvie rue Mill. Le feu venait de se déclarer dans la chambre des machines de la grande minoterie, par suite de l'échauffement du puissant arbre de couche, communiquant avec le pouvoir hydraulique. Une grande roue de bois prit feu et la machinerie stoppa. Les pompiers, sous le commandement du chef adjoint Tremblay, eurent vite raison de l'incendie et l'on refroidit les machineries à l'aide de puissants jets d'eau. Les dommages matériels sont légers et l'incendie n'a nullement affecté la production du vaste établissement.

UNE PROMESSE DE MARIAGE

QU'ON BRISE PEUT CONDUIRE A LA PRISON.—LE CAS D'UN JEUNE HOMME DE L'OHIO, ARRETE DANS NOTRE VILLE

Nous annonçions hier soir, l'arrestation sur capias d'un jeune américain, pour bris de promesse de mariage.

Voici les détails de l'aventure :

Charles H. Shaw est un voyageur de commerce et il est le fils du président de la "Zamesville File Company", de Zanesville, Ohio.

La Cie Zanesville a une réputation continentale, et le jeune homme est très riche.

Il arriva de Montréal, il y a quelque temps, et fut présenté à Mlle Webster, qui appartient à l'une des familles les plus distinguées de cette ville.

Il se retira au St-Lawrence Hall, où il invita la famille Webster à un dîner.

Le soir du dîner il demanda la main de Mlle Webster, et reçut une réponse favorable.

Le mariage devait avoir lieu samedi dernier, et le couple devait faire un voyage à New-York.

Le jour fixé, Shaw annonça qu'il avait reçu un télégramme de sa mère lui enjoignant de revenir immédiatement. Il ajouta qu'il n'avait jamais eu l'intention de se marier et que son offre n'était qu'une farce.

Lundi soir, on apprit que le jeune Américain devait quitter Montréal.

C'est alors que la famille Webster décida de le faire arrêter.

Shaw fut conduit en prison par l'huissier Payette.

En route, il tenta de s'échapper en sautant du fiacre qui le portait,mais il fut repris après une poursuite mouvementée.

On s'attend à ce que sa famille fournisse dans quelques heures le cautionnement requis pour sa mise en liberté.

VICTIME D'UN SIMPLE ACCIDENT

Le cadavre de cet homme, que l'on découvrit, hier matin, dans le canal, a été reconnu comme étant un nommé Walter Paterson, âgé de 25 ans et demeurant rue Saint-Charles Borromée, No 67. Il était disparu depuis le 25 mai dernier. Le coroner a accordé un permis d'inhumer à sa famille, après s'être enquis du compte que le défunt avait été victime d'un simple accident.

EN BAS DE SA VOITURE

Un charretier du nom de William Donaldson, âgé de 61 ans, a fait une chute en bas de sa voiture, hier soir, au coin des rues Mont-Royal et Saint-Urbain. Cet accident fut causé par la rupture de l'un des essieux de la voiture. Le charretier se frappa la tête contre la chaussée, et l'on dût le porter, privé de connaissance, à l'hôpital Victoria. Les médecins de cette institution ont constaté que le blessé souffrait de contusions à la tête. Donaldson habite rue Coursol, No 160.

IL AURAIT TENTE DE SE SUICIDER

UN NOMME SAMUEL FINKELSTEIN ARRETE POUR AVOIR VOULU SE JETER DU PONT VICTORIA DANS LE FLEUVE

Samuel Finkelstein a comparu hier matin devant le magistrat Lafontaine pour répondre à l'accusation de tentative de suicide. C'est le chef de police de Saint-Lambert, M. Gravel, qui a porté la plainte. Il déclare que l'homme a tenté de se précipiter au bas du pont Victoria, vers trois heures du matin, au cours de la nuit de dimanche à lundi. Deux employés de la compagnie du Grand-Tronc le saisirent à temps et vinrent le confier au chef Gravel. Le juge Lafontaine a décidé de lui faire subir un examen pour savoir si l'homme souffre d'aliénation mentale.

DIMINUTION D'INCENDIES

ON CONSTATE UNE GRANDE DIMINUTION POUR LE MOIS DE MAI COMPARATIVEMENT A L'AN DERNIER

On constate une grande diminution dans le nombre d'incendies et d'alarmes, pendant le mois de mai, cette année, comparativement à l'année dernière, d'après le rapport mensuel de M. James Ferns, surintendant du télégraphe d'alarme.

Pendant le mois de mai 1907, les pompiers ont répondu à 184 alarmes et pendant le mois de mai 1908, à 111 alarmes seulement. Il n'y a pas eu d'incendie sérieux pendant le mois de mai.

Le rapport contient les détails suivants:

	1908	1907
Incendies	64	93
Alarmes	36	41
Fausses alarmes	8	46
Alarmes automatiques	3	4
Total	111	184

PRIS DANS UNE MAISON VACANTE

A dix heures ce matin, la police faisait une descente dans une maison vacante de la rue Amherst.On y trouva cinq hommes, deux femmes et deux enfants qui avaient élus domicile là depuis deux jours. Les gens dormaient sur le plancher. Les hommes sont âgés de 20 à 40 ans, et les femmes de 30 ans.

Les enfants comptent de quatre à six ans. Deux des hommes appartiennent à des familles respectables. C'est la dénonciation de l'épouse de l'un d'eux qui a amené cette capture. Ils comparaîtront devant le recorder.

LA CAUSE SE CONTINUE

La deuxième cause contre le nommé Flavien Lapointe a été entendue, ce matin, en cour criminelle. Cette fois, il avait à répondre à l'accusation—toujours la même—d'avoir volé des poules à M. Michel Dubois, de Boucherville, dans la nuit du 4 au 5 mai dernier.

L'audition de la cause a pris toute l'avant-midi, et les mêmes témoins que dans la cause d'hier ont été entendus. L'accusé a été trouvé coupable.

Il reste encore à entendre quatre autres causes de même nature contre Lapointe.

OBLIGATIONS DU MEDECIN

La première cause intentée devant la cour du recorder contre un médecin de cette ville pour contravention au règlement No 315, concernant l'enregistrement des naissances, à Montréal, a été entendue, ce matin. Le Dr J. A. Trempe, de la rue St-Jacques ouest, a été sommé de comparaître devant le recorder pour répondre à l'accusation de n'avoir pas rapporté à l'hôtel-de-ville la naissance d'un enfant le 7 janvier dernier. Le Dr Trempe a été convaincu de l'infraction citée, mais le recorder a suspendu la sentence.

POIGNARDES DANS LEURS LITS

MANILLE, 3 — Nous recevons la nouvelle que M. Harry T. Iddis, expert - ingénieur des mines du gouvernement, et son compagnon ont été tués dans leur hutte,pendant leur sommeil. Iddis était parti pour faire une excursion scientifique à travers les mines et était accompagné d'un garde. Tous deux se trouvaient endormis dans une hutte au milieu des montagnes, ils furent assassinés dans leurs lits par deux frères Moros, dont le père avait été tué il y a quinze ans par les Espagnols. On croit que c'est un crime accompli par vengeance. M. Iddis est un citoyen de Creston (Iowa).

UN PRECIEUX RENSEIGNEMENT

UN BARBIER DE MENILMONTANT CROIT AVOIR VU LES DEUX ASSASSINS DES STEINHEIL

PARIS, 3. — La police vient d'obtenir un renseignement qui semble de grande importance et qui peut aider à faire la lumière dans le terrible mystère. Un barbier de Ménilmontant, un des quartiers les plus malfamés de Paris, a déclaré au chef de la Sûreté que deux hommes portant une longue barbe et de longs cheveux dont l'un avait une teinte de cheveux se rapprochant beaucoup de celle indiquée dans le signalement de l'un des meurtriers, sont entrés dans sa boutique lundi matin et se sont fait couper la barbe et les cheveux, de façon à transformer leur physionomie. Cet homme a déclaré, de plus, que ces deux individus avaient l'air de deux modèles, et que leurs manières attirèrent son attention. Il eut l'idée que ces deux hommes étaient des criminels, récemment sortis de prison. C'est en lisant le signalement des meurtriers dans les journaux que ses soupçons se fortifièrent et qu'il résolut de faire part à la police de ce qu'il avait.

LE MAIRE PART POUR L'EUROPE

EN COMPAGNIE DE LA MAIRESSE ET DE M. BAUSET. ILS REPRESENTERONT MONTREAL AUX FETES DE LA SORBONNE EN L'HONNEUR DU TRICENTENAIRE

Son honneur le maire, Mlle Payette et M. René Bauset, greffier adjoint de la ville de Montréal, ont pris le train hier soir, à la gare Bonaventure, à destination de New-York, d'où ils s'embarqueront jeudi, pour la France.

M. le maire s'en va représenter la ville de Montréal, aux fêtes qui auront lieu à Paris, le 14 juin, pour commémorer le trois-centième anniversaire du départ de Champlain, de Honfleur. Cette fête canadienne avant tout, aura lieu à la Sorbonne. Plusieurs échevins et nombre d'amis s'étaient rendus à la gare pour souhaiter un bon voyage à ceux qui partaient.

CES ENFANTS ABANDONNES

LA MERE AVAIT ETE SE REFUGIER CHEZ UN DE SES FRERES POUR ECHAPPER A LA CRUAUTE DE SON MARI

Les enfants italiens laissés par leur père, la semaine dernière, au greffe de la cour de police, ont été réclamés par la mère. Celle-ci n'a jamais quitté la ville pour s'enfuir avec un autre. Toute l'histoire racontée par le père et celui qui s'est fait le défenseur des enfants abandonnés serait fausse. La mère déclare que son mari la rouait de coups, et elle a dû se réfugier chez son frère pour se faire soigner. Elle porte des marques par tout le corps.

Les autorités ont lancé un mandat contre le père. Il avait donné le faux nom de Fragg lors de l'abandon des enfants. La mère est avec ses enfants au refuge de M. Ouimet. La ville va s'occuper de leur cas.

MGR L'ARCHEVEQUE A STE-MONIQUE

Correspondance spéciale à la PATRIE

STE-MONIQUE, 3— Sa Grandeur Mgr Bruchési est attendue ici, cet après-midi, à 3 heures, nous arrivant de Saint-Augustin, où il a confirmé un grand nombre d'enfants ce matin.

Mgr l'archevêque administrera la confirmation à nos enfants demain matin, et il nous quittera demain après-midi pour se rendre à Saint-Canut.

De jolies décorations extérieures ont été faites dans notre village, pour célébrer le passage de Mgr l'archevêque de Montréal parmi nous.

INCENDIE A SARATOGA

SARATOGA, New York, 3. — "Moon's Lake house" près du lac de Saratoga, l'un des hôtels les plus connus d'ici, a été détruit par un incendie ce matin. L'hôtel était inhabité au moment de l'incendie. Le montant des dégâts s'élève à $40,000.

On croit que cet incendie a été allumé par une main criminelle. C'est à cet endroit même que furent faites, il y a cinquante ans, les premières pommes de terre frites connues sous le nom de "Saratoga chips."

La Chronique du Sport

LE PLAISIR DE VIVRE

Un petit sermon laique de chaque jour sur :: ::

Les Meilleurs Moyens à Prendre POUR SE CONSERVER En Bonne Santé.

Par le Docteur Gros Bonsens.

GIV

Ce n'est pas trop de quelques chroniques pour étudier le système qui devrait être adopté au sujet de la gymnastique et de la culture physique dans nos écoles.

La gymnastique en plein air, le sport est ce qu'il y a de mieux, mais nous savons qu'il faut y suppléer par d'autres exercices, quand on ne peut se livrer au sport.

Cet exercice qui supplée aux sports, c'est la culture physique, et elle devrait être enseignée dans chaque école. Déjà la commission scolaire catholique de Montréal a pris l'initiative et ses efforts ont été couronnés de succès. Il est à souhaiter qu'il en soit de même partout.

Mais il faudrait pour arriver à de bons résultats une organisation complète et effective ; et pour arriver à avoir une organisation semblable qui couvre toute la Province et qui soit aussi durable qu'efficace, il faut plus que l'initiative privée et plus que l'initiative d'une seule commission scolaire et de quelques maisons d'éducation dirigées par des gens à l'esprit large et éclairé ; il faut une organisation administrative et la reconnaissance officielle du gouvernement.

Docteur Gros Bonsens

AUTOMOBILISME

UNE COURSE INTERNATIONALE

PARIS, 3—La liste des inscriptions pour la grande course internationale d'automobiles, qui aura lieu à Dieppe, le 6 courant, a été rendue publique hier soir. Le nombre des inscriptions est de 49 machines reparties ainsi : 34 françaises, 6 italiennes, 6 anglaises, 2 allemandes et 1 américaine.

Cette dernière sera conduite par Louis Stang.

La course sera triangulaire et longue de 477 milles environ.

L'an dernier, Nazzaro, l'Italien, fut victorieux. Il couvrit la distance en 6 heures, 46 minutes et 33 secondes. Sa vitesse moyenne fut de 74 milles à l'heure.

LES ECHECS

MARSHALL GAGNE

PRAGUE, 3 — Le tournoi international d'échecs se continue toujours. Les joueurs en sont rendus à la onzième ronde. Les résultats obtenus hier furent les suivants: Marshall a défait Spulman ; Maroczy a défait Vidmar ; Schlechter et Janowski ont ajourné leur partie avec chances égales. Leonhardt a gagné sur Chatimirski ; Duras a défait Prokes ; Rubinstein a gagné sur Alapin ; Teichmann et Sneerting ont annullé ; Krico'a a défait Guises ; Saisoc a gagné sur Treybol ; Leonthieff a annullé avec Bardeleben.

LES MONTREAL A L'ETRANGER

Notre club fait très bonne figure à Buffalo et Rochester

21 INNINGS HIER APRES-MIDI

Poursuivis sans cesse par la déveine, les Montréal ont néanmoins accompli dans leur voyage à l'étranger, un véritable tour de force, en réussissant à gagner la moitié de leurs parties.

C'est en effet, un franc succès d'avoir pu se maintenir en première division et au-dessus de la marque des 500, si on prend en considération le fait que leur équipe était partiellement démantibulée.

A Buffalo, les Montréal furent quasi invincibles et à Rochester, bien qu'ayant perdu deux parties sur trois ils se montrèrent aussi forts joueurs que leurs adversaires. Nous n'hésitons pas à dire que si Clark et Casey, avaient pu occuper leur poste respectif, le résultat aurait été tout autre et il n'aurait pas fallu jouer une partie de 14 innings, car nos hommes sont bien meilleurs que les Bronchos. Ils le prouveront, pas plus tard que demain lors de leur première partie qu'ils joueront au Parc Atwater.

Nos "boys" ont joué deux parties hier à Rochester. Ils ont perdu la première et ont gagné la seconde.—Au cours de la première joute, les Bronchos ont fait 9 points et l'ont gagnée après qu'ils eurent joué 14 innings. Les Montréal auraient dû triompher mais le sort voulut favoriser leurs adversaires.

En effet, après avoir égalé le score au neuvième inning, les Montréal comptèrent trois points au douzième. Tout paraissait fini quand il plut à Joyce de commettre une grave erreur. Les Rochester ainsi favorisés redoublèrent d'ardeur. Ils frappèrent en tous sens, si bien qu'eux aussi parvinrent à compter 3 points. Tift qui lançait pour notre club, fut aussi une des causes de notre défaite.Il fut par trop libéral et eut l'obligeance d'accorder sept passes durant le temps qu'il officia.

Ce n'est qu'au quatorzième inning que les Rochester purent compter un neuvième et dernier point, Bath et Landy frappèrent chacun un léger coup suffisamment loin pour leur permettre d'atteindre le premier but —Erwin força Batch à se rendre au troisième, mais il fut retiré. Cependant sur un long coup dans la direction du champ de droite, frappé par Barger, Louden entra au home et gagna la partie.

Quelques minutes après les joueurs commencèrent la seconde partie. — Stanley notre mascotte officiait dans la boîte. De consentement mutuel on ljarrêta au septième inning. A cette phase, Montréal avait une avance de 1 point.

Dans cette partie, Rochester fut encore le premier à compter, mais Montréal eut vite fait d'égaliser ses chances et de prendre même le dessus.

Comme on le verra par le résultat que nous donnons en détail, Montréal n'a commis qu'une seule erreur en 21 innings. Vingt quatre "hits" furent enrégistrés et vingt-neuf "assist" leur sont crédités. C'est un record qui fait honneur à nos boys.

De fait avons-nous déjà eu un club à Montréal même au temps de Dooley, accomplir pareil exploit?

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	5	2	3	0	0	1
Casey, 3b. & c.	5	1	0	8	4	0
Corcoran, 2b.	6	1	2	4	5	0
O'Neill, r.f.	7	2	1	1	0	0
Evans, 1b.	7	2	3	18	0	0
Louden, s.s.	6	0	1	2	4	0
Jones, c.f.	4	0	2	2	0	0
Needham, 3b.	6	0	1	3	1	0
McManus, c.	0	0	0	1	0	0
Wicker, p.	1	0	0	0	0	0
Tift, p.	4	0	0	1	6	0
Totaux	51	8	13	x40	26	1

xUn homme de mort quand le point gagnant fut compté.

ROCHESTER

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Holly, s.s.	5	0	0	2	9	0
Anderson, r.f.	4	1	0	0	1	0
Clancy, 1b.	6	1	1	22	0	0
Flanagan, c.f.	7	1	1	2	0	0
Lennox, 3b.	6	3	4	4	4	1
Batch, l.f.	7	1	2	2	0	0
Loudy, 2b.	6	2	3	0	6	1
Erwin, c.	6	0	1	10	2	0
Maroney, p.	4	0	0	0	3	0
Barger, p.	1	0	1	0	0	0
xCromley	1	0	1	0	0	0
Totaux	53	9	14	42	25	2

xFrappa pour Maroney à la 12e inning.

Score par innings :

Montréal ... ... 300000002000300—8

Rochester ... ... 401000000000301—9

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Evans 2, Joyce, Jones, Flanagan, Batch, Cromley. Trois buts, Clancy. Buts sacrifiés, Corcoran, Anderson, Loudy, Erwin. Buts volés, O'Neill, Anderson, Loudy 2. Premier but sur erreurs, Rochester 3, Montréal 2. Buts sur balles, de Maroney 5, de Wicker 1, de Tift 7. Frappé par le pitcher, Joyce. Struck out, par Maroney 7, par Wicker 1, par Tift 6. Laissés sur les Buts, Montréal 10, Rochester 12. Temps, 3.12. Assistance, 3,000.

Umpires, Stafford et Conway.

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	1	2	1	0	0
Casey, c.	4	1	2	7	1	0
Corcoran, 2b.	4	0	2	5	1	0
O'Neill	4	1	2	1	0	0
Evans, 1b.	3	1	1	5	0	0
Louden, s.s.	2	0	1	1	2	0
Jones, c.f.	2	0	1	1	0	0

(Suite du base-ball à la 3ème page)

LES JOUTES DE CROSSE

LE NATIONAL RENCONTRERA LE TECUMSEH A MAISONNEUVE ET LE CORNWALL IRA A TORONTO

AUTRES JOUTES

TOUS LES AMATEURS EN PARLENT

Le bureau de direction du National est on ne peut plus satisfait du travail de nos joueurs.

L'entrain qu'ils mettent aux exercices préparatoires à leur rencontre avec les Tecumseh, est l'indice que rien ne pourra résister à leur fougue samedi prochain.

Les billets se vendent en grand nombre. Plusieurs amateurs de Québec, St-Jean, Trois-Rivières et St-Hyacinthe ont retenu leurs sièges.

La popularité du National s'étend aujourd'hui à toutes les villes canadiennes et nos athlètes feront sans doute l'impossible pour mériter l'encouragement de ceux qui partent de si loin pour venir les applaudir. La joute National-Tecumseh sera le grand événement athlétique du 6 juin. Aux amateurs canadiens-français d'encourager le seul club qui les représente dans les hautes sphères athlétiques.

Dimanche dernier eut lieu sur le terrain du Mont St-Louis une partie de crosse entre les clubs Mont-Royal et Mont St-Louis. La partie quoique désavantageuse pour les collégiens, fut des plus intéressantes. Le résultat fut de 7 à 1 en faveur du Mont-Royal.

Voici le détail de cette joute :

1er Quart

Mont-Royal ... ...J. Robinson

Mont-Royal ... ...J. Robinson

2ème Quart

Mont-Royal ... ...J. Hughes

Mont St-Louis ... ...A. Leroux

Mont-Royal ... ...J. Robinson

3ème Quart

Mont-Royal ... ...W. Griffin

4ème Quart

Mont-Royal ... ...J. Hughes

Mont-Royal ... ...J. Robinson

P.S.—Le club Mont-Royal est prêt à se mesurer avec n'importe quel club de la province. Pour informations s'adresser à Ed. Girard, gérant, 1262 Blvd St-Laurent. Bell Tel. Est 1817.

Les joueurs suivants font partie du club Mont-Royal.

MM. Vilbon, Park, Gagné, J. Robinson, Legault, G. Robinson, Hughes, Griffin, Mérineau, Landerman, Lacas et Fred Barré, capitaine.

ST-LOUIS vs CANADIEN, DE ST-HENRI

Il y aura ce soir, pratique du Saint-Louis pour se préparer à la belle joute de dimanche prochain au National. Que tous les joueurs de crosse du St-Louis se fassent un devoir d'être présents à 7 heures.

AEROSTATION

LE DEFI DE FARMAN

GHENT, 3—Henri Farman, le célèbre aéronaute, a de nouveau lancé un défi aux frères Wright pour une course en aéroplane. Forman a fait accompagner son défi d'une somme de $5,000.

LE YACHT

VICTOIRE DU SHAMROCK

HARWICK, 3 — Le yacht Shamrock, propriété de Sir Thomas Lipton a pris part à une course de 30 milles aux regates de Harwick hier. Après une course superbe et très contestée, le Shamrock l'a emporter par 1 m. 8 secondes.

Les Evénements Sportifs Importants

AUJOURD'HUI

Partie de baseball au Parc Atwater à 3 hrs p.m. entre les clubs de la Montreal Stock Exchange.

Courses en patins ce soir au Stadium.

DEMAIN

Partie de baseball au Parc Atwater entre les clubs Rochester et Montréal.

Courses en patins le soir au Stadium.

VENDREDI

Partie de baseball au Parc Atwater entre les clubs Rochester et Montréal.

SAMEDI

Partie de crosse au National.

Courses de chevaux à Blue Bonnets.

Courses à pied à la M. A. A. A.

Joute de baseball au Parc Atwater.

DIMANCHE

Joute de crosse au National : St-Louis vs Canadien.

Partie de baseball au Shamrock : Rochester vs Montréal.

LA RAQUETTE

ON NE DOIT JAMAIS ETRE A BOUT DE RESSOURCES

Le métier de trappeur est des plus fatiguants, même pour ceux qui possèdent tous leurs membres ; mais combien plus il devient ardu quand celui qui s'y livre est privé d'une de ses jambes. C'est pourtant ce qu'il nous est donné de voir en la personne de M. Fred Heckel, dont nous publions la photographie. Aimant la vie des bois pour elle-même, cet homme dont l'énergie est indomptable, ayant été blessé au cours d'un accident de chasse qui lui coûta une jambe, il se fabriqua lui-même une jambe artificielle, puis à force d'ingénuosité, il réussit à l'adapter à une raquette, ce qui lui permet aujourd'hui de se livrer à la trappe durant les hivers. Il fait ainsi monté, dix et douze milles pour visiter ses pièges.

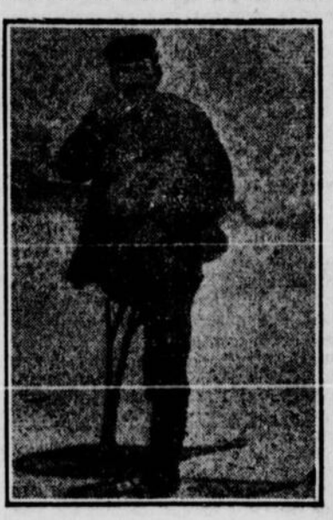

M. FRED HECHEL, le seul homme au monde, qui puisse voyager avec un pareil accoutrement.

On ajoute même qu'un homme habitué peut à peine le suivre sur la route. C'est en outre un homme d'une bonne éducation aux manières affables, sobre et industrieux. Il vit dans la région de Desbarats, dans les environs du Lac Huron.

LE SPORT DE LA LUTTE

BELLE SEANCE A FRASERVILLE —AU CERCLE PAROISSIAL

VICTOIRE DE ROGENS

Correspondance spéciale à la PATRIE

FRASERVILLE, 3 — La lutte Simard et Young Maupas pour le championnat du Canada, poids lourds, a soulevé un grand enthousiasme ici. Le titre de champion s'est disputé en trois reprises, dont l'une à Montmagny, et à part cette dernière, qui a été déclarée nulle par le referee Jolivet, Simard a eu l'avantage de la victoire. Mais Maupas a fait des prodiges pour vaincre. Des deux côtés, on s'est porté des coups rudes, on a déployé toute l'habileté possible et Simard n'a pu conserver son titre honorifique sans déployer toutes ses capacités. Dans les trois reprises, Maupas a pris deux chutes en 3 minutes et 56 minutes, et Chs. Simard, cinq, en 50, 38, 36, 35, 34 minutes respectivement. L'assistance était très nombreuse à ces soirées athlétiques, et tous les amateurs de Fraserville sont enchantés de leur champion Simard,qui depuis qu'il est parmi nous, nous a fait toujours l'honneur de la victoire. Il a lancé de nouveau des défis à plusieurs lutteurs de renom.

Le 14 juin prochain aura lieu la rencontre de Tremblay, champion du monde, et de Sylvio Lévesque, de Fraserville, dans une lutte-exhibition, où Tremblay s'engage de renverser Lévesque cinq fois dans une heure. Nous ne doutons pas que Tremblay aura facilement raison de Lévesque, qui n'est même pas un professionnel, mais les amateurs de luttes d'ici veulent savoir par l'avis de Tremblay, si Lévesque a des espérances de devenir meilleur et s'il fait bien de s'entraîner pour des luttes futures. Plusieurs blâment Lévesque sur son jeu, qui est un peu lent d'habitude. Mais cependant on espère qu'avec un professeur comme Simard, il va pouvoir apprendre l'art tel qu'il est et bientôt Lévesque saura nous montrer si on doit continuer à l'encourager dans cette carrière.

Le nouveau club athlétique travaille toujours son organisation, afin de pouvoir être prêt pour la saison d'été et entrer de nouveau dans les ligues de baseball de Madawaska-Témiscouata.

Les élections ont toutefois quelque peu ralenti la propagande et l'ardeur athlétique se change en ardeur politique, ce qui est souvent un genre de sport comme un autre et dans lequel le champion actuel n'est pas encore désigné.

AU CERCLE PAROISSIAL ST-LOUIS

Lundi avait lieu au cercle paroissial St-Louis, une belle soirée de luttes.

La rencontre entre Jos. Leduc et Dallaire a été très contestée. Leduc a encore prouvé à ses admirateurs qu'il était invincible. Il a réussi à renverser Dallaire trois fois dans une heure, comme il s'y était engagé, prenant les trois chutes consécutives en 19 minutes, 11 minutes et 22 minutes. Leduc est très scientifique et la force ne lui manque pas. Nous n'avons jamais vu Leduc si en forme. Ses attaques étaient toujours dangereuses. Il s'est amélioré de 50 p.c. depuis le tournoi et ses amis lui prédisent de belles victoires contre les meilleurs professionnels. Dans les préliminaires A. Favron et Art. Bénard ont fait partie nulle de trente minutes. H. Brisson et Donat Bonami, deux lutteurs d'avenir, ont fait une lutte nulle de trente minutes.

A BROMPTONVILLE

SHERBROOKE, 3—Yankee Rogers a défait le Turc Karakanoff dans une lutte corps à corps entreprise hier soir en présence de 500 personnes environ. Rogers gagna 2 chutes assez rapidement.

Le Derby d'Epsom

Londres 3.

La grande course du Derby a été gagnée par Signoritta à M. E. Ginistrell.

LE SPORT DES ROIS

Notre troisième meeting à Blue Bonnets commencera samedi.— Résultats des courses à l'étranger

LE GRAND DERBY D'EPSOM

A BLUE BONNETS

Le troisième meeting du Montreal Jockey Club, commencera samedi prochain pour ne se terminer que dans deux semaines. La piste de Blue Bonnets sur laquelle s'entreprendront ces grandes épreuves, a été soigneusement préparée à cet effet, en sorte que rien ne laissera à désirer pour le succès plein et entier de cette entreprise future.

Les chevaux coureurs arrivent en grand nombre tous les jours. De Toronto, il en est parti un fort contingent hier soir et d'ici à vendredi, on en attend au moins cent autres.

Aujourd'hui on s'attend de voir galloper sur la piste de Blue Bonnets : Agent, Dixie, Hemmel, Keator, King Cole et plusieurs autres venant tous de New-York.

M. James Boden sera à Montréal cet après-midi avec une quinzaine de coureurs, propriété du sénateur P. H. McCarren, de Brooklyn.

Tel que nous le disions tout est en ordre parfait. L'avenue Moison sera également ouverte aux voitures demain ou vendredi. On a dépensé de fortes sommes à cet effet, mais le club ne le regrette pas, car on est soucieux avant tout de donner pleine et entière satisfaction au public.

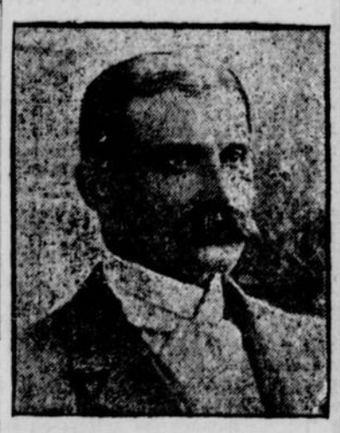

SIR MONTAGU ALLAN, président actif du Montreal Jockey Club.

A WOODBINE

TORONTO, 3 — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier à Woodbine.

Première course, $500, 3 ans, 1 mille—Bathbrick, 94, Fairbrother, 20 à 1, 8 à 1 et 4 à 1, gagne par une longueur et demie ; Picaroon, 113, Nicol, 5 à 1, 8 à 5 et 5 à 5, second ; Ena, 94, Kennedy, 25 à 1, 10 à 1 et 5 à 1, troisième.

Temps : 1.42 4-5.

William Penn, Kid Roos, Profit, The Globe, Bitter Hand, Gold Note, Alta McDonald, Autumn King, Pentagon, Meredith et Trackless ont aussi couru.

Seconde course, $500, 2 ans, 4 1-2 furlongs — Otsi Keta, 112, Rice, 11 à 18, 2 à 5 gagne par une demi-longueur ; Southern Bride, 107, McCormick, 20 à 1, 8 à 1 et 4 à 1, second ; Flat Creek, 112, J. Murphy, 50 à 1, 15 à 1 et 5 à 1, troisième.

Temps: .57.

Greenbow, Ballet Girl, Speight, Hawkwing, Loudon, Fairy Sprite, Bridoon, Miss Imogene, Gwendolyn, Tiderman's Daughter et Nantocooke ont aussi couru.

Troisième course $600, 2 ans — 1 1-16 milles — Half-a-Crown, 120, Nicoll, 11 à 20, gagne par une longueur et demie ; Bilberry, 113, J. Austin, 6 à 1, 8 à 1 et 1 à 2, second ; Table Bay, 90, Jensen, 7 à 2, 4 à 5, troisième.

Temps : 1.51 3-5.

Archie Whyte et Wicklight ont aussi couru.

Quatrième course, $500, steeplechase, 2 1-2 milles — Firelly, 149, M. Kerr, 1 à 5, gagne ; Butler, 168, M. Church, 5 à 2, second.

Temps : 5.58 4-5.

Cinquième course, $500 — 3 ans—6 furlongs — Bandai, 122, Nicol, 5 à 2, 3 à 5 gagne par deux longueurs ; Jane Swift, 122, Swain, 7 à 10, 1 à 4, second, Crouche D'Or, 107, Fairbrother, 12 à 1, 5 à 1 et 3 à 1, troisième.

Temps : 1.15 1-5.

China Shop, Maud Sigsbee, Sea, Concerned, Priceless Jewel et Lexington Lady ont aussi couru.

Sixième course, $500 — 3 ans, vente, 1 mille et 70 verges — Serville, 94, Bergen, 11 à 5, 4 à 5, gagne par une longueur ; Bathmaria, 99, Francis, 15 à 1, 5 à 1 et 3 à 1, second ; St-Ilario, 102, J. Howard, 9 à 5, 4 à 5, troisième.

Temps : 1.47 1-5.

Flarney, Thomas Calhoun, Lady Karma, Caroline W., Lyndhurst, Campaigner, Cocksure, Charles L. Stone et Lally, ont aussi couru.

LA COURSE CLASSIQUE PAR EXCELLENCE

LONDRES, 3 — C'est aujourd'hui que se courra à Epsom la célèbre course du Derby Anglais, l'épreuve la plus importante qui puisse avoir lieu en Angleterre, 6,500 souverains seront la récompense que recevra le propriétaire du cheval vainqueur. Le roi d'Angleterre a inscrit un de ses meilleurs coursiers, Perrier est en effet considéré comme le gagnant probable de cette fameuse course. Dix chevaux se disputeront la palme et sur ce nombre quatre sont favoris chez les parieurs.

Les dernières cotes sont les suivantes :

Norman III	95	pour 20
Mountain Apple	100	" 14
Sir Archibald	95	" 10
Seasick II	200	" 17
Perrior et Llangwm	100	" 8
White Eagle	100	" 7
Vamose	100	" 6
Orpah, Primer et Murcutio	100	" 3
Azote	200	" 1

Tous les hauts dignitaires de la Cour Royale d'Angleterre assisteront à ce grand événement.

LE CHAMP DE COURSES DU MONTREAL JOCKEY CLUB

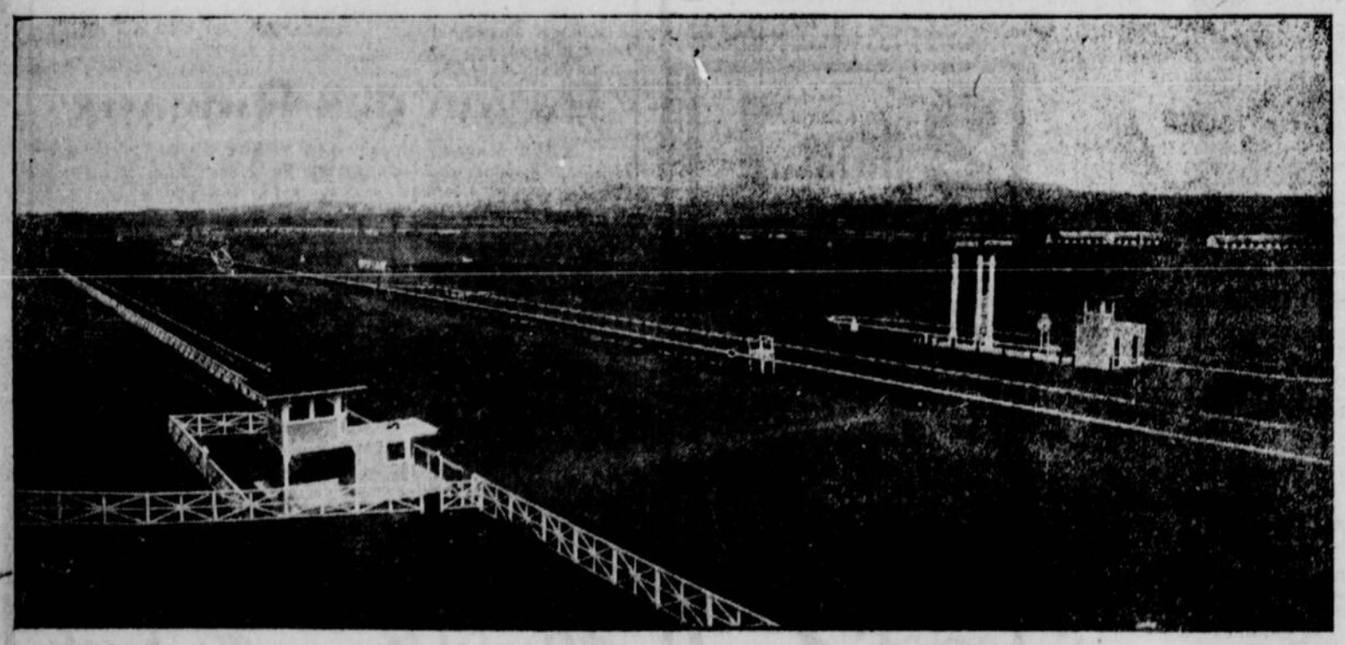

A BLUE BONNETS.—Photographie reproduisant l'une des principales parties de la piste du Montreal Jockey Club, celle faisant immédiatement face aux grandes estrades. C'est précisément sur ce fameux champ de courses que commenceront samedi prochain les premières courses du troisième meeting du M. J. C. à Blue Bonnets.

AMUSEMENTS

BENNETTS THEATRE

Semaine du 1er Juin. Deux représentations tous les jours à 2 et 8 p.m. Le théâtre frais et confortable.

OCTETTE MILITAIRE...

...ED. F. REYNARD.

Autres grandes attractions.

Prix : Matinées, 15c, 25c ; Soirées, 15c, 25c, 50, 75c. 83-5

ROYAL

Matinées tous les jours - Dernière semaine de la saison.

HOOLIGAN IN NEW-YORK

AVEC UNE TROUPE D'ETOILES.

SOIREE D'AMATEURS, VENDREDI.

PRIX . . . . . 10c, 20c, 30c et 50c. 83-6

LE NOUVEAU PARC DOMINION

Cent Attractions qui conviennent à tout le monde.

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

LES SOEURS MODANE

—ET—

LES OURS DRESSES DU PROFESSEUR BATTY

MARDI, LE 9 JUIN

FETE DU VICTORIAN ORDER

Attractions spéciales pour Jeunes et Vieux

Billets actuellement en vente à la succursale du "Star" et dans les magasins de musique, Shaw et Archambault.

ONTARIO JOCKEY CLUB, TORONTO

Courses de Printemps

DU 23 MAI AU 6 JUIN

Une fanfare de régiment jouera tous les jours. JOS. E. SEAGRAM, M. P., Président; W. P. FRASER, Sec.-Trésorier. DIEU SAUVE LE ROI ! 29—3

OUIMETOSCOPE

Vues Animées

624 RUE ST-CATHERINE EST.

Bell Tél. Est 1193 Marcs. 653.

264-jno

Vues Animées NATIONOSCOPE

CHANSONS ILLUSTREES

COIN S. ANDRE ET S. CATHERINE

TEL. EST 5219. PRIX POPULAIRES

DULUTHOSCOPE

Ancien Rochonoscope. 204 Ave Duluth

Vues Animees, Chansons Illustreeset Comiques

Tous les jours, matinées et soirées, Prix populaires. L-Ma-J-S—jno

PARC SOHMER

(Tous les jours, à 3 p.m. et 8 p.m.)

VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.

ADMISSION, 10 CENTS

Enfants après-midi, jours de la semaine, 5 cts, avec tour gratuit sur carrousel. 83-6

MONTREAL JOCKEY CLUB

COURSES DU PRINTEMPS

Du 6 au 20 JUIN

PISTE DE BLUE BONNETS

COURSE ET STEEPLECHASE tous les jours, beau ou mauvais temps.

Admission (y compris siège réservé) $1. Insigne pour la saison, $10.

En vente au contrôle, angle des rues Peel et Ste-Catherine.

TRAINS SPECIAL — POUR LES COURSES, avec chars privés pour les membres, quittant la gare Windsor, à 1.30 p.m., tous les jours ; à 1.30 et 1.50 p.m. le mardi, le jeudi et le samedi.

TRAMWAY, viâ rue Bleury et Avenue du Parc, toutes les 2 1-2 minutes, après 1 p.m. 84-3

Chaussures confortables

INVICTUS

Il est difficile de concevoir comment un homme peut se sentir à l'aise quand ses pieds sont embarrassés de lourdes chaussures par des temps chauds.

Tout homme qui porte des bottines devrait venir essayer une paire d'Oxfords INVICTUS s'il veut savoir ce que confort des pieds signifie.

Les Oxfords INVICTUS donnent à vos pieds une sensation de fraicheur, de légèreté et de confort, évitent la transpiration et la douleur qui s'en suit.

Prix $5 à $6.

Invictus Shoe Store,

249 rue St-Jacques.

HOTEL YORK

NEW YORK

nouveau et absolument à l'épreuve du feu. Septième avenue, coin de la 36ème rue.

PLAN EUROPEEN

$1.50 à $2.50 avec bain détaché.

$2.00 à $4.00 avec bain privé.

Cet hôtel occupe le centre géographique de la ville, à la portée de tous les voyageurs. A une à cinq minutes de marche de vingt-et-un théâtres. Les tramways passent à la porte. A cinq minutes de tous les grands magasins de détail. Norman Grill Room. Cuisine de tout premier ordre. Prix modérés.

H. G. WILLIAMS, Gérant. me-v-jno

LA BOXE

GRIFFIN HORS DE COMBAT

NEW-YORK, 3 — Hier soir Fred Bradley s'est battu avec Frank Griffin et à la troisième ronde il le mettait hors de combat par un coup à la mâchoire.

BASEBALL

LES FAMEUX STARS JOUERONT A HULL DIMANCHE APRES-MIDI

Le club de base-ball de la Star A.A.A., organise un autre joli voyage pour leur équipe pour dimanche prochain. Ils iront à Hull, Qué., rencontrer le fameux club de base-ball de la dite ville. Le club Hull est un des plus forts de la province et la partie sera en conséquence très intéressante. Les Stars partiront par le C.P.R., gare Windsor à 8.55 heures dimanche matin.

LE CLUB DE BASEBALL STAR RESERVES

Le club de base-ball Star Reserves, lance un défi à n'importe quel club de la province, Terrebonne, Joliette, St-Eustache, Drummondville et tous les autres. Pour information s'adresser à Cecil M. Hart, 296 rue Sherbrooke Ouest.

A BORDEAUX DIMANCHE

Dimanche prochain, les Arlington de Bordeaux recevront les Montréal Junior. A cette occasion, il y aura une intéressante joute de base-ball à laquelle assisteront des centaines de personnes.

Mlle X... des Bouffes, n'est pas très forte sur l'orthographe.

Elle écrivait à une amie :

"Je ne t'ai pas vue depuis deux jours. Je suis sur des "chardons" ardents."

Réponse de l'amie :

"Mange-les en m'attendant."

LE SPORT

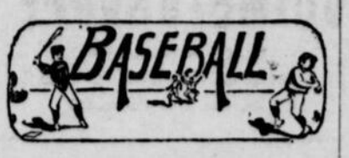

Needham, 3b	3	0	0	0	2	0
Stanley, p	3	0	0	0	3	0
Totaux	29	4	11	21	9	0

ROCHESTER

	A.	B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Holly, s.s.	3	0	0	4	1	0	
Anderson, r.f.	1	0	0	1	0	0	
Clancy, 1b	4	0	1	6	2	0	
Flanagan, c.f.	3	0	0	5	0	0	
Lennox, 3b	3	0	0	2	1	0	
Batch, l.f.	1	1	0	0	0	0	
Loudy, 2b	2	2	1	0	1	0	
Edwin, c.	1	0	0	1	0	0	
Duggleby, p.	3	0	1	2	4	0	
Totaux	21	3	3	21	9	0	

Score par innings :
Montréal ..... 0010021—4
Rochester ..... 0201000—3
Partie arrêtée de consentement.

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, O'Neill ; trois buts, Casey, Corcoran ; buts sacrifiés, Erwin 2 ; buts volés, O'Neill, Anderson, Batch ; double jeu, Louden à Evans, Duggleby à Holly ; buts sur balles, de Duggleby 1, de Stanley 6 ; laissés sur les buts, Montréal 1, Rochester 6. Temps, 1.30.
Umpires, Stafford et Conway.

A Buffalo — R. H. E.

Buffalo	6	12	2
Toronto	1	8	2

Batteries — Vowinkle, Knapp et Archer ; McGinley, Moffitt et Vandergrift. Assistance, 2,615.
Umpire, Moran.

A Jersey City — R. H. E.

Jersey City	11	14	3
Newark	16	15	2

Batteries — Moore, Mason, Lafitte, Yates, Butler et Fitzgerald ; Pardee, Mueller et Stanage. Assistance, 3,260.
Umpires, Kelly et Murray.

A Baltimore — R. H. E.

Providence	3	10	1
Baltimore	1	7	1

Batteries — Frock et Peterson ; Dessau et Byers. Assistance, 700.
Umpire, Sullivan.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Buffalo	18	12	.600
Rochester	18	14	.563
Baltimore	16	13	.532
Montréal	17	16	.516
Newark	15	17	.469
Jersey City	12	15	.444
Toronto	11	14	.440
Providence	11	17	.393

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Newark à Jersey City.
Toronto à Buffalo.
Providence à Baltimore.

LIGUE AMERICAINE

R. H. E.

A New-York—Première partie —

Boston	7	10	1
New-York	0	3	1

Batteries — Morgan et McFarland ; Hess et Kleinow.
Deuxième partie —

Boston	6	8	3
New-York	5	14	5

Batteries — Winterm Burchell, Pruitt et Criger ; Newton et Criger.
A Détroit. — Première partie —

Détroit	5	8	2
Cleveland	6	1	0

Batteries—Mullin, Payne et Schmidt ; Chech et Clarke.
Deuxième partie —

Détroit	1	6	2
Cleveland	6	9	0

Batteries — Summers et Schmidt ; Liebhardt et Bemis.
A Philadelphie —

Washington	5	9	2
Philadelphie	2	9	3

Batteries — Hughes et Street ; Dygert, Vickers et Seybold.
A St-Louis — Partie Chicago-St-Louis ; pluie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Cleveland	22	18	.550
St-Louis	21	19	.525
Philadelphie	21	19	.525
Détroit	20	19	.513
New-York	20	17	.500
Chicago	18	19	.486
Washington	18	21	.462
Boston	17	25	.405

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn — R. H. E.

Philadelphie	7	7	3
Brooklyn	3	7	0

Batteries — McQuillin et Daern ; Wilhelm et Berger.
A Boston —

Boston	4	5	2
New-York	3	6	3

Batteries — Flaherty et Bowerman ; Crandall et Needham.
A Chicago —

Chicago	6	12	2
Pittsburg	12	15	1

Batteries — Bund, Brown, Ruelbach et Kling ; Willis, Leever et Gibson.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Chicago	23	15	.605
Pittsburg	20	16	.556
Philadelphie	18	15	.543
Cincinnati	20	17	.541
New-York	19	18	.514
Boston	19	19	.500
St-Louis	16	26	.381
Brooklyn	14	23	.378

LIGUE DE L'EST

Voici quel est le pourcentage officiel des joueurs de chaque club de la ligue de l'Est.

Baltimore — Hunter, 333, Hearne, 333, Hardy, 294, Pfyl, 285, Demmitt, 280, Chadbourne, 280, Dunn, 272, Knight, 255, Beyers, 250, O'Hara, 230.

Buffalo — White, 363, Nattrass, 280, Whitney, 297, Keister, 275, Wowinkle, 280, Schirm, 257, Archer, 214, Smith, 205, Murray, 192.

Rochester — Lennox, 352, Bannister, 318, Henley, 294, Holly, 268, Erwin, 258, Flanagan, 252, Anderson, 244, Batch, 234, Clancy, 228, Loudy, 218, Hurley, 176.

Montréal—Titt, 357, Evans, 307, J. Jones, 299, Casey, 290, Herbst, 287, Stanley, 280, O'Neil, 279, Joyce, 273, Clark, 265, McManus, 263, Corcoran, 206.

Newark — Mueller, 400, Engle, 306, McIlveen, 279, Neuer, 278, Mahling, 278, Mullen, 272, Berwald, 250, Bell, 250, Devore, 247, Krichell, 235, Sharpe, 217.

Jersey City — Pfanmiller, 500, Merritt, 358, Fitzgerald, 357, Rockenfeld, 311, De Groff, 302, Wiltse, 273, Hanford, 235, Mason, 227, Gleason, 226, Clement, 226.

Providence — Barrett, 312, Hoffman, 307, Logan, 265, Arndt, 256, Phelan, 247, Donohue, 245, Rock, 244, Abstein, 236.

UNE JOUTE D'EXHIBITION

Le club athlétique Monoline a joué récemment contre le club Longueuil et l'a littéralement écrasé par un score de 16 à 2.

Cette partie servait de pratique aux joueurs de la compagnie Mergenthaler, qui joueront samedi prochain contre le club de la Toronto Type Foundry leur première partie de ligue.

Voici par la même occasion, l'échelle des parties de baseball qui seront jouées dans cette ligue manufacturière :

ECHELLE DES PARTIES DE LA LIGUE COMMERCIALE DE BASEBALL POUR 1908.

Juin 6—The Mergenthaler Co., Ltd., vs. The Toronto Type Foundry.
Juin 13—The Light, Heat & Power vs. The Mergenthaler Co., Ltd.
Juin 20—The Toronto Type Foundry vs. The Light, Heat & Power.
Juin 27—The Mergenthaler Co., Lth., vs. The Toronto Type Foundry.
Juillet 4—The Mergenthaler Co. Ltd. vs. The Light, Heat & Power.
Juillet 11—The Light, Heat & Power vs. The Toronto Type Foundry.
Juillet 18—The Toronto Type Foundry, vs. The Mergenthaler Co., Ltd.
Juillet 25—The Light, Heat & Power vs. The Mergenthaler Co. Ltd.
Août 1—The Toronto Type Foundry, vs. The Light Heat & Power.
Août 8—The Toronto Type Foundry, vs. The Mergenthaler Co., Ltd.
Août 15—The Mergenthaler Co., Ltd. vs. The Light Heat & Power.
Août 22—The Light Heat & Power, vs. The Toronto Type Foundry.

Maison pour la demeure, du vin pour la boisson et des terres tant que la rue peut porter.

UNION LABEL — TYPOGRAPHICAL — VAC CARTIER 145 — 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Dieu qu'il y a des libéraux qui sont étonnants!

N'est-il pas déconcertant d'entendre des libéraux, qui approuvent l'intensive politique d'immigration du gouvernement fédéral, faire un reproche à M. Gustave Francq d'être né sur une terre étrangère, lui qui est au pays depuis plus de vingt-cinq ans, lui qui a épousé une canadienne, lui dont tous les enfants sont nés sur le sol canadien, lui, enfin,qui est sujet britannique par voie de natura'isation depuis au-delà de quinze ans, c'est-à-dire depuis l'âge de 21 ans, âge que lui fixait notre loi, pour se faire citoyen canadien.

Si ce mesquin sentiment de chauvinisme était partagé par la masse des Canadiens-français, nous n'aurions plus le droit de crier à l'intolérance quoi qu'il nous arrivât de fâcheux de la part des autres races qui sont la majorité dans le pays.

Nous espérons bien qu'il n'y aura jamais un membre du parti ouvrier ou des unions de métier pour se rendre ridicule au point de faire chorus avec ceux qui cherchent à soulever aussi à faux des préjugés nationaux dans cette élection.

N'est-ce pas une insulte à faire aux citoyens du comté d'Hochelaga que de les supposer assez inintelligents pour regarder comme un étranger, un citoyen dans la situation du candidat ouvrier.

M. Z. DI MURO, secrétaire des finances et de la correspondance de l'union locale des barbiers et organisateur de l'union internationale de cette profession pour la province de Québec.

—o—

Ce serait une heureuse acquisition pour le Parlement

M. J.-G. O'Donoghue, avocat, conseil du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, se propose de poser sa candidature à Toronto pour un mandat de député aux prochaines élections fédérales.

Il se présenterait avec l'appui du parti ouvrier et des unions professionnelles.

Nous serions heureux de voir M. O'Donoghue réussir dans sa légitime ambition, d'autant que cela le mettrait en mesure de rendre les mêmes services qu'il rend aux ouvriers depuis quelques années en accompagnent leurs délégations auprès du gouvernement sans se faire payer pour ces services qui sont aujourd'hui une charge relativement considérable pour le maigre budget du Congrès.

Mais outre cette considération,qui serait mesquine, si elle était la seule qui militât en faveur de l'élection de Mtre O'Donoghue, nous avons la confiance que ce citoyen ferait un bon représentant de la démocratie au Parlement du Canada.

C'est donc avec la plus entière sincérité que nous formons des voeux pour que M. O'Donoghue soit un des députés de la prochaine Législature.

M. O'Donoghue est l'un des rares avocats au Canada qui connaissent bien la question ouvrière, s'il ne faisait pas un bon député à ce point de vue c'est qu'il y mettrait une mauvaise volonté extrême ce qui, nous le croyons, n'est pas à craindre.

—o—

En faveur de M. Gustave Francq

Le club ouvrier Saint-Jean-Baptiste a émis un vœu en faveur du succès de la candidature de M. Gustave Francq, dans Hochelaga.

Cette action du plus vieux club du parti ouvrier a dû faire mal au cœur de certains ambitieux qui s'étaient imaginé que le parti ouvrier, c'était eux, eux tout seul.

Ces bonnes gens doivent s'apercevoir aujourd'hui qu'ils ne seront jamais qu'un embarras dans les groupements ouvriers, soit politiques, soit économiques.

—o—

Toutes pour le candidat ouvrier

A sa dernière assemblée, l'union locale No 21 des mouleurs en fer, a résolu d'appuyer la candidature du parti ouqrier dans Hochelaga, M. Gustave Francq.

—o—

Le parti ouvrier et le parti socialiste dans Ontario

Aux élections qui ont lieu dans Ontario pour le renouvellement de la Législature, le parti ouvrier a sept candidats et le parti socialiste douze

Dans plusieurs divisions électorales, un membre du parti ouvrier et un socialiste se présentent l'un contre l'autre.

—o—

Mitchel gouverneur

Les ouvriers syndiqués de l'Illinois se préparent à prendre une part active aux prochaines élections pour leur propre compte, d'après une déclaration du secrétaire Nickels, de la Fédération du Travail de Chicago. M. Nickels a ajouté qu'à la prochaine réunion de la Fédération du Travail de l'Illinois qui aura lieu à Springfield, le 14 juin courant, John Mitchell, l'ex-président de l'union des mineurs, donnera sa réponse s'il se laissera porter candidat aux fonctions de gouverneur de l'Etat.

—o—

Pas encore socialiste

Le ministre du Travail de la Nouvelle-Zélande, a déclaré avant-hier en Angleterre que le gouvernement de cette colonie n'avait pas l'intention de réaliser le rêve des socialistes de nationaliser la terre et les moyens de production.

—o—

Meeting du candidat ouvrier dans Hochelaga

Le candidat ouvrier dans Hochelaga, M. Gustave Francq, tiendra des assemblées publiques, aux dates et aux endroits suivants :

Mercredi, salle municipale, Saint-Louis, salle Lacasse, Boulevard.

Jeudi, Atwater et Richelieu; Pointe Saint-Charles ; salle municipale Saint-Henri.

Vendredi, salle du marché Saint-Jean-Baptiste, Mile-End nord.

Samedi, salle municipale, Maisonneuve ; Parc-Amherst, angle des rues Bélanger et Amherst.

Dimanche, Longue-Pointe, après la messe ; Tétrault ville, après les vêpres, en face de l'église.

—o—

Un faux pas de la Fédération des ouvriers textiles

Les militants du mouvement ouvrier qui ont le plus puissamment aidé à la Fédération des ouvriers textiles du Canada à se fonder, à se maintenir et à combattre dans les luttes qu'elle a entreprises, n'ont pas dû apprendre sans regret l'attitude que son unique dirigeant, M. Wilfrid Paquette, le plus valet du gouvernement, lui a fait prendre à l'égard du candidat ouvrier dans Hochelaga, M. Gustave Francq.

M. Francq a été l'un de ces hommes qui ont sacrifié leur temps et leurs peines pour fonder cette organisation.

Voilà comment il est récompensé aujourd'hui, avec les autres dirigeants du parti ouvrier.

M. Paquette avait déjà mis la Fédération dans la plus ridicule des situations, en allant travailler à Magog contre un des bienfaiteurs de ce syndicat, qui se présentait comme un libéral.

Cette conduite l'a forcé à démissionner de ses fonctions de président de cette organisation, mais avec une habileté qui ne lui fait pas honneur, il est entré par la petite porte, après avoir été obligé de sortir par la grande.,

Pour se faire réaccepter, il promit de ne plus se mêler de politique.

C'est cette promesse, et à la demande de la Fédération, par l'entremise de M. Gignac, que nous avions passé l'éponge sur la vilaine action de M. Paquette à Magog, pour l'appuyer de toutes nos forces dans ses efforts, apparents en mains, de maintenir l'unité dans la Fédération.

Qu'a fait M. Paquette pour nous aider à accomplir cette tâche. Il a introduit au sein de la Fédération un avocat libéral, qui s'est donné pour mission de détruire le parti ouvrier, et d'attacher tout le travail organisé au parti libéral.

Avec cet aide, il fait prononcer la Fédération contre le candidat ouvrier, sans s'occuper, plus qu'à Magog, si cette action ne mettait pas cette société dans la plus vilaine des situations.

La Fédération, en imposant à son secrétaire-général l'obligation de ne plus se mêler de politique, nous avait mis sous l'impression bien naturelle qu'elle ne ferait pas elle, ce qu'elle défendait de faire à son secrétaire, et c'est pour cela que nous avions oublié la grave erreur de M. Paquette à Magog, afin de pouvoir demeurer à ses côtés pour défendre la Fédération contre les multiples attaques dont elle était l'objet.

Elle se charge elle-même de nous faire voir que son secrétaire est toujours l'homme dangereux qui s'et montré à Magog, c'est très bien, nous serons sur nos gardes.

—o—

La campagne électorale

Hier soir, le candidat Francq a tenu une assemblée dans la rue Lassalle, coin Mont-Royal. Environ 200 personnes y assistaient. Les orateurs ont été religieusement écoutés et tour à tour applaudis.

M. Bouthillette a adressé le premier la parole. Il a expliqué longuement les revendications ouvrières et les raisons qui ont porté son parti à choisir M. Francq comme candidat dans Maisonneuve.

M. Brunet lui a succédé à la tribune. Il a expliqué de quelle désastreuse façon, l'on a tenté de coloniser le nord et l'on a encombré le marché du travail d'immigrants par ce fallacieux prétexte.

Le candidat lui-même est ensuite venu expliquer son programme et a parlé de la subdivision du comté que l'on a promise, il y a quatre ans, mais que l'on n'a pas encore faite, parce que l'on ne sait encore au juste comment s'y prendre pour noyer l'élément conservateur et le vote ouvrier, afin de créer quatre nouvelles divisions libérales. M. Francq a ensuite raconté de quelle façon M. Décarie a voulu porter à $5,000 la qualification foncière de $500 de Notre-Dame de Grâces, contre le vœu général de la classe ouvrière.

M. Narcisse Arcand, l'orateur suivant, a expliqué que M. Francq, quoique né en Belgique, était en réalité un Canadien, s'étant marié avec une Canadienne, ayant des enfants Canadiens, et habitant le pays depuis 25 ans, alors qu'il n'est actuellement âgé que de 36 ans. D'ailleurs ce n'est pas au ministère actuel à faire de semblables reproches à M. Francq, lui qui a eu une tendresse toute particulière pour les Belges, mais d'une autre espèce que M. Francq, le dévoué ami du peuple.

Mtre Charlemagne Rodier, appelé à dire quelques mots, a donné des explications sur les revendications ouvrières, entre autres : la nomination d'un ministre de l'instruction publique ; l'instruction gratuite et obligatoire ; la création d'une caisse de prêt, afin de permettre aux ouvriers de devenir propriétaires ; l'abrogation de la loi abusène et tyrannique des maitres et serviteurs ; l'abolition du Conseil Législatif ; une loi déclarant inaliénables les terres publiques, etc.

W. J. F. Girard a clos la réunion en faisant un appel chaleureux aux ouvriers en faveur du populaire candidat Francq.

—o—

Une autre assemblée, en faveur du candidat ouvrier, a été tenue, avec non moins de succès, à la salle Tremblay, quartier Hochelaga. Environ quatre cents personnes y assistaient et elle s'est montrée tout à fait favorable aux orateurs en applaudissant vigoureusement et fréquemment. M. Edouard Royal, président de l'union des tailleurs de cuir de la B.S.W.U. Les orateurs ont été, le candidat, M. Gustave Francq, MM. Joseph Ainey, R. Lynch, A. Verville et J. F. Girard.

—o—

Mot de la fin:

M. Bryan commence à s'apercevoir qu'il n'est pas toujours heureux de flotter entre la ploutocratie et la démocratie.

J. A. RODIER.

—o—

Réunions demain, 1er jeudi du mois:

—Unions des sculpteurs sur bois, Bourse du Travail.

—Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, Bourse du Travail, 129, Saint-Dominique — Sec., Z. R. Brunet.

—Union des serruriers, Bourse du Travail.

L'INONDATION DU MISSOURI

LE MISSISSIPI A DEBORDE HIER DANS LES ALENTOURS D'HANNIBAL, MISSOURI, ET CAUSE DES DEGATS ENORMES, AU MONTANT DE $1,000,000

HANNIBAL, Missouri, 3. — Des centaines de maisons ont été abandonnées, par leurs locateurs, le long du Mississipi, dans les alentours de notre ville, et des associations de protection des citoyens se forment sur les rives du fleuve, pour empêcher le pillage des dites demeures. De nombreux habitants ont été obligés de chercher refuge sur les plateaux. En bien des cas, i's ont été forcés d'abandonner tous leurs biens et les voleurs ont de la besogne. Les vallons d'Alexandria, une riche région qui produit abondamment le concombre et la tomate, sont couverts par deux pieds d'eau; les pertes matérielles sont évaluées à $1,000,000. Dix mille acres de blé et de maïs ont été détruits par l'inondation.

BELLE FETE AU PARC TERMINAL

C'était fête hier à Notre-Dame-des-Victoires. Les drapeaux flottaient au vent sur toutes les maisons ; on se rencontrait et on se saluait en souriant. C'était la fête du père de cette heureuse famille, l'abbé J. Thibaudeau, curé de cette jeune paroisse. Coincidence heureuse, la première communion avait lieu le matin. L'église était remplie de fidèles et toute décorée pour la circonstance. Le chœur des dames a donné un joli programme de musique et de cantiques, avec Mme J. U. Provost à l'orgue.

Hier soir, à l'église, la foule s'était réunie ; le Dr A. Pilon, au nom des paroissiens, a lu une adresse au curé ; les sentiments les plus délicats, la re-

M. l'abbé M. J. THIBAUDEAU, curé de Notre-Dame-des-Victoires, dont la paroisse a célébré la fête hier.

connaissance la plus vive et les meilleurs souhaits y furent exprimés tour à tour. Une charmante fillette, avec le compliment d'usage, offrit au pasteur un bouquet de fleurs contenant un chèque de $50.00.

M. le curé J. Thibaudeau, d'une voix émue, remercia cordialement ses fidèles de ce haut témoignage d'estime et de reconnaissance.

Puis prenant bouquet et chèque, il les déposa aux pieds de la statue de Notre-Dame-des-Victoires en disant : "Merci, c'est pour elle, notre bonne mère, et je lui demande de bénir votre générosité si chrétienne.

Nous sommes au début d'une paroisse, continua-t-il, et cette union des cœurs, ces sentiments de filiale affection me touchent beaucoup, car ils montrent quel bon peuple Mgr l'Archevêque m'a confié, quelle bonne entente et quelle heureuse harmonie règnent au milieu de nous. Nous avons besoin de votre soutien, de votre affection et de votre estime pour conduire à bonne fin nos œuvres naissantes. S'il m'a été donné de vous faire du bien, comme vous le dites, vous savez avec quel cœur et quel bonheur je l'ai fait. J'entre dans ma 42ème année avec le même désir de me dévouer entièrement à vos intérêts et à votre service." Puis monsieur le curé annonça aux enfants qu'un tramway spécial les conduirait cet après-midi à la Réparation afin de passer saintement et joyeusement ce beau jour.

Un salut solennel clôtura cette fête solennelle.

LA CAMPAGNE DANS ONTARIO

Correspondance spéciale à la "Patrie"

PRESCOTT.

L'ORIGNAL, 3. — La mise en nomination des candidats a eu lieu lundi, et près de 1,500 électeurs, venus de toutes les parties du comté, se rendent en face du palais de justice où doit avoir lieu la discussion entre les deux partis. L'assemblée a commencé à deux heures et demie pour finir à six heures. Elle fut présidée par M. J. Hall, avocat et maire de L'Orignal.

M. J. Labrosse, candidat oppositioniste, ouvre la discussion. Il fait la critique des œuvres du gouvernement Whitney, et déclare que son administration ne mérite pas la confiance du peuple de la province.

M. G. Pharand lui succède, et lorsqu'il est présenté à l'assemblée par le président, il est salué par les applaudissements de toute la foule. M. Pharand étant un enfant de l'Orignal, rouges comme bleus lui font une chaleureuse réception. Son discours, interrompu souvent par des applaudissements, a créé une belle impression, et a été une surprise pour tous les électeurs, vu que M. Pharand n'avait jamais parlé en public avant cette lutte. Il fait un appel aux électeurs rouges comme bleus, leur demandant d'envoyer à Toronto un représentant qui appuiera le gouvernement Whitney et qui pourra avoir pour le comté ce qu'il demandera.

M. J. McInness, avocat, lui répond en anglais, et il est suivi de M. O. Brian, avocat de l'Orignal.

M. Bruno Labrosse répond à ce dernier, et demande aux électeurs de continuer à voter rouge.

M. J. Adélard Ouimet, avocat, de Montréal, lui succède, et dans un vigoureux discours démontre aux électeurs qu'il est de leur intérêt et de leur devoir de voter pour M. Pharand, qui ira siéger à Toronto à côté de l'hon. M. Rhéaume, augmentant ainsi l'influence des Canadiens-français dans le ministère Whitney.

La critique sévère qu'il fit de la conduite de M. Labrosse en se présentant contre l'honorable Evanturel en 1905, lui attira à maintes et maintes reprises les applaudissements de toute l'assemblée.

M. E. Proulx, député au fédéral, lui répliqua. L'assemblée lui fit un bel accueuil. La popularité dont jouit M. Proulx dans le comté était visible dans cette assemblée, mais beaucoup de libéraux auraient préféré que M. Proulx ne prit pas une part dans cette lutte, vu qu'un grand nombre de ses partisans sont pour M. Pharand dans la présente lutte.

Le docteur Chevrier, d'Embrun, répondit au discours de M. Proulx. Il est d'opinion que les Canadiens-français doivent voter pour le candidat Whitney pour lui montrer leur reconnaissance en ayant appelé un Canadien-français dans son ministère.

M. Labrosse prend ensuite cinq minutes de réplique, et l'assemblée se termine par trois hourras pour le roi et le président.

L'assemblée a été calme, et les orateurs très bien écoutés des deux côtés.

LA GREVE DES BRIQUETIERS

L'union des briquetiers attend de jour en jour ses secours de leur union internationale. En attendant elle paie trois dollars par semaine à ses membres en grève. Ceux-ci paraissent toujours décidé à résister jusqu'au bout aux nouvelles conditions de travail qu'on veut leur imposer.

LE CONGO BELGE

BRUXELLES, 3. — Le bruit court ici que le traité d'annexion du Congo va être accepté par la France à la condition toutefois que certaines modifications soient faites par rapport à la frontière franco-belge et qu'une réduction des prix de transport soit accordée pour les marchandises entrant au Congo Français et en sortant. Le premier ministre, M. Schollaert, et le ministre de la justice, M. Renkin, sont allés à Wiesbaden pour soumettre au roi Léopold les amendements nécessités par les changements intervenus entre les deux parties, par suite des récentes élections.

Les Sciences Humanitaires

La HERNIE

M. André Claverie, l'éminent Spécialiste de Paris, de passage à Québec

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous aurons le bonheur de posséder parmi nous pendant six jours, M. A. Claverie, le renommé Spécialiste herniaire de Paris, dont la nouvelle Méthode palliative et curative à la fois est absolument sans une rivale au monde pour la contention absolue et la guérison de toutes les hernies quelles que soient leur grosseur et leur ancienneté.

Notre éminent collaborateur, le docteur Namy a suffisamment exposé à nos lecteurs l'exceptionnelle supériorité de cette méthode qui a fait l'admiration du Corps médical français, et nos hernieux canadiens sont certainement fixés aujourd'hui.

Rappelons que M. Claverie fils, qui descendra avant de gagner Montréal au New Victoria Hôtel, à Québec, du 6 au 11 juin, recevra les malades de 9 heures à 7 heures et le soir de 8 heures à 9 hrs, et fera lui-même l'application de ses merveilleux appareils brevetés, après un examen attentif et minutieux de chaque cas qui lui sera soumis. Il donnera gratuitement conseils et renseignements aux personnes qui lui en demanderont.

Henry Morgan & Co
Limited

Occasions Spéciales

Pour la balance de la semaine !

Rayon des Modes

CHAPEAUX DE PARIS

Un certain nombre de modèles importés à **33 1-3** p. c. d'escompte.
Un grand assortiment de formes non garnies à **33 1-3** p. c. d'escompte.

Robes de Couleur pour Enfants

Prêtes à mettre, âges de 2 à 14 ans, de 75c à **$5.50**
Une splendide ligne de blouses à, chaque **$1.00**

Véritables blouses françaises faites à la main, très jolies à **20** P. C. D'ESCOMPTE.

Blouses en soie de Chine, en blanc, brun et marine, valeur $3.50. SPECIAL **$2.75**

Nouveautés en blouses de dentelle et de net, à **20** P. C. D'ESCOMPTE.

20 douzaines de parapluies de dames, tringles d'acier, jolis manches, couverture durable, à, chaque **$1.00**

Rayon des Toiles

Nous offrirons tout notre stock de toile à draps anglaise et canadienne, unie et croisée, toutes largeurs, à **10** P. C. D'ESCOMPTE des prix réguliers.

25 pièces de coton pilou anglais, **10** P. C. D'ESCOMPTE.

COUVERTURES

Une table de couvertures blanches, toutes taillées, **20** P. C. D'ESCOMPTE.

Couvertures Edredon

Lot spécial de couvertures édredons en satin, à solder; régulier $10.00, pour **$7.50**

Quelques lignes dépareillées de couverture édredon, **25** P. C. D'ESCOMPTE.

Couverture de Laine

25 paires de couvertures de laine, lignes spéciale, **20** P. C. D'ESCOMPTE.

TOILES

Balance d'un lot de nappes à solder à **33 1-2** P. C. D'ESCOMPTE.

Lot spécial de coupons, de toiles à nappes, **20** P. C. D'ESCOMPTE.

Quelques lignes dépareillées en serviettes, **20** P. C. D'ESCOMPTE.

Rayon des Soies

Vente de 2,000 verges de SOIE TUSSOR, coloris naturel, 27 pouces et 31 pouces, régulier 90c, moins **33 1-3** POUR CENT.

1,000 verges TAFFETAS CHIFFON fantaisie, gris, régulier $1.25, soldé à ..... **49c** LA VERGE.

1,000 verges CARREAUTE BERGER en Taffetas de soie, noir et blanc, régulier 75c, soldé à.. **39c** LA VERGE.

600 verges TAFFETAS DE SOIE de couleur, en Terra Cotta, Cardinal, et Grenat, régulier $1.00, soldé à **49c** LA VERGE.

600 verges TAFFETAS CHIFFON noir, convenant spécialement pour robes et manteaux de dames, réguliers $1.25 et $1.50 ..... MOINS **20** POUR CENT.

Rayon des Etoffes à Robes

Valeurs inusitées en Tweeds, Voiles, Eoliennes, Mousselines à Robes, etc. — Le stock entier de Mousselines à Robes, de riches coloris, Organdies, Dimities Suisses et Chalis sera en vente à ***20 p. c. d'Escompte.***

3 lignes spéciales de MOUSSELINES A ROBES de fantaisie à Solder à ***7½c, 12½c et 19c la verge.***

Rayon des Manteaux

Jusqu'à la fin de la semaine

VENTES SPECIALE de costumes et manteaux de dames; aussi vente de reefers d'enfants.

ESCOMPTE SPECIAL de 20 pour cent sur tous les costumes en drap et en PANAMA pour dames.

VETEMENTS DE DAMES et de demoiselles, MOINS 20 POUR CENT.

Balance des costumes de drap pour demoiselles, MOINS **33 1-3** POUR CENT.

Balance des reefers en drap de toutes nuances et grandeurs, pour enfants, MOINS **33 1-3** POUR CENT.

Collets pour Dames

500 douzaines de collets brodés ; valeur spéciale, pour solder à, chacun **25c**

Rayon des Rideaux

POUR MERCREDI, JEUDI et VENDREDI de cette semaine seulement. Ligne spéciale de rideaux en dentelle Point d'Irlande, valeur régulière $14.00 à $18.00 la paire. Pour, la paire **$12.00**

Rayon des Meubles

60-22—1 buffet acajou plein, dessin Colonial, grandeur 6 pieds Prix régulier $250.00. SPECIAL **$110.00**

60-7114.—1 buffet acajou, forme basse, plaqué. Prix régulier $135.00. SPECIAL **$95.00**

1 mobilier de salle à manger mission, anglais nouveau, 1 buffet, 1 meuble à porcelaine, table extensible, 6 chaises. Régulier $470.00. SPECIAL **$325.00**

1 mobilier de chambre à coucher, colonial massif, comprenant bureau, table de toilette, Psché, dormeuse et chiffonnier. Prix régulier $408.00. SPECIAL **$250.00**

61-9021.—Chiffonnier mission en chêne bruni, bonne fabrication ornements de cuivre. Régulier $68.00. SPECIAL **$40.00**

Colonial House Montreal

La Patrie

MONTREAL 3 JUIN 1908

Saint-Louis et l'annexion

L'offre de Montréal de dépenser au cours de l'été $240,000 en travaux publics dans la ville de Saint-Louis, si cette municipalité consentait à l'annexion immédiate, ne sera pas acceptée.

Le conseil de Saint-Louis, au lieu de cette mesure, va soumettre aux contribuables un règlement d'emprunt et un règlement d'annexion à échéance lointaine. Ce dernier n'aura aucune valeur légale, mais le conseil s'engagera à le faire ultérieurement ratifier par la Législature.

Quant au règlement d'emprunt, il aura pour effet, s'il est approuvé par le peuple, d'augmenter de $240 000 la dette municipale, le reste de la somme empruntée devant être employé à consolider une partie de la dette flottante. Et pour 1909, cela ajoutera en chiffres ronds $10,000 aux charges d'intérêt qui grèvent le budget de la ville.

Or, pour l'année courante, Saint-Louis a déjà à payer en intérêts sur sa dette consolidée et sa dette flottante, $85.000, tandis que les revenus ordinaires ne sont estimés qu'à $126,000.

C'est-à-dire que les dettes de Saint-Louis, sans que l'on prélève un sou pour créer un fonds d'amortissment, mais avec les seules charges d'intérêt, absorberont cette année les deux-tiers des revenus, et, si l'on fait un nouvel emprunt, les trois-quarts des revenus, l'année prochaine.

Il n'est pas étonnant que, placée dans une telle situation financière, la ville de Saint-Louis soit incapable de se donner des services publics convenables. Ses rues sont mal éclairées, mal arrosées; elle n'a que quatre ou cinq agents de police, et pas plus de pompiers. La protection contre l'incendie y est de fait si rudimentaire que les compagnies d'assurance annoncent qu'elles augmenteront leurs taux si on n'y remédie, et l'on n'y remédiera pas parce que l'on n'a pas d'argent.

Le conseil de Saint-Louis ne recherche cependant qu'une chose: accumuler de nouvelles dettes, croyant ou feignant de croire que l'annexion à Montréal sauvera à la fin la ville de la faillite imminente.

Rien n'est pourtant moins assuré que cette planche de salut inventée pour excuser une administration extravagante. L'annexion se fera un jour inévitablement, mais les autorités de Montréal ont déjà donné à entendre que si Saint-Louis retient son autonomie pour s'enfoncer davantage dans les dettes, un impôt spécial permettra, le temps venu, au futur quartier de la métropole d'expier ses erreurs.

Le patriotisme

Depuis quelque temps, plusieurs expressions divergeantes de l'idée patriotique, émanant d'hommes haut placés dans l'opinion, ont suscité de nombreux et intéressants commentaires.

La PATRIE a signalé comment on s'était, en certains lieux, scandalisé, parce que le juge Longley, de la Nouvelle-Ecosse, avait déclaré devant le club Canadien de New-York, que le Canada viendrait un jour à prendre rang parmi les nations indépendantes.

Il se trouva que cette pensée que le magistrat présentait comme l'expression de son patriotisme fut jugée par d'autres comme anti-patriotique.

L'hon. M. Bryce, ambassadeur d'Angleterre aux Etats-Unis, ne manqua pas tout aussitôt de la combattre, et prédit au contraire que le Canada serait à jamais uni à l'Angleterre. Il répugne au patriotisme du diplomate de prévoir une désagrégation future, même lointaine, de ce qui constitue aujourd'hui l'Empire britannique.

Mais voilà que lord Milner, ancien gouverneur des colonies sud-africaines, fait à son tour connaître comment il conçoit le patriotisme, et sa théorie diffère essentiellement de celle du juge Longley et de celle de M. Bryce. Elle est même sous certains rapport plus audacieuse que celle du magistrat, puisqu'elle pose sur un pied d'égalité l'Angleterre et ses colonies, et assimile le lien impérial à une alliance volontaire de pays dès l'heure présente considérés comme indépendants.

Voilà donc trois différentes conceptions de l'idée patriotique. Il serait facile d'en citer d'autres, aussi bien intentionnées et non moins différentes.

Nous croyons, pour mettre d'accord les opinions, qu'il faudrait définir à nouveau le patriotisme, et surtout en tracer nettement les lois.

Et tout d'abord n'est-ce pas une erreur de dire que le patriotisme est un sentiment qui ne se discute pas. S'il en est ainsi, c'est que nous sommes dans une mauvaise voie.

Si l'on entend que l'amour de la patrie doive inspirer nos actes, il ne faut pas que ce soit un sentiment aveugle, qui nous fasse agir comme en vertu d'une impulsion instinctive et irraisonnée. Ce doit être au contraire un sentiment réfléchi qui nous fasse prudemment mesurer nos actes en vue de les rendre le plus possible conformes aux exigences des intérêts nationaux.

C'est donc un contre sens que les appels au patriotisme du peuple revêtent presque toujours des formes oratoires susceptibles de jeter le trouble dans l'âme populaire. Les appels au patriotisme devraient être des appels à la froide raison, à la logique rigoureuse.

Le vingtième siècle, le siècle du positivisme, verra peut-être disparaître dans une bonne mesure le sentimentalisme dont était dans les siècles passés enveloppée l'idée patriotique. C'est ce que paraît désirer lord Milner, et nous ne voyons pas comment la patrie s'en porterait plus mal, si le dévouement tout d'impulsion qui le constituait faisait place à la froide détermination de promouvoir l'intérêt national "in a businesslike way", comme disent nos concitoyens anglo-saxons.

Dans notre pays, les Canadiens-Français ont été fréquemment dénoncés, parce qu'on les trouvait insensibles aux élans, aux transports patriotiques.

Les Canadiens-Français ne crient peut-être pas très haut "Vive l'Angleterre", ce qui ne les empêche pas d'être, hormis la langue et le sang, aussi Anglais que nos compatriotes d'origine britannique. Nous avons les moeurs, nous avons les coutumes, nous avons les goûts de nos concitoyens anglais, et nous sommes satisfaits du régime existant. Autant que quiconque, nous voulons que grandisse et prospère notre Canada, et, si, dans la Province de Québec nous avons une ambition de plus, c'est que cette Province où nous sommes groupés, fasse à jamais honneur au Dominion.

Nous nous croyons patriotes à notre façon, quoique les mots ne nous émeuvent pas toujours.

Ce patriotisme, placide et composé, pourrait bien valoir le patriotisme trop prompt à s'exalter.

Car on n'est pas d'accord sur la meilleure forme de l'idée patriotique.

La rente française

La rente française est à la baisse. Jamais on ne l'a vue à un cours aussi bas, nous apprennent les dernières dépêches.

C'est une nouvelle qui peut paraître nous intéresser médiocrement au premier abord, mais qui n'en a pas moins une signification importante pour les Canadiens chercheurs de capitaux.

Jusqu'ici, tous les titres de rente sur l'Etat créés en France étaient exempts de l'impôt qui frappe le revenu des valeurs mobilières. Toutes les fois que le gouvernement français a dû recourir à un emprunt national, comme en 1872 pour la libération du territoire, et en 1878, les ministres des finances ont toujours insisté sur cette garantie qui était donnée au peuple français. Aussi les titres de la rente française ont-ils joui jusqu'à ce jour d'un excellent renom.

Or voici que la chambre française, à la séance du 25 mai, a adopté un article du projet d'impôt sur le revenu, d'après lequel "les rentes, obligations et autres effets émis par l'Etat français" seront soumis au nouvel impôt.

Cette mesure est très impopulaire en France et les porteurs de rente, qui ne s'étaient jamais attendus à aucune retenure, crient à la spoliation. Comme conséquence, la rente française à 3 pour cent, qui était cotée il y a quelques jours à 96 francs 95, a baissé de plus de deux francs en une semaine, ce qui représente une perte totale de quatre cent millions de francs.

Il n'y a aucun doute qu'une fâcheuse atteinte est portée par là au crédit de la France, car toute conversion sera impossible pendant longtemps. A peu près tous les Français achètent de la rente et sont créanciers de l'Etat. Le nouvel impôt, s'il est ratifié par le Sénat, les fortifiera dans la tendance qui se manifeste déjà à placer leurs capitaux à l'étranger où la sécurité n'est pas moins grande et le taux plus rémunérateur. L'occasion n'a jamais été meilleure pour faire dériver chez nous une bonne part de l'inépuisable capital français.

DIVISION ST LAURENT

La candidature de l'échevin Fraser, appuyée par un grand nombre de citoyens influents, se recommande d'une façon toute particulière aux électeurs de la division Saint-Laurent.

M. Fraser se porte candidat indépendant, et cette attitude doit lui concilier les adhésions des divers partis. Il est avant tout un homme d'affaires, et c'est comme tel qu'il offre d'aller défendre à la Législature les intérêts de la division Saint-Laurent dans laquelle le commerce tient une si large place. Son indépendance de fortune et la haute considération dont il jouit constituent de solides garanties qu'il fera un député intègre et que sa voix sera écoutée dans l'assemblée législative.

Nous recommandons à nos lecteurs de bien peser le programme de M. Fraser, et ils se convaincront que les intérêts de l'importante division Saint-Laurent ne sauraient être confiées en de meilleurs mains.

LE TRAMWAY DE LA RIVE SUD

Le Conseil s'est enfin mis en frais de considérer favorablement le règlement permettant au Chemin de Fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville, jusqu'à la rue McGill.

Nous manquons actuellement de communications avec d'importantes localités situées sur la rive sud, et il n'est pas douteux que le nouveau service de tramways électriques sera d'une grande utilité.

Montréal grandit rapidement, et il est conforme à l'intérêt général de la population que s'établissent des voies de communications faciles, rayonnant dans toutes les directions autour de la métropole.

Nous sommes heureux de voir le Conseil enfin disposé à accepter cette manière de voir.

On a également bien fait de rejeter l'amendement de l'échevin Nault qui proposait d'obliger le nouveau chemin de fer à voiturer gratuitement le maire et les échevins. En exigeant une faveur de ce genre, le Conseil aurait consenti à se rabaisser pour une considération bien minime.

La majorité a eu mieux conscience de sa dignité.

LE MINISTERE CLEMENCEAU

Sera-t-il maintenu au pouvoir?

Le correspondant parisien de "L'Indépendance Belge" dit que, depuis que le parlement français est rentré en session, la question qui se pose est celle de la stabilité du ministère.

Le cabinet Clémenceau retrouve une chambre très impressionnée par les dernières élections municipales Les députés sont revenus avec cette conviction que, s'ils persistent dans une voie dans laquelle les socialistes unifiés les ont engagés, leur réélection sera singulièrement compromise. Or, pour un grand nombre de députés le désir de repasser est le commencement de la sagesse. Le ministère Clémenceau aura eu pour résultat de briser l'ancien bloc et de séparer les révolutionnaires de la majorité républicaine.

"Les trois difficultés devant lesquelles se trouve le cabinet, dit le correspondant de "l'Indépendance", c'est d'abord la situation du Maroc, qui peut nous réserver de désagréables surprises; ensuite l'impôt sur le revenu, dont M. Caillaux a fait sa chose et dont le pays ne veut absolument pas tel que M. Caillaux le comprend, et, enfin, la troisième difficulté, le rachat de l'Ouest.

"En ce qui concerne le Maroc, nous sommes en face du hasard, car on peut prévoir des échecs momentanés dans une campagne évidemment mal engagée; aussi, de ce côté, on ne peut rien affirmer. Pour l'impôt sur le revenu, quoi que M. Caillaux en dise, on acceptera toutes les modifications qui rendront le projet lui-même inapplicable.

"Il en est de même pour le rachat de l'Ouest. Au sénat, on obtiendra peut-être une majorité d'une dizaine de voix;—peut-être, nous n'en savons rien; — mais ce qu'on veut surtout, c'est remporter un succès nominal, avoir un vote de principe, qui permette au gouvernement de répondre aux députés que le sénat a accepté l'idée et qu'il reste maintenant à trouver le moyen de la mettre en pratique. Soyez sûr qu'on se contentera de ce peu.

"Conclusion: Le cabinet a toutes les chances de durer.

"Mais il lui est interdit de rien faire, ou à peu près."

AYEZ CE QUE VOUS DEMANDEZ

Lorsque vous voyez un article bien annoncé dans les journaux, vous pouvez être certain que c'est un bon article, les annonces paient seulement si la marchandise est bonne, et a du mérite. Les gens qui font une spécialité d'annonces, un article tel que les Bonbons Cathartiques, Cascarets, par exemple, mettent au jeu une existence commerciale, sur la valeur de leur produit. Ils doivent "bien faire" comme on dit.

Les lecteurs de ce journal sont priés de croire qu'ils obtiennent ce qu'ils demandent, quand ils demandent un article annoncé, puisque c'est la bonne chose qui est imitée, et contrefaite, N'acceptez pas de substitutions! Insistez pour avoir l'article véritable.

LE MOUVEMEMENT DE LA COLONISATION

Le mouvement de la colonisation dans la province de Québec n'a jamais été plus actif que ce printemps. Durant les mois d'avril et de mai derniers, 417 colons se sont inscrits au bureau de colonisation pour les endroits suivants : le Nord de Montréal, 130 ; Témiscamingue, 106 ; Lac St-Jean, 34 ; Témiscouata, 7 ; Gaspé, 12 ; Matapédia, 27 ; et l'Ouest Canadien, 11.

De ces colons, 269 viennent de la province de Québec, 121, de Montréal ; 57 de France, et 30 des Etats-Unis.

C'est vers le Témiscamingue que se dirigent le plus grand nombre, et ce sont les comtés de Champlain, Napierville, Bagot et Richelieu, qui en fournissent le plus. Le courant va toujours croissant et l'on s'attend à un été très favorable et très fructueux.

Si l'on veut bien se renseigner, que l'on demande les nouvelles brochures publiées par le ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, en s'adressant par lettre au Bureau de Colonisation, 82 St-Antoine, Montréal.

La Cie S. CARSLEY, Limitée Mercredi 3 Juin 1908

VETEMENTS D'ETE POUR GARCONNETS

Tous les parents ressentent un peu d'orgueil à la vue de leurs enfants élégamment vêtus et portant toujours des habits du dernier style. Le Grand Magasin vous épargne beaucoup de fatigues et de troubles sous ce rapport, en ayant toujours en main l'article correct. En ceci nous nous complaisons nous-mêmes—car naturellement nous tenons les plus grands assortiments.

COLLETS MATELOT POUR GARCONNETS, en coutil anglais blanc et bleu-marin, avec bordure blanche. Spécial **15c**

PANTALONS LAVABLES POUR GARCONNETS, en indienne rayée bleu-marine **25c**

PANTALONS LAVABLES POUR GARCONNETS EN DUCK ET TOILE CRASH **52c**

COMPLETS POUR GARCONNETS en indienne, Chambray, et guingan..... ... ... **57c**

BLOUSES DE COTON POUR GARCONNETS, styles Russe et Eton, en toile, chambray, indienne anglaise, galatée, etc., 30c à **$1.25**

BLOUSES DE GARCONNETS, avec col empesé et poignets, en indienne anglaise rayée et de fantaisie.. .. .. **54c**

Avec col détachable, meilleure qualité **69c**

COMPLETS POUR GARCONNETS EN HOMESPUN GRIS, tout laine, excellente façon, bien finis, toutes grandeurs. Spécial **$4.15**

SWEATERS POUR GARCONNETS, TOUT LAINE, convenables pour les jeux en plein air et les exercices violents **48c**

Pardessus Knockabout pour garçonnets, 25c et **38c**

Bas et Sous-Vêtements

Camisoles d'enfants en fil de Lisle suisse blanc à côtes, col bas, manches courtes et sans manches, grandeurs 2 à 12 pour petits enfants et en montant jusqu'à 14 ans. Prix 22c à .. **41c**

Camisoles de dames en coton blanc à côtes, col bas, manches courtes et sans manches, garnies de belle dentelle blanche, 38 à 44 pouces, pour personnes corpulentes. Spécial.. .. .. **53c**

Bas de dames en soie filée, dernière mode, bien renforcés aux talons et aux bouts, chevilles brodées en soie, en blanc, bleu-ciel, cardinal, de grandeurs 3½ à 10 pouces. Spécial **$1.20**

Rubans et Dentelles

Magnifique assortiment de rubans de soie et de satin, largeurs 3 à 5 pouces, dans les couleurs les plus à la mode de gris, vert, bleu-clair, rouge, pourpre, brun, réséda, etc. Spécial **12½c**

Grand assortiment de nouveaux rubans rayés, aussi unis, soie ou satin de bonne qualité, dans toutes les nouvelles teintes, 5 à 7 pouces de large, pour **25c**

Liquidation spéciale de dentelle guipure avec insertions assorties en crème et blanc, dans un grand choix de nouveaux modèles, 1 à 6 pouces de large. Spécial 5c à **80c**

Cette dentelle est à 50 pour cent au-dessous du prix régulier.

COSTUMES MATELOT POUR DAMES

175 COSTUMES MATELOT en belle indienne de linon américaine, fond pâle à petits carreaux et à patrons noirs, collet joliment garni de piqué blanc, cravates et ceinture de même tissu. Régulier $3.80. Spécial. **$3.00**

Chapeaux Garnis

MODELE DE PARIS, confectionné en soutache brune, calotte haute, bord légèrement relevé en avant, garni de trois grosses rosettes de tulle brun et jaune pâle, longue plume d'autruche jaune brun retombant gracieusement au côté, fini avec épingles fantaisie. Spécial.... .... **$24.10**

PETIT CHAPEAU en paille fantaisie crème et terra cotta, à effet penché, calotte haute garnie de lilas, de pâquerettes brun pâle, de feuillage et de ruban de velours noir .. **$4.75**

Offres de Chaussures

Souliers Oxford Blucher lacés en chevreau Dongola noir, avec bouts en cuir verni, semelles de moyenne pesanteur et talons cubains, dans les pointures 2½ à 7. Spécial **$2.50**

Souliers Oxford lacés en canevas blanc pour dames, avec semelles cousues à la main et talons cubains dans les pointures de 2½ à 7. Spécial **$1.20**

Souliers Oxford lacés en chevreau Dongola noir pour dames, bouts en cuir verni, semelles de moyenne pesanteur et talons mi-naires, dans les pointures de 2½ à 7. Spécial **$1.65**

BARGAINS EN PORCELAINE POUR CADEAUX DE JUIN.

Nouvelles importations de la meilleure verrerie taillée américaine, en grande variété. Offre d'échantillons de valeur.

Plats à bonbons. **$2.90**

Bols de 8 pouces, sur pied. **$4.80**

SERVICES A THE DE 40 MORCEAUX EN PORCELAINE ANGLAISE, nouveaux dessins fleuris, avec bords en or. Un vrai bargain.. .. .. **$3.95**

POTS A FOUGERE EN PORCELAINE, 2 pièces **95c**

La Cie S. CARSLEY, Ltée | La Cie S. CARSLEY, Ltée.

CARTE POSTALE HISTORIQUE

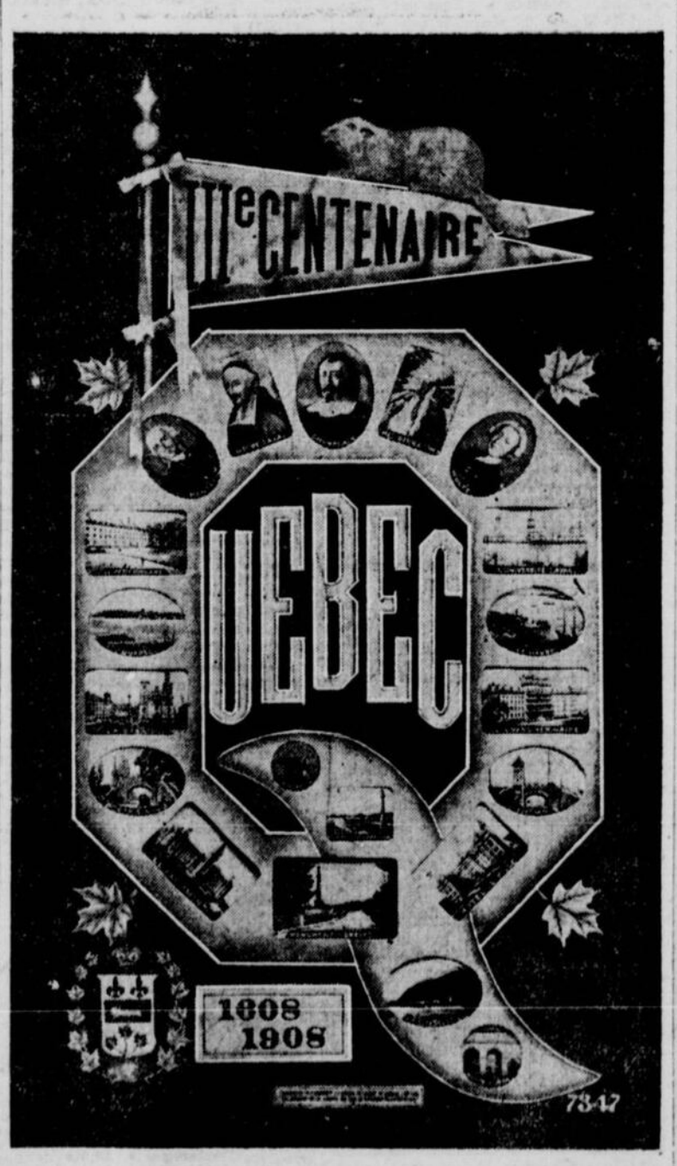

Vue de la carte postale illustrée, dont M. Alphonse Boivin, artiste-photographe, de Jeune Lorette, Québec, est l'auteur, et qui groupe les personnages et les lieux les plus intéressants relatifs aux fêtes du troisième centenaire de Québec.

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

SHERBROOKE, 3 — La disparition des papiers de l'élection de Stanstead à Ottawa est venue sur le tapis en Cour Supérieure, hier matin. L'honorable T. C. Casgrain, C. R., était ne cour et a demandé l'ajournement de la cause jusqu'à ce qu'on ait de plus amples développements à Ottawa. M. Hénsen n'avait pas d'objection formelle à cette demande et la cause fut remise à un autre jour.

Paniers Glacières

Nous signalons particulièrement à votre attention le panier-glacière ci-dessus. Ce panier est spécialement fait pour l'usage des touristes, campeurs, voyageurs, etc., ainsi que pour la pêche, les pique-niques et les excursionnistes.

Solidement fait des meilleurs matériaux, il est doublé en ferblanc épais et est muni de compartiment séparé pour la glace. Il durera la vie. Seulement $5.50 chacun.

ANANAS POUR CONFITURES

20c. chaque, $2.00 la doz.

Gros et beaux fruits, excellents pour la table ou pour confitures. Procurez-vous-en avant que le prix augmente, ce qui arrivera dans quelques jours.

BISHOP'S ORANGE-ATE

UN DELICIEUX METS CALIFORNIEN

Fait d'oranges, sans pepins, de Californie, garanti absolument pur et l'un des mets à déjeuner les plus délicieux que nous ayons. Prix, 30c la jarre.

POMMES ANGLAISES EN JARRES DE VERRE

— FAITES PAR —

CROSSE & BLACKWELL

Vous ne commettrez pas d'erreur en ayant sous la main quelques jarres de ces excellentes "Soupes prêtes à servir. Elles sont faites des meilleurs matériaux et sont toujours prêtes. C'est l'article pour les cas imprévus.

Voici l'assortiment :—

Mulligitawny, Mock Turtle, Tomato, Chicken, Broth, Consommé, Gravy, Mutton Broth, et Ox Tail—Toutes à 45c la jarre, $5.00 la douzaine.

MARMELADE DUNDEE

Nous avons toujours en main un bon approvisionnement de l'excellente marmelade Dundee de James Keiller & Sons. Nous offrons :—

Marmelade de Keiller, jarres de 1 livre. . . . . 25c chacune
Marmelade de Keiller, jarres de 2 livres. . . . . 35c chacune
Marmelade de Keiller, jarres de 4 livres. . . . . 50c chacune
Marmelade de Keiller, boites de 7 livres. . . . . 80c chacune

CONFITURES ET GELEES DUNDEE

Un assortiment complet de pures confitures et gelées de Keiller, en jarres de verre de 1 livre et jarres de pierre de 4 et 7 livres.

FRASER, VIGER & Cie, LIMITED, ITALIAN WAREHOUSE, ETABLI EN 1856. | EDIFICE FRASER 207, 209, 211 Rue St-Jacques, MONTREAL.

Division St-Laurent

District Electoral de Montréal No 4

Les quartiers généraux de

M. ALEX. D. FRASER

se trouvent à la

Chambre No. 20, 2ème Etage, Edifice Fraser, 207 rue St-Jacques.

où tous ceux qui désirent lui donner leur appui dans la présente campagne, ou l'aider de quelque manière que ce soit, obtiendront toutes informations nécessaires et seront cordialement reçus.

M. Fraser saisit cette occasion pour adresser ses plus sincères remerciements à tous les électeurs qui lui ont si librement et si volontairement offert leurs services.

¶ Juste la saveur désirable et une parfaite salaison ;

¶ Exactement le jus requis et la délicieuse tendreté assurée par une cuisson scientifique ;

¶ La meilleure langue pour la table, délicieuse et appétissante ; telle est la

LANGUE DE BŒUF "CLARK"

¶ Demandez-la à votre Epicier.

¶ Wm. CLARK, Mfr., Montréal.

LES BONS CHEMINS

L'Automobile Club du Canada a reçu de Sir Montagu Allan la lettre suivante au sujet de l'état de l'Avenue Molson à Notre-Dame de Grâce.

Montréal, 26 mai, 1908.

Monsieur Duncan McDonald,
Président de l'Automobile Club du Canada, Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour persuader aux autorités municipales de Notre-Dame de Grâce, de mettre en bon état l'avenue Molson. Le maire, M. Trenholme, m'a dit qu'il consentait volontiers à donner à M. Dugald Macdonald, le conseiller du quartier, tout l'argent dont il aurait besoin, mais il évite avec soin d'aller aux séances du conseil et M. MacDonald ne peut pas avoir d'argent.

J'ai donc cru que le temps était arrivé de ne plus remettre les réparations de ce chemin et j'ai en conséquence donné instruction à M. Hitch, (autrefois de la "Canadian White Co., Ltd.,) de prendre la direction des travaux de réparation, lui disant que je consentais à dépenser $1,500 pour l'avenue Molson.

J'ai pensé que l'Automobile Club consentirait peut-être à faire sa part, car il est tout à fait de leur intérêt que l'avenue soit mise en bon état. J'ai l'intention de la réparer en faisant un lit de quatre pouces de pierre et une couche lieuse ce qui, je l'espère, suffira pour toute la saison. Si nous ne pouvons nous faire aider par la municipalité, nous mettrons nous-même cette route en bon état. K

Voulez-vous étudier la question au point de vue de ceux qui possèdent une automobile, et qui désirent aller aux courses. Vous m'obligerez en faisant votre part, car le Jockey Club, je regrette d'avoir à le dire, n'a pas d'argent ; il est même très endetté.

Vous remerciant d'avance, je demeure,

Votre bien dévoué,
(Signé) H. MONTAGU ALLAN.

Lorsque la tête est pleine de vapeurs et de nuages, la lumière ne peut y entrer.

EN QUELQUES JOURS

pour rendre aux cheveux blancs leur couleur naturelle. Infaillible contre les pellicules

Acanitol

N'est pas une teinture. Son action directe sur la racine des cheveux et de la barbe redonne leur couleur primitive. 50c la bouteille chez les pharmaciens. QUENNEVILLE ET GUERIN, dépositaires.

VISITE DES ELEVES DU COLLEGE DE BOUCHERVILLE

Un groupe des élèves de cette intéressante institution, conduits par le R. F. Leclerc, vient visiter l'édifice de la "PATRIE," hier après-midi

Les élèves du collège de Boucherville, accompagnés de leur directeur, le R. F. N. G. Leclerc et du R. F. Aubin, sont venus visiter l'édifice de la PATRIE, hier après-midi.

Cette visite des écoliers de l'intéressant collège des Clercs de Saint-Viateur, a été pour eux une véritable leçon de choses. Ils ont tout vu, depuis les salles de rédaction, aux salles de la typographie, depuis les salles de la photographie au sous-sol, où reposent sur des assises solides les énormes presses du journal.

Tout ce petit monde s'est vivement intéressé à ces différents ateliers d'un grand journal, tel que la PATRIE. Arrivés quelques instants avant la publication du journal, ils ont été à même de juger de l'activité qui se déploie dans tout le personnel, pour renseigner et instruire le public.

Nul doute que cette visite sera utile à ces écoliers et leur sera une bonne leçon de sciences pratiques.

Le R. F. Leclerc et ses élèves, qui nous ont fait l'honneur d'une visite, sont bien connus. Ils appartiennent à l'une des plus importantes maisons d'éducation de l'archidiocèse de Montréal, le collège du 1Sacré-Cœur, dirigé par les Clercs de St-Viateur.

Ce collège a été fondé en 1858, par ces religieux, à la demande de feu l'abbé Pepin, ancien curé de Boucherville. Il fut fondé pour donner aux enfants de la municipalité, outre une éducation chrétienne, une éducation commerciale et littéraire.

Le R. F. Leclerc en est le directeur depuis 1898.

Les élèves qui accompagnaient leur directeurs sont MM. Joachim Racicot, Achille Racicot, Léopold Rochon, Avila Charbonneau, Rodolphe Bachand, Georges Leprohon, Hercule Lemire, René Dubois, Joseph Meunier, Eddy Yon, Arthur Désy, Emilien Chauvin, Clément Langevin, Raoul Bernier, Antonio Desmarteau, Alphonse Beaulieu, Antonio Désy, Louis Lacroix, Joachim Savarin, Napoléon Coderre, Antoine Hotte, Oscar Racicot, Silvio Provencher, Rod. Bernard, Henri Thibault, Eugène St-Jean, Paul Robert, Honoré Désy.

GROUPE D'ELEVES DU COLLEGE DE BOUCHERVILLE, photographiés, hier après-midi, dans le salon de la PATRIE. On voit au centre, le R. Ff Leclerc, directeur du collège.

Revue Mondaine

Forbes-Séguin

Mardi, le 2 juin, a été célébré, à la chapelle du Sacré-Coeur, le mariage de M. A. Seaver Forbes, payeur à la Banque des Cantons de l'Est, à Mlle Eva Séguin, de la rue St-Hubert.

M. et Mme Forbes sont partis pour un voyage à travers les Provinces Maritimes.

—o—

Fiançailles

On annonce les fiançailles de M. le baron François de la Peyrière, fils de feu le vicomte Henri de la Peyrière, à Mlle Anna Florence Coyle, fille de M. P. Coyle, C. R.

—o—

Mariage de juin

On annonce pour le 16 juin, le mariage de M. François Le Gresley et de Mlle Anna Thériault, de Grand Anse, N. B.

—o—

Départs

Mme Armand Larocque et Mlles Laocquer partiront bientôt pour Ste-Agathe, où elles passeront la saison.

—M. et Mme G. W. Pacaud, de la rue Durocher, sont partis pour Woodland, où ils passeront la saison.

—o—

En voyage

Mme A. Lavergne est partie pour St-Irénée les Bains, où elle passera l'été.

—M. Ernest Lemire et Mme Lemire, Mme S. Charest, ainsi que messieurs Joseph et Oswald Lemire, Mlle Stella Lemire, de Montréal, étaient de passage à Québec, chez M. J. A. Lapointe.

—Mesdemoiselles Emilia et Yvonne Décarie, de Montréal, étaient de passage à Québec, chez leur amie Mme J. A. Lapointe.

—Mlle Emma Dulude est partie aujourd'hui, pour Winsted, Minn., où elle pasera quelques mois chez son frère, le Dr S. Dulude.

—M. J. B. Bérard, avocat, est parti pour Hull, pour affaires professionnelles.

De retour

M. et Mme J. A. E. Gravel, sont de retour de leur voyage de noces. Ils ont visité New-York, Albany et Atlantic City. Ils passeront la saison à Ahuntsic, dans la "Villa Bastien."

Voici la liste des cadeaux reçus par M. et Mme Gravel, à l'occasion de leur mariage: L'hon. L. O. David, corbeille à pain, argent ciselé; Dr H. Desloges, corbeille à cartes, argent ciselé; l'hon. L. P. Brodeur, set à crème, argent ciselé; Mlle Aurore Gobier, 6 cocotiers, argent; M. et Mme Léon Lavigne, jardinière, argent; M. et Mme A. D. Paquette, corbeille à pain, argent; M. et Mme J. Laurin, corbeille à fruits, argent; M. Emile Vallée, coutellerie, argent; l'échevin L. A. Lapointe, cadran doré; dentiste Brosseau, soupière en argent; M. et Mme Normandeau, corbeille à fruits; M. et Mme St-Cyr, plat à pudding en argent; M. et Mme Théoret, cadran doré; M. et Mme Latourelle, corbeille en argent; M. et Mme Hector Bisaillon, plateau en verre taillé; Mlle Aurore Bastien, bonbonnière; M. et Mme J. O. Pelland, plateau en verre taillé; l'hon. Lomer Gouin, plateau en verre taillé; Mlle Marguerite Bourgeois, plateau à céleri en verre taillé; Mlle B. Glackmeyer, bonbonnière en argent; M. et Mme Legault, carafon en verre taillé; l'ex-maire Villeneuve, bol à punch, en verre taillé; Mme L. P. Bastien, urne dorée; M. Avila Gauthier, carafe; M. et Mme C. Laberge, plateaux en verre taillé; M. et Mme Aur. Hêneault, aiguillette en verre de bohème; M. Eug. Gauthier, cloche en verre taillé; M. et Mme l'échevin Martel, plat à celeri; M. R. Desaulniers, porte-bouquet; Mme D. Bastien, set à crème en argent; M. Terrill, plateau en argent; M. et Mme L. P. Montbriand, plateau en argent; M. et Mme A. Bray, carafon en argent; M. et Mme L. P. Bérard, pot en verre taillé; Mme B. Bastien, pot à l'eau; M. A. F. Vincent, plateau en argent; M. et Mme F. Paquette, plateau en verre taillé; M. et Mme Alex. Dubé, urne en porcelaine de chine; M. et Mme Ibotson, plateau en verre taillé; M. et Mme Art. Bastien, bonbonnière; Melle Esther Beaudry, cabaret en argent; M. G. Tétreault, Tête-à-tête (fantaisie); M. et Mme E. E. Leclerc, plateau sur pieds en verre caillé; M. et Mme P. Daoust, plateau sur pieds en verre taillé; M. et Mme Pierre Gravel, écrin avec service en argent; M. Angela Daigneault, pot à l'eau en verre taillé; M. et Mme H. Pelletier, plateau en verre taillé; Dr H. St-Georges, cabaret en chêne, monté en argent; Mlle A. Bélanger, porte-cheveux en argent; Mlle Berthe Supérior, plateau à fruits en verre taillé; Melle Mary Logan, corbeille en porcelaine japonaise; M. et Mme F. J. Bisaillon, vase à fleurs en verre de Venise; Mlle Berthe Collerette, set à dépécer; Mlle Adrienne Collerette, set à dépécer; Mlle Aurore et Irène Vallières, ouvrage de fantaisie; M. Trefflé Bastien, chèque; Mme T. Bastien, ameublement de maison; M. et Mme Alp. Valiquette, plateau en verre taillé; l'abbé Avila Ethier, chapelet en cristal de roche monté en or; M. Dufaux, porte-bijoux; M. et Mme Paquette, corbeille à pain en argent; Mlles Cécile et Esther Pelland, coussin; Inst tut des Sourds-Muets, scapulaires; Sœur Marie Emérance, scapulaires; Mlles Brissette, coussin; M. et Mme J. W. Blanchet, coussin; M. et Mme H. Laporte, plateau en argent; M. et Mme Ludger Gravel, urne en argent; M. et Mme Jarry, cabaret en argent ciselé; M. et Mme F. Bayard, timbre en argent; Mlle B. Roy, plateau en verre taillé; M. et Mme F. Tremblay, timbre, chêne et argent; M. Henri Glackmeyer, couteau à beurre, nâcre et argent; Sr. Marie de Bon Secours, brochure; M. et Mme J. Roy, pot en vieil argent; Madame A. Richard, statuettes; M. et Mme C. Wight, vase en verre caillé; M. et Mme H. Scott, corbeilles à fruits en verre taillé; M. et Mme R. Laurendeau, set à carafes à vin en chêne et argent; M. et Mme Théo. Lanctôt, lampe de salon en bronze; M. et Mme F. Giroux, set à carafes, chêne et verre taillé; M. et Mme B. Bourgeois, bronze— Le "Bucheron"; Mlles Watson, corbeille à fruits en pierre; Mlle E. Paré, urne à fleurs en porcelaine japonaise; M. et Mme Honoré Gervais, panier en argent; M. et Mme Hector Quevillon, set à déjeûner en porcelaine; M. et Mme L. H. Painchaud, "buste,"— Le "Bédouin;" Mme Vve A. Lapierre, urne en or et onyx; Mlle G. Marcotte, théière en vieil argent; Mlle Alma Bastien, plateau à cartes en vieil argent; Mlle M. Raymond, coupe-papier en argent; M. Henri Delorimier, sac de voyage; M. et Mme T. Gravel, nécessaire de voyage M. Mme Ethier, jardinière en porcelaine; Mlle H. Bastien, coussin; M. et Mme H. Raymond, saladier, argent et porcelaine; M. et Mme Paul Lupien, set à crème, porcelaine peinte; M. et Mme J. Perrier, plateau à crème, porcelaine peinte; M. et Mme L. de Guise, urne en porcelaine; M. et Mme S. D. Vallières, jarre à biscuits; Mmes G. et T. Drummond, écrin à sallières, argent ciselé; M. et Mme S. Goulet, soupière en argent; M. et Mme C. Marchelasse, statuettes en porcelaine; Mlle Honorine Gervais, urne en porcelaine; Mmes L. et G. Barsalou, vase à fleurs; M. et Mme L. de G. Daignault, lampe de salon; M. et Mme A. T. Vallières, un beffroi en bronze de Suisse; Mlles Joubert, objet de fantaisie; Sœurs de la Providence, scapulaires peints à la main; M. et Mme Charette, set à café en argent; Mlles Desforges, statuettes en marbre; M. et Mme A. Bélair, soupières en argent; M. et Mme E. Vanier, écrin complet, sallières en argent et verre de bohème; M. l'ex-maire Descarries, corbeille à pain en argent; M. et Mme A. Quevillon, corbeille à cartes en verre russe; M. et Mme A. Chiquette, urne; M. et Mme N. Germain, cabaret, porcelaine et argent; M. et Mlle Lanctôt, set à chocolat, porcelaine chinoise; Mlle Rosa Daignault, statuettes en marbre; M. Charley Malchelosse, set à déjeûner; M. et Mme G. Scott, 2 urnes en porcelaine; M. H. Quevillon, corbeille; M. et Mme Blair, écrin avec cuillères en argent; Mlle B. Bertrand, assiette en porcelaine chinoise; l'échevin N. Leclaire, épargne à fruits; M. et Mme Léon Gravel, set en hermine; et chèque; M. l'abbé Dupuis, médaille en argent.

— M. et Mme H. Lambert, (Mlle Rocheleau Yvonne), sont revenus de leur voyage de noces, et recevront pour la première fois depuis leur mariage, dimanche prochain, le 7 juin, à leur résidence, 75b Waverly, Montréal-Annex.

—o—

En ville

Melle Angers de Québec, est à Montréal, l'invitée de Mme T. C. Casgrain.

—Le sénateur Domville passe quelques jours à Montréal.

—M. E. Caron de Québec est au Viger.

—o—

Toute une assistance élégante et nombreuse envahira le "Montréal", vendredi soir pour l'excursion—bénéfice de l'hôpital Notre-Dame, et qui promet d'être l'une des plus jolies fêtes mondaines de la saison.

—o—

La "Victorian Order of Misses" au Parc Dominion

Ne pas oublier la joyeuse fête que nous prépare les amis de la Victorian Order, mardi prochain, au Parc Dominion. Toutes vêtues de blanc et portant la croix rouge de l'infirmière, les organisatrices feront gracieux accueil à tous ceux—et dans notre ville, ils doivent être nombreux—qui désirent encourager une si bonne oeuvre.

CAMILLE.

BUREAU NATIONAL DE CLAVIGRAPHIE

Correspondance, circulaires, copie et ouvrages de bureau en général.
No 16 rue Saint-Denis.
Tél. Bell Main 5859.
83-jno

LA MORT DU DUC DE CHAULNES

C'EST AU MOMENT OU IL PRIAIT DANS SA CHAMBRE A COUCHER, AVEC LA DUCHESSE, QUE LE GENDRE DE M. THEODORE P. THONTS A TROUVE LA MORT. SON BEAU-PERE DECLARE QU'IL A SUCCOMBE A UNE MALADIE DE COEUR ET NON A L'ABUS DES NARCOTIQUES

NEW-YORK, 3. — A son retour de Paris, hier, M. Théodore P. Shonts, président de l'Interborough Metropolitan Co., déclare que les racontars qui ont été faits au sujet de la mort du duc de Chaulnes, son gendre, sont dénués de tout fondement et que ce ne sont que d'infâmes calomnies. La mort du duc n'est pas due à l'abus que celui-ci aurait fait des narcotiques. M. Shonts déclare que le duc de Chaulnes est mort d'une maladie de cœur et qu'il n'avait aucunement l'habitude de se servir des narcotiques.

"Le Duc et la Duchesse étaient à genoux près de leur lit et priaient, dit M. Shonts, quand il tomba subitement raide mort, avant que l'on pût envoyer chercher un médecin. A ce moment ils se trouvaient agenouillés l'un près de l'autre et le Duc avait un bras passé autour des épaules de sa femme. Soudain, il chancela et tomba en avant, évanoui, aux pieds de ma fille. Le duc était d'une certaine corpulence et ma fille assez mince; néanmoins elle l'enleva, le plaça sur le lit et cria au secours. Mais il était déjà mort.

"En arrivant à Paris, je trouvai ma fille dans un état alarmant. Pendant plusieurs jours nous craignîmes pour sa raison, enfin, il y a deux semaines, son état s'améliora. Ma femme et mes filles vont rester avec la Duchesse pendant tout l'été. Les parents du Duc se sont montrés plus qu'aimables envers ma fille. Ils ont rivalisé de bonté envers elle. La duchesse d'Uzès en particulier, s'est montrée plus affectueuse qu'une sœur envers ma fille".

LE CONGRES PERUVIEN

LIMA, Pérou, 3 — Le congrès péruvien se réunira le 28 juillet.

Appel d'une Dame de Windsor

A TOUTES LES DAMES: J'enverrai gratis avec toutes les directions mon traitement à la maison qui guérit positivement la Leucorrhée, l'Ulcération, les Déplacements, Chûte de l'organe principal, Périodes douloureuses ou irrégularités, Tumeur et croissances internes, aussi Excès de couleur, Nervosité, Mélancolie, Douleurs dans la tête, le dos et les intestins, maladie des reins et de la vessie qui sont causées par la faiblesse particulière à notre sexe. Vous pouvez continuer le traitement à la maison au coût d'à peu près 12 cents par semaine. Mon livre "Woman's Own Medical Adviser" est aussi envoyé gratis sur demande. Ecrivez aujourd'hui. Adressez: Mme M. Summers, boîte H 44, Windsor, Ont.

Les vignes et les mauvaises destinées, en quelque lieu qu'elles soient, sont liées.

Durant l'été

—on mange moins qu'en hiver. Cependant il est essentiel que ce que l'on mange soit agréable au goût et nourrissant. Voilà pourquoi la meilleure des nourritures de l'été c'est le

BOVRIL

LETTRE DE PARIS

Une nouvelle mode. La robe "Directoire" à Longchamp.—Y a-t-il eu scandale? — Les opinions pour et contre la nouvelle mode.—Le costume "Directoire" de Mme Tallien.—M. Winton Churchill victime de la nouvelle mode.—Les duels parisiens de la semaine

20 mai, 1908.

Si vous le voulez, nous allons causer aujourd'hui de modes, sans, bien entendu, vouloir empiéter sur le domaine réservé aux charmantes et expertes chroniqueuses de LA PATRIE, ce qu'il y aurait mauvaise grâce essayer de faire, n'y étant pas non plus de force.

Il s'agit seulement des "robes de Longchamp", désormais célèbres, dites robes Tanagra, ou encore, "robes collantes". Elles méritent une mention toute spéciale, leur apparition ayant provoqué une grande sensation, même un scandale en certains endroits. Trois jeunes personnes, Parisiennes convaincues, se montrèrent, le 11 mai, au pesage de Longchamp dans un costume tout à fait nouveau. L'impression produite fut assez diverse, mais pour tous, sensationnelle. Le lendemain, on pouvait lire le compte-rendu suivant dans certains journaux.

"Des jeunes femmes apparurent hier sur le champ de courses de Longchamp dans une toilette tellement légère que des protestations éclatèrent autour d'elles. Une de ces demoiselles portait une robe si audacieusement fendue que, pendant la marche, sa jambe apparaissait jusqu'au-dessus du genou... Le scandale prit de telles proportions que le commissaire de police dut intervenir; il dressa procès-verbal pour outrage public à la pudeur à cette trop fidèle imitatrice de Madame Tallien."

Et, monsieur le sénateur Bérenger, le président de la ligue des mœurs, qui a déjà quelque chose à faire, de s'écrier: "Allons, bon! Nous avions déjà le nu au théâtre, allons-nous avoir le nu sur les champs de courses, dans les rues, sur les boulevards?"

L'affaire eut un retentissement formidable: tous les journaux s'en sont occupés, mais pour bien remettre les choses au point pour les lecteurs de LA PATRIE, qui n'ont pas été à même de constater "de visu", voici ce qu'il y a de vrai.

Les robes de Longchamp, célèbres hier, acceptées aujourd'hui, démodées demain, ne sont en réalité que le lancement à la ville des silhouettes adoptées cette saison au théâtre par les plus élégantes des protagonistes de la scène. Elles ne sont nullement comparables aux costumes légers du "Directoire" dénommées "robes à l'Athénienne", taillées dans des étoffes diaphanes et fendues depuis la hanche jusqu'au bas de la tunique, et qui étaient vraiment insuffisantes pour couvrir les beautés de l'époque.

A plaisir à dessin, l'incident a été considérablement grossi. Les femmes qui ont fait leur apparition au pesage étaient bien habillées, bien faites, élégantes, bien coiffées et formaient un groupe de trois qui a vivement piqué la curiosité du public.

On comprit tout de suite qu'on se trouvait en présence d'un lancement de costumes nouveaux. C'était des toilettes "Directoire", avec jupes très longues, fendues sur un côté, mais l'étoffe drapée en-dessous. Cependant la couleur était si claire et la soie si bien tendue qu'on pouvait deviner l'élégance des formes; mais il n'y avait rien là qui pût froisser la pudeur.

Il n'y a pas eu d'intervention de la police et aucune contravention n'a été dressée contre les trois jeunes élégantes pour outrage aux mœurs.

D'autre part, s'il n'y a pas eu de protestations, les réflexions et les remarques ont abondées. Chacun disait son mot, on regardait, on examinait et disons-le, on trouvait généralement que c'était plutôt bien. Remarquez qu'il y avait dans la nombreuse assistance bien parisienne et excessivement élégante qui se porte à Longchamps à pareille date, beaucoup d'autres costumes du même genre, mais ils sont passés inaperçus parce que l'étoffe et sa couleur étaient moins éclatantes. Il en est ainsi depuis quelques jours; le public s'y est fait et hier encore, à Enghien-les-Bains, ces costumes étaient portés nombreux, sans éveiller l'attention plus que de mesure.

Ce qui a provoqué l'incident de Longchamp, c'est d'abord la nouveauté de la chose, les couleurs bleu, blanc et havane des toilettes et surtout l'escorte de plus de deux cents personnes qui s'est formée derrière nos trois parisiennes et qui ne les a pas quittées d'une semelles.

Comme vous le voyez, " much ado about nothing".

Et les interviews d'aller leur chemin sur un sujet si "grave". Toutes les élégantes de Paris ont été invitées à donner leur opinion sur la grave question des " robes collantes."

" Pour porter des robes Tanagra, on les appelle ainsi, il faut être parfaitement faite, dit Mlle Cécile Sorel, et elle ajoute aussitôt: j'en porterai une à ma prochaine apparition sur la scène de la comédie française". Mlle Sorel, avec raison il est vrai, ne doute pas d'elle.

Mlle Otéro, de son côté, affirmé: " La robe Tanagra ne va qu'aux femmes dont la ligne est impeccable... J'en porterai une dimanche prochain, à Longchamp." O modestie féminine!

De leur côté, Mmes Jane Hading, Marcelle Lender, Réjane, Régina Badet, ont fait la déclaration suivante: " Jamais une femme comme il faut n'adoptera cette mode indiscrète. Nous garderons donc le costume-tailleur."

L'opinion de Mmes Sarah Barnhardt et Jeanne Block n'a pu être obtenue. Il eut été intéressant d'avoir l'appréciation de ces deux célébrités de genre et de beauté si différents.

A propos des robes "Directoire", je termine par deux faits. Un journal très parisien rappelle qu'un jour Mme Visconti, qui fut, comme Mme Tallien, une des reines de beauté du "Directoire," parut dans un de ces jardins d'été qui étaient alors en grande vogue. Des paris s'engagèrent sur le poids, particulièrement minime, des vêtements qui l'empêchaient de paraitre dans un costume par trop primitif, en y comprenant même le poids des cothurnes et des joyaux. On discuta fort et on finit par estimer ce poids total à deux livres. Mme Visconti sourit dédaigneusement. Elle passa dans un pavillon, où quelques femmes de ses amies furent convies à peser sa toilette ou plutôt son semblant de toilette. Les arbitres, munies d'une balance durent convenir que les parieurs s'étaient trompés dans leur calcul. Le tout, robe, bijoux, camées, ne pesait qu'une livre. Et nunc erudimini!.....

Dans un journal de Londres que la question déjà internationale des robes collantes a passionnées, je lisais une anecdote intéressante où il est question d'une célébrité politique pleine d'actualité. C'était intitulé, ou à peu près: Chute de ministre ou le danger des robes "Directoire". Ceci se passait ces jours-ci, à Londres, en Angleterre où le jeune ministre du très jeune ministère Asquith, M. Winston Churchill, déjà victime d'une première consultation électorale, a été peu de temps après victime d'une belle amazone dont le costume style "Directoire", étroitement collant, moulait les formes gracieuses. Sur le côté gauche, la jupe ouverte jusqu'au genou, laisse voir le maillot blanc et la haute botte aussi blanche mais ornée de diamants, de vrais, pas des diamants de Lemoine. La sensation est générale.

Tout le monde admire la jeune Miss anglaise. Un monsieur arrivant alors au petit galop sur la piste fashionable, est saisi d'admiration en apercevant l'écuyère; il retourne imprudemment la tête pour regarder la femme au costume "Directoire", sa monture rencontre celle du jeune ministre anglais: le choc est rude, mais M. Churchill réussit à se maintenir, grâce à l'aide de témoins accourus pour le secourir et qui, peu rassurants que ses électeurs lui soient de "ramasser une semelle".

Voilà comment d'un événement futile et de nul d'importance, on a fait une question grave, primant toutes les autres, même celle d'Etat. Voilà comment de jeunes jolies femmes vêtues du costume "Directoire" ont causé tour à tour un scandale et un accident peu sérieux à leurs auteurs, mais généreux pour la plume des journalistes et pour les potins de la rue.

—o—

La semaine qui se termine a été féconde en duels en champ clos, après avoir été des duels d'opinions et de presse.

D'abord le duel Lalo-Vuillemin. A la suite d'une polémique de presse, une rencontre a été décidée entre M. Pierre Lalo, le critique musical du Temps, et M. Vuillemin, le critique musical de "Com—dia". Elle a eu lieu au vélodrome du Parc-des-Princes, devant un public restreint, une dizaine de journalistes et des photographes.

Les témoins étaient: MM. Louis d'Hurcourt et Perreau, pour M. Lalo; MM. Rouzier-Dorcières et Xavier Leroux pour M. Vuillemin. Au quatrième engagement, M. Vuillemin a été atteint au poignet par l'épée de son adversaire et les témoins ont mis fin à la comédie, pardon, au combat. La blessure de M. Vuillemin, dit le procès-verbal, est légère et insignifiante.

Un autre duel bien parisien et qui eut lieu hier est celui de M. Pierre Lafitte, directeur des nombreuses publications qui portent son nom et qui sont très connues et très répandues dans Montréal, avec M. Pierre Mortier, critique théâtral, aussi bien connu.

M. Pierre Mortier, rendant compte de la représentation de "Chérubin", de M. Francis de Croisset, égratigna quelque peu M. Lafitte, directeur du théâtre Fémina, où avait eu lieu la représentation. A la suite d'une altercation au Bois de Boulogne, le même jour, une rencontre fut jugée inévitable et fixée pour le soir même, au pistolet, à la Tour de Villebon.

Les journaux du matin nous apprennent que la comédie, — pardon encore, — le duel, s'est terminé, comme tout le monde s'y attendait, — pardon, — l'espérait, par l'échange de deux balles sans résultat, et deux poignées de mains avec réconciliation.

Le duel Gustave de Villette et M. Ravanez, deux autres journalistes, a obtenu un résultat plus sérieux. M. Ravenez a blessé sérieusement M. de Villette, qui est hors de danger.

M. Gustave de Villette est un vétéran du duel. En effet, on lui en compte une quarantaine au moins, et, chose étrange, il fut pour la plupart du temps blessé. On donne à cela deux raisons: d'abord, parce qu'il est trop brave, trop téméraire, qu'il méprise le danger, ensuite parce qu'il ne consent à apprendre l'escrime que sur le terrain. Son dernier duel est une nouvelle preuve de son entêtement à ce sujet. La cause de l'altercation remontait à plusieurs mois et il avait fallu attendre la majorité de M. Ravenez, qui ne perdit pas son temps et qui se perfectionna dans l'art de manier l'épée, ce que ne fit point M. de Villette. Le résultat l'a, du reste, pleinement démontré.

Je vous parlerais bien aussi du duel Emery-Charles, aussi sans résultat, mais je me contente de le mentionner, afin que l'aimable directeur de LA PATRIE me réserve une petite place pour ma lettre de demain relatant la première de "Candide" au théâtre des Arts, la reprise de "Hippolyte et Aricie" à l'Opéra, avec M. Plamondon dans le rôle du ténor, et la représentation de gala de "Boris Godounow", l'opéra russe de Moussorgsky.

Paris, 20 mai 1908.

PAUL YVEL.

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30.

The John Murphy Company Limited

Mercredi, 3 Juin 1908

Une Offre d'Articles pour Bébés

300 Vêtements valant $1.75, $2, $2.25, $2.50, $2.95, $3.50 **$1.49**

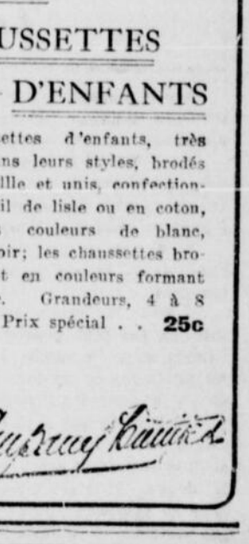

300 vêtements jolis, charmants petits bijoux provenant de toutes les parties d'Europe et d'Amérique—seront mis en vente jeudi, à un prix qui ne manquera pas de vous convaincre parfaitement de l'excellence que vous offre notre Rayon des Vêtements pour bébés.

Cette vente de jeudi comprendra:

Charmantes robes de mousselines blanches et de couleurs, joliment garnies de dentelles Val. et de belles insertions.

Elégantes robes matelots, en serge bleue, avec jupes unies et plissées.

Beaux costumes d'été, en Zéphir joliment rayé, avec collets élégamment finis en blanc.

Chics manteaux de toile, en nuances naturelles bleues ou roses.

Ravissants petits manteaux en cachemire, piqué et flanelle rayée.

Manteaux en cachemire crème, écru et bleu.

Tuniques en indienne anglaise, jolies, bonnes et utiles.

Ces vêtements sont tout ce qu'il y de plus pratique, de plus confortable, de plus durable, de plus élégant et de plus économique. Les valeurs réelles sont de 1.75, 2.00, 2.25, 2.50, 2.95 et 3.50. Prix de jeudi..... ***$1.49***

PARASOLS D'ENFANTS

Nous avons un bel assortiment de ravissants petits parasols pour jeunes demoiselles, avec montures fortes, manches en bois, confectionnés unis ou avec quatre franges, dans les jolies nuances de bleu, rose, vert ainsi que blanc.

Prix **50c**

CHAUSSETTES D'ENFANTS

Chaussettes d'enfants, très jolies dans leurs styles, brodés de dentellle et unis, confectionnés en fil de lisle ou en coton, dans les couleurs de blanc, tan et noir; les chaussettes brodées sont en couleurs formant contraste. Grandeurs, 4 à 8 pouces. Prix spécial . . **25c**

The John Murphy Company Limited

Pour votre Balcon ou votre Veranda

Transporter des meubles de vos chambres à votre balcon ou veranda devient plutôt fastidieux après quelque temps.

Pourquoi pas nous éviter cet ennui en ayant des meubles que vous puissiez laisser dehors tout le temps?

Nous avons des meubles faits spécialement pour balcons et verandas.

Il y a des chaises, des berceuses, des causeuses, des fauteuils, des bancs de pieds, des petites tables.

Ils sont faits de roseau, de fibre et d'herbe de prairie en blanc, crême, écru et différentes teintes grises.

Cet ameublement est indiqué non seulement pour verandas et balcons, mais encore pour maisons de campagne.

Nous avons aussi des Chaises et Tabourets de Campement à 35c et au-dessus, ainsi que des chaises de steamers.

Notre stock de cet ameublement est très complet.

RENAUD, KING & PATTERSON, Limitée

Angle des rues Sainte-Catherine et Guy.

UN ACCIDENT A NORTH STUKELY

Correspondance spéciale à la PATRIE

NORTH STUKELEY, 3 — Ces jours derniers, M. T. Hébert, du village du N.-D. de Bonsecours, a été victime d'un accident de voiture qui lui fit voir la mort de près.

Il avait acheté un jeune cheval dans un village voisin et il l'attacha en arrière de sa voiture; mais à peine avait-il fait un arpent que le cheval prit peur et renversa la voiture.

Alors M. Hébert se trouva pris entre les deux chevaux et fut traîné quelques verges avant de pouvoir se dégager de là. Il n'eut aucun membre de brisé, mais il reçut des blessures assez graves, qui lui feront garder la chambre pendant quelques semaines.

—Les semailles sont très avancées et plusieurs cultivateurs auront fini 15 jours plus tôt que l'an dernier.

—Mlle Lépine, de Dudswell, est en promenade au presbytère depuis quelques jours.

—Mlle M.-A. Marchessault est revenu d'une promenade de quelques mois aux Etats-Unis.

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme

"OTTO HIGEL"

mc-jno.

LE CORSET DIA

TRADE MARK

FORM-TRAINING

CAUSE DISPARITION DE PROEMINENCE ABDOMINALE

Vu la **pression ferme,** quoique **légère** de cette **partie horizontale,** au **bas du corset,** toute chair superflue se place vers les hanches, ce qui cause presque **complète disparition** de tout signe de **proéminence abdominale,** le résultat étant: **Santé, Confort** et **Elégance** à celle qui jadis aurait cru tel changement impossible.

Demandez à voir ce modèle supérieur: "Le Choix de la Personne Forte."

Prix: $3.50

DOMINION CORSET CO., Manufacturers, Quebec, Montreal, Toronto

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

POUR LA RIVE SUD

LE CONSEIL A COMMENCE L'ETUDE ET L'ADOPTION DU REGLEMENT, AUTORISANT L'ENTREE EN VILLE DU TRAMWAY DE LA RIVE SUD

Après deux ans h'ésitations et de tâtonnements, le conseil de ville a enfin, adopté, à sa séance spéciale d'hier après-midi, le principe du fameux règlement, concernant la construction et l'exploitation, par la compagnie "Montréal and Southern Counties Railway" le chemin de fer électrique devant pénétrer dans la cité de Montréal, par le pont Victoria.

La première section du règlement comportant le principe même, fut adoptée sans encombre, après qu'un amendement à l'effet de ne pas permettre à la compagnie de transporter du fret dans les rues, fut rejeté.

Cet amendement fut proposé par l'échevin Nault, appuyé par l'échevin Couture.

La première section se lit comme suit:

Section 1.—La Cité de Montréal permettra, sans assumer aucune responsabilité, à la Compagnie "Montreal & Southern Counties Railway" afin que cette dernière puisse transporter ses passagers, leurs bagages et aussi du fret, de raccorder sa voie avec la Compagnie du Grand-Tronc du Canada à la rue des Communes, et avec le Montréal Street Railway à la rue Wellington et à la rue McGill, aux termes et conditions ci-après énoncés, et de prolonger sa ligne de tramways à partir de la rue des Communes (au Pont Black) jusqu'à la rue Wellington et la rue McGill et de l'exploiter au moyen de chars mus uniquement par l'électricité, dans les rues suivantes, savoir; la rue des Communes, depuis le pont Black jusqu'à la rue des Sœurs Grises, avec une voie d'évitement sur ladite rue des Communes entre les rues Queen et King et sur la rue des Sœurs Grises, depuis la rue des Communes jusqu'à la rue Wellington, et de construire en outre sur la rue Youville un Y s'étendant jusqu'à la rue McGill.

Les gares terminales de ladite Compagnie seront érigées de chaque côté de la rue des Sœurs Grises, et la compagnie pourra y faire pénétrer ses chars au moyen d'une voie pour chacune desdites gares; lesdites voies seront construite sous la surveillance et avec l'approbation préalable de l'Inspecteur de la Cité.

On passa à la section 2o et l'opposition se fit très vive à la prohibition imposée par le règlement, concernant le trafic sur le parcours de la nouvelle ligne. Le règlement tel que projeté, et tel qu'adopté, dit:

Section 2. — La Compagnie pourra prendre des passagers, leurs colis et du fret à sa station terminale ou sur sa voie de garage et les transporter en dehors des limites de la Cité, mais elle n'aura pas le droit de prendre des passagers entre son point terminal, dans la Cité, et les limites de ladite Cité.

L'échevin Carter et l'échevin Ward proposèrent de référer le règlement aux avocats de la cité, pour savoir si les citoyens pouvaient réclamer le privilège de voyager sur ce tramway, entre la gare de la compagnie et les limites de la ville.

Dans l'opinion de plusieurs échevins, c'était jeter au panier un règlement, dont l'on venait d'adopter le principe, et d'autres émirent l'opinion que c'était enfreindre les dispositions du règlement 210 relativement aux privilèges de la compagnie des tramways.

Une discussion animée s'en suivit, qui dura près d'une heure.

L'échevin J. B. A. Martin qui s'est fait l'actif parrain de cet important règlement, a déclaré que l'intention de la Compagnie nouvelle était de ne rien faire qui put causer préjudice à la Montreal Street Ry et qu'elle s'objectait absolument à prendre des passagers, en route.

On n'en continua pas moins à vouloir imposer ce privilège.

A un moment donné, l'argumentation était tellement mêlée, que l'on n'y comprenait goutte, et l'échevin Lamoureux se leva, pour dire que si les échevins continuaient à s'amuser, il quitterait la salle, car, pour lui, il était venu pour travailler. Cela eut pour effet de modérer le verbiage et l'on procéda au vote, qui donna le résultat suivant sur l'amendement.

Pour : — Les échevins Larivière, Proulx, O'Connell, Couture, Ward, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Mount, Carter, Lamoureux, —13.

Contre : — Les échevins Lapointe (L. A.), Yates, Martin (M.), Dagenais, Robillard, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, Lapointe (N.), Leclaire, Giroux, Mercier, Laviolette, Martin (J. B. A.), Lévesque, Guay, David, Roy, Prud'homme, McKenna. —23.

La section 1o fut alors adoptée par 30 contre 6.

On passa alors à l'étude des clauses secondaires et les échevins Nault et Couture multiplièrent les amendements de tous genres. De peine et de misère, l'on se rendit à la clause 28. Sur chaque clause, il fallut prendre le vote qui variait à chaque fois, de 30 à 6, et il fallut en outre rejeter des douzaines d'amendements. Un seul amendement offert par l'échevin Couture fut adopté, celui obligeant la compagnie d'ériger des poteaux en fer, le long de sa voie.

Rendu à la clause 28, le conseil était tout désemparé devant l'opposition tenace des échevins Nault et Couture, et le quorum vint à manquer. Il fallut remettre à une autre séance l'adoption des clauses finales du règlement.

Voici, en sus des deux premières sections qui ont été adoptées, hier, les principales sections du règlement qui sera sûrement adopté dans son intégrité :

Section 3. — La Cité de Montréal accordera à ladite Compagnie tous les droits, licences et privilèges qui lui seront nécessaires pour la construction, la réparation, le maintien et l'exploitation de ladite ligne, y compris le droit de faire des tranchées dans lesdites rues, mais uniquement pour le service de ses propres chars, tel que susdit, et pour nulle autre fin ; mais le tout tel et en la manière seulement que lui indiquera l'Inspecteur de la Cité, et sous toutes les réserves, restrictions et conditions de ce règlement.

Section 4. — La Cité ne sera tenue de fournir aucuns terrains, ou eau ou autres choses quelconques, relativement à la construction, à la réparation, à l'entretien ou à l'exploitation de ladite ligne de tramways, lesquels terrains, eau ou autres choses quelconques la Compagbie devra acquérir et se procurer à ses propres frais, et elle ne sera pas non plus tenue d'accorder à la Compagnie aucun droit autre que celui de faire circuler ses chars dans les rues ci-dessus mentionnées.

Section 5. — Le mode de construction de la voie, sa fondation, le système moteur, le modèle des rails et des chars, la largeur de la voie et sa localisation, devront être approuvés par l'Inspecteur de la Cité et devront être, en tout temps, d'un type moderne et convenable.

Section 8. — Si en aucun temps après que les rails de la Compagnie auront été posés, un autre niveau est établi dans une rue où les rails de la Compagnie sont posés, ou si un nouveau pavage est ordonné et posé par la Cité, la Compagnie fera immédiatement faire à ses frais les travaux nécessaires pour se conformer à tel autre niveau ou pavage, sur l'ordre de l'Inspecteur de la Cité.

Section 9. — La Compagnie se servira d'abord du système connu sous le nom de " Trolley System ", mais dans le cas où un autre système plus perfectionné viendrait généralement en usage, la Compagnie sera tenue de l'adopter s'il en est ainsi décrété par des arbitres nommés comme suit : un par la Cité, un par la Compagnie et le troisième par un juge de la Cour Supérieu re siégeant dans le district de Montréal ; ledit changement devant être fait aux frais de la Compagnie.

Section 10. — La Compagnie sera tenue, moyennant rétribution équitable, de laisser circuler sur ses rails, dans les rues des Communes, des Sœurs Grises et Youville, les chars des compagnies qui auront été autorisées par le Conseil à les y faire circuler. A défaut d'entente, on procèdera par voie d'arbitrage, selon les dispositions de la section précédente.

Section 11. — La Cité pourra prendre possession et se servir de toutes les rues dans lesquelles les rails de la Compagnie seront posés, ou de toutes sections de ces rues qui seraient nécessaires, soit pour en changer le niveau, ou pour construire ou réparer les égoûts, soit pour poser ou réparer les conduites d'eau ou de gaz, ou pour tout autre objet du ressort et dans les attributions de la Cité, sans que la Compagnie ait le droit de réclamer pour cela aucun dommage ou aucune compensation ; les rails, dans les cas susdits, devront être posés à nouveau par et aux frais de la Compagnie.

Section 12. — La Compagnie sera responsable de tous dommages qui seront causés à la personne ou à la propriété à raison de la construction, de l'entretien, de l'existence, de la réparation ou de l'exploitation de ladite ligne. La Compagnie sera tenue d'indemniser et de tenir indemne la Cité contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu ou toute réclamation reconnue comme bien fondée contre la Cité, y compris le capital, l'intérêt et les frais, selon le cas, pour les raisons ci-dessus mentionnées.

Section 13. — La Compagnie commencera ses travaux le, ou avant le 1er novembre 1908 et les continuera sans interruption. Les travaux devront être exécutés et complétés et la ligne mise en opération le ou avant le 1er jour de Novembre 1909.

Les déclarations faites récemment par les entrepreneurs au sujet de l'inactivité du marché des immeubles, cette année, sont confirmées par les statistiques officielles du mois de mai.

Durant mai 1908, 156 permis ont été accordés pour nouvelles bâtisses représentant une dépense de $509,960.

Durant mai 1907, il a été accordé 231 permis représentant une valeur de $1,870,465. C'est donc une diminution de $1,360,505 pour mai 1908.

—o—

Vingt-six ventes d'immeubles ont été enrégistrées hier. Voici les principales transactions :

Mlle May et al ont vendu à la Montreal Auxiliary Bible Society le lot No. 269c, quartier Saint-George, avec la bâtisse à l'angle sud-est de la rue Burnside et de l'avenue Union, portant le No. 80 avenue Union, pour la somme de $20,000. L'emplacement a une superficie totale de 3,217 pieds carrés.

—o—

Jos. Labrecque a vendu à Henry Fry les lots Nos 11-1218 et 1219, quartier St-Jean-Baptiste, avec les logements 1320 à 1326a, rue St-Urbain, pour la somme de $10,200.

—o—

John Stewart a vendu à J. N. McKin la partie nord-ouest du lot 218-134, à Westmount, avec la résidence susérigée faisant front sur l'avenue Roslyn, pour la somme de $10,000. L'emplacement a une superficie totale de 4,162 pieds carrés.

—o—

David Yuile a vendu à Geo. Hyde les lots 323-5 et 284-11 faisant front sur l'avenue Westmount, à Westmount, pour la somme de $6,930. L'emplacement, qui est vacant, mesure 130 par 150 pieds.

—o—

Amédée Lemire a vendu à Charney la moitié sud-est du lot 12-8-31, à Saint-Louis, avec les bâtisses sus-érigées, faisant front sur la rue Hutchison pour la somme de $,300. L'emplacement mesure 25 par 110.6 pieds.

—o—

John Dwane a vendu à Jos. M. Malherbe la partie sud-est du lot 383-14 et 15, à Westmount, avec la résidence No 67, avenue Claudeboye, pour la somme de $5,300. L'emplacement mesure 21.4 par 111 pieds.

—o—

Jos. Hamelin a vendu à F. X. Hamelin la moitié ouest du lot 4569, à Verdun, avec les bâtisses sus-érigées, faisant front sur la rue Church pour la somme de $4,000. L'emplacement mesure 35 par 131.6 pieds.

—o—

Léon Therrien a vendu à Mlle Roselie Rousseau, la moitié des lots 10-73 et 72, quartier Duvernay, avec les bâtisses sus-érigées faisant front sur la rue St-André pour la somme de $3,000.

—o—

Chas. A. Reeves a vendu à Geo. Ménard le lot 8-15b, quartier d'Hochelaga avec les bâtisses sus-érigées, rue Létourneux, pour la somme de $3,200.

—o—

W. H. Norkett a vendu à Thos. Carry, les lots 1654-27, 28 et 29, quartier St-André, avec la résidence No. 84, rue Fort, pour la somme de $4,650.

DANS LE PORT. — CERCLE DES MARINS CATHOLIQUES. — LE PORT DE ST-JEAN DE TERRENEUVE. — NOTES GENERALES —VAISSEAUX DANS LE PORT. —ARRIVEES DANS LES PORTS ETRANGERS

Le "Montcalm," de la compagnie du Pacifique Canadien est arrivé hier après-midi et est amarré sur le côté est du quai Jacques-Cartier.

L'"Athenia," de la ligne Donaldson est arrivé ce matin sur les 10 heures.

Le "Lake Manitoba," (C.P.R.), est arrivé à Liverpool, venant de Montréal, hier soir à 5 heures.

Le "Lake Champlain," (C.P.R.) quittera notre port samedi matin. Toutes les cabines sont déjà retenues et il y a aussi un grand nombre de passagers de troisième classe.

CERCLE DES MARINS CATHOLIQUES

Le capitaine J. F. Walsh, supérintendant maritime de la compagnie du Pacifique Canadien, présidera ce soir au concert du Cercle des Marins Catholiques, qui est sous la direction du Comité des Dames Patronnesses de ce cercle.

LE PORT DE SAINT - JEAN.

SAINT-JEAN, TERRENEUVE, 3. —Un des plans en connection avec le développement et l'agrandissement du port de Saint-Jean est l'extension du brise-lames de Negrotown jusqu'à l'île des Perdrix, ce qui fermera le chenal sur un côté et l'empêchera de s'encombrer des débris apportés par la marée. La Chambre de Commerce est sur le point de demander au Ministre des Travaux Publics, l'accomplissement de ce travail, qui est estimé à $600,000.

NOTES GENERALES

Le "Manxman," (Dominion) a quitté Bristol, hier, à destination de Montréal.

Le "Kastalia" (Donaldson) est arrivé hier à Rotterdam, venant de Montréal.

Le "Maltby," capitaine Filker, est à la Pointe du Moulin-à-Vent, où il prend un chargement de grains pour la Russie Méridionale.

Le "Lake Michigan (C.P.R.) est arrivé ce matin avec un grand nombre de passagers. Il sera à Montréal vendredi matin.

Le "Pola" a quitté le port de Montréal ce matin avec un chargement de grain pour Hull et Newcastle.

Le "Yanariva," avec un chargement de sucre est arrivé hier à Québec. Il sera cet après-midi à Montréal.

VAISSEAUX DANS LE PORT

" Salybia ", Robert Reford et Cie., raffinerie Saint-Laurent.

" Roman ", Dominion, quai Alexandra est.

" Sicilian ", Allan, quai Alexandra ouest.

" Nordfarer ", McLean et Kennedy, au bas de la rue Panet.

" Astrea ", McLean et Kennedy, au bas de la rue Panet.

" Naparima ", Rob. Reford, raffinerie Saint-Laurent.

" Marina ", Donaldson, quai Jacques-Cartier.

"Virginian", Allan, quai Alexandra, ouest.

" Bornu ", Elder Dempster, Hochelaga.

" Canada Cape ", Elder Dempster, Hochelaga.

" Dominion ", ligne Dominion, quai Alexandra est.

" Lake Champlain ", C.P.R., quai Edouard VII.

"Montcalm" C. P. R., quai Jacques-Cartier, est.

"Marina," C. P. R., quai Jacques-Cartier est.

"Hesperian," Allan, quai Jacques-Cartier est.

ARRIVEES DANS LES PORTS ETRANGERS.

Steamer	A	De
Kronprinzessin Cecilie...	New-Yort	Brême
Oscar II... ...	New-York	Copenhague.
Grosser Kurfurst	New-York	Brême.
Ryndam...	New- York	Rotterdam.
Numidian... ...	Boston	'Glasgow.
Cymric...	Liverpool	New-York
Lusitania... ...	Liverpool	New-Yrk
Zeeland...	Douvres	New-York.
Mesaba...	Londres	New-York.
Kaiser Wilhelm II... ...	Cherbourg	N.-York.
Roma...	Marseille	New-York
Brasile...	Naples	New-York
Duca degla Abruzzi... ...	Gênes	New-York.
Luisiana... ...	Gênes	New-York.
President Grant	New York	Hambourg.

Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelles, pour nettoyer la peau et guérir les pellicules, en un mot pour conserver et restaurer les cheveux, le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, est sans égal. Sa composition est telle qu'il n'échoue jamais, si les directions sont suivies. La grande vogue du Luby et la grande quantité qui en est vendue, prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui en font usage. 50c la bouteille.

Faites usage du LUBY et conservez vos cheveux.

LUBY

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

BILLETS DE PREMIERE CLASSE, ALLER ET RETOUR POUR

Vancouver, Victoria, Westminster. $104.80
Seattle, Tacoma et Portland, Ore. 104.30
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal. 105.05
Denver, Colorado Springs, Pueblo, Col. 65.00

En vente le premier juin jusqu'au 15 de septembre. Limite de retour, le 31 octobre 1908.

EXCURSIONS DES CHERCHEURS DE HOMES

au Manitoba, à la Saskatchewan, et à l'Alberta

Billets bons pour partir les 9 et 23 juin, 7 et 21 juillet.

Billets bons pour revenir dans les 60 jours.

Bureau des Billets en ville, 129 rue St-Jacques, près de l'Hôtel des Postes.
83-jno

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY.— LACHINE : Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 8.00 p.m., service de 30 minutes, 8.00 p.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m. à 8.45 p.m.; service de 30 minutes, 8.45 p. m. à minuit et quarante-cinq (12.45).

SAULT AU RECOLLET : premier tramway de la rue St-Denis, 5.20 a.m. De la rue St-Denis et de la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 9.40 a.m.; service de 40 minutes, 9.40 a.m. à 3.50 p.m.; service de 20 minutes, 3.40 p.m. à 8.20 p.m.; service de 40 minutes, 8.20 p.m. à minuit et vingt-(12.20).

Dernier tramway au Sault à 12.40 a.m.; de la rue St-Denis, à 12.20 a. m. Un tramway extra part tous les jours de la rue Chenneville pour se rendre à la Station Henderson à 6.10 p.m.

MONTAGNE: De l'Ave. Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 1.40 p. m. De l'Ave. Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m. à 11.50 p. m.

CARTIERVILLE : De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 6.00 a.m. à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p. m. 1-mer-v-s

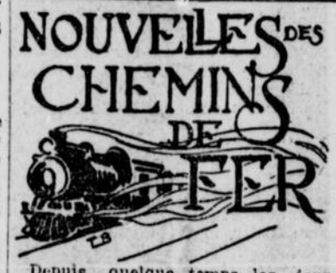

Depuis quelque temps les journaux américains ont publié des rumeurs d'une future guerre de tarifs entre les compagnies de chemins de fer de l'Est par suite d'un soi-disant arrangement par lequel le chemin de fer New-York, New-Haven et Hartford allait expédier son trafic dans l'ouest par voie du Boston & Maine, au détriment des autres grandes lignes. Cet arrangement apparent semblait indiquer une rupture de l'entente précédemment établie entre les compagnies et amener une guerre de tarifs au bénéfice du public.

Cette rumeur n'est nullement fondée. Tout ce qu'il y a dans l'affaire c'est ceci, ainsi que l'a déclaré M. G. M. Bosworth, quatrième vice-président du Pacifique Canadien qui a charge du département du trafic.

Le Pacifique a fait un arrangement avec le New-Haven pour un échange de trafic sur le Boston & Maine, par lequel l'une et l'autre compagnie prendront charge du fret à destination de points sur leur propre ligne en les faisant passer sur le Boston & Maine, sans tarifs spéciaux, mais d'après le tarif reconnu. Dans ces conditions il n'y a donc rien qui déroge aux conventions établies entre les compagnies ou qui puissent léser leurs intérêts.

—o—

D'après des dépêches reçues de Winnipeg, rien de spécial ne s'est présenté depuis que l'on a suggéré que M. G. F. Galt représente le Pacifique Canadien sur le comité d'arbitrage M. Gait n'ayant reçu aucune confirmation de sa nomination attend les instructions.

Jusqu'à ce que la nomination soit faite officiellement, il ne peut y avoir aucune réunion du comité.

Si la compagnie du Pacifique Canadien maintient sa décision de ne pas être partie à l'arrangement, à moins que les questions discutées ne s'appliquent qu'à l'ouest seulement, les résultats auxquels le comité arrivera ne signifieront rien, car la compagnie n'est nullement obligée de les accepter.

Il est maintenant certain que la juridiction du comité s'étendra sur le système tout entier. Hier après-midi le comité des mécaniciens a reçu de l'hon. M. Lemieux, ministre du Travail, un mot les informant que la décision de M. P. A. McDonald était maintenue et que le comité considérait aussi bien les questions de l'Est que celle de l'Ouest.

Les fonctionnaires du Pacifique Canadien ont déclaré hier n'avoir rien à dire au sujet des négociations.

—o—

M. C. M. Hays et le groupe de fonctionnaires de la Compagnie du Grand Tronc qui ont été à Pittsburg ces jours derniers, ont passé la journée d'hier à Chicago.

Cette rumeur sans fondement que la Compagnie du Grand Tronc envisageait l'achat du Wabash Terminal Co., rumeur à laquelle personne d'ailleurs, n'a donné crédit, a été définitivement contredite par une dépêche reçue hier de Pittsburg annonçant la réorganisation du Wabash & Pittsburg Terminal Co.

—o—

Le cardinal Logue, primat d'Irlande qui a voyagé récemment sur les lignes de la compagnie du Grand Tronc de Niagara Falls à Québec, a écrit une lettre à cette compagnie dans laquelle il fait les plus grands éloges de la manière dont il a voyagé et de l'attention qu'il a reçue non seulement des plus hauts fonctionnaires mais des employés les plus subalternes.

—o—

Une réunion des actionnaires de la compagnie Kingston Smith's Fall & Ottawa Railway, devait avoir lieu hier à Kingston, mais en raison de l'absence de la ville de M. G. M. Macdonnell et de plusieurs autres, la réunion a été remise à une date indéfinie.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SPECIAL

BILLETS DE PASSAGE ALLER ET RETOUR

pour les points de la cote nord du Pacifique et la Californie, via Chicago.

En vente le 1er juin jusqu'au 15 de septembre.

Portland, Ore., Seattle, Wash., Victoria, Vancouver, Westminster, C. B. $104.30
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal. $105.05
Mexico, Mex. $104.05
Denver, Colorado Springs, Pueblo, Col. 65.00

Limite de retour, le 31 octobre.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 134 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.
83-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

Heures des Trains

EN DESTINATION DE

7.25 A. M. { St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Stations intermédiaires.

L'EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté { Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax, et Sydney. — Wagons-lits et wagon-restaurant directs.

3.50 P. M. { St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI { St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec. Rivière du Loup, Ste-Flavie et stations intermédiaires.

WAGON-LIT POUR MATAPEDIA

Les mardis et vendredis, à partir du 2 juin.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels, { Bell Main 615 Marchands 202

H. A. PRICE,
Ass. Ag. Gén. des Passagers.

GEO. STRUBBE,
Agents des billets pour la ville.
78-jno

NOUVELLES DE GRAND'MERE

Correspondance spéciale à la PATRIE

GRAND'MERE, 3 — Il est maintenant décidé que la grande démonstration religieuse qui doit avoir lieu à Grand'Mère, et qui est attendue avec tant d'anxiété, c'est-à-dire la bénédiction solennelle de la nouvelle église, des cloches et de l'orgue de cette florissante ville, aura lieu le 21 de juin courant.

Nous aurons à cette occasion une fête grandiose ; car la population de Grand'Mère se promet de faire tout en son pouvoir pour donner à cette solennité un cachet de renommée.

On nous annonce pour la circonstance la visite de nombreux visiteurs distingués. Nous devons des félicitations à notre vaillant et zélé curé, le Rév. M. Ls.-R. Lafleche, pour l'originalité du programme qu'il a préparé pour la circonstance. Nous reviendrons sur ce sujet, et donnerons en détail à nos lecteurs l'énoncé de ce programme.

—M. Arthur Lefebvre, avocat de cette ville, et secrétaire du "Comité Libéral de Grand'Mère", est parti depuis samedi, le 30 mai, pour se rendre à St-Roch de Mékinac, où il assistera à la bénédiction solennelle d'une statue de St-Roch.

M. Lefebvre s'est rendu à St-Roch de Mékinac en qualité de représentant du candidat libéral du comté de Champlain, M. P. C. Neault.

M. Lefebvre parlera politique durant son voyage et expliquera les bienfaits du gouvernement Gouin. Excellent orateur, sympathique autant qu'éloquent, et possédant tous les renseignements qui font les armes d'un véritable politicien, nous sommes assurés que M. Lefebvre remportera un éclatant succès.

—La fanfare de la ville de Grand'Mère, organisée depuis quelques jours seulement et qui a pris pour nom "La Philarmonie de Grand'Mère", a eu son premier exercice vendredi dernier, le 29 mai. Les directeurs sont très satisfaits des résultats obtenus.

On a aussi procédé à la nomination des officiers permanents. Nous sommes dans l'obligation de dire qu'il eût été impossible de faire un choix plus judicieux.

Directeur et chef, M. A. Ringuette ; président, Ph. Mahew ; sec.-trésorier, J. Gagnon. Comité de Régie, A. Skym et Alfred Vadeboncœur.

Le corps de musique se compose actuellement de dix-huit excellents musiciens. On nous dit que le nombre en sera incessamment augmenté.

—La traversée entre Grand'Mère et St-Théophile-du-Lac ne peut encore se faire en bac. On ne peut traverser qu'en chaloupe et encore qu'avec beaucoup de difficulté, vu la rapidité du courant et la hauteur des eaux. C'est dire que notre navigation sur le St-Maurice subit un retard d'un mois.

LA MISERE A OTTAWA

Une situation embarrassante des employés publiques

On nous écrit d'Ottawa ce qui suit :

"Règle générale, les fonctionnaires de l'état sont pauvres. Les raisons en sont multiples, mais il n'en est pas ici question. Il s'agit de leurs misères, en ce moment, à la capitale du pays. Comme ils n'ont pas pour la plupart retiré leur paie, le manque d'argent fait tirer la langue à plus d'un. Quelle qu'inconcevable que puisse paraître cette assertion, il n'en est pas moins vrai que la privation est grande parmi certaines familles. Voire même, plus d'un enfant d'école a dû filer vers la classe sans manger lundi matin.

"Les ouvriers et ouvrières ont retiré un tiers seulement de leur salaire, soit de $11 à $15. Les gens de bureau n'ont rien eu. Une certaine famille de la Côte-de-Sable, trop fière naturellement pour aller mendier chez le voisin, a passé la journée de dimanche enfermée chez elle, n'ayant que du pain à manger. Une autre, n'ayant pas le sou, incapable, par conséquent, d'alimenter le compteur à gaz de l'indispensable pièce de 25c, n'a pu faire la cuisine, et est restée depuis samedi au régime du lunch froid. Dans ce cas-ci, les trois enfants souffrent de la faim. Dans un grand nombre de cas, les indigents du moment escomptent les bons offices des heureux, et le gaz manquant, vont faire la cuisson chez les voisins. Je sais un cas dans la basse-ville où un ménage complet, cinq personnes, est rendu chez un parent en attendant la manne mensuelle.

"Il est, à Ottawa comme ailleurs, des fournisseurs peu sympathiques. Samedi soir, les sans-argent sont alléchés, comme d'habitude, donner leur commande au marché, à l'épicerie. Plusieurs, les mauvais crédits, se sont vu refuser net. D'autres ont reçu l'accueil ordinaire, mais c'est tout ; la commande qu'ils ont donnée n'a pas été livrée. J'en connais, deux pour le certain, qui attendaient encore dimanche après leur ordre de viande, croyant dans leur naïveté, que le boucher avait été trop occupé la veille au soir pour l'apporter.

"Enfin, n'y a-t-il pas jusqu'à la société qui en souffre. Les journaux anglais publient tous les soirs, une colonne de nouvelles de la société. Toutes les demoiselles qui reçoivent un ami ou plus et offrent le thé s'empressent de le publier. Or, il n'y a plus de nouvelles de la société dans les journaux depuis quelques jours. Ceci peut paraître incroyable, mais pour ceux qui vivent sur les lieux, la chose est trop bien connue pour pouvoir être niée. On se prive de nourriture pour acheter du thé afin de recevoir et s'afficher dans les gazettes. Il y a de la misère présentement dans ces familles, mais elle est cachée.

"Il y a maintenant les gros marchands, habitués à vendre à crédit aux fonctionnaires. Le manque d'argent les affecte beaucoup."

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

"L'Assistance Publique" accuse réception avec grande reconnaissance de généreux dons en nature, fournis par les personnes suivantes : MM. T. Charbonneau, Amédée Sharbonneau, A. A Letourneau, Lalumière & Beaudry, Ach. Langlois, E. St-Germain, J. Martin, M. Langlois, M. Robichaud, B. Levert, A. Lalonde, C. W. Barsalou, M. Pilon, F. X. Chatillon, J. C. Desrochers, M. Picard, I. Trudeau, M. Leduc, Chs. Donegher, C. Martin, "L'Océan", Henri Simard, F. Lafleur, L. Chaput, Fils & Cie., M. Trudeau, L. O' d'Argencourt, Geo. Stroud, Madame F. X. Turgeon, M. Labelle, P. Brière, M. Durand, M. Martin, Madame Miron, M. Plante (Hôtel Rien deau), H. Martel, M. Barsalou, M. Hatton, P. Normandeau, D. Guérin, Dupuis Frères, Jetté & Lemieux, R. Casgrain, La Cie Médicale Franco-Américaine, N. G. Valiquette.

LA NEIGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

MONCTON, Nouveau-Brunswick, 3. —La neige a tombé dans la partie nord de notre province, et le mercure du tube thermométrique oscille dans le voisinage du point de congélation: t-l est le début du mois de juin dans le Nouveau-Brunswick. Des voyageurs arrivant de Campbellton, ce soir, racontent que dans cette ville il a neigé un peu avant-hier soir à Newcastle, le trottoir de la station était couvert de givre.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 324 rue St-Hubert.

PELERINAGE MIXTE A RIGAUD DIMANCHE

le 7 Juin 1908, par le CANADIEN PACIFIC.

Départ de la gare Windsor à 7 heures a. m. Départ de Rigaud à 5 heures p.m.

Prix du passage; Adultes ... $1.00
Enfants ... .50

Les billets sont en vente à la Procure du Collège Ste-Marie, 20-3-6

NAVIGATION

C.P.R. ATLANTIC STEAMSHIPS

ROYAL MAIL EMPRESSES

Pour Liverpool De
6 juin—"Lake Champlain". ... 20 mai
12 juin—"Empress of Britain" 29 mai
20 juin—"Lake Erie" .... 3 juin
26 juin—"Empress of Ireland". 12 juin
4 juillet—"Lake Manitoba".. 17 juin
10 juillet—"Empress of Britain 26 juin
18 juillet—"Lake Champlain". 1 juillet
24 juil.—"Empress of Ireland", 10 juillet
1 Août—"Lake Erie" ... ... 15 juillet
7 Août—"Empress of Britain" 24 juil.
15 août—"Lake Manitoba"..... 29 juillet
21 août—"Empress of Ireland"...7 août

CABINE DE 1ère CLASSE $72.50 en montant.
"Empress", $90.00 et en montant.
CABINE DE 2ème CLASSE $42.50 et en montant, selon le Paquebot.

L. J. RIVET, 13 ST-LAURENT.
G. McL. BROWN, 3 Board of Trade
Agent général des passagers.
76-1-m-v

QUEBEC STEAMSHIP CO., Limited

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

Premier départ de Montréal

LUNDI, 1 JUIN A 4 P. M.

Quai au pied de l'avenue Papineau.

Et ensuite tous les deux LUNDIS, laissant Québec le jour suivant à MIDI pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers.

Aucune cargaison reçue après 2 p.m. le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J.G.BROCK & CO., Agents.

211 Rue des Commissaires. En ville
62.jno

OTTAWA RIVER NAV CO

Les VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE QUOTIDIENNE entre MONTREAL et OTTAWA

Commenceront à voyager régulièrement

JEUDI, LE 4 JUIN.
EXCURSION A CARILLON $1.00

Prenez le convoi du G. T. R. à 8 a.m., pour le quai de Lachine.

Saut des Rapides, prenez le convoi de 5 p.m. pour le quai de Lachine. Billets à la gare du Grand-Tronc et à l'hôtel Windsor; aussi aux bureaux, 128, 124, 178, 286 rue Saint-Jacques. Bureau principal, 165 rue des Communes. Tél. Main 1020. Le vapeur "Duchess of York" va maintenant tous les jours à Carillon, depuis le 30 mai.
84-5

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente du

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

Chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour usine de force motrice et cheminée" seront reçues jusqu'au jeudi 4 juin 1908 inclusivement, pour la construction et l'érection en brique d'une usine de force motrice et d'une cheminée, à Charlottetown, I.P.E.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du Surintendant, à Charlottetown, I.P.E., et au bureau de l'Ingénieur en chef, à Moncton, N.B., où on peut obtenir des formes de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent y être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant général.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N.B.
14 mai 1908. 73-17

NAVIGATION

Ligne Allan

Service de la Malle Royale

De Montréal au Havre Directement

Sicilian : 6 juin, 18 juillet, 29 août.
Corinthian : 20 juin, 1 août, 12 sept.
Parisian : 27 juin, 8 août, 26 sept.
Prix, cabine, $50.00 dans chaque direction.
Troisième classe : $27.50.
Le Havre à Paris : $3.65 et $2.50 additionnels.

LIVERPOOL

Virginian, 5 juin — Victorian, 13 juin
Tunisian, 12 juin — Corsican 26 juin

L. J. RIVET, Agent,
13 Boulevard St-Laurent,
84-jno H. & A. ALLAN, Montréal.

Agences Reford

LIGNE DONALDSON

POUR GLASGOW

Str. Marina, réfrigérateur. . . . 4 juin
Str. Athenia, réfrigérateur. . . . 11 juin
Prix pour passagers : Cabine de seconde, $42.50 ; entrepont, $26.50 à destination de l'Est ; $27.50 payés d'avance à destination de l'Ouest.

SERVICE DE ROTTERDAM

Str. Kastalia. . . . . 30 juin

LIGNE THOMPSON

POUR LONDRES

Str. Cervona, réfrigérateur. . . 6 juin
Str. Cairnrona, réfrigérateur. . . 13 juin

SERVICE DE LEITH

Str. Jacona. . . . . 2 juin

SERVICE DE NEWCASTLE

Str. Jacona. . . . . 2 juin

THE ROBERT REFORD CO. Ltd, Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N. B.
56-jno

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs a.m.
De New-York au Havre-Paris, France

xLA PROVENCE... ... ... 4 Juin
xLA LORRAINE .... 11 Juin
x"LA SAVOIE" .... 18 Juin
x"LA PROVENCE" ....25 Juin
x"LA LORRA

NOUVELLE TENTATIVE

DANS LE BUT DE RALLIER LES OPINIONS POUR POUVOIR CONTRACTER UN EMPRUNT, LE CONSEIL DE SAINT-LOUIS PREND EN CONSIDERATION DEUX PROJETS DE REGLEMENTS. L'ANNEXION DEVRA SUIVRE INEVITABLEMENT

Pour la troisième fois, le conseil de Saint-Louis a entendu hier soir, la lecture d'un projet de règlement à l'effet d'autoriser la ville à contracter un emprunt de $625,000. A l'instar du règlement qui a été soumis à l'approbation de Montréal, avec le résultat épatant que l'on sait, ce nouveau projet est doublé d'un autre qu'on peut considérer comme son frère siamois. Ce deuxième projet prévoit à l'annexion de Saint-Louis dans dix-huit mois, c'est-à-dire au 31 décembre 1909. Chacun des deux renferme une clause analogue. En vertu de celle-ci, l'adoption des deux seulement les rendra valides l'un et l'autre. C'est la condition sine quâ non. Quant aux détails ils sont les mêmes que ceux du dernier règlement combiné. La cédule des travaux à faire est également la même, sauf que les travaux dans les quartiers ouest seront contrôlés par les échevins de ces quartiers. L'emprunt portera intérêt à 4 1-2 pour cent et rachetable en quarante ans.

L'ANNEXION SE FERA

aux conditions prévues. La ville formera un quartier sous le nom de quartier Laurier avec deux échevins; le passif et l'actif formeront une partie de l'actif et du passif de Montréal. Les fonctionnaires municipaux seront maintenus en fonctions, un bureau de perception sera établi, si possible, dans le quartier.

Les échevins des deux quartiers de l'ouest ont exprimé le désir de consulter leurs électeurs avant de prendre une décision finale. Ils convoqueront une assemblée et soumettront le nouveau règlement et agiront d'après les instructions qu'ils auront reçues.

Le conseil vote un montant de $50 à l'hôpital Notre-Dame et un de $25 à l'hôpital Général.

Après une longue discussion, on adopte un rapport de la commission d'éclairage recommandant de poser dix

NOUVELLES LUMIERES

dans différentes parties de la ville, à savoir deux dans le Parc LaHaye, une à l'angle de la rue Saint-Dominique et de la ruelle Guilbault, une à l'angle des rues Casgrain et St-Eugène, une à l'angle des rues Stanley et Ste-Claire, une à l'angle des rues Bernard et Esplanade, une à l'angle des rues St-Viateur et Hutchison, une à l'angle des rues Van Horne et Esplanade, une à l'angle des rues St-Urbain et Bernard, une rue St-Urbain, entre Mont-Royal et Villeneuve.

L'argent pour payer ces nouvelles lumières sera pris à même le bonus qui devait être payé à la manufacture Peck, lequel sera retenu par le fait que cet établissement n'a pas rempli cette année les conditions de son contrat. De plus la même compagnie devra payer une somme de $800 comme taxes foncières dont elle était exemptée en vertu du même contrat. S'il reste une différence, celle-ci sera affectée à l'amélioration des rues dont le besoin devient de plus en plus urgent, comme le prouve les plaintes et poursuites contre la ville.

L'échevin Desjardins a donné avis de motion qu'il proposera un amendement au règlement de construction, à l'effet de permettre des escaliers de quatorze marches sur le boulevard Saint-Joseph et l'avenue du Parc entre cette rue et la rue Laurier. On peut dire qu'il y a une longue discussion en perspective pour la prochaine assemblée.

LE CHOMAGE DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Il ne semble pas devoir cesser de sitôt

La situation est inchangée dans l'industrie textile, quant à la grève et au lockout. Les chômeurs commencent à trouver le temps long, mais les fileurs qui semblent être la clef de la situation, paraissent très résolus à ne pas retourner au travail sans qu'on leur accorde les anciens salaires. Les fileurs sont relativement peu nombreux, mais comme ce sont eux qui fournissent la matière nécessaire aux autres départements, il s'en suit que tant qu'ils ne reprendront pas le travail, il ne sera pas facile aux autres catégories d'ouvriers d'avoir du travail, désireraient-ils retourner au travail.

Mais de leur côté, les compagnies paraissent bien résolus à ne faire aucune concession et à ne céder à aucune des influences qui s'exercent dans le sens contraire.

La crise industrielle que nous subissons les met, disent-elles, dans la meilleure position possible pour imposer leur volonté, car elles n'ont pas de commandes pressantes et elles ont encore un stock considérable de produits en main.

M. BOSCHEN

Arrêté, puis libéré sous caution

M. Fred W. Boschen, le courtier qui avait été arrêté, hier midi, sur capias, a été admis à caution.

C'est à la demande de M. Pacifique Sicotte, qui réclame de lui $25,000, que Boschen avait été arrêté.

LA FERME FLETCHER

EST DECLAREE PROPRIETE INDISCUTABLE DE LA VILLE, PAR LA COUR SUPERIEURE A LA SUITE DE L'ACTION INTENTEE PAR LA SUCCESSION POIRIER

Jugement a été rendu, hier, par l'honorable juge Charbonneau, dans la cause de Poirier contre la cité.

Cette cause n'était pas banale et elle a attiré l'attention et excité la curiosité et l'intérêt à un haut degré.

En effet, il ne s'agissait de rien moins que de la propriété de la ferme Fletcher.

L'immeuble en litige a une valeur d'au moins un demi-million.

Le titre de la cité à sa possession a été déclaré régulier et valable par le tribunal.

Voici les faits de la cause :

On se souvient que les héritiers Poirier réclamaient de la ville de Montréal cette partie du parc Mont-Royal communément désignée sous le nom de ferme Fletcher. La ville ayant exproprié ce terrain de feu Stanley Clarke Bagg en 1872, a cru devoir appeler sa succession en garantie.

Maître Edmond Brassard, au nom des demandeurs, basait son action sur un acte de donation passé le huit septembre 1732, par lequel Jean-Baptiste Jarry dit Lahay donnaitâ Jean Poirier une terre de quarante arpents sise au pied de la montagne. Les héritiers se réclamaient de Jean Poirier comme étant ses descendants en ligne directe et ayant droit, par conséquent, aux immeubles formant partie de sa succession.

Maître J. L. Archambault, C. R., répliquait au nom de la Cité que les dits héritiers n'avaient jamais eu possession du terrain en litige,mais qu'au contraire Bagg et ses auteurs en étaient les véritables propriétaires à l'époque où la Cité l'expropria pour des fins d'utilité publique ; qu'en sus l'expropriation avait eu pour effet d'éteindre et d'annuler tous les droits que des tierces parties y auraient pu avoir et en transférait la propriété de façon absolue et irrévocable à la Cité. La Cité invoquait encore la prescription de dix ans acquise depuis l'expropriation.

A quoi Maître Brossard, assisté de Maître Eugène Lafleur, C.R., comme conseil, rétorquait en attaquant la validité et la régularité de la procédure en expropriation intentée par la ville, niant d'ailleurs que la prescription lui fut acquise par aucun moyen que ce soit.

Au surplus, les savants avocats soumettaient que s'ils avaient perdu le droit de revendiquer le terrain lui-même, ils devaient recevoir de la Cité la valeur des dits terrains payée par elle illégalement à la succession Bagg.

Quant à la succession Bagg, par le ministère de ses avocats, Maîtres Geo. A. Campbell et Gui. Papineau-Couture, elle soutenait que la Cité n'avait aucun recours en garantie contre elle, ce droit n'existant pas en matière d'expropriation. Plaidant au fond, elle affirmait que la propriété du dit terrain avait été prescrite par la possession paisible, continue, publique, non interrompue et sans équivoque de Bagg et de ses auteurs depuis 1800, et que leur titre avait été formellement reconnu par un jugement de partage, déclaratif de propriété, de la Cour du Banc du Roi en 1838. Ils alléguaient que le jugement en expropriation les mettait à l'abri de toute réclamation, soit de la part des héritiers Poirier, soit de la Cité.

L'action instituée en juin 1905 fut entendue l'automne dernier. A l'enquête qui dura plusieurs jours, un nombre considérable de pièces justificatives furent produites à l'appui et à l'encontre de la réclamation ; grand nombre de témoins furent entendus devant un auditoire considérable attiré par la nouveauté et l'importance du procès.

Le jugement de l'hon. juge Charbonneau repousse la réclamation des héritiers Poirier, mais accorde à Maître Brossard des frais importants encourus par la Cité sur diverses procédures incidentes, l'inscription en droit de cette dernière notamment ayant été renvoyée. L'action en garantie est de même renvoyée avec dépens contre la Cité, le savant juge ayant maintenu la prétention des avocats de la succession Bagg en ce que, en matière d'expropriation, nul droit de garantie n'existe.

Maître Brossard a exprimé l'intention d'interjeter appel de ce jugement, lequel a été rendu, prétend-il, après l'admission irrégulière d'une motion de la Cité aux fins d'amender son plaidoyer alors que la cause était en délibéré.

MARIAGE DE M. RINFRET

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3 — Une joyeuse cérémonie a eu lieu hier après-midi, à six heures, dans la salle des journalistes parlementaires. Il s'agissait de présenter un cadeau à M. Fernand Rinfret, rédacteur en chef du "Canada" et correspondant parlementaire de ce journal, à l'occasion de son prochain mariage.

Le président des correspondants offrit ses vœux de bonheur à M. Rinfret et lui présenta un service à eau en verre taillé monté en argent.

La veille, les amis de M. Rinfret à Ottawa lui avaient présenté une coutellerie en argent.

M. Rinfret épousera demain à la chapelle du Juniorat du Sacré-Cœur, Melle Berthe de Martigny, fille de M. Jacques L. de Martigny, d'Ottawa.

Pensée d'un joueur de guitare : —Je pince, donc je suis.

Ne Colore pas les Cheveux Détruit les Pellicules.
AYER'S HAIR VIGOR.

LA SECTION NOTRE-DAME

L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE A TENU SON ASSEMBLEE ANNUELLE ET ELU SES OFFICIERS POUR L'ANNEE. — L'ECHEVIN LAPOINTE PRESIDENT

Il y a quelques jours, avait lieu l'assemblée annuelle des membres de la section Notre-Dame, de l'Association Saint-Jean-Baptiste. On procéda aux élections de nouveaux officiers pour le terme 1908-1909.

Les élections ont donné le résultat suivant : Président, M. L.-A. Lapointe, échevin ; 1er vice-prési-

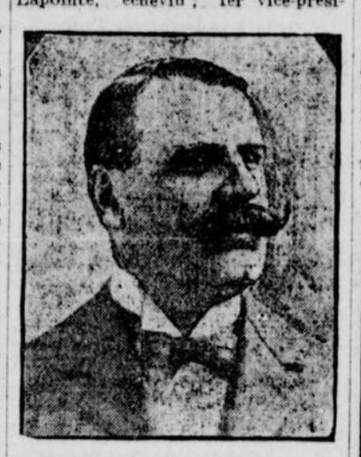

M. L. A. LAPOINTE, président de la section Notre-Dame de l'Association Saint Jean Baptiste.

M. LUDGER GRAVEL, vice-président de la Section Notre-Dame de l'Association St-Jean-Baptiste.

Le commandant JOSEPH COMTE, secrétaire-archiviste de la section Notre-Dame de l'Association St-Jean-Baptiste.

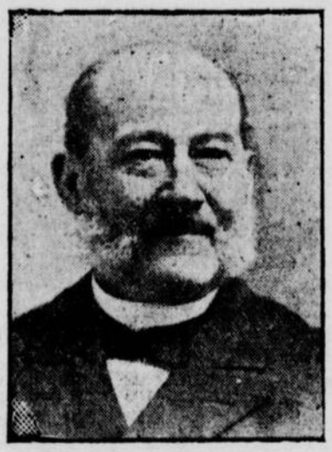

M. L.-G. ST-JEAN, trésorier de la Section Notre-Dame, de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Le sous-chef DUBOIS, commandant-conjoint de la Section Notre-Dame de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

dent M. Sévère Thibault ; 2ième vice-président, M. Ludger Gravel ; trésorier, M. L. G. St-Jean ; secrétaire-archiviste, le commandant Joseph Comte ; secrétaire-correspondant, M. Emile Rolland ; commandants-conjoints M. O. Bernier, sous-chef Dubois. Le comité se compose de MM. Joseph Lévy, échevin ; Emile Lemers, Henri Coupal, Alphonse Deguise, Nazaire Gautnier, A. A. Granger, Augustin Comte, E. Auger, A. Bonneville, Chs. Martin.

Après quelque discussion au sujet de la célébration de la fête nationale, et au sujet de la Caisse Nationale d'Economie, on adopta la résolution suivante :

"Il est proposé par M. Thibault et appuyé par M. Bernier, que la section Notre-Dame de l'Association Saint-Jean-Baptiste forme un bureau de la Caisse Nationale d'Economie, et que le secrétaire-archiviste en soit le secrétaire et qu'une copie des présentes soient envoyées au bureau de l'Association pour être ratifiées."

LA CONQUETE DU POLE

LE COMMANDANT PEARY SE PROPOSE DE FAIRE UNE NOUVELLE TENTATIVE AU MOIS DE JUILLTT

Le commandant Robert E. Peary, le hardi explorateur américain qui a réussi à s'approcher plus près du pôle Nord que tous les autres qui ont essayé cette entreprise téméraire se dispose à repartir le premier juillet prochain avec l'espoir cette fois, d'arriver à son but. Il s'embarquera sur le même bateau qui l'a déjà transporté, le Roosevelt qui vient d'être réparé et mis en état de supporter ce voyage qui durera environ quinze mois.

Le commandant Peary emporte avec lui des provisions pour 3 ans; l'équipage, composé des meilleurs marins de New-Foundland sera sous les ordres du même capitaine, Robert A. Bartlett. En plus de cela, vingt à vingt-cinq chasseurs esquimaux, accompagnés de leurs femmes et enfants et d'environ 200 à 250

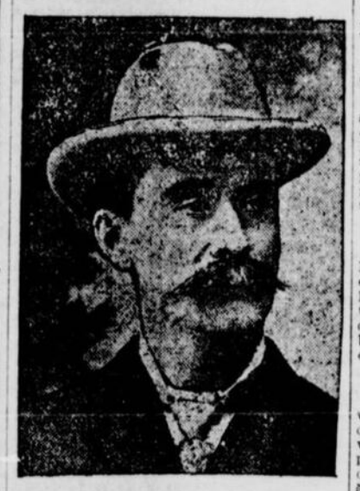

Le commandant ROBERT E. PEARY, qui se prépare à repartir pour une seconde exploration au Pôle Nord.

chiens accompagneront l'expédition.

L'explorateur espère pouvoir explorer la région inconnue de l'est du Graoenland et de Croker Land, la nouvelle terre qu'il a découverte dans sa récente expédition. Le dernier endroit d'où il pourra communiquer avec le monde, sera d'Etah, d'où un bateau part pour le sud dans la dernière partie du mois d'août.

Le coût de cette expédition sera d'environ $25,000 qui n'ont pas encore été souscrits et à moins qu'ils ne le soient le 1er juillet, l'expédition ne pourra avoir lieu.

LES OUVRIERS TEXTILES ET LA POLITIQUE

Le conseil exécutif de la Fédération des ouvriers textiles du Canada s'est réuni, hier soir, et a adopté des résolutions en faveur du gouvernement Gouin en appuyant ses candidats dans Hochelaga, Sainte-Marie, Stanstead, comté de Québec, Beauharnois.

Le conseil a aussi nommé M. P. R. Du Treamblay, aviseur légal de la Fédération des ouvriers textiles du Canada et avec plein pouvoir.

M. O. BERNIER, commandant-conjoint de la Section Notre-Dame de l'Association Saint Jean Baptiste.

ENFANT AFFREUSEMENT BRULEE PAR UN FER A REPASSER

Mme Thos. Allen, 156 rue Water, St-Mary's, Ont., dit : "Ma fillette Mildrer, âgée de 4 ans, se brûla grièvement, il y a quelques mois, en s'essayant sur un fer chaud. Elle reçut trois brûlures en tout : une sur la cuisse, une autre au talon et la troisième au coup-de-pied. A l'époque de l'accident, j'employai des huiles, puis préparation sur préparation, mais rien ne semblait enrayer l'inflammation ou guérir les plaies béantes. Finalement, nous entendîmes parler de Zam-Buk et nous nous en procurâmes une boîte. Je me mis à appliquer ce baume, et fus agréablement surprise de constater, au bout de quelques jours, que les plaies n'étaient pas aussi enflammées et que l'enfant reposait mieux. Je continuai à faire usage de la préparation, et graduellement, les plaies au talon et au coup-de-pied se guérirent, mais la blessure à la cuisse prit beaucoup de temps. Toutefois, une nouvelle plaie se forma dès que toute l'inflammation et la sensibilité furent disparues. Il ne reste même pas une petite marque pour indiquer l'endroit où les brûlures existaient."

Zam-Buk est curatif, adoucissant et antiseptique. C'est le "premier secours" de la maison, et aucune mère ou famille ne devrait s'en passer. Toud les pharmaciens et les marchands vendent Zam-Buk à 50 cents la boîte. Dépôt à Montréal, 144 rue Craig Ouest.

L'Eau Caledonia
"MAGI"

La science la conserve dans toute sa pureté naturelle.
C'est le plus pur de tous les breuvages.
Embouteillée aux Sources même dans des bouteilles stérilisées.
Caledonia Springs Co. Ltd.,
Caledonia Springs, Ont
Montréal : 800 Rue Ste-Catherine Ouest. Tel. Up 3037.

COURRIER DE QUEBEC

La rue Dalhousie. — C'est l'été.— Berthe Roy.—Banquet.—Etc.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

QUEBEC, 3— On pousse avec une activité plus qu'ordinaire les travaux de pavage en blocs de pierre de la rue Dalhousie. On a terminé le fond de béton et l'on a commencé à poser les pierres. La corporation se hâte de terminer ce pavage en vue des fêtes du tricentenaire.

C'EST L'ETE

C'est déjà l'été! Ce soir, l'Union Lambiliotte commencera la série de concerts qu'elle donnera durant tout l'été, les mercredis, dans le parc Victoria. La fanfare de la citadelle doit commencer incessamment ses concerts bi-hebdomadaires du mardi et du vendredi soir.

BERTHE ROY

Mademoiselle Berthe Roy, pianiste virtuose dont tout Québec s'occupe en ce moment, est arrivée à Québec, sa ville natale, qu'elle n'avait pas vue depuis plus de huit ans. C'est jeudi soir qu'elle doit donner son grand concert à l'auditorium, en compagnie de quelques artistes canadiens remarquables. Ce concert que l'on appelle avec raison national, est patronisé par le lieutenant - gouverneur, le premier ministre et le maire de Québec.

BANQUET

Plusieurs citoyens de Québec ont offert un banquet ce soir à M. J. G. Scott, gérant du chemin de fer du lac Saint-Jean,comme témoignage de leur estime. Le banquet était présidé par Sir François Langelier. Sir Chs. Fitzpatrick y assistait.

LE TRAMWAY

Une retentissante difficulté qui s'est élevée récemment entre M. Monaghan, agent d'assurance, et un conducteur de tramway, vient d'avoir son épilogue en Cour Supérieure. M. Monaghan poursuivait en dommages la compagnie des tramways pour avoir été expulsé d'un tramway sans raison. Il a obtenu gain de cause.

La compagnie a été condamnée à payer $300 de dommages. Le constable qui avait opéré l'expulsion a été condamné à payer $150 de dommages.

MGR ROY.

Les Chevaliers de Colomb ont présenté hier à Sa Grandeur Mgr Roy, auxiliaire de Québec, une superbe croix pectorale. La présentation a eu lieu à leur salle de la rue Sainte-Ursule. Sa Grandeur a remercié les Chevaliers de cette marque d'estime. " Si on attaque les Chevaliers de Colomb, a-t-il dit, c'est qu'on ne les connait pas."

MONUMENT LAVAL.

On achève la construction des estrades élevées en vue des fêtes du dévoilement de la statue de Mgr de Laval, qui aura lieu le 22 du courant. Ce jour-là, la côte de la Montagne et les rues du Fort, Buade et des Remparts, seront fermées à la circulation. Les préparatifs de ces fêtes sont à peu près terminés, et tout fait présager qu'elles seront splendides.

AVIS OFFICIEL

Vendredi, 12 juin, à 5 heures de l'après-midi, Mgr l'archevêque conférera la tonsure dans la chapelle du Séminaire de Philosophie.

Le lendemain, samedi, il y aura ordination dans la cathédrale de Montréal. Les supérieurs de communauté qui ont des sujets à présenter sont priés d'en avertir M. le vice-chancelier.

(De la " Semaine Religieuse " de Montréal.)

L'INAUGURATION D'UNE CATHEDRALE

SAINT-BONIFACE, 3. — On annonce pour le 4 octobre prochain, date de la célébration de la fête du Très-Saint-Rosaire, l'inauguration de la cathédrale de Saint-Boniface du Manitoba. Cette inauguration donnera lieu à des cérémonies grandioses.

W. H. Scroggie Limited
Angle Ste-Catherine, Université et Victoria.

Pieces de Centre Estempees
Pièces de centre estampées, 18 x 18 pouces, dessins à œillet, valaques ou fleuris, sur toile de bonne qualité. Rég. 25 cts, pour 15c

Ceintures en Soie
ECOULEMENT SPECIAL DE CEINTURES EN SOIE, joliment froncées et garnies de boutons, dans les couleurs de brun pâle et foncé, bleu-marin, vert foncé, ciel, gris, cardinal et blanc. Toutes grandeurs. Valeurs régulières, 25c, 29c et 35c chacune. Spécial, jeudi 12½c

Peignes de Chignon 25c
Table spéciale de peigne de chignon et de côté, joliment finis, dans les couleurs écaille ou ambre et gris, quelques-uns ornés de brillants, avec dents brunies à la main. Régulier 35c à 75c. Spécial 25c

Offres Speciales au Comptoir des Menus Articles
Jarretières à ceinture et à coussinet, bandes en élastique uni ou frangé et boutons en caoutchouc pour empêcher les bas de se détacher. Dans toutes les couleurs ..... Spécial 22½c

Jarretières "Parfaites" avec coussinets aux côtés et en avant, pourvues de bandes en élastique épais et de boutons de caoutchouc ; couleurs assorties. Spécial 22½c

Corde à coussin en soie épaisse, dans les plus nouvelles couleurs solides et mélangées, pour convenir à n'importe quel dessus de coussin. Régulier 25c. Spécial, la verge 15c

Nos protecteurs de robes spécieux, légers et doublés des deux côtés, grandeurs 1, 2 et 3. Valant régulièrement jusqu'à 15c. Spécial 10c

The Royal Bank of Canada
A déménagé dans son NOUVEL EDIFICE
147 rue St-Jacques
63-1-m-v-1 ms.

Les Célébrités Médicales du Monde Recommandent la

Labatt
Bière Pâle Indienne

Le fameux Dr Carpenter, de Londres, Angleterre, écrit :

"Les liqueurs de Malt constituent un meilleur remède que tous ceux que l'on pourrait administrer sous une autre forme — quand l'estomac manque constamment de forces digestives, l'excitant artificiel d'un stimulant alcoolique fournit l'unique moment d'augmenter la digestion de la quantité de nourriture dont l'organisme a réellement besoin."

Le Dr Pereira, dit :

"La bière nourrit et renforce et constitue un stimulant agréable et précieux de même qu'elle soutient ceux qui ont à faire des travaux très fatiguants."

Le Surintendant d'un grand hôpital des Etats-Unis, écrit :

Nous trouvons que la bière "Labatt" convient aux patients; qu'elle stimule l'appétit et la nutrition. Chez les femmes nerveuses, un verre au coucher agitcomme un hypnotique très efficace et inoffensif."

La Bière Labatt est un breuvage hygiénique. Elle vous rend bien portants et vous maintient en bonne santé. C'est le plus pur de tous les breuvages de Malt—brassée à la perfection et vieillie de la manière naturelle.

Exigez la Labatt chez tous les marchands, dans les cafés et les hotels.

Succursale à Montréal, J. W. Moffat, Gérant, 127 ave. Delorimier. Tel. Est 1158

L'Association Catholique de la Jeunesse

(Suite)

Nominingue, 22 avril 1908.
M. E. Beaupré,
Montréal.

Cher monsieur,

Votre appel vibrant au patriotisme a fait écho aux cœurs de nos généreux colons. Tous ceux que j'ai rencontrés ont signé avec enthousiasme la pétition de l'A. C. J. C., et ils font des vœux pour sa réussite.

Vous félicitant cordialement—non en mon particulier— mais pour tous les braves citoyens de Nominingue, de l'initiative si admirable que l'A. C. J. C. a prise en faveur d'une revendication aussi légitime. Je me sousigne, monsieur, votre bien dévoué.

—o—

Académie Saint-Joseph.
Laprairie, 24 avril, 1908.

M. E. Beaupré, président de l'A. C. J. C., Montréal.

Monsieur,

Je vous prie d'excuser le triste état des feuilles ci-incluses. Les petits patriotes chargés de les faire circuler n'y ont pas mis toujours autant d'attention que de bonne volonté. Mais soyez assuré que le plus grand désir de notre population canadienne-française est la réussite de votre oeuvre éminemment patriotique.

Votre tout dévoué.

—o—

Académie Commerciale Catholique de Montréal, 85, rue Sainte-Catherine Ouest.
Montréal, 10 avril 1908.

Monsieur Elzéar Beaupré, B.P. boîte 2183,

Mon cher Monsieur,

Bravo ! voilà un projet pratique et patriotique. Seulement vous ne m'envoyez pas assez de formules ; si je veux confier des feuilles à faire signer par nos 400 garçons, je veux bien leur donner du papier, mais il faut bien que chacun ait un en-tête qui explique bien le but de sa mission. Envoyez-m'en 300, je vous prie et croyez-moi,

Votre tout dévoué.

—o—

St-Zacharie, 22 avril 1908.

A M. E. Beaupré A. C. J. C.,

Monsieur,

Les requêtes en faveur de la langue française ont été signées par 641 de mes paroissiens et paroissiennes et comme le "Cercle Morin" du collège des Frères à Ste-Marie Beauce, m'avait déjà demandé de grouper les noms pour que ce cercle envoie une pétition signée par toute la Beauce à la fois, vous agréérez lorsque vous me lirez, tout comme si je vous avais envoyé ces listes, puisque le cercle Morin est affilié à l'A. C. J. C.

Votre serviteur.

—o—

Saint-Didace, 25 avril 1908.

Cher Monsieur,

Je vous envoie sous ce pli les requêtes signées. Il m'en manque deux (de deux arrondissements scolaires), mais j'ai raison de croire que vous les avez reçues des institutrices en titre dans ces écoles.

Je vous félicite de votre travail. Je prie Dieu de bénir votre association afin qu'elle serve sans défaillance la religion et la patrie.

J'ai l'honneur d'être.

—o—

Saint-Barnabé,
Comté de Saint-Maurice, P.Q.

Monsieur,

J'ai fait mon possible pour vous plaire en faisant signer votre requête, mais je n'ai pu arriver mieux, plusieurs n'ont pas voulu la signer.

Vous excuserez votre papier, car je l'ai envoyé en quelques endroits par les enfants, et ils l'ont maltraité.

Signatures obtenues 23 élèves, 30 personnes de mon arrondissement.

Arrondissement No 5.

—o—

Châteauguay, 27 avril 1908.

Monsieur le président.

Malgré ce retard involontaire à un appel aussi patriotique et aussi louable de votre part, j'aime à croire que les quelques quatre cent-vingt trois signatures que j'ai pu recueillir avec l'aide de mes élèves vous seront encore de quelque utilité pour cette demande si juste et si raisonnable que vous faites auprès du gouvernement.

Vous offrant mes voeux les meilleurs et les plus sincères pour le succès de cette oeuvre si nationale que vous avez entreprise,

Je me souscris,

—o—

Saint-Ferdinand, le 21 avril 1908.

Cher monsieur,

Je suis heureux de vous adresser les requêtes signées au sujet de la langue française.

Nous sommes enchantés de voir que l'A. C. J. C. prend l'initiative de toutes les revendications religieuses et patriotiques. Nous allons avoir là un corps puissant et actif qui sera une tête et un porte-drapeau. Oui il fallait un porte-étendard pour se mettre à la tête de l'armée du bien: il est trouvé. Continuez braves jeunes gens dans cette bonne voie.

Nous avons le bonheur de posséder un cercle de l'A. C. J. C. dans le collège St-Joseph de St-Ferdinand Je vous retourne les pétitions avec signatures.

—o—

St-Anaclet, 24 avril 1908.

Monsieur,

Je vous retourne la liste que vous m'avez envoyée, les signatures sont peu nombreuses, mais c'est tous les habitants du rang où je fais la classe, ainsi que la signature des enfants.

Votre dévouée,

—o—

Monsieur,

Nos jeunes gens ont recueilli 942 signatures en faveur de la langue française obligatoire dans les divers services publics.

Académie Commerciale,
Fraserville, 29 avril 1908.

—o—

Collège St-Joseph
Comté Westmoreland, N.B.

Monsieur,

En voyant le beau mouvement qui se fait en faveur de l'usage du français dans notre province, nous aussi, élèves Québecquois, nous voulons élever la voix pour revendiquer nos droits. Aussi est-ce avec empressement que nous signons cette pétition, espérant que nous obtiendrons bientôt ce qui nous est justement dû.

Les Acadiens n'ont qu'un regret, c'est de ne point demeurer dans la province de Québec, pour pouvoir signer la pétition.

Un groupe d'élèves canadiens,
Au collège St-Joseph, N. B.
A suivre

—o—

Sault Montmorency, P. Q.
7 mai 1908.

Bien cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus une requête de 150 signatures en faveur du français. Je compte vous en adresser une deuxième dans quelques jours. Continuez votre belle campagne. Tous les patriotes du vieux Québec vous acclament et vous crient bravo !

Votre tout dévoué.

—o—

Monsieur le Président,

Veuillez recevoir ces signatures que j'ai recueillies de quelques-unes de nos bonnes familles des Trois-Rivières qui n'avaient pas encore pris connaissance de cette requête.

Puisse votre entreprise et celle de vos compagnons être menée à bonne fin, ce serait le rêve réalisé de tous nos trifluviens.

Votre tout dévoué,
H. B.....

—o—

Amqui, 9 mai 1908.

C'est avec plaisir que j'ai pris les signatures d'une bonne partie des "gens de mon arrondissement" lesquelles je les envoie le plus vite possible. Ce n'est pas la feuille que vous m'avez envoyée que je vous envoie, car elle a été tachée et j'ai transcrit toutes les signatures sur ces deux feuilles-ci, espérant que cela ne fera pas différence, je demeure, votre dévouée servante.

—o—

St-Jean l'Evangéliste,
11 mai 1908.

Monsieur,

Ci-joint la pétition signée par "toutes les personnes à qui j'ai demandé."

—o—

Cher monsieur Beaupré,

Voici mes dernières listes. L'"Action Sociale" annonce que vous avez recueilli 15,000 signatures.

J'espère bien que vous avez aujourd'hui dans les 20,000.

C'est un succès dont tous les vrais patriotes vous sauront gré.

Bien à vous,
29 avril 1908.

—o—

Pontgravé, Tingwick, 20 avril 1908

Mon cher monsieur,

Je vous ai envoyé un fascicule de plusieurs listes de signatures de Saint-Patrice-de-Tingwick, comté d'Arthabaska.

Une première portait	113
Une deuxième...	28
Une troisième...	519
Et celle incluse...	100
	760

Veuillez, s.-v.-p. compter 760 signatures pour la paroisse de Saint-Patrice-de-Tingwick.

(A suivre).

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

LES CADETS DE LAVAL

LA REVUE DES CADETS DU COLLEGE DE LAVAL A ETE UN GROS SUCCES.—DISCOURS DU CAPITAINE INSPECTEUR.—PIQUE NIQUE A L'ILE SAINTE-HELENE

Tel qu'annoncé dans la PATRIE de samedi dernier, les cadets du collège Laval ont été passés en revue par le capitaine Henri Archambault inspecteur des corps de cadets de la province de Québec.

Malgré la pluie qui tombait, un grand nombre de personnes,parents, amis et visiteurs, envahissaient les terrains du collège, dès la sortie des vêpres.

Quelques instants plus tard, les jeunes cadets faisaient leur apparition. Il y eut un roulement de tambours, la sonnerie du drapeau—et les deux compagnies présentèrent les armes.

Le capitaine passa ensuite dans les rangs, poursuivant son inspection, s'arrêtant de temps en temps pour témoigner sa satisfaction de voir l'air martial et la tenue de grognard aguerri que se donnaient quelques petits hommes.

Après la marche générale, les officiers présentèrent les armes au capitaine inspecteur, et commencèrent les exercices militaire et gymnastiques.

Les jeunes de la compagnie "B", la plupart des bambins de la hauteur d'un fusil, eurent l'honneur d'attirer l'attention du public sur leur belle prestance.

Après l'inspection, le capitaine H. Archambault, félicita les cadets de leur belle apparence et de la précision avec laquelle les exercices avaient été exécutés. "C'est un beau succès" leur dit-il, "dont vous avez droit d'être fiers. Je vous en félicite bien sincèrement".

Le capitaine leur rappela ce qu'ont fait nos pères pour notre beau pays du Canada et leur parla de Salaberry et de ses 300 voltigeurs.Il n'est pas à souhaiter, ajouta-t-il que nous ayons à lutter et à combattre, mais si un jour nous étions appelés à défendre le pays, je suis sûr que tous les Cadets du Collège Laval seraient de nouveaux Salaberry!

Les sourires qui s'épanouirent sur la figure des cadets et les applaudissements du public montrèrent que le capitaine instructeur avait touché une corde sensible. Se tournant ensuite vers M. Georges Malepart, ancien capitaine du 65e régiment,et Artole Saint-Germain, l'instructeur des cadets, il les félicita chaudement de leur zèle patriotique et du succès qu'ils venaient de mettre à leur actif.

Le sergent H. Smith eut aussi à son tour un mot d'éloges de la part du capitaine instructeur.

Plusieurs anciens soldats présents à cette revue auraient désiré prendre place dans les rangs de nos intéressants pioupious.

Le capitaine H. Archambault a dit que les cadets du collège Laval pourraient concourrir, même avec les plus forts corps de cadets de la province.

Disons aussi en passant, et ce, à l'honneur des officiers, que le capitaine instructeur a été émerveillé de l'aplomb et du ton de commandement des deux capitaines MM. A. Désormeaux et A. Désautels.

Après avoir été à l'honneur, les cadets seront au plaisir: ils feront le 13 juin, un pique-nique à l'île Ste-Hélène, fanfare en tête. Que ceux qui veulent entendre de la jolie musique se donnent rendez-vous à l'île Sainte-Hélène, ce jour-là.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants, ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le-vous.
1-mer.

A QUI LA TONDEUSE ?

Le constable Toupin du poste de la rue Chenneville a trouvé, hier soir, dans une ruelle donnant sur la rue Saint-Georges, une tondeuse à gazon qui n'a pas encore servi. Le capitaine Loye aimerait à connaître le propriétaire.

Il n'y a pas de doute que la machine a été volée dans un magasin. On l'aurait ensuite caché dans cette ruelle.

MEURTRIER ACQUITE

UN CLUBMAN DE NEW-YORK QUI AVAIT AU COURS D'UNE RIXE AVEC UN COCHER DE WASHINGTON, TUE CE DERNIER D'UN COUP DE REVOLVER, EST ACQUITTE PAR LE JURY DE CETTE DERNIERE VILLE

WASHINGTON, 3. — Gaston Philip, ingénieur civil, et clubman de New-York et de notre ville, a été acquitté, hier soir ; il était accusé du meurtre d'un cocher, Frank Macaboy.

C'est après une délibération d'une heure et douze minutes que le jury a rendu son verdict. Philip n'a pas manifesté la moindre émotion en entendant la lecture de la déclaration des jurés.

Le gouvernement avait abandonné son accusation de meurtre au premier degré et avait poursuivi Philip, comme coupable de meurtre au 2nd degré ou d'homicide sans préméditation.

Le procès de l'accusé a duré neuf jours, dont trois ont été employés à constituer le jury.

Le drame, qui s'était déroulé l'année dernière, était la suite d'une nuit de débauche. La victime, Macaboy, prétendait, dit-on, que Philip avait une dette de jeu, au montant de $150, envers lui et importunait l'accusé pour que celui-ci jetât les dés pour que le cocher regagnât son argent. Les deux hommes s'en allèrent à l'hôtel Arlington. Là, Macaboy attaqua Philip, dit-on, et ce dernier, se sentant en état de légitime défense, tira le coup de révolver qui tua Macaboy.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Division Ouest

Les membres et officiers des différentes sections de l'association St-Jean-Baptiste, division Ouest, sont priés de prendre part à une grande assemblée des officiers de la division Ouest, qui aura lieu jeudi, le 4 juin courant, à 8 heures p. m., au No 90 rue Vinet.

Les officiers des sections Saint-Henri, Sainte-Elisabeth, Verdun, Notre-Dame-de-Grâce, Côte Saint-Paul, sont spécialement invités à prendre part à cette assemblée.

Par ordre,
J. NOE GUILBAULT,
Secrétaire, division ouest.
84-2

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

La section des marchands de nouveautés de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada s'est réunie en assemblée régulière, hier soir, en son lieu ordinaire, No 270 rue Sainte-Catherine Est.

L'objet de cette séance portait sur le pique-nique, dont la date a été fixée antérieurement, et dont on avait ébauché déjà le programme. On a continué, hier soir, à préparer le programme des jeux, et on a formé les comités de ces jeux. Tous les membres de la section en font partie.

Le pique-nique annuel de la section des marchands de nouveautés aura lieu, à Joliette, le 9 juillet prochain. Il coïncidera avec la date de la Convention Provinciale de l'Association des Marchands-Détailleurs, qui sera tenue, les 7 et 8 juillet, à Joliette.La séance d'hier soir était présidée par M. J. W. Boivin.

A L'HOPITAL GENERAL

Le lieutenant Medill, du poste de police de la rue Chaboillez, a fait transporter, hier soir, à l'hôpital Général, un malade et un blessé. Le premier, un nommé Frank Davis, d'origine anglaise, fut trouvé gisant sur le pavé à l'intersection des rues des Inspecteurs et Saint-Jacques, et l'agent le fit conduire à l'hôpital Général. Le second,, Herbert Combes, âgé de 40 ans, tomba sur le pavé, en voulant monter dans un tramway en mouvement. On le transporta également à l'hôpital Général, où les médecins ont constaté qu'il souffrait d'une fracture de l'os nasal.

Dormez Comme un Sabot

Ne restez pas éveillé avec le remède à votre côté. Pour bannir l'insomnie, les tressaillements nerveux,les mauvais rêves — pour dormir profondément et vous réveiller rafraîchi, prenez les

Pilules Beecham

Vendues partout. En boîtes de 25 cts

A LA COUR CRIMINELLE

LAPOINTE EST TROUVE COUPABLE D'AVOIR VOLE DES POULES. — SECOND RAPPORT DU GRAND JURY: TOUTES LES ACCUSATIONS SONT TROUVEES FONDEES, EXCEPTE UNE

La cause de Flavien Lapointe,accusé du vol de 28 poules appartenant à M. Toussaint Sicotte,de Boucherville, s'est terminée, hier après-midi en cour criminelle. Le prisonnier ayant consenti à rendre témoignage, a donné l'explication classique qu'il avait acheté les volailles d'un individu dont il ne pouvait se rappeler le nom.

En dépit de la défense habile de l'avocat de la défense, Mtre Alfred Beauchemin, les jurés ont déclaré l'accusé coupable.

Il reste encore cinq autres accusations de cette nature contre Lapointe qui n'en est pas à sa première offense. En 1903, il était condamné à six mois pour vol de poules, et, en 1905, il subit une sentence de deux ans de pénitencier également pour vol de poules.

Le grand jury a ensuite présenté son second rapport. Il a déclaré fondées les accusations suivantes:

Vito Nicoli, meurtre de l'un de ses compatriotes, Antonio Di Lucca, le 21 février dernier; Carmené Calderone, meurtre de Sylvio Vicolo, le 24 février dernier; Pasquale Pasquini, tentative de meurtre sur la personne d'Antonio Cotolo.

Outre ces accusations de meurtre, et de tentative de meurtre, le grand juré a aussi déclaré fondés les actes d'accusation dans les causes suivantes: R. J. Demers et Geo. Gagné, conspiration pour frauder; C. S. W. Baker, parjure; Arthur Narbonne, vol; Wm Kennedy, recel; Patrick Abey, violence criminelle et enlèvement; Alex. Rowan, John Bannonl et Patrick Abey, vol sur la personne; Hormisdas Sabourin, vol comme serviteur au détriment de la Montréal Laing & Packing Co.

Dans la cause de Jos. Charlebois, accusé de détenir certaines propriétés sans autorisation et en usant de violence, le grand jury a rendu un verdict d'ignoramus. Il fut ensuite libéré jusqu'au 9 juin prochain.

Tous les prisonniers ont été mis en accusation et ils ont plaidé "non coupables". Néanmoins, R. J. Demers et George Gagné, autrefois directeurs de la compagnie du Théâtre des Nouveautés, du consentement de la couronne, ne seront mis en accusation que cet après-midi.

Lorsque Nicoli fut appelé pour être mis en accusation, l'avocat de la défense, Mtre McAvoy demanda que le procès de son client fut ajourné au mois de septembre, afin de lui permettre de se procurer certains documents nécessaires pour établir l'irresponsabilité de l'accusé. Il ajouta qu'il avait fait toute diligence possible pour se procurer les certificats de médecins. Dans les circonstances, il demande le renvoi de la cause au prochain terme.

La couronne s'opposa à cette demande, mais le juge Trenholme est d'opinion que lorsqu'il s'agit d'une offense pouvant entraîner la peine capitale, toute latitude doit être accordée à la défense, du moment que ces délais ne préjudicient pas à la couronne. La motion a été prise en délibérée mais on croit que comme dans le cas de Dillon, le procès du meurtrier de la rue Cadieux n'aura lieu qu'en septembre.

LE CHEF CARPENTER

Le sous-chef Charpentier, du bureau de la sûreté s'est rendu, hier, à Lachute. Il a fait une visite au chef Carpenter. L'état du blessé ne s'améliore pas beaucoup. Il est tout probable qu'il sera obligé de retourner à l'hôpital Général, car sa main le fait beaucoup souffrir. Les douleurs qu'il éprouve dans les jambes l'empêchent de dormir. Depuis son arrivée à Lachute, il y a deux semaines, son état reste toujours le même.

VICHY— CELESTINS LA SEULE VERITABLE

La saison approche où le sucre granulé sera en grande demande pour faire les confitures et les conserves. Quand vous donnerez votre commande, demandez le sucre

Redpath

la MARQUE approuvée depuis plus de cinquante ans, et aujourd'hui la MARQUE DE L'EXCELLENCE.
Fabriqué de PURE sucre de CANNE, par
THE CANADA SUGAR REFINING CO., LIMITED,
MONTREAL.
74-me-jno.

RHUMATISME

DEMANDEZ UN ECHANTILLON

pour vous convaincre par vous-même de l'efficacité indiscutable de

L'ELIXIR ANTI - RHUMATIQUE

du Dr. Jos COMTOIS, Médecin-Pharmacien.

dont le prix est de $2.50 la bouteille. NOUS VOUS ENVERRONS SUR RECEPTION DE 15 CENTINS, UN ECHANTILLON SUFFISANT pour vous convaincre de ses merveilleux effets. CONSULTATIONS A DOMICILE OU PAR CORRESPONDANCE. Circulaire gratuite.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dr Jos. COMTOIS, Spécialiste, 1636 rue St-Jacques, Montreal.
3,6

Conserves Canadiennes
MARQUE
"Gazelle"

Le plus grand argument en faveur de la Marque "Gazelle" c'est le grand soin qu'on met à n'employer que des fruits entièrement mûrs et des légumes frais et à leur conserver leur saveur naturelle.

Chaque boite est garantie quant à la pureté et à la qualité de son contenu.

La Marque "Gazelle" ne vous coûte pas plus cher que les marques ordinaires.

Légumes "Gazelle" : Tomates, Blé d'Inde, Pois verts "Early June", Petits pois verts fins, Haricots jaunes (Golden Wax Beans), Haricots verts (Refugee Green Beans).

Commandez-en chez votre épicier.

HUDON, HEBERT & Cie LTEE, MONTREAL

Pêches Jaunes "Crawford"

Le procédé employé par la marque "Gazelle" conserve à ce beau fruit toute sa saveur exquise et son goût délicieux.

Rien que des pêches de premier choix et du sucre de canne le plus pur.

SANATORIUM BEAUCAGE

TEL EST 5465. 100 AVE OUTREMONT.

HOPITAL POUR FEMMES ET MATERNITE.

Les malades pourront suivre le traitement de leur médecin de famille. Nous invitons les médecins à venir visiter cette nouvelle maison.

J. B. PRINCE, MEDECIN GERANT
66-1-me-s-jno

Nouveau Feuilleton de "La Patrie" — *Grand roman inédit par Ely Montclerc.*

FORFAITS D'AMOUR

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

39 (Suite)

" Une fille telle que toi ne coiffe pas sainte Catherine, surtout lorsqu'elle est adorée. Car M. d'Excideuil t'adore plus que jamais.

" Je m'en rends compte, à présent que je sais, je me rappelle son émoi, sa pâleur, sa parole brève et saccadée.

" Suzanne, Suzanne, je te laisse libre, je ne veux peser en rien sur ta décision, mais je te conjure de réfléchir et d'être raisonnable.

" Un mot, et le marquis reviendra plus épris solliciter ta main. Ce serait une grande joie pour moi, mon enfant.

" Essaie. . .habitue-toi à cette pensée, essaie d'aimer ce galant homme, cela ne doit point être si difficile, que diable ! tourné comme il est, puisque maintenant tu ne songes plus à tes billevesées."

La jeune fille soupira ; elle promena sa main lente sur son beau front derrière lequel s'abritaient tant de chers souvenirs.

—Soit, dit-elle enfin, je te promets de réfléchir.

"Seulement, sois bon, ne me presse pas trop, ne t'imagine pas surtout que c'est une chose faite; parce que tu t'exposerais à des déceptions.

" D'autre part, admets que je change d'avis, que je me décide..... M. d'Excideuil n'a pas, lui, renouvelé sa demande, il ne désire peut-être pas la renouveler.

—Petite, en parlant de la sorte tu me fais douter de ton intelligence.

"Si M. d'Excideuil revient à la Gerbière, il te fera de nouveau la cour, c'est hors de doute.

" Depuis les obsèques de son père l'as-tu rencontré !

—Jamais ! et ce jour-là c'est à peine si je l'aperçus, perdus que nous étions dans la foule des assistants.

—Il a beaucoup changé à son avantage, il s'est développé... je l'ai trouvé très, très bien.

Suzanne éclata d'un rire un peu forcé.

—Père ! père ! déjà de la partialité !

"Que sera-ce plus tard ?"

Le colonel rit à son tour.

—Au fait, convint-il, tu as raison de te moquer de moi...

"Tes confidences m'ont tourné la tête et je vais y songer toute la nuit. Ah ! quel rêve,, quel rêve, mon enfant ! et quelle joie pour moi ! quelle récompense du sort, si ce rêve devenait une réalité.

"Le jour de ton mariage me rajeunira de dix ans !

—Nous n'en sommes point encore là, il s'en faut.

—Cela dépend de toi, de toi seule, j'en suis sûr.

—Qui vivra verra ! fit en soupirant de nouveau mademoiselle d'Alveydre.

"Tu y tiens, renoue donc avec le marquis d'Excideuil, seulement, arrange-toi je t'en supplie, pour que ce jeune homme n'aille pas s'imaginer...

"Je n'ai point changé d'avis, j'ignore même si j'en changerai. Comme voisin, comme ami, oui, je serais heureuse de le recevoir... qu'il ne soit pas question d'autre chose pour le moment.

—Ne crains rien, petite, conclut joyeusement le vieux soldat, j'arrangerai cela le plus simplement du monde.

— IX

Lorsqu'il reçut du colonel d'Alveydre une invitation à déjeuner à la Gerbière, Thibault pensa que le paradis venait de lui être ouvert.

Pour la première fois depuis que son père était mort, le jeune homme apparut radieux aux yeux émerveillés de l'excellente chanoinesse.

Enfin, elle retrouvait son cher neveu ! Il redevenait le charmant compagnon d'autrefois, avec sa douce gaieté communicative, son beau rire juvénile et confiant.

—Tu vois bien, dit-elle, prenant un malin plaisir à taquiner le jeune homme, tu vois que j'avais raison de ne pas ajouter foi à tes fières déclarations.

"Le célibat, la claustration volontaire dans cette vieille demeure entre tes livres et ton violon... turlututu !

"Il suffit d'un mot pour bouleverser ces sages, mais sévères projets. Le maître de la Gerbière te fait bonne mine après t'avoir boudé, et aussitôt tout apparaît couleur de rose.

—Je me sens trop heureux aujourd'hui, chère tante, pour ne pas accepter gaiement la boutade.

"Oui, oui, je le reconnais, tout vient de se transformer soudain à mes yeux, parce que l'espoir rentre en mon cœur.

"Je vais la revoir... Elle me permet de franchir son seuil, donc c'est qu'elle n'est plus hostile à mon amour. Alors... oh ! tante ! tante ! la belle vie qui s'ouvre pour moi ! le riant avenir !

"Tu verras, toi qui réclamais une jeune châtelaine, quelle grâce royale, quel invincible charme, et comme à l'apparition de celle-ci, notre antique maison perdra son aspect renfrogné, afin de lui faire meilleur accueil !

—Bon ! te voilà parti !

"Tu vas trop vite maintenant, Thibault. Dieu me pardonne, tu te vois déjà marié !

"Du calme, mon ami, sans quoi tu me reviendras tantôt avec une pauvre figure déconfite et morose.

"Espère, car j'en conviens, cette démarche du colonel d'Alveydre, après votre rencontre, est d'heureux augure, mais espère avec modération, si j'ose ainsi parler".

La vieille dame se montrait en ceci très perspicace. M. d'Excideuil dut le constater avec regret.

Non pas qu'il eut à se plaindre le moins du monde de l'accueil qu'on lui fit.

Le colonel et sa fille reçurent leur hôte avec une cordialité parfaite.

Même doué, d'une pointe d'imagination, Thibault, tant que dura le déjeuner, eût pu croire que jamais il n'avait cessé de venir à la Gerbière.

Cela changea lorsque, le repas fini, M. d'Alveydre proposa une promenade à sa ferme, Suzanne s'excusa de ne point y aller, prétextant des occupations dans la maison.

Elle espérait que M. d'Excideuil lui accorderait quelques instants au retour, et qu'on pourrait comme jadis faire un peu de musique, afin de clore agréablement cette journée.

Les deux hommes traversèrent le parc en achevant leur cigare.

—Mon cher hôte, fit à brûle-pourpoint, le colonel, j'ai voulu ce moment de tête-à-tête dans le but de vous expliquer certaines choses assez délicates, et ce, pour qu'il n'existe entre nous, désormais, nul sujet de froissement.

"Ainsi que vous m'y avez engagé l'autre jour, j'ai confessé ma fille. Non sans s'être fait beaucoup prier, Suzanne s'exécuta.

"Me voici au courant de vos petites... mettons difficultés.

—Je me plaisais à les croire aplanies, répondit un peu mélancoliquement M. d'xcideuil.

—Aplanies... si l'on veut.

"La chose dépendrait de moi seul! oh! cela ne ferait pas un pli!

"Je ne suis pas, vous le savez, l'homme des subtilités de langage, et je dis tout net ce que je pense.

"Vos intentions sur ma fille m'ont positivement ébloui! Jamais je n'eusse osé rêver pour elle un aussi bel établissement.

"Pauvre, d'extraction modeste — mes parents étaient de petits noblaillons languedociens qui m'ont poussé vers la carrière des armes parce que c'était la seule, prétendaient-ils, où je ne serais pas déplacé—Suzanne, selon moi, ne pouvait espérer qu'un mariage médiocre, si même elle se mariait.

"Cela vous explique combien je fus surpris en apprenant que vous l'aviez demandée.

—Melle d'Alveydre a le droit de prétendre aussi haut que possible, affirme le marquis d'un accent pénétré.

"Sa beauté, ses vertus, font d'elle une créature d'exception, un être digne des plus merveilleux destins...

—Parbleu! interrompit rondement le colonel, parbleu, vous l'aimez,votre jugement s'en ressent.

"Ma fille est charmante, je le reconnais, j'ajoute que je la crois capable de faire le bonheur de celui dont elle deviendra la femme.

"Il n'empêche, cher monsieur,que vous êtes le premier prétendant à la main de Suzanne, j'ajoute que vous serez le seul, à moins d'événement improbable.

"L'existence retirée que nous menons n'y contribuera pas qu'un peu, d'ailleurs.

—Combien je suis heureux colonel, de vous entendre parler de la sorte!

"J'y vois la preuve que vous approuvez mes sentiments... Oh! je vous le jure, Melle d'Alveydre...

—Pardon, pardon... nous n'en sommes point encore là par malheur.

"Certes, des deux mains, je vous donne mon consentement, je veux dire que je vous le donnerais si.....

"Mais ma fille, à qui l'idée du mariage ne sourirait guère il y a deux ans, reste dans les mêmes sentiments..."

A ces mots, Thibault s'arrêta net, il lui sembla que son cœur cessait de battre.

(A suivre)

Pomme mangée en contentement vaut mieux que perdrix mangée en tourment.

EN BRETAGNE

Notes de voyage. — Propos divers

—PAR—

F. X. Le NOBLET DUPLESSIS

"La Bretagne n'est pas jolie com-"me la côte méditerranéenne, elle "n'est pas gaie, riante, mais elle "vous empoigne par son charme "simple et sauvage."

Tel était le langage que me tenait il y a quelques semaines, le plus breton des Parisiens, mon médecin et ami, le docteur Léon Frogier, pour ne pas le nommer. Et il ajoutait : "Suivez mon conseil, allez faire "votre convalescence sur les côtes "armoricaines. Vous avez beaucoup "voyagé, mais vous n'avez rien vu "si vous ne visitez ce pays gris, ce "cimetière de ruines religieuses, "druidiques et féodales."

J'ai toujours respecté l'avis des gens sensés, surtout....des médecins. Je décidai donc d'aller demander à l'énigmatique Bretagne l'air nécessaire à mes poumons et le repos indispensable à mes méninges.

J'avais du reste, fort souvent entendu l'artiste peintre Suzor Côté, chanter avec enthousiasme les louanges de ce captivant coin de France, et il n'en fallait pas plus pour me décider.

Côté, est bien, lui, le plus breton des Canadiens, et il a su par des toiles et des études à l'emporte-pièce rendre l'atmosphère, le charme exquis, mais triste de cette nature bizarre.

Que n'ai-je ses pinceaux, son talent !

Jouvre de suite une parenthèse.

Des milliers de volumes ont été publiés sur la Bretagne. Notes de voyage, études de moeurs, romans, statistiques, etc., et il fut un temps où un écrivain qui se respectait devait pondre un travail sur le pays armoricain. Il en est résulté des chefs-d'oeuvre, mais aussi des narrations fantaisistes et contradictoires.

Beaucoup ont même aligné des pages et des pages sans avoir même mis le pied sur le sol du Morbihan, du Finistère où des Côtes du Nord.

Toutefois, certains ouvrages restent comme des monuments inaltérables de véracité ou de bonne foi, aussi, je n'ai pas la prétention, dans cette causerie à bâtons rompus, d'entrer en lice avec ceux qui ont étudié et décrit ce pays à fond.

J'ai parcouru, au gré de ma fantaisie la Bretagne bretonnante,mais sans trop m'éloigner des voies ferrées. C'est une lacune, je le reconnais, mais ce voyage n'étant pas exclusivement un voyage de plaisir, j'ai dû concilier l'utile à l'agréable, ce qui ne m'a pas permis de prendre toujours contact avec le paysan breton et de scruter toutes les landes ou les ravins, de son mystérieux pays.

Je m'en console facilement en songeant qu'Emile Souvestre, un enfant de Bretagne et un écrivain avisé, a pris six années pour écrire sur place deux volumes de 250 pages.

Dernières considération.

Chacun visite un pays à sa façon et narre les choses selon son tempérament, ses aptitudes, ses goûts.Ce qui est blanc, pour l'un est teinté gris, même noir pour l'autre. On ne regarde pas toujours la vie qui passe par le même bout de la lunette, et les impressions reçues varient avec ses convictions, sa religion,sa foi, son foie et son estomac.

Ce long préambule n'était peut-être pas nécessaire pour ce que j'en ai cure, mais, il servira à faire comprendre que je n'écris pas du tout pour la postérité, très peu pour mes contemporains, mais beaucoup pour moi-même, car mes chroniques me sont généralement payées.

Sur ce sentiment égoïste et intéressé, mettons-nous en route si vous le voulez bien. Choisissons comme point de départ la gare Montparnasse à Paris. Au bout de deux heures, après avoir longé un certain temps, les bords de l'Eure, on stoppe à Chartres.

Les "guides" vous disent que Chartres est une ville très intéressante, riche en vieilles maisons et surtout renommée par sa cathédrale l'une des merveilles monumentales, de la France, mais, ces mêmes guides omettent de dire qu'on y mange fort mal aux hôtels réputés les meilleurs. Les soles frites—le sont depuis quinze jours et la plus belle cathédrale du monde ne peut faire digérer cela, car pour le touriste,le ventre n'est pas quant à négligeable.

L'étape suivante nous permet de visiter Le Mans, ville prospère et commerçante. Marché très achalandé de volailles, de cocottes, selon le langage des enfants. A certaines heures on ne voit que des militaires dans les rues. S'en défier, surtout si on a les pieds réfractaires à l'écrasement et prendre le milieu de la chaussée.

Nous voilà à Angers, capitale de l'Anjou, chef-lieu du département de Maine et Loire. Rues très bien alignées, propres, beaux monuments, magnifiques jardins et riches musées. J'ai beaucoup admiré le château, donjon construit sous Philippe Auguste et saint Louis, très imposant avec ses 17 tours, ses fossés et ses ponts-levis.

Mais hâtons-nous vers la Bretagne, car nous n'y sommes pas encore.

Nantes, patrie de Jules Verne et de Charles Monselet ; c'est le premier pas en Bretagne, mais dans cette grande ville modernisée, on y est très peu breton, oh ! si peu..... un souffle, un rien.

Cependant, l'importance de Nantes (population 135,000 âmes) son passé historique, etc., méritent une mention spéciale.

L'an 407, l'Armorique fut administrée par Conan-Mériadec, chef des Bretons, qui fit de Nantes sa capitale. Le Christianisme y existait déjà depuis le 3ème siècle. Au Ve et VIe siècles, invasions des barbares. D'abord vaincue par Charlemagne la Bretagne subit des hausses et des baisses pendant plusieurs centaines d'années, et, finalement, après avoir résisté à la convoitise de Louis XI, elle finit par appartenir à la France sous Charles VIII.

Au XVme et XVIme siècles Nantes est désolée par la peste et des épidémies de toutes sortes. Au XVIIIme la traite des noirs fut pour les armateurs Nantais une source honteuse de richesses.

En 1789, Nantes se pencha du côté de la Révolution et résista avec énergie aux attaques des Vendéens.

Sous la Terreur, Carrie renvoyé en mission par le comité du Salut Public fit régner la guillotine et organisa de monstrueuses noyades appelées "Mariages républicains".

Charette fut fusillé à Nantes en 1,96. En 1832, la duchesse de Berri est arrêtée après avoir vainement essayé de soulever la Vendée, etc., etc., etc.

Au point de vue moeurs, langage, costumes ou aspect général des rues et places publiques, Nantes ne se distingue guère des autres villes de province. L'on n'a pas du tout l'impression d'être dans un pays nouveau, spécial. Ça sent très peu la Bretagne, quoi !

Port très achalandé, il y règne une activité commerciale intense. La ville proprement dite est située sur la Loire dont les six bras qui la traversent en tous sens sont reliés par des ponts en pierre.

Musées, théâtres et monuments, sont dignes d'une grande ville.

La gaîté semble dominer à Nantes et on est loin de cette taciturnité dont on auréole le front de tout Breton. Il faut voir surtout de quelle effervescence est agité le Nantais au cours de ses fêtes publiques, telles que celles du Carnaval par exemple. C'est à croire qu'un vent de folie souffle en tempête,et les réjouissances les plus échevelées de Paris pâlissent devant cette exubérance.

N'empêche que l'heure "d'être sérieux" arrivée tout rentre dans l'ordre, et, au lendemain d'une saturnale on ne se douterait pas de l'éruption de la veille. Un tel qui aura fait une bombe carabinée jusqu'à 6 heures du matin, accompagnera dévotement une heure plus tard son épouse et ses filles à la messe et vous êtes édifiés de la gravité avec laquelle il remplit ses devoirs de citoyen et de chrétien.

Mais, filons plus loin, Nantes, je le répète, n'est pas la Bretagne, mais un petit Paris.

Prochaine halte, Saint-Nazaire.

Port de commerce assez important situé sur un promontoire qui s'avance entre la Loire et l'Océan, c'est aussi une cité moderne. Plusieurs plages assez jolies permettent aux habitants de prendre des bains de mer, mais c'est surtout celle de Pornichet, à 6 kilomètres de la ville, qui est la plus fréquentée par les étrangers.

Déjà les costumes changent et on coudoie certaines gens au parler rude et incompréhensible. Petites coiffes blanches, en toile, en dentelle ou en tulle selon la "condition," vestons chamarrés de velours noir, grands chapeaux ronds à larges bords avec un ruban pendant comme un crêpe, sabots de bois résonnant sur le pavée tels les accoutrements que nous rencontrerons de plus en plus en nous enfonçant dans la Bretagne. N'oublions pas ces gentilles pouponnes échappées des Sables d'Olonne, et que l'on nomme les Sablaises. Petits sabots mignons, fantaisistes, agrémentés de boucles dorées, jupes courtes, aux genoux, corsages largement échancrés, petites coiffes jetées comme par mégarde sur des chignons provoquants, ainsi passent ces frimousses au regard moqueur, mais doux et honnête.

C'est de Saint-Nazaire à Vannes, qu'on a conscience de fouler un sol nouveau, de contempler des choses neuves, pas vues. De la portière du wagon, l'oeil perçoit dans le lointain de nombreux moulins à vent dont les grandes ailes battent l'air au gré de la brise. Tout près de soi les talus qui bordent la voie sont recouverts d'ajoncs en fleurs, d'un jaune vif. Entre les moulins et ces ajoncs, la plaine s'étale,dans une variété de coloration inouïe. Terres fraîchement labourées, d'un brun mât, champs de choux, appelés colzats et panachés de fleurs couleurs olive, arbustes verdoyants, rochers qui ressemblent à des amas de vieille ferraille, et, que sais-je, toutes les couleurs du spectre, de l'arc en ciel, tapissent ces terrains fertiles qu'alimentent de petits cours d'eau d'un bleu terne. Par contre les grands arbres, les forêts de "chez nous" manquent au décor, et si on ajoute que le ciel est toujours gris, que le soleil apparaît comme à travers un verre fumé on se rendra compte de la mélancolie qui s'empare de nous à l'aspect de cette nature bizarre, mais combien colorée.

Trois heures suffisent pour nous amener à Vannes, chef-lieu du département de Morbihan. Je passe sous silence la description de l'hôtel de ville toute moderne, de la cathédrale Saint-Pierre, reconstruite au XIIIème siècle, des remparts avec ses tours et bastions, des musées, des vieilles maisons, etc.

Les environs de Vannes, dans la contrée située entre Auray et Quiberon, présentent peut-être ce qu'il y a de plus aride, de plus lugubre, sous la calotte des cieux civilisés, passez moi l'expression.

Autrefois, du temps de Celtes, des forêts comme celles que nous avons dans l'Amérique du Nord, projetaient leurs ombrages sur une nombre incroyable de monuments et de tombeaux élevés aux divinités du jour ou aux personnages célèbres. Les forêts ont disparu sous la hache civilisatrice, mais les tombeaux les pierres druidiques, bien qu'effritées, ont survécu et donnent à cette partie de la Bretagne l'apparence d'un cimetière, à perte de vue.

Véritable ossuaire, rien de plus funèbre à contempler que la région de Carnac.

Pour vous donner une idée de ces monuments mégalithiques, figurez-vous une plaine immense, plaine aride s'étendant vers la mer dont on entend les grondements au loin. Dans cette plaine quelques rares chaumières, quelques touffes d'arbres clairsemés, seuls vestiges de vie. Rangées en bataille, comme des soldats en marche des milliers de pierres variant de un à 4 mètres de hauteur et généralement plus larges du sommet que de la base feraient croire qu'on a planté des pyramides la tête en bas. Ces squelettes granitiques qui, lorsqu'on les contemple à la tombée du jour donnent froid dans le dos, sont appelés "Menhirs," qui veut dire pierres verticales fichées en terre. Il y a aussi des "Dolmen," pierres longues placées horizontalement sur des pierres verticales et des tombeaux, petits monticules formés d'un mélange de terre et de cailloux.

Demandez au paysan breton, être superlativement superstitieux et gavé de légendes, qui a mis là ces pierres ? Il vous répondra comme à Emile Souvestre : "Ce sont des "soldats qui traquaient Saint Cor-"neille. Sur le point d'être pris, "arrêté par la mer tout proche, il "se retourna et les changea en "pierres tels que vous les voyez là."

Mais, quittons cette région macabre et dirigeons nos pas vers Lorient.

En cours de route, près d'Auray nous admirerons la "pierre tremblante de Brech," grosse pierre placée en équilibre et qu'un enfant peut mettre en branle comme le balancier d'une horlorge.

De ci, de là, des grottes aux flancs des rochers.

Lorient, port militaire de 1ère classe, chef-lieu d'arrondissement est une jolie ville et très animée. Ne pas manquer de faire un pèlerinage à la tombe du poète Brizeux. Selon le désir formulé par l'auteur de "Marie," un chêne est planté derrière la croix de son sépulcre.

Sur un square public vous pouvez admirer une colonne de granit rehaussée d'une statue de l'enseigne de vaisseau Bisson, qui, en 1827 mit le feu aux poudres de son brick et se fit sauter avec son équipage plutôt que de tomber aux mains des pirates.

C'est à Lorient que j'eus l'occasion d'élucider un mystère qui m'avait laissé rêveur et fait porter machinalement le mouchoir au nez. Je m'étais laissé dire que le Breton est malpropre, oui, malpropre par définition. Un fort coryza ne m'avait pas encore permis dans sa ténacité de résoudre le problème.

Monsieur Marquis, professeur d'anglais au Lycée de Lorient, que j'interrogeai discrètement à ce sujet, me répondit sans hésitation : "C'est "tout l'un ou tout l'autre. Certains "Bretons sont infectes et leurs com-"pagnes "salopes", mais, d'autres, "et c'est la majorité, suintent la "bonne chair pas fardée, pas cos-"métique, mais saine, appétissante," et mon interlocuteur ajouta : "On "a prétendu à tort que l'hygiène "était lettre morte en Bretagne. Ve-"nez demain au lycée et vous en "jugerez par vous-même."

Fidèle au rendez-vous, le lendemain, je parcourais des salles vastes, bien aérées, bien éclairées, sans un grain de poussière ou l'apparence d'un microbe. Ce qui est plus fort, au rez-de-chaussée, je constatai avec stupéfaction qu'il y avait un bain et deux appareils à douches. Si vous avez visité la France, ami lecteur, vous comprendrez facilement "mon émotion" à la vue de ces ustensils de mon jeune âge (ô souvenir), ustensils si rares en Europe.

Décidément, les Bretons ne sont pas aussi arriérés qu'un vain peuple le pense !

F.-X LEHOBLET DUPLESSIS.
Avril 1908.

(A suivre.)

Quand le temps vient où l'on manque d'énergie et de volonté, il faut renforcer l'organisme par une riche nourriture et prendre

Abbey's Effer-vescent Salt

Prenez Soin du Foie du Bon Vivant.

L'AFFAIRE STEINHEIL

LA POLICE EST PERPLEXE LE MYSTERE S'OBSCURCIT DAVANTAGE DE JOUR EN JOUR Mme STEINHEIL, A L'HOPITAL, EST EN PROIE AU DELIRE

PARIS, 3.—Le mystère qui entoure le meurtre de M. Adolphe Steinheil, l'artiste bien connu, et de sa belle mère, Mme Japy, ne semble pas s'éclaircir; loin de là, il s'épaissit de jour en jour.

L'autopsie des cadavres, qui a été faite hier après midi, a démontré qu'il n'y a pas eu la moindre lutte entre les assassins et leur victime; les cadavres ne portent aucune marque de violence, si ce n'est la trace des cordes qui avaient été enroulées et serrées autour de leurs cous. On en déduit que le crime est l'oeuvre de criminels de profession. Néanmoins, à l'encontre de ce que l'on supposait tout d'abord, il ne semble pas que les victimes aient été chloroformées.

La seule survivante de ce terrible drame, Mme Steinheil, est en proie à d'horribles cauchemars, à l'hôpital où elle a été transportée l'avant dernière nuit, elle et une vision du crime et s'éveilla en criant: "Assassins! assassins! Détachez-moi, vous me faites mal! Grâce!"

On annonce que la police a découvert une piste et qu'un individu est sur le point d'être arrêté; quant à l'Italien, qui avait été mis en état d'arrestation dimanche dernier, on n'a pu établir aucune preuve contre lui et la police l'a relâché.

Mme Steinheil a reconnu que, dans sa déclaration au Chef de la Sûreté, M. Hamard, elle s'était trompée; elle a rétracté ce qu'elle avait dit au sujet d'un modèle employé par son mari et qu'elle avait assuré tout d'abord être la femme qui accompagnait les assassins.

M. E. JOHNSON EST BLESSE

Dans un accident de chemin de fer

M. le major Lacey R. Johnson, de la rue Bishop, apprenait, hier, que son fils Ernest, qui était en route pour Vancouver, venait d'être victime d'un douloureux accident.

M. C. Ernest Johnson était en voyage de noce quand cet accident lui est arrivé.

Il se tenait sur la plate-forme d'un wagon, quand, au détour d'une courbe, il fut projeté sur la voie par le déraillement de ce wagon. Il a eu la figure contusionnée, l'épaule disloquée et il a reçu un choc nerveux très rude. Il n'est pas en danger.

NOUVEAU PASTEUR A FRASERVILLE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

FRASERVILLE, 3.—Notre ancien curé, M. l'abbé Robert Lagueux, a quitté Fraserville pour faire place à M. l'abbé Philias Roy, notre nouveau curé.

Une foule de citoyens sont allés reconduire M. l'abbé Lagueux à la station.

Son départ cause une peine générale à tous les paroissiens qui en peu de temps avaient appris à l'admirer et à l'aimer.

Extrait du rapport d'un caporal chargé de constater l'état du corps de garde :

"Il n'y a pas de porte à la porte de sorte que quand il pleut il tombe de l'eau."

LE C. P. R. L'EMPORTE

LA COMPAGNIE OBTIENT LA REVISION DU ROLE D'EVALUATION PREPARE POUR UNE EXPROPRIATION

Le Pacifique a eu gain de cause dans son procès d'expropriation avec la Cité.

Jugement a été rendu, hier, par l'honorable juge Davidson, rejetant le rôle d'évaluation préparé par la Cité, comme entaché d'irrégularités.

LES TIMBRES POSTAUX

Une diminution considérable pour le mois de mai

Une anomalie bizarre se présente dans le rapport du Bureau de Poste de Montréal pour le mois qui vient de s'écouler. En effet, tandis que les affaires ont augmenté d'une façon sensible, les recettes ont diminué dans des proportions assez notables.

Cette diminution qui se monte à $6,119 vient en grande partie d'une baisse dans la vente des timbres qui ne s'est élevée qu'à $65,320 pendant le mois, contre $73,133 au mois de mai de l'année dernière. D'un autre côté, les recettes des timbres de journaux ont monté de $3,825 en mai l'année dernière à $5,070 le mois dernier.

Mais tandis que du côté financier il y a diminution le travail que les employés ont à subir a une tendance contraire.

Les malles expédiées de Montréal en Angleterre représentent 18233 livres pour les lettres, 44,597 livres pour les imprimés, et 1,744 paquets postaux, soit une augmentation de 5,382 livres de lettres, 6,580 livres d'imprimés et 320 colis postaux sur le mois de mai 1907.

Les lettres et paquets recommandés envoyés de Montréal font un total de 104,163 articles contre 100,527 au mois de mai de l'année dernière, soit 3,636 de plus.

Durant le mois, le Bureau de Poste a reçu 813 sacs de courrier par les lignes du Canada et 1352 sacs par New-York, pour distribuer dans Montréal même, soit un total de 2,165 sacs contre 1,524 en mai 1907, ce qui représente une augmentation de 641 sacs de cette année.

PERSONNEL

M. A. T. Tattersall est arrivé de Vancouver pour passer ici quelques semaines de congé. Pendant son séjour il résidera au No 63 de la rue Rushbrook, à la Pointe St-Charles.

DROIT AU BUT

Quand on souffre de la Gorge, des Bronches et des Poumons, il faut des remèdes agissant sur la gorge, les bronches ou les poumons.

—LES—

CAPSULES CRESOBENE

Antiseptiques et Volatiles

agissent sur la GORGE, s'introduisent directement dans les BRONCHES, pénètrent jusque dans les plus intimes recoins des POUMONS.

Les Capsules Cresobene VONT DROIT AU BUT

et sans avoir besoin d'encombrer l'estomac ou d'empoisonner l'organisme, elles guérissent ou préviennent toujours les Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Grippe, Influenza, Bronchites, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décary, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis, Montréal.

Sirop de Terebenthine du Dr Laviolette

Pour Rhumes, Toux, Bronchites, etc.,
30 ANS DE SUCCES
25 et 50c la bouteille.

58-jno

ACCIDENT DE TRAVAIL

William D'Amour, manoeuvre, âgé de 32 ans, dont la famille habite rue Bonsecours, No 66, a fait une chute d'une quarantaine de pieds, en tombant du toit d'un édifice en construction, hier après-midi, à Maisonneuve. D'Amour fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on a constaté qu'il souffrait de simples contusions.

MORT ACCIDENTELLE

Le coroner McMahon a tenu une enquête, hier après-midi, à Sainte-Anne de Bellevue, sur le cadavre d'un noyé que l'on avait trouvé flottant près du rivage, à cet endroit. On a reconnu le cadavre de cet homme, dont le nom est Antonio Bourrello, un ouvrier italien. Comme ce cadavre ne porte aucune marque de violence, et que rien ne donne à penser que Bourrello a été la victime d'un crime, le coroner a rendu un verdict de mort à la suite d'un accident.

FEUILLETON SENSATIONNEL

"LA BETE FEROCE"

Grand roman inédit de Jules Mary, l'auteur de "Un Drame au Château" dont "La Patrie" achève la publication.

Ce nouveau feuilleton de la "Patrie" abonde en situations absolument neuves et d'une extraordinaire intensité dramatique.

Qu'il nous suffise de dire qu'il procurera à nos lectrices des émotions encore plus vives et plus profondes que le roman "Un drame au Château."

Tout le monde voudra lire cette nouvelle œuvre du plus grand romancier de France.

La "Patrie" commencera

"LA BETE FEROCE"

dans une couple de semaines — après les élections !

Blue Ribbon Tea

Ce coupon découpé et envoyé par la poste à The Blue Ribbon Tea Co., Boîte postale 2554 Montréal, donne droit à l'expéditeur à un paquet gratuit de notre Thé de 40c. Blue Ribbon. Remplissez le blanc et dites si vous voulez du thé Noir, Mélangé ou Vert.

A MDE _____ ( )

RUE _____ VILLE _____

69-m et s-jno

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

UN DRAME AU CHATEAU

Grand Roman Inédit par

JULES MARY.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

159 (Suite)

Car, cette fois, il était bien redevenu le maître. La levée de l'interdiction, la légitimation de Rose, avaient rendu facile et rapide la révocation de la donation autrefois consentie par Croix-Vitré à ses neveux.

Puisqu'il y avait une héritière légitime, la donation devenait nulle.

Oui, le maître, enfin, incontesté !

Le surlendemain, après déjeûner, Croix-Vitré dit à sa fille en souriant :

—Habillez-vous coquettement, mademoiselle, faites-vous très belle. ..

—Où allons-nous ?

—Nous rentrons à Royaumont !

Il faisait un temps superbe. Le ciel était d'un bleu très pur, sans un seul flocon de nuage et déjà la chaleur était forte. On sentait les approches de l'été.

Vers deux heures, en se conformant aux ordres qu'ils avaient reçus, Laurent et Michel envoyaient une calèche attelée de quatre chevaux à la maison des Dornak.

Et cette calèche était parée d'énormes gerbes de fleurs.

Rose-Lison y monta, puis le comte.

Et la voiture prit, lentement, le chemin de Mon-Royaume.

Croix-Vitré avait voulu, pour sa fille, cette entrée triomphante et royale.

Le long de la route, une foule de paysans et de paysannes faisaient la haie pour saluer la gentille petite comtesse.

Les hommes envoyaient des coups de chapeau, les femmes des baisers.

Et Lison, émue jusqu'aux larmes, ne cessait de répéter :

—Je suis des vôtres...Je suis votre amie, toujours. . toujours...

Vers la dernière terrasse, celle du bord de l'eau, un spectacle magique commença. D'après les ordres de Croix-Vitré, la route, comme les terrasses, comme le château tout entier, disparaissaient littéralement sous des jonchées de fleurs. Les chevaux trottaient sur des fleurs, les roues de la calèche enfonçaient dans des monceaux de fleurs. Sur toute la longée des terrasses, des fleurs ; à toutes les fenêtres du château, des fleurs, et, au pied du château, des avenues de fleurs...

Le vieillard était grave et heureux.

Lison pleurait de joie.

Dornak et Louise les attendaient sur la première terrasse.

Lison chercha partout Ciboulot. Son cœur se serra : Ciboulot avait disparu.

Avec Louise et avec Dornak, Henriot était venu, tout à l'heure pour assister à cette rentrée triomphale et, au dernier moment, quand ils étaient sur le point de pénétrer au château, les Dornak avaient perdu leur fils.

Ciboulot avait redescendu la côte et il était allé grimper sur un des peupliers de la rive d'où il suivit, pendant quelques minutes, le trajet de la calèche qui, parmi les fleurs, montait vers Royaumont.

Puis, quand la calèche dut devenue invisible, il s'enfuit dans les bois,il alla confier ses chagrins aux grands arbres,ses vieux amis, et comme une légère brise venait de se lever, les grands arbres semblèrent soupirer avec lui et compatir à sa peine.

Il erra toute la journée en forêt sans savoir où il allait, parfois se couchant sur la mousse, afin de rêver plus à son aise, puis, se redressant, et se mettant à courir, comme pour échapper, au contraire à ses rêves.

A Royaumont, Nathalie et ses fils avaient reçu le comte de Croix Vitré.

Oh! ils faisaient contre fortune, bon cœur—bon visage à mauvais jeu—les deux frères... Le matin,après avoir exécuter les ordres de leur oncle, ils avaient déclaré à Nathalie, qu'ils ne se sentaient pas le courage d'attendre et d'assister au spectacle qui se préparait.

Puis, tout près de prendre la fuite, ils avaient hésité.

Où aller? que faire? Ruine et néant, voilà ce qu'ils trouveraient devant eux.

Ils eurent peur... Croix-Vitré était leur suprême ressource... N'avaient-ils point l'espérance qu'il oublierait devant leur repentir et leurs remords?

La crainte et la rage au cœur,ils étaient donc restés.

Ils balbutièrent quelques paroles de tendresse à Croix-Vitré.

Ils voulurent embrasser les doigts de Lison.

Croix-Vitré les écouta s'embarrasser dans leurs protestations et leurs mensonges.

Après quoi il répliqua, avec une indifférence redoutable.

—C'est bien, c'est bien... Je n'ai jamais douté de votre affection!..... La vue d'un malade, d'un paralytique, n'est pas joyeuse... et je comprends que vous l'ayez éloigné de chez vous...

Quant à Lison, elle ne tendit pas sa main pour répondre à l'avance des deux frères.

Et Nathalie qui voyait, qui devinait, gardait un éternel sourire de triomphe.

Ah! ils étaient punis, ses fils,punis cruellement!...

Trop orgueilleuse et trop intelligente pour s'abaisser à des protestations envers Croix-Vitré,. elle garda une attitude correcte, résignée et humble.

On la sentait soumise et prête à subir le châtiment.

Au château pendant les jours qui suivirent cette fête, ce fut une existence étrange, toute d'attente, de fièvre et d'anxiété pour Nathalie et ses fils.

En apparence, rien ne fut changé. La présence de Lison même ne modifiait en rien les souvenirs de la vie d'autrefois.

On eût dit que rien ne s'était passé des derniers événements, et, s'il n'eût pas manqué Suzanne, on aurait pu croire à un mauvais rêve. Sérieusement, les frères et Nathalie évitaient autant que possible tout contact avec le vieillard. Ce n'était pas toujours facile, car le comte semblait, chose étrange ! rechercher de parti pris, leur présence...

Parfois, Michel et Laurent échangeaient leurs craintes.

—A quoi pense-t-il ? Que veut-il ?

—J'essaye de comprendre, comme toi...

—Il est impossible qu'il veuille nous garder auprès de lui... Nous lui sommes utiles à rien... Et... il y a eu trop de choses entre nous...

—Je pense comme toi... alors, il se réserve...

—Pourquoi ?

—Quelque idée terrible.., peut-être.

—Moi, j'ai peur...

—J'ai peur aussi...

Ils tentèrent d'interroger Nathalie. Peut-être avait-elle eu vent de quelque chose !

Son lourd regard ironique s'appesantit sur chacun de ses fils.

—Vous n'êtes pas rassurés, à ce que je vois ?

—Nous vous l'avouons.

—Il est certain que mon rêve notre punition... Mais quelle serait-elle ? Faites comme moi, mes bons fils... Résignez-vous et attendez...

Ils prirent sur eux de se faire tendres avec Croix-Vitré, obséquieux et bassement attentifs et serviles avec Rose-Lison.

Croix-Vitré admit leurs tendresses comme la chose la plus naturelle du monde.

N'était-il pas naturel, pour un oncle, d'être aimé et comblé d'attention par deux neveux qui n'en étaient plus, depuis longtemps, à compter les bienfaits qu'ils avaient reçus ?&

Seule, Lison ne pouvait vaincre sa répugnance devant eux. Elle n'était pas habituée à feindre et ces deux hommes lui inspiraient épouvante et dégoût.

Un matin, en dépliant son courrier, le comte trouva une lettre qui parut lui causer une vive satisfaction.

Elle disait simplement ceci : i

"Monsieur,

"Le logement dont vous nous avez parlé est libre à partir du 8 juillet prochain, petit terme. Vous pourrez donc l'occuper ou le faire occuper, à partir de cette époque, suivant conventions passées entre nous..."

On était aux derniers jours de juin.

Croix-Vitré fit venir Nathalie :

—Ma sœur, vous avez dû réfléchir que notre vie commune, après des événements aussi douloureux, serait bien difficile et nous rappellerait trop de tristesses...

—Oui, je l'ai pensé comme vous, mon frère, et je ne me fais pas d'illusions... Je suis donc prête à subir votre volonté...

—Et vos fils ?

—Je ne suis plus, depuis longtemps la confidente de mes fils, mais je crois pouvoir dire qu'eux, non plus, ne gardent que fort peu d'illusions sur les sentiments qui vous animent à leur égard.

—C'est bien, dit Croix-Vitré, vous êtes donc dans l'état d'esprit que je souhaitais. Veuillez vous préparer, vous et mes neveux, à quitter Royaumont dans une dizaine de jours.

(A suivre).

La Campagne Electorale

Une immense assemblée sur la place du marché Saint-Jacques. — La foule applaudit MM. Bourassa, Laflamme, Frigon, Tétrault, Asselin, etc.— L'hon. M. Gouin à son comité central.--Il parlera ce soir à la salle Brault et au marché Saint-Jean-Baptiste.

La lutte dans toutes les parties de la Province

M. Henri Bourassa a ouvert sa campagne, hier soir, dans la division Saint-Jacques de Montréal. Devant une assemblée de 10,000 personnes environ, l'ex-député de Labelle a fait connaître une partie de son programme et a posé sa candidature en opposition à M. Gouin.—

L'auditoire nombreux et sympathique l'a fréquemment applaudi, de même que ceux qui ont parlé à ses côtés: MM. N. K. Laflamme, Ernest Tétreault, Olivar Asselin, Jos. Frigon et M. Massé, ex-président du conseil des métiers et du travail.

Pendant le discours de M. Asselin, quelques auditeurs ont hasardé une interruption. Ils se sont vite découragés et M. Asselin a été applaudi.

L'assemblée devait avoir lieu au théâtre National Français. Dès avant huit heures, la vaste salle débordait et la foule grossissait sans cesse, dans la rue.

M. Bourassa fit alors un bref discours à l'auditoire qui était dans le théâtre et invita tout le monde à le suivre à la place du marché Saint-Jacques. Ce fut un immense défilé.

M. le Dr LASNIER

présidait, après quelques mots d'introduction; il présenta à la foule.

M. ERNEST TETRAULT

"Lorsqu'en 1904, dit M. Tétrault, M. Parent décréta la dissolution des chambres, M. Gouin s'en vint dans Saint-Jacques, et je me souviens que ce comté fut alors inondé sous les brochures électorales écrites et distribuées avec l'approbation du ministre. Dans ces brochures, ont lisait: "Il est de notre intérêt de maintenir au poste de Premier Ministre, cet homme qui par son travail ardu, sa prudence et son habileté administrative a sorti la province de Québec du gâchis administratif et du bourbier financier dans lequel elle était sur le point de périr"—ou encore: "M. Parent est le plus habile et le plus fort administrateur que nous ayons eu à la tête du département des Terres".

La victoire suivait sans hésitation le drapeau de cet homme si vanté, mais le peuple devait bientôt apprendre qu'il avait été leurré. L'opinion publique s'inquiétait. Pour la rassurer, Parent appela auprès de lui un homme respectable et respecté: M. D. Monet.

"Le complot tramé depuis longtemps éclata. Parent fut assassiné. Les traîtres se partagèrent les dépouilles. A Québec, l'éloquence ne fut plus de mise. Tout le monde se taisait. Ceux qui savaient calculer, eurent les meilleures places. Nos législateurs étaient devenus des vendeurs dans ce temple où nous destinées devaient s'élaborer. C'est alors qu'apparut cet homme, jeune encore, mais qui avait maintes fois donné des preuves de sa vaillance et de son désintéressement. Il venait chasser les vendeurs du temple.

"En entrant, sa voix, éloquente, prenant les foules, les uns crurent entendre Chapleau répétant à ses concitoyens ce qu'il disait quelques heures avant sa mort: "Un jour viendra, et il est proche, où il faudra que la province de Québec soit une, ou elle ne sera rien du tout".

"Soyons des hommes de notre pays avant d'être des hommes de parti."

A l'accent de sincérité que prenait la voix de ces hommes et aux paroles imprégnées de pur patriotisme qu'il leur adressait, les autres s'imaginèrent entendre Mercier disant comme autrefois, à ses compatriotes:

"—Quand j'ai vu que nos luttes de partis conduisaient la Province à la ruine, j'ai essayé de la sauver en unissant sous le même drapeau tous les hommes honnêtes des deux partis. J'ai été et je suis favorable à une coalition fondée sur une base honorable et honnête et dans l'intérêt public. J'ai demandé une alliance désintéressée entre les conservateurs et les libéraux."

Cet homme parlant le langage éloquent des Mercier et de Chapleau et faisant appel, comme eux, aux hommes de bonne volonté des deux partis, pour assurer le bonheur et la prospérité de la Province—vous le reconnaissez: c'est Henri Bourassa, le futur député de Saint Jacques.

M. MASSE

l'ex-président du Conseil des Métiers et du Travail, suivit M. Tétrault, à la tribune.

Il est heureux de donner tout son appui au grand patriote qu'est Henri Bourassa, un homme capable de comprendre les aspirations des ouvriers. Le gouvernement n'a à peu près rien fait pour ceux-ci. Qu'ils s'en souviennent. M. Massé prend son siège pendant que la foule l'applaudit.

M. JOS. FRIGON

vient ensuite.

Il commence par un bel éloge du candidat. M. Bourassa, puis, avec beaucoup de feu, il attaque l'administration actuelle des terres publiques. Il condamne sévèrement la vente de notre domaine national à des spéculateurs favoris qui empêchent les pauvres colons comme les marchands de bois pauvres de gagner même leur vie. Il reproche au gouvernement d'avoir donné deux millions d'acres de forêts aux compagnies de chemin de fer, l'an dernier.

Il termine par un appel chaleureux en faveur de M. Bourassa, et ses dernières paroles sont couvertes d'applaudissements.

Lorsque le président annonce

M. HENRI BOURASSA

la foule acclame l'orateur qui apparaît sur l'estrade. On lui fait une véritable ovation.

"Il remercie la foule qui n'est pas venue avec l'espoir de ramasser des faveurs ministérielles, mais pour entendre la voix de l'indépendance et de la liberté, qui a eu tant de peine à percer l'écorce épaisse de l'esprit de parti, mais qui trouve maintenant un écho au cœur même du peuple.

"On m'a accusé d'être un démagogue. Pourquoi? Parce que je fais appel au peuple pour que le peuple sache reconaître ses droits, parce que je demande au peuple de ma province de m'aider à empêcher des hommes infimes et corrompus de sacrifier notre domaine national à des spéculateurs.

"Dans le programme que je soumets à l'électorat je demande d'abord pour l'exploitation forestière que l'on mette fin au système arbitraire qui existe pour y substituer le régime adopté dans tous les pays civilisés. Ce que je demande, c'est que l'on fasse une séparation absolue du domaine forestier et du domaine de colonisation.

"Pour les mines, je veux substituer une politique qui permet à l'exploitateur de bonne foi de faire toutes les explorations qu'il voudra, du moment que le gouvernement conservera un intérêt et un droit pour la province, à une politique de favoritisme comme celle qui existe en ce moment.

"Ma politique n'est pas pratique pour les Saucier et les McKenzie et tous les spéculateurs favoris.

"Ce que je veux, c'est qu'on garde le domaine de nos ancêtres, pour nos Canadiens, qu'on les préserve de cette immigration qui vient leur arracher le pain de la bouche et qu'on leur donne la chance de s'assurer la propriété de notre domaine national.

"Je ne veux pas toucher à la politique fédérale, mais, il y a deux ans, sur la question d'immigration, tous les partis étaient contre ma politique. Le parti conservateur l'a adoptée le premier et le parti libéral vient de l'accepter presqu'en entier.

"Ceci prouve que même lorsqu'on n'est pas décoré de rubans des chancelleries d'Europe, on peut quelquefois avoir une bonne politique dans l'intérêt de sa province.

"Et vous, hommes du peuple, ouvriers de St-Jacques, qui comprenez ce que je comprends, qui voulez ce que je veux, ce que je vous demande, ca n'est pas un portefeuille de ministre, ca n'est pas des honneurs et des décorations, mais c'est le mandat d'aller à Québec et d'y réclamer les droits de ma province et le pouvoir pour elle de s'élever à la hauteur des autres, le droit pour vous de marcher dans le même chemin que ceux qui sont grands et prospères. (Appl.)

"Lorsqu'en 1905, MM. Gouin, Turgeon et Weir trahissaient M. Parent, ils disaient: "M. Parent a pris le peuple à la gorge et il a tué l'opposition essentielle au bon fonctionnement de notre régime.

"A mon tour, messieurs, je crois avoir le droit de demander à M. Gouin: "Qu'avez-vous fait, vous-même?" Je veux moi aussi, comme M. Gouin en 1905, qu'il y ait de l'opposition à Québec.

"Dans mon programme, je demande qu'il soit établi que les élections provinciales auront lieu à des dates fixes, tout comme les élections municipales, afin que le peuple ne soit pas toujours dans l'incertitude où le place le système actuel.

"Je demande aussi dans mon programme la création d'une Chambre Syndicale où patrons et ouvriers pourront s'entendre dans les moments de paix afin de prévenir les conflits.

"En ce qui concerne l'instruction publique, mon programme en cette matière est que les écoles de hautes études commerciales et les écoles techniques sont importantes, mais moins opportunes que l'amélioration de notre système d'enseignement élémentaire. Je demande d'abord (et je tiens à le déclarer, au risque de ne pas plaire à tout le monde) que l'on y consacre ce principe que l'enseignement moral doit reposer sur les enseignements chrétiens. Au point de vue intellectuel, je crois qu'il est moins important de bâtir des écoles pour faire des consuls, que d'établir à la portée de l'intelligence et de la bourse d'un chacun le supplément d'instruction élémentaire nécessaire pour permettre de se développer et de se préparer aux luttes avec l'étranger.

"Messieurs, je ne vous en dirai pas plus long. Je croyais avoir à parler dans une salle de comité, et je vois devant moi une foule immense.

"Dans la présente élection, le gouvernement va tout mettre dehors, mais je crois connaître le cœur et la volonté des électeurs de la division Saint-Jacques pour croire qu'ils ne seront pas influencés, qu'ils donneront à M. Gouin la preuve que la corruption est impuissante et que le peuple sait connaître ses meilleurs amis.

M. Bourassa termine par un appel au patriotisme des électeurs de St-Jacques.

M. Bourassa descend de la tribune au milieu des acclamations de l'auditoire. L'ovation dure plusieurs minutes.

M. N. K. LAFLAMME

adresse ensuite la parole.

Il rappelle les paroles de M. Weir: "Il faut détruire Bourassa." Il est heureux de voir comment le peuple a répondu au trésorier provincial: "Par des ovations comme celles que vous venez de lui faire."

"Pourquoi détruire Bourassa? Est-ce parce qu'on craint pour le pouvoir parce qu'il vous a promis que son programme serait réalisé?

Parlant de la crise Parent-Gouin, M. Laflamme continue: "Pour ces hommes, le meilleur premier ministre est celui qui gouverne."

Il parle ensuite de la colonisation et des mines, puis des déclarations de M. Prévost quand il était ministre et après sa sortie du ministère.

Sur la question d'instruction publique, il ne dit que quelques mots et il ajoute: "Si vous donnez aux étudiants qui sortent des collèges des écoles techniques et de hautes études commerciales, que donnerez-vous aux agriculteurs des champs, et aux ouvriers des villes."

M. Laflamme termine en demandant aux électeurs de prouver leur indépendance par un vote libre et consciencieux. Son discours est très applaudi.

La foule appelle alors

M. OLIVAR ASSELIN

"J'arrive d'Ottawa, dit M. Asselin, où j'ai fait de la bonne besogne. (Rires).

"Je suis heureux d'apprendre à mon arrivée que Henri Bourassa sera élu député de St-Jacques, le 8 juin prochain. (Appl.) Vous verrez demain que le "Canada" dira qu'il y avait 500 personnes et que cette assemblée est un fiasco. (Rires.)

M. Asselin prédit des victoires nationalistes dans plusieurs comtés.

M. Asselin annonce une assemblée jeudi soir.

L'assemblée s'est terminée un peu avant onze heures.

A l'issue de l'assemblée tenue au marché Saint-Jacques, des centaines de citoyens retournèrent au Théâtre National. Des discours furent prononcés par MM. Laflamme, Frigon, etc.

LES PERSONNES PRESENTES

Voici quelques noms recueillis au hasard dans l'immense assemblée:

J. E. Dozois, Ernest Brossard, Geo. Cadieux, P. Giroux, Ernest Gariépy, Aquila Gariépy, Joseph Hoofstetter, Eugène Guenette, L. Gauthier, J. Bourassa, F. A. Mathieu, M. Huberdeau, A. Huberdeau, F. Aubry, Raoul Gariépy, H. St-George, Dr S. Lafortune, Dr H. Lasnier, C. R. Duclos, Jos. Venne, N. Parent, G. Letourneau, E. L. Giroux, photographe; F. X. Letourneau, H. Perrault, Omer Millette, J. A. Lambert, Alfred Goyette, Horace Vallières, A. G. Casenault, Léon Sénécal, Jos. Gauvreau, Albert Langevin, Raoul Ethier, C. Gosselin, Docteur W. A. Huguenin, Docteur R. Larose, J. A. Beaulieu, L. Pilon, Léon Dozois, Arm. Dupuis, Olivar Asselin, J. N. Chevrier, L. E. Poirier, A. Goulet, J. A. Massé, Dr Marsolais, Jos. Collette, Hector Garneau, L. Lacouture, L. Moquin, W. H. Côté, J. A. Aird, J. E. Coutu, Oscar Coutlée, J. E. Lepage, N. K. Laflamme, M. Tétreault, Joseph Frigon, de Shawinigan; J. C. Laverdure, président du club Monk; Bruno Lafontaine, Napoléon Prévost, Magloire Huberdeau, Wilfrid Mercier, G. N. Ducharme, A. A. Gingras, J. S. Trempe, Fabien Giroux, J. L. Giroux, M. Desroches, Edouard Dagenais, vice-président du Club Monk; Frs. Martineau, Omer Millette, Arthur Millette, M. Pertelance, J. H. Ethier, R. Richardson, Dr H. Lebel, A. S. Lauzon, H. Guilbault, Jos. Bélanger, Adélard Taillon, J. B. Desrochers, U. Martineau, Jos. Bédard, Z. Gadois, Geo. Paradis, Oscar P. Dorin, Edouard Lafontaine, D. Jaron, A. Lacasse, L. St-Amour, M. H. Saulnier, Fabien Tourneur, J. H. Aubry, J. B. Lapointe, Victor Laperle, Dr J.E. Garceau, Edouard Hallée, O. Mouton, Armand Grenier, L. H. Painchaud, Charles Emard, A. Jeannotte, Em. Beauchamp, Guillaume Dupont, Dr Jos. Dupont, Alfred Beauchemin, Dr P.-E. Bousquet, J. C. H. Dusseault, Ed. Cholette, R. G. deLorimier, Chs. H. Desjardins, Charles Auguste Archambault, Zénon Fontaine, René Faribault, Cht. E. Gagnon, C. A. Guertin, Emile Joseph, Maurice Loranger, Colonel Landry, Eudore Godin, J. O. Lanthier, Paul St-Germain, J. A. Bernard, Arthur Vallée, J. J. Beauchamp, N. A. Millette, S. Robillard, Edouard Dagenais, Léon Sénécal, Thomas Sarrazin, A. A. Audet, A. Giroux, W. Alcide Huberdeau, Anselme Demers, Emile Lacroix, Joseph Lagassé, A. Beauchemin, J. B. Mathieu, Rodolphe Bédard, L. Perrin, L. G. Perrin, Jos. F. Houlé, J. B. Coutlée, Joseph Piquette, Eug. Bourassa, Edward Flynn, Arthur Legault, J. Jubinville, E. Lamarche, F.-X. Lavigueur, Achille David, Dr J.-D. Gauthier, Eug. Godin, Jos. S. Lamarche, A. L. Desaulniers, Amédée Lesieur, H. Napoléon Tétreault, George Tétreault, P. Tétreault, P. Mathieu, Edouard Lafontaine, George Pratte, Narcisse Dupuis, P. Lacoste, Willie Wyse, Jos. Millette, Raoul Dumouchel, Dr Germain, Dr Migneron, J. Lamoureux, Jos. Béland, Dr J. A. St-Denis, Emile Chaput, Eugène Auger, L. Bélanger, S. Beaudoin, S. N. Aubertin, Yvan Jobin, E. Monty, F. X. Lessard, B. Marchand, Charles Beaudoin, J. Jeannotte, E. B. Lapierre, E. Dufresne, C. H. Desjardins, H. Lebel, F. Poupart, O. Chèvrefils, E. Brossard, O. Archambault, B. Pelletier, N. Gagnon, D. A. Desrosiers, Charles Beaudoin, Oscar Beaudoin, M. Hillman, Docteur Geo. E. Mignault, Dr Horace Gervais, Dr Wilfrid Gaudette, Horace Lauzon, pharmacien, et des milliers d'autres.

L'APPEL DE M. BOURASSA — M. BOURASSA ADRESSE AUX ÉLECTEURS DE LA DIVISION ST-JACQUES LA LETTRE SUIVANTE:

Messieurs,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs libéraux, conservateurs et nationalistes, j'ai accepté de me porter candidat contre M. Gouin.

Je résume ici mon programme, si grossièrement dénaturé par la presse ministérielle.

Séparation de la politique fédérale et de l'administration provinciale.

Maintien de l'autonomie des provinces et des droits des minorités.

Réforme complète dans l'administration du domaine national — forêts, mines, chutes d'eau — de manière à accroître nos revenus publics, à assurer aux municipalités la traction, la force motrice et l'éclairage à bon marché, à stimuler l'industrie en inspirant confiance au capital, et à augmenter dans toute la province les sources de travail pour nos nationaux au lieu de laisser nos matières premières alimenter le capital et le travail étrangers. Comme conséquence de cette réforme, augmentation des revenus du domaine public, et diminution graduelle des taxes qui frappent le commerce et les compagnies d'assurance — ces impôts étant toujours, en définitive, payés par le peuple.

Cessation des subsides aux chemins de fer et autres entreprises d'intérêt privé — à moins que la province ne soit représentée dans le conseil d'administration dans la proportion de sa mise de fonds.

Impulsion vigoureuse à la colonisation afin d'accroître notre population agricole, multiplier les centres de commerce et d'industrie et faire contrepoids à l'immigration étrangère qui nous envahit.

Adoption de tous les moyens propres à entraver cette politique néfaste d'immigration à outrance, qui menace la conservation de notre unité nationale et l'intégrité des institutions britanniques, ainsi que le bien-être et la sécurité de nos classes ouvrières, en abaissant le prix de la main-d'œuvre dans les

(Suite à la 12e page).

LES FAITS SONT LES FAITS

LES CLIENTS D'ANNONCES DE "LA PATRIE" SONT SATISFAITS

Ce que déclare catégoriquement et spontanément l'importante Compagnie "The Co-Operative Home & Investment Company, Inc.," sur la valeur du journal "La Patrie" comme médium de publicité.

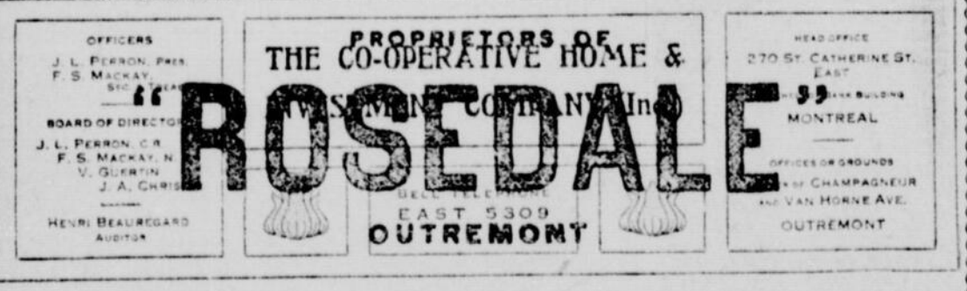

Montréal, 22 mai, 1908.

La Cie de Publication de "La Patrie," Ltée,

MONTREAL.

Messieurs,

L'annonce de samedi dernier, dans "La Patrie," nous a donné des resultats qui ont dépassé nos espérances.

Cela est tellement vrai que nous avons décidé de remettre cette annonce samedi prochain, le 23 courant.

Nous vous remercions beaucoup pour l'aide que vous nous avez donné dans la préparation de cette annonce et nous nous souscrivons

Vos bien devoués,

J. L. Amoureux
F. S. Forbes
Agents Vendeurs

Grande Assemblée

CE SOIR

A la salle Brault

571 RUE BERRI, ENTRE LES RUES CHERRIER & ROY

L'Honorable GOUIN Premier-ministre

de la Province, sera présent et prononcera un important discours. . .

L'honorable Rodolphe Lemieux, L. J. Gauthier, candidat à l'Assomption, l'Honorable Lanctot, MM. les Echevins L. A. Lapointe et Couture, D. Brodeur, Dr. DeGrandpré, Ernest Tremblay et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

Tous les électeurs de la division St-Jacques sont cordialement invités.

DIVISION SAINT-JACQUES

ELECTION DU 8 JUIN 1908.

Comités de l'Hon. LOMER GOUIN

Premier Ministre de la Province de Québec.

COMITE CENTRAL, Coin Ste-Catherine et Montcalm. Téléphone Bell, 3020 Est.

COMITE No 220, Notre-Dame Est. Téléphone Bell 4032, Main.

COMITE No 660, Ontario Est et Beaudry. Téléphone Bell, 2594, Est.

COMITE No 571, Berri, Salle Brault. Téléphone Bell, 6029, Est.

COMITE No 541, Craig Est. Téléphone.

Tous les Amis de l'Hon. M. Gouin sont invités a visiter ces divers Comités.

83-7

COMITÉS DE M. HENRI BOURASSA

Comité Central, au Théâtre National-Français coin Ste-Catherine et Beaudry, Tel. Bell. 5561 Est.

Comités: au coin Ontario et Saint-André, Tel. Bell. Est 6201; au coin Cherrier et Montana, Tel. Bell. Est 6200; au No 414 rue Craig Est, Tel. Bell. Main 4143.

Ouverture d'un Comité rue Montcalm près Robin, ce soir.

Assemblées ce soir, dans tous les comités. Discours par MM. Laflamme, Dr Lasnier, A. Massé, ex-président du Conseil Central du Travail, Dr C. Bernier, Ernest Tétrault, Olivar Asselin, Louis Masson, Jules Fournier, S. A. Marsan, Dr H. Saint-Denis, Alfred Mousseau, fils de l'ancien premier-ministre, Laverdure, Bergevin, etc.

Grande assemblée, jeudi soir, au marché St-Jacques, M. Bourassa adressera la parole.

Division St-Laurent

LE CANDIDAT DU PEUPLE L'ECHEVIN J. B. CLEARIHUE

A l'honneur d'annoncer aux Electeurs, qu'il a ouvert son ***Comité Central*** dans la ***salle du Casino, 41 rue Ste-Catherine Ouest.*** Ouvert jour et nuit.

Tous les amis ayant besoin d'informations et tous ceux voulant assurer son élection à l'Assemblée Législative de Québec sont priés de s'adresser à cette adresse.

Téléphone EST 6208. 85-4

DIVISION ST-LOUIS

Elections Provinciales du 8 Juin 1908.

Comités de L'Hon. H. B. Rainville

COMITE CENTRAL, 101 rue Ste-Catherine Est. Téléphone Bell, 6229 Est.

COMITE, coin Prince Arthur et Ave Colonial. Téléphone Bell, 366 Est.

COMITE, coin Avenue Laval et Roy.

Tous les amis de l'Hon. M. Ranville sont invités à visiter ces divers comités. 85-4

PARLEMENT FEDERAL

L'immoralité au Yukon.—L'Hon. M. Foster et M. Borden dénoncent les abus. —Sir Wilfrid et l'Hon. M. Oliver répliquent, etc., etc.

(du correspondant régulier de la PATRIE.)

OTTAWA, 3. — La moralité ou plutôt l'immoralité au Yukon a fait le sujet de discussion aux Communes hier et bien que les fautes aient été commises il y a plus de six ans les reproches à l'administration n'en ont pas été moins sévères. L'auteur principal de cette révolte de principes vertueux et honnêtes, est un pasteur presbytérien établi au Yukon depuis quelques années. Ce révérend a fait une étude spéciale des mœurs de la population minière, surtout celle de Dawson et a fait quelques plaintes au gouvernement qui ne semblent pas avoir été entendues. De là protestation.

LA MORALITE AU YUKON.

A la séance de l'après-midi M. Foster continue sa critique sur la moralité au Yukon toujours d'après les renseignements fournis par le révérend John Pringle, missionnaire presbytérien. Tel que la PATRIE l'annonçait hier, M. Pringle a écrit à Sir Wilfrid Laurier en 1902 se plaignant de la situation générale dans cette partie du pays.

Il condamne les concessions hydrauliques Treadgold, faites par le gouvernement, comme étant de nature à nuire à tous les mineurs du Yukon et censure la conduite d'anciens fonctionnaires de l'administration entr'autres de M. Congdon, gouverneur du Yukon en 1902, MM. Girouard, Pepin et autres.

D'après le révérend M. Pringle, le Yukon cette "Terre des Mystères," il y a six ans était l'endroit favoris pour les exploiteurs de toutes sortes, pour les cabarets louches, les salles de danses défendues et autres établissements d'un caractère dangereux pour la moralité publique.

M. Foster donne lecture d'une foule d'extraits de journaux inspirés par M. Pringle, à l'effet que malgré ses accusations, le gouvernement a toujours refusé de faire une enquête. De plus le gouvernement semble avoir fait preuve de négligence dans le choix de ses officiers au Yukon surtout à Dawson où les scandales se sont multipliés pendant des années.

L'HON. M. OLIVER

L'honorable M. Oliver remarque que M. Foster avec le discours de trois heures qu'il vient de prononcer, justifie absolument l'opinion émise par l'opposition savoir que le gouvernement peut exiger des séances du matin, mais le travail de la session n'ira pas plus vite. Le ministre de l'Intérieur déclare qu'il n'est pas prêt à accepter la parole de M. Pringle, malgré son titre de pasteur presbytérien, contre celle d'hommes respectables sur lesquels aucune accusation n'a été portée jusqu'à ce jour.

M. Oliver déclare qu'en 1905 M. Pringle a fait des plaintes au sujet de fraudes électorales, dans lesquelles était intéressé M. Congdon, ancien gouverneur du Yukon, mais il refusa de spécifier ses accusations de manière à justifier une enquête. Ce n'est qu'en juillet 1907 que M. Pringle fit une accusation contre la conduite de MM. Girouard et Lighgow, officiers du département de l'Intérieur à Dawson. Le commissaire du Yukon reçut aussitôt ordre de faire une enquête, et même à cette enquête M. Pringle refusa de spécifier l'accusation faite vaguement au gouvernement.

UNE PROTESTATION.

M. Oliver nie qu'il y ait immoralité à Dawson ou au Yukon, et la population de ce pays ne le cède en rien à celle de Toronto ou d'Ottawa. Le contraste qui existe entre le Yukon et l'Alaska est certainement en faveur du Canada. L'enquête a démontré que MM. Lithgow et Girouard n'étaient nullement coupables.

Le ministre annonce que M. Girouard, régistrateur du Yukon, n'est plus à l'emploi du gouvernement. Il a volontairement donné sa démission, et sa position a été ajoutée à celle du bibliothécaire du gouvernement à Dawson.

SCANDALES AU YUKON.

M. R. L. Borden ne trouve pas que les arguments du ministre de l'Intérieur soient satisfaisants pour justifier la négligence du gouvernement à faire une enquête sur les scandales du Yukon. M. Foster en exposant les faits s'est montré très modéré dans ses expressions pour qualifier les "abominations et choses infernales" commises dans cette partie du pays.

LES SALLES DE DANSE.

M. Borden condamne les crimes d'élections commis au Yukon, surtout en 1905, alors que l'immoralité existait à un dégré difficile à exprimer. Si la situation est meilleure aujourd'hui c'est dû aux efforts et à l'agitation faits par le Révérend M. Pringle. C'est ce dernier qui a fait fermer les salles de danses publiques après forte insistance auprès du commissaire Henderson.

M. Olivier — Les salles de danses n'ont pas été abolies par M. Henderson, mais par le conseil du Yukon.

M. Borden déclare que le conseil du Yukon étant en majorité nommé par le gouvernement le contrôle de ce corps administratif est laissé au commissaire du Yukon. Il insiste sur le fait que les accusations étaient assez graves pour nécessiter une enquête immédiate.

OPINION DU PREMIER MINISTRE

Sir Wilfrid Laurier déclare que le révérend M. Pringle lui a écrit si souvent qu'il est justifiable d'exprimer une opinion sur le sujet. Il ne met pas en doute la bonne volonté de ce révérend, ni sa bonne foi, mais quant à sa discrétion il ne s'en porte pas garant. Ses remarques auraient certainement été plus écoutées si elles avaient été faites dans un langage plus modéré et plus digne. Sa lettre de 1902 ne contenait aucune accusation directe, mais se distinguait par un ton vague ne permettant aucune action.

POSITIONS DIFFICILES A REMPLIR

Sir Wilfrid Laurier admet qu'il est difficile de trouver les fonctionnaires désirables pour le Yukon. L'honorable M. J. H. Ross, a fait un gouverneur du Yukon sans reproche, malheureusement une santé chancelante l'a forcé à abandonner son poste. Son départ a été le signal pour différentes plaintes. En 1905, après la démission de M. Sifton, M. Pringle a envoyé une autre lettre dans le même sens que celle de 1902, tandis que celle de 1907 portait des accusations directes contre deux officiers du gouvernement du Yukon. Ces derniers avaient un record irréprochable et étaient jusqu'à cette date reconnus pour être de bons fonctionnaires.

UNE ENQUETE

Le ministre de l'Intérieur ordonna une enquête dont le résultat fut des plus favorables aux accusés. Le ministre est blâmé pour avoir décidé d'une enquête départementale au lieu d'une enquête par une commission Royale. Agit-on de cette manière pour savoir si un fonctionnaire est sobre ou s'il a failli à un simple devoir de son administration ? Le sens commun dictait la manière d'agir employée dans le temps par le ministre de l'Intérieur. L'enquête donnait justice complète au public ainsi qu'aux accusés, mais le révérend M. Pringle refusa de l'accepter.

UNE DECLARATION

Sir Wilfrid Laurier déclare franchement que même si l'un des fonctionnaires — Lithgow a été mentionné — avait quelque peu abusé de l'usage de boissons enivrantes, il ne l'aurait pas congédié à la première offense, mais lui aurait donné l'occasion de mieux accomplir son devoir. Le cas est différent pour un fonctionnaire qui cause véritablement le scandale, alors ce dernier doit être congédié.

POURSUITE POUR LIBELLE

A la suite des fausses accusations portées contre M. Girouard, ce dernier a intenté une poursuite en libelle, contre le révérend M. Pringle. La cause n'a pas encore été disposée par la cour et elle fera probablement connaître la véritable situation sur toute cette affaire.

UNE TACTIQUE POLITIQUE

Le Dr Sproule continue son obstruction simplement dans le but de ne pas voter l'argent nécessaire, pour payer les employés civils. M. Knowles ne voit dans toute cette affaire de M. Pringle, qu'une tactique politique, rien de plus.

M. Bristol, de Toronto Centre, défend M. Pringle, et parle dans le même sens que M. Foster.

Le ministre des finances ne croit pas non plus aux accusations portées contre MM. Girouard, Congdon et Lithgow. Tous se sont montrés de bons fonctionnaires et aucune accusation sérieuse fondée, n'a été prouvée. Les démettre sans raison, aurait été le scandale véritable que personne ne pourrait nier. Le sujet est épuisé.

LES SUBSIDES

A 10.35 heures, la chambre se forme en comité de subsides et l'honorable M. Oliver demande $190,012 pour salaires d'employés dans le ministère de l'Intérieur.

M. Monk profite de la circonstance pour demander un meilleur traitement pour les employés civils et une amélioration de la méthode de promotions. Le grand inconvénient dans le service civil aujourd'hui est l'influence politique.

Chaque jour, l'on constate la nomination de nouveaux fonctionnaires à des salaires supérieurs à ceux accordés à des employés de dix, quinze ans d'expérience et plus. Les promotions par ordre de mérite, sont chose inconnue sous l'administration actuelle.

Après un débat qui ne se termina qu'après minuit, l'item fut adopté, et la chambre s'ajourna à 11 h., cet avant-midi.

AU SENAT

Au sénat hier après-midi, les projets de loi suivants ont été lus en troisième fois :

Loi modifiant la loi de la marine marchande du Canada.

Loi concernant la taxe pour les sienaux à Halifax.

Loi concernant le port de Newport.

Loi accordant le divorce à Hattie Spratte.

Une résolution présentée par le sénateur McMullin a été adoptée par 28 contre 19. Elle se lit comme suit : Que le sénat croit opportun d'inviter la Chambre des Communes à coopérer avec lui, au moyen d'un comité mixte, à l'effet d'opérer un meilleur partage de projets de loi, public et privé, et d'adopter des règlements gouvernant les débats, qui limiteront le temps de la discussion de manière à obtenir une meilleure expédition de l'ouvrage, et qu'il soit ordonné que la dite résolution soit portée à la Chambre des Communes, par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur seconde lecture du projet de loi modifiant la loi des grains du Manitoba, une disposition de l'ancienne loi à été restaurée sur motion du sénateur Young, en vertu de laquelle l'inspecteur des poids est tenu de faire rapport sur la condition des chars destinés au transport du grain. Une nouvelle disposition a été ajoutée en vertu de laquelle toutes les expéditions de grains devront être pesées mais non nettoyées, à moins que le nettoyage ne soit ordonné par le propriétaire.

Le comité obtient permission de siéger de nouveau, et s'ajourne.

Les Enfants Chétifs ont Besoin de Vinol

Il les reconstitue et les rend forts et robustes

La croissance rapide, le surmenage, la nourriture insuffisante, la convalescence après les maladies de l'enfance, et l'état d'abattement rendent les enfants chétifs et délicats et arrêtent leur développement.

Vinol contient tous les éléments médicaux reconstituant des os et des tissus de l'Huile de foie de morue extrait des foies de morues fraîches dont l'huile inutile a été éliminée et à laquelle on a ajouté du peptonate de fer. C'est pour cela qu'il rétablit rapidement une santé robuste et que les enfants l'aiment.

Madame C. W. Hump de Canton (Ohio) écrit : "Je voudrais pouvoir engager toute mère qui a un enfant faible et maladif à essayer cette délicieuse préparation de foie de morue Vinol, car il a rendu la santé et la force à notre fille après que tout le reste eut échoué."

Nous n'avons jamais vendu dans nos magasins un remède égal au Vinol pour enfants délicats et souffrants, vieillards faibles, femmes ou enfants maladifs, et nous retournons l'argent s'il manque de vous faire du bien.

Henri Lanctôt, Pharmacien: 820 St-Laurent ; 447 St-Laurent ; 295 Ste-Catherine-Est, Montréal, Québec.

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

Une nouvelle agence

Sous la raison sociale Champagne et Robitaille, il vient de se former une nouvelle agence immobilière, qui a le très spacieux bureaux au No de la rue St-Jacques.

M. A. C. CHAMPAGNE

Les deux promoteurs sont M. A. C. Champagne, pendant 23 ans agent d'assurance de vie pour le compte de la Imperial Life Co., un homme très versé dans les affaires et avec les meilleures relations commerciales, puis M. J. M. A. Robitaille, qui est si bien connu dans les cercles artistiques de cette ville, et dont la réputation, comme homme d'affaires est on ne peut plus enviable.

Ces deux messieurs ont fait une étude spéciale du commerce des immeubles et ils connaissent à fond toutes les exigences du marché montréalais.

La maison Champagne et Robitaille est affiliée à l'Association des Courtiers d'Immeubles des Etats-Unis.

M. J. M. A. ROBITAILLE

PAS D'ARGENT PAS DE CAMP

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

QUEBEC, 3 — Des gens bien désappointés ce sont les officiers commandants des régiments qui devaient prendre part au prochain camp de Lévis. Les manœuvres annuelles de Lévis devaient commencer le 22 juin et durer douze jours. Au moins quatre mille hommes de troupe devaient y prendre part. Or ces officiers viennent d'être informés que ces manœuvres annuelles n'auront pas lieu. La raison de cet est que le gouvernement n'a pas d'argent pour en payer les frais. C'est le résultat de la crise politique qui sévit à Ottawa.

L'importance à Demander le Porter XXX Molson

La même vieille Etiquette de Bon Porter, du temps de votre Grand-Père.

Pratiquement parlant, tous ceux qui boivent du porter ou Stout agissent de la sorte parce qu'ils ont besoin d'un breuvage tonique nourrissant et fortifiant.

Le Porter XXX Molson est aussi fortifiant et hygiénique que tout autre porter étranger, et il est d'une pureté incontestable.

Il est fabriqué avec de l'orge canadien le plus choisi, malte dans le germoir Molson, avec de l'eau de puits artésien aussi claire que le cristal.

Le Porter XXX Molson coûte tout aussi cher de fabrication, mais environ la moitié autant à celui qui le boit, que les porters importés et il les égale à tous les points de vue.

RAISON—Les porters importés ont à payer les droits et le fret.

Pour les femmes délicates, les invalides et les convalescentes relevant de maladies déprimantes, il n'y a rien de meilleur que le

PORTER XXX DE MOLSON

MORT DE SIR R. G. REID LE GRAND ENTREPRENEUR

Il conduisit l'entreprise du pont international sur la rivière Niagara et le chemin de fer de Terreneuve.

Sir Robert G. Reid, que la maladie retenait à sa résidence depuis quelques semaines, est décédé ce matin, à 2.30 heures. La gravité de la maladie de l'illustre défunt n'était connue que de ses amis et de quelques intimes, aussi sa mort causera-t-elle une surprise générale. Le Dr Martin, qui donnait ses soins au malade, a déclaré que Sir Robert Reid est mort de pneumonie.

Robert Gillespie Reid naquit à Coupar Angus, Ecosse, en 1842. Il se rendit en Australie en 1865, s'occupant principalement d'entreprises minières et de travaux publics. En 1871, il vint en Amérique, et la première grande entreprise qu'il sut conduire à bonne fin fut de ce côté-ci de l'Atlantique, la construction du pont international sur la rivière Niagara, près de Buffalo. Ce travail terminé, en 1872 il prit la charge de la construction de nombreux ponts entre Montréal et Ottawa pour le Montreal, Ottawa & Quebec Railway.

Pendant les cinq années suivantes, l'activité de M. Reid trouva un champ d'action au Texas. Il construisit le pont qui traverse la rivière Colorado, à Austin, Texas, et tous les ponts en fer qui se trouvent sur les premiers 250 milles du Southern Pacific Railway. Il construisit également le pont international entre le Texas et le Mexique, sur la Rio Grande, en 1892, ainsi que le pont sur la rivière Delaware, à Water Cap, Pensylvanie.

C'est à cette époque que la construction de la ligne du Pacifique Canadien était dans sa plus grande activité, et M. Reid entreprit de construire la section la plus difficile de la ligne nord du Lac Supérieur, comprenant le creusage d'un tunnel de 450 pieds de longueur, à travers le granit solide. Il ériges des ponts temporaires et permanents sur une distance de 250 milles, sur la ligne du Pacifique, à l'est de Port Arthur, et finalement le pont de Lachine sur le Saint-Laurent. Ce dernier ouvrage fut complété en six mois ce qui à l'époque était considéré comme très remarquable.

Le pont du Sault Ste-Marie fut la grande entreprise qui lui fut confiée en 1887. Dans la même année, il construisit 86 milles de l'embranchement de Sudbury, pour le compte de la compagnie du Pacifique. En 1889, il entreprit pour le compte du gouvernement de Terreneuve, la construction du Hall's Bay Railway. Cette ligne, d'une longueur de 260 milles, fut terminée en 1893, et M. Reid entreprit de construire le Western Railway, à partir du terminus du Hall's Bay Railway jusqu'à Port au Basque, soit une distance de 250 milles. Ces travaux furent terminés en 1897.

Lorsque ces différentes lignes furent ouvertes au trafic, le nom de M. Reid devint pour ainsi dire identifié avec les affaires de Terreneuve. En 1898, il obtint du gouvernement le contrat pour mettre en opération tous les chemins de fer de l'île, pour une période de cinquante ans, payant une somme d'un million de dollars. Il obtint des concessions en terre s'élevant à plus de quatre millions et demi d'acres qui firent de M. Reid l'un des plus grands propriétaires du monde. Il construisit aussi huit vapeurs destinés à faire le service dans les grandes baies de l'île. Il entreprit aussi la construction de la cale sèche du port de Saint-Jean.

M. Reid a transporté tous ces différents intérêts à la Reid Newfoundland Company, dont il fut le président.

Les grands travaux accomplis par M. Reid, au cours de sa carrière, ont été récemment reconnus, car il était au nombre de ceux qui furent récompensés, le jour de l'anniversaire de la naissance du Roi.

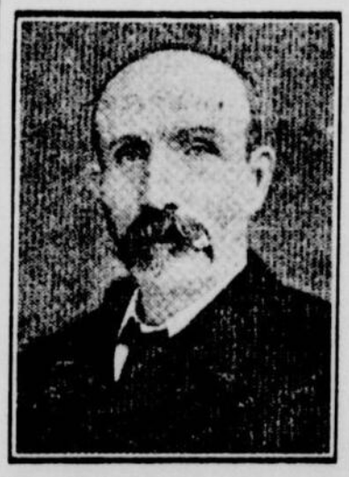

SIR ROBERT GILLESPIE REID, un grand constructeur montréalais, décédé, ce matin.

A LA DOUMA

ST-PETERSBOURG, 3—Une série d'interpellation au sujet de la désorganisation et de la prétendue négligence et incapacité du ministère de la marine, ont reçu l'approbation du comité de défense nationale et vont être l'objet d'un débat à la Douma demain. Tous les partis sont d'accord pour réclamer des réformes immédiates. Une des accusations portées par l'opposition a pour fondement l'achat fait de dix torpilleurs à Lewis Wixon, New-York, torpilleurs qui sont maintenant déclarés hors d'état d'être de quelque utilité en temps de guerre. Le ministère répond qu'il a acheté ces torpilleurs pour empêcher le Japon d'en faire l'acquisition.

On adresse d'autres reproches au gouvernement au sujet du nouveau croiseur Rurik.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

Société coopérative. — Pour vol d'un cheval. — L'observance du dimanche. — Ces noces d'or. — Hyménée. — Capice de la foudre.—Etc.

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

SHERBROOKE, 3 — Le magasin ouvert récemment par la Société Coopérative des Ouvriers de Sherbrooke, Limitée, a eu un bon début. L'établissement est situé au No 88 rue Marquette, ancienne maison de M. Pierre Simoneau. On semble comprendre les avantages qu'offre une telle association et les sociétaires sont déjà passablement nombreux. On peut obtenir toutes informations concernant la nouvelle organisation en s'adressant au magasin, No 88, rue Marquette.

—Alfred Mathieu, comparaissait devant le juge Mathieu, hier, pour répondre à la grave accusation d'avoir volé un cheval. Il avait plaidé coupable et son avocat, M. J. P. Weis, le recommanda à la clémence de la cour. C'était pour l'accusé une première offense et il fut allégué dans le temps qu'il était sous l'influence de la boisson, mais on sait que la boisson n'a pas d'excuse.

Après avoir pris toutes choses en considération, le magistrat condamna l'accusé à six mois de prison aux travaux forcés.

—La séance mensuelle régulière du conseil avait lieu, lundi soir, sous la présidence de M. McCrea, maire suppléant. MM. les échevins Denault, Olivier, Armitage, Thompson, McManamy, Desauniers, Ledoux, Simoneau et Lanctôt étaient présents. Plusieurs requêtes d'intérêt local furent présentées.

Le Conseil s'est montré d'une sévérité extrême depuis quelque temps, quant à la question de l'observance du dimanche. Tous les petits établissements où l'on vendait des rafraîchissements, des fruits, etc., ont été fermés le dimanche.

Voici que ce séjour au Parc Victoria devient attrayant et M. Peter Ross demande qu'il lui soit permis de vendre des rafraîchissements le dimanche au Parc. La question fut discutée au long devant le Conseil. Si l'on vend des rafraîchissements au Parc, disaient certains conseillers, on pourrait bien en laisser vendre ailleurs dans la ville. La question fut finalement référée au comité de Police.

Nous ne croyons pas que la majorité des citoyens désire la fermeture de ces établissements le dimanche.

M. l'échevin McManamy fut choisi comme devant représenter le conseil dans le Bureau de direction de l'Association d'Agriculture des Cantons de l'Est.

—La Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke qui est pour célébrer ses noces d'or les 24 et 25 juin courant, a demandé au conseil que le premier jour de la célébration fut proclamé jour de fête civique. Cette demande fut accordée. Une proclamation sera émise par Son Honneur le maire fixant le 24 juin comme jour de fête civique.

—A l'église St-Patrice, lundi matin, M. Emile Maréchal, de Sherbrooke-Est, épousait Mlle Charlotte-Louise Wilcox, fille de M. George Wilcox. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Fiselle, curé de la paroisse. Il y eut chant et musique. Les jeunes époux sont partis pour un voyage à Montréal et à Québec.

—Au Comptoir d'Industrie Laitière, lundi, le beurre s'est vendu 21c la livre.

—Mlle L. Fortier a été nommé assistante-bibliothécaire à la bibliothèque publique de la ville.

—M. et Mme L. E. Codère ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Marie-Jeanne-Olivette, décédée à l'âge de deux ans et quelques mois. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Patrice lundi après-midi.

—La foudre a fait voir de ses singuliers caprices à Cowansville, samedi après-midi. Le tonnerre est tombé sur l'écurie de M. le Dr A. J. Olivier, située peu loin de sa résidence, entrant par une fenêtre qui se trouvait à la tête du cheval, qui fut tué sur le champ. Certaines pièces de bois où le tonnerre avait passé étaient un peu brûlées, mais le feu ne prit pas au bâtiment. Le crin du pauvre cheval était brûlé autour des oreilles et aux pattes de devant. On dit que le choc fut terrible à la résidence de M. Olivier.

—On a appris avec regret la mort de notre poète lauréat, M. Louis Honoré Fréchette. Le tout Sherbrooke littéraire avait eu le plaisir, il y a quelques années d'entendre notre grand littérateur donner une conférence sur un sujet choisi. Sa disparition est un sujet de deuil chez les Canadiens français.

—Le terme de la cour de Circuit s'est ouvert hier matin, sous la présidence de M. le juge Demers.

—M. Harry L. Thibodeau, élève du séminaire, est allé à Middleton, Mass., dire adieu à sa mère, Mme Thibodeau, qui doit partir prochainement pour un voyage en Europe.

NOUVELLES DE VALLEYFIELD

La filature toujours close.—Hôtel en construction. — Personnels.—Nouveau théâtre.—Congrès de tabellions. — Excursion.—Etc,

Correspondance spéciale à la PATRIE

VALLEYFIELD, 13 — Les moulins sont toujours fermés, et les ouvriers sont en congé. Les pertes de salaires subies par les ouvriers se chiffrent déjà dans les $10,000.

Les ouvriers ne semblent avoir aucune confiance dans la commission du travail que vient de nommer le gouvernement fédéral.

Ils redoutent avec raison les atermoiements et les lenteurs de cette commission. Les moulins n'ouvriront certainement pas avant la fin des élections provinciales.

—M. Bénoni Rhéaume est à bâtir un très joli hôtel aux limites de la ville, sur le chemin qui mène au New-York Central. Il est cependant problématique si le conseil de la paroisse accordera une licence à cet endroit.

—Notre jeune compatriote de la Banque d'Hochelaga, M. Paré, vient d'être transféré au bureau de la comptabilité de la maison-mère, à Montréal. C'est là une promotion bien méritée. C'est notre jeune ami, M. Trottier, qui le remplace.

—Le Révérend M. Duclos, de cette ville, et sa jeune fille sont actuellement en voyage dans l'Ouest. Ils seront de retour dans un mois.

—Le club de Lacrosse de Valleyfield a ouvert la saison par une brillante victoire sur son rival, le club d'Alexandria. Le score a été de 7 à 4.

—M. Messenger, le principal de l'Académie Gault, a résigné sa position, depuis quelque temps déjà, sans qu'on lui ait encore donné un remplaçant.

—Un nouveau théâtre vient de s'ouvrir dans l'édifice Wilson, sous le nom de Hébertoscope. Evidemment, la grève ne décourage pas les amateurs de théâtre.

—Lundi, le 25 du courant, les notaires du district de Beauharnois se sont réunis dans la ville de Beauharnois pour promouvoir les intérêts de leur docte profession et discuter les questions qui intéressent particulièrement l'application de leur tarif.

Ils se sont constitués en même temps sous le nom de "Association des notaires du district de Beauharnois."

M. R. S. Joron a été élu président ; M. L.-C. Tassé, vice-président, et M. L.-A. Rousseau, secrétaire-trésorier.

Parmi les autres notaires présents à cette assemblée, on remarquait MM. J. C. Trudeau, W. Martin, H. Bernard, C. A. Lavimodière et autres.

—M. et Mme Sylva Perras, dont le mariage eut lieu en la Cathédrale le 17 mai, sont de retour d'un charmant voyage à Ottawa, et ils se feront un plaisir de recevoir à leur résidence, à Montréal, tous les dimanches, au No 1393, rue Saint-André.

—M. David Bryson, bien connu dans tout le district de Beauharnois, où il a été encanteur pendant un grand nombre d'années, est décédé à Howick, le 27 mai dernier, à l'âge avancé de 87 ans.

—Mardi dernier, les élèves du collège de Saint-Thomas d'Aquin, qui font partie de la fanfare de cette institution, sont partis en excursion à bord du yacht de M. Pierre Rochefort, pour passer la journée à l'île St-Amour.

Cette île, agréablement située au pied du lac Saint-François, entre Valleyfield et Château Landing, est un endroit des plus charmants pour ce genre d'excursion. Nos écoliers s'en sont donnés à cœur-joie et sont revenus saturés de poésie, avant assisté au réveil printanier de la nature en cet endroit.

SONT AU RIEN-FAIRE — William Parent, St-Guillaume ; Arthur Côté, Sorel ; J. B. Beauchemin, Ste-Monique ; A. Gagnon, Trois-Rivières ; A. B. Pinsonnault, Lacolle ; A. Gill, Sorel ; P. Philie, Saint-Hyacinthe ; Aimé Boucher, Pierreville ; Gaston Allard, Berthierville ; F. Wesner, Verchères ; André Rousseau, Coaticook ; Nap. Fortin, Sherbrooke ; L. R. Lefebvre, LaBaie ; Dame Alph. Audet, Grand'Mère ; A. E. Déry, Lévis ; J. Fahay, Québec ; M. et Mme J. E. Bélanger, M. et Mme Masselotte, M. et Mme E. Doyle, Québec ; A. I. Gravel, Trois-Rivières ; L. Archambault, Deschambault ; E. Blanchard, St-Marc ; E. S. Chatel et dame, Arnprior.

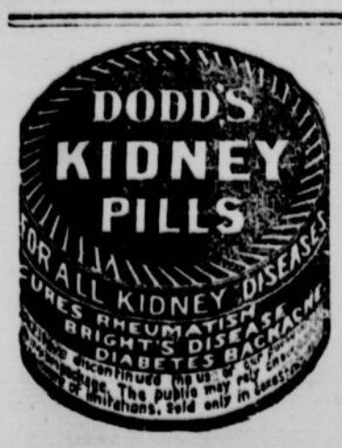

La Campagne Electorale

(Suite de la 10e page)

périodes de prospérité et en augmentant le nombre des sans-travail dans les périodes de chômage.

Maintien de l'esprit fondamental de notre système d'instruction publique — c'est-à-dire enseignement chrétien et national, respect des droits des pères de famille, liberté complète des minorités non catholiques.

D'autre part encouragement vigoureux et intelligent à un système d'enseignement industriel simple et gradué, à la portée de toutes les bourses, afin de former dans le pays une classe d'artisans propres à toutes les industries au lieu d'aller les chercher à l'étranger.

Restriction des appels judiciaires et simplification des procédures légales, qui sont une entrave au commerce, un fardeau intolérable pour les justiciables.

Constitution d'une chambre syndicale du travail et adoption de lois déterminant avec équité les rapports de l'employeur et de l'employé.

Restauration de la dignité de notre assemblée législative, cessation du trafic honteux des lois publiques, des chartes municipales et des lois d'intérêt privé.

Elections générales à date fixe — sauf les cas de démission du ministère — afin de mettre fin aux tentatives d'escamotage de la confiance publique, telles que condamnées par M. Gouin en 1905 et pratiquées par lui-même en 1908.

Toutes ces réformes peuvent se résumer en ces termes : Remplacer le régime de l'arbitraire, de la corruption et de la routine par la stabilité des lois, l'intégrité dans l'administration, la conservation du caractère national et le développement intense des ressources matérielles de la province.

Confiant dans la justice de cette cause qui n'est pas la mienne, mais celle de la nation, je m'en remets à la volonté populaire.

HENRI BOURASSA.

Montréal, 2 juin 1908.

L'HON. M. GOUIN A SON COMITE CENTRAL

Il fait un grand discours.

L'hon. Lomer Gouin, rue Sainte-Catherine, près Montcalm, a adressé la parole hier soir à son comité central de la rue Sainte-Catherine.

La salle était remplie d'une foule enthousiaste, et il y avait du monde au dehors. L'assemblée était présidée par M. Piuze.

L'hon. M. Gouin qui fut chaleureusement applaudi, dit qu'il ne ferait pas un long discours. Il venait tout simplement prendre contact avec ses braves électeurs de Saint-Jacques, qui l'avaient toujours élu avec une majorité imposante et qui ne failliraient pas à la tâche,le huit juin prochain. Il a confiance qu'on le réélira avec une très forte majorité, en reconnaissance de ce que lui et son gouvernement ont fait pour l'électorat et pour les électeurs de Saint-Jacques en particulier, et qu'on renverra chez lui un étranger qui se présente sans autre programme qu'une longue diffamation basée sur la calomnie et la fausseté.

Le premier ministre parla de l'état financier de la province.

Il prétendit que les conservateurs s'accumulaient que des déficits,tandis que les surplus abondent aujourd'hui.

M. Gouin parla de la question des subsides et dit ce que le gouvernement a fait pour l'éducation.

Il termina en disant qu'il avait trop confiance en l'électorat de St-acques pour ne pas croire qu'on le réélirait par une grosse majorité.

Le premier ministre fut à maintes reprises applaudi, et lorsqu'il se retira on lui fit une ovation.

L'échevin Larivière, président de la commission de la voirie et président du club Mercier, parla à son tour de la politique provinciale, disant ce que le gouvernement Gouin avait fait pour l'éducation et le bien-être du pays.

Il ajouta que les écoles techniques seraient d'un grand secours à la classe ouvrière.

M. Shéron, ouvrier, parla dans le même sens et fit un chaleureux appel aux ouvriers.

HOCHELAGA

M. Louis Coderre, candidat opposition, a tenu hier soir deux assemblées dans la salle Victoria, à Westmount, et à Ste-Cunégonde.

M. F. S. MacLennan, C.R. présidait l'assemblée de Westmount.

M. Louis Coderre fut bien applaudi lorsqu'il fut présenté à l'assemblée. Il se déclara heureux de cette preuve de la vitalité du parti conservateur et il énonça son programme. Il fit en même temps une critique sévère de la politique de M. Gouin, dénonça ce qu'il appelle les scandales de l'administration, puis termina en disant :

"Je suis dans la bataille pour jusqu'à la fin de la lutte, et j'espère que vous comprendrez ma sincérité en ajoutant un comté à notre grande victoire.

L'échevin A. McDonald, de Notre-Dame de Grâces, l'orateur suivant. Il fit une revue des griefs du comté contre M. Décarie.

Il raconte comment M. Décarie a réussi à contrôler Notre-Dame de Grâce, et comment il a voulu empêcher de bill de passer à la Chambre d'Assemblée, un bill qu était dans l'intérêt public. Il demande aux électeurs de voter pour M. Coderre afin de prouver au gouvernement qu'il est temps de changer l'administrat on et de faire disparaître ce système de législation établi à Québec.

MM. James Crankshaw, A. B. McDonald et C. E. Gault ont adressé la parole ensuite, et l'assemblée prit fin.

A Ste-Cunégonde, l'assemblée fut tenue à l'angle des rues Atwater et Delisle. Environ 2,000 personnes y assistaient. Les orateurs étaient: M. Louis Coderre, MM. N. Gougeon, L. A. Girard, Francis Fauteux, Alfred Labelle et Chs. P. Beaubien.

Trois assemblées ont été tenues hier soir en faveur de M. Jérémie Décarie, le candidat ministériel.

La première a été tenue à Villeray, la deuxième au Beaudetoscope, rue St-Hubert, et la troisième au No 1279 de la rue Berri.

M. Décarie était accompagné de MM. L. A. Rivet, député fédéral, U. H. Dandurand et P. Du Tremblay.

Au Beaudetoscope M. Ernest Tremblay adressa également la parole.

Comité de Jérémie Décarie, 559 rue Drolet.

Onésime Martineau, entrepreneur ; Arthur Gauthier, bourgeois, président honoraires ; Chs. Beauchesne, président actif ; Magdelgor Mercier, dentiste, 1er vice-président ; Jos. Landry, hôtelier, 2e vice-président ; Art. Bessette, secrétaire ; comité d'organisation : Thos. Ostigny, Alex. Bessette, Jos. Lachance, Hormisdas Landry, Placide Désormeaux, C. G. Tourangeau, Victor Archambault, Israël Lemieux, O. Martineau, fils, Armand Payne, E. P. Guillemette, Théo. Grothé, L. O. Grothé.

CHATEAUGUAY

Signatures du bulletin de présentation de M. Hospice Desrosiers, candidat conservateur dans Châteauguay :

MM. Narcisse Marcille, Théodore Primeau, George Bouchard, Louis Gagnier, Christophe O. Touchette, Vital Brault, Gilbert Foucher, Simon Dubuc, Joseph Simon, Treffié Brault, Louis Tessier, Joseph Demers, Alfred St-Aubin, Elzéar Bergevin, Ovide P. Yelle, Ovide Lemieux, Eloi Primeau, Charles Bergevin, Armand Dubuc, Hector Primeau, Uld. Vallée, Louis Laberge, P. Phénix, J. B. Monette, Octave Primeau, Pierre Chaperon, Joseph Phénix, Chs. Primeau, Désiré Laberge, Honoré Hébert, Xavier Morand, Arm. Montpetit, Joseph Dubuc, Joseph Beaudreau, Adélard Dubuc, Arthur Poissant, Hor. Quesnel, L. A. Maheu, Herm. Quesnel, F. G. Huot, Ange Gagnier, Cléophas Dupuis, Joseph Touchette, Chs. Laberge, Albert Desrosiers, Armand Jenneau, Pierre Lefebvre, Guillaume Gagnier, Hervey Gagnier.

Signatures du bulletin de présentation de H. Honoré Mercier, candidat libéral dans Châteauguay :

St-Urbain. — Cyprien Primeau, Julien Doré, Josaphat Primeau, F. Goyette, Narcisse Barrette, Alfred Barrette, Athanase Trépanier, Nap. Doré, Philibert Mallette, Joseph Raymond, Richard Lebire, André Lebeuf, Narcisse Primeau, Adélard Lemieux, Philorum Mallette, Elzéar Jodoin, Albert Viau, Pierre Desgroseilliers, Charles Poirier, Pierre Hamelin, Alfred Bourgie, Urbain Lavigueur, Louis Patenaude, Laurent Longtin, Philorum Doré, Raoul Doré, Polydore Bulteau, Joseph Patenaude, Alexandre Desgroseilliers, Pierre Mallette, C. Bté Loiselle, Philorum Hébert, Onésiphor Carmel, Eléonard Bonnier, Wilfrid Roy, Joseph Deneault, Joseph Ménard, Hermas Carmel, Alexis Carmel Barthélemi Marcil, Joseph Barrette, Zen. Myre, J. B. Brault, R. Patenaude, Art. Primeau, B. Côté, Alex. Dubuc, Ovide Yelle, Ovila Primeau, Joseph Raymond, Ud. Dupuis.

Ormstown. — Geo. Finlayson, Pierre Reid, Henry Winter, James Winter, Warren Winter, Jas. Elliott, Théo. Reid, Sam. Cottingham, Geo. Elliott, John McNeil, Chs. Tate, John S. Cavers, Frs. Sauvé, Isaïe Sauvé, Philias Brault, James Donaldson, P. A. Finlayson, Peter Dickson, James Dickson, Joseph Bolduc, John W. McGerrigle, Hector Frappier, Edw. Hooker, Wil. Hooker, Frank Boyle, David Cavers, J. Aimé Reid.

Ste-Martine. — Louis Quevillon, fils, Arthur Lefebvre, J. Raoul Bouchard, Urgel Doutre, Domina Myre, Joseph Lapensée, Ulderic Lazure, U. Archambault, Nap. Archam-Rochon, wilfrid Parent, Louis Hébert, Moïse Laberge, Arthur Laberge, Joseph Lécuyer, Alexandre Poissant, Joseph Dulude, Frédéric Rochon, Wilfrid Parent, Louis Hébert, Wilfrid Hébert, Pierre Lepage, Omer Maheu, Hormisdas Maheu, Pierre Mathieu, P. Félix Roy, Eustache Bergevin, Stephen Mathieu, Joseph Cardinal, Firmin Gervais.

Sainte-Clotilde. — Elie Delage, Josaphat Marcil, Joseph Boyer, V. Lemieux, Victor Marcil, Arthur Marcil, Pierre Primeau, Léon Beaupré, Frs Delage, Baptiste Charland, Philo. Mallette, Joseph Patenaude, Hugh Gaynor, S. Gaynor, Oswald Marcil, Arthur Patenaude, Phidime Hébert, Augustin Legris, Alex. Dugas, Joseph Marcil, J. B. Lefebvre, John Dillon.

St-Chrysostome. — Louis Ste-Marie, Stanislas Crête, J. O. Dupuis, Johnny Crête, J. M. Stuart, A. J. Toupin, Elz. Foisy, J. A. Gauthier, Antoine Lacroix, A. Dupuis, R. S. Brown, B. Stringer, W. Foisy, A. Foisy, A. Daigneault, Philias Daigneault, J. E. Vincent, Xavier Barrette, E. Messier, Sig. Daigneault, Tref. Hébert, Z. Foisy, Ed. Boulrice, Z. Côté, Geo. Jodoin, D. Bigras, Elie Rochefort, Aug. Foisy, H. Emond, R. A. Stringer, Ant. Meunier, Lucien Dallaire, T. Art. Daigneault, Amédée Narbonne, Ang. McKenzie, Jas. P. Brown, Alb. Meunier, Alc. Collin.

Ste-Philomène. — J. B. Damour, Narc. Vallée, Joseph Dumouchel, Louis Rousselle, Edm. Frederick, Alex. Frederick, Alex. Daoust, Joseph Daoust, Joseph Parent, Victor Cecyre, Odilon Rose, L. P. Thibert, Joseph Rousselle, Hor. Caron, Albert Schinck, Arthur Petit, Candide Dumouchel, Adrien Petit, P. Loiselle, Arm. Thibert, Jos. Reid, Elz. Caron, Amable Mallette, Zen. Lécuyer, Philippe Desjent, Wilf. Bourcier, Joseph Myre, P. Côté, J. B. Damour, sr, Léandre Myre, Ant. Farineau, Pierre Thibert.

Ormstown Village. — P. H. Reid, J. E. Daoust, M. Lalande, E. Bazinet, Dr A. G. Hall, Jas. P. Smith, Robt. F. Smith, Elie Turcot, Jas. H. Smith, Alex. Mills, Thos. Winter, W. Cowan, John Maw, W. Maw, D. C. Carroll, Jas. McGerrigle, T. H. Eddy, John Derby, Wm Willie, A. G. Cook, A. S. Lloyd, J. A. Maheu, T. T. Fontaine, Jos. Soucisse, U. Tremblay, Jos. Deschamps, Louis Pethel, Nap. Bazinet, Léandre Brault, J. B. Bazinet.

Howick. — Robert Ness, J. H. Lefebvre, John Cullen, Adolphe Bouthillier, Josaphat Bourgie, R. McFarlane, Jos. Desgroseilliers, Wm. Brown, John Logan, Joseph Parent, S. Hébert, Alexandre Gougeon, Etienne Parent, sr.

SAINTE-MARIE

Un cas intéressant a été soulevé dans la division Sainte-Marie, à l'occasion de l'éligibilité des candidats.

Quelques instants avant l'appel nominal, lundi, un protêt notarié fut servi à M. F. P. Tremblay, candidat conservateur, et M. Emery Lalonde, officier-rapporteur, dans la division Sainte-Marie. Ce protêt signé par le notaire A. Ecrément, à la réquisition de l'échevin Napoléon Séguin, défendgit à l'officier - rapporteur de mettre en nomination M. F. Tremblay, attendu que ce dernier occupait la charge de recorder de la Longue Pointe, qui est incompatible avec celle de député.

M. Tremblay nous informe qu'il a démissionné comme recorder antérieurement à la signification du protêt en question. Lundi midi, il expédiait au lieutenant-gouverneur, ainsi qu'au maire de la Longue Pointe, des copies certifiées devant témoins et dûment enrégistrées de sa lettre de démission.

Les adversaires de M. Tremblay prétendent que sa démission est arrivée trop tard et qu'elle aurait dû être acceptée avant l'appel nominal. A cela, M. Tremblay répond par l'exemple de M. Bourassa dant la démission comme député ne fut considérée qu'après la nomination dans Bellechasse. D'après la loi, la démission est valable, du moment qu'elle est signé devant deux témoins et expédiée à qui de droit.

M. Francois P. Tremblay, candidat conservateur et ouvrier dans Ste-Marie, a tenu une assemblée hier soir, à son comité, angle des rues Craig et Maisonneuve.

Environ 250 électeurs étaient présents et ont applaudi les orateurs qui accompagnaient le candidat, MM. A. Papineau, Mathieu, échevin W. Mount, Victor Martineau, etc.

VERCHERES

M. N. K. Laflamme accompagnera M. Jos. H. Rainville, demain après-midi, à Contrecoeur, comté de Verchères, où une assemblée sera tenue.

M. Jos. H. Rainville, candidat libéral nationaliste dans le comté de Verchères, adressera la parole ce soir à Beloeil, dans son comté. Il sera accompagné de M. Henri Bourassa.

Les adversaires de M. Rainville, MM. A. Geoffrion et Etienne Blanchard seront probablement présents et feront la discussion.

Le jour de la nomination une grande assemblée a été tenue à Verchères.

Le premier orateur a été M. Etienne Blanchard, puis M. Rainville a parlé et M. Geoffrion lui a succédé. M. Gareau a parié ensuite en faveur de la candidature de M. Blanchard, puis M. Geoffrion a eu la réplique.

Les candidats ont fait connaître leur programme.

Une autre assemblée a été tenue à Varennes, dans la salle du collège. Les mêmes orateurs ont adressé la parole. M. J. H. Rainville, le candidat nationaliste, a eu la réplique.

CHAMBLY

Sous la présidence de M. Chagnon, maire de Saint-Basile, a eu lieu, hier soir, une assemblée libérale à Saint-Basile.

Environ 125 personnes y assistaient.

MM. Maurice Perrault et Charles Quéry furent les orateurs de la soirée.

L'un et l'autre défendirent la politique du gouvernement Gouin.

M. Quéry fit l'éloge de M. Perrault, qui, selon lui, représente dignement le comté de Chambly à la législature de Québec.

Ce soir, il y aura une assemblée libérale tenue au comité central de M. Maurice Perreault à Longueuil. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

Un comité a été ouvert à Montréal, au No 77 rue Saint-Jacques. Les électeurs de Chambly qui demeurent ou travaillent à Montréal pourront s'y adresser pour recevoir les informations qu'ils pourraient désirer.

Ce soir également une assemblée contradictoire sera tenue à Saint-Bruno.

L'ASSOMPTION

Mercredi soir, à 7 heures, St-Roch l'Achigan.

Jeudi, 1 heure, St-Henri de Mascouche.

Jeudi soir, à 7 heures, St-Lin.

Vendredi, à 1 heure, Lachenaie.

Vendredi soir, à 7 heures, St-Paul l'Ermite.

Dimanche, après la messe, à Repentigny.

Dimanche, après les vêpres, St-Sulpice.

Dimanche soir, à 7 heures, à St-Gérard.

LAC ST-JEAN

CHAMBORD, 3 — L'appel nominal a eu lieu ici lundi. M. A. L. Brosst, candidat libéral et le Dr N. Doyon, candidat conservateur, ont été mis en nomination.

Après que l'officier-rapporteur eût proclamé ces deux noms, il fut tenu une grande assemblée contradictoire, à laquelle assistaient environ 1500 personnes.

ST-HYACINTHE.

M. Henri Bourassa a tenu une assemblée à son comité à St-Hyacinthe, dimanche soir. Il y avait foule— 7 ou 800 personnes.

M. Bourassa était accompagné de MM. N. K. Laflamme et J. A. Archambault.

Les orateurs ont été très applaudis.

M. Bourassa parle, cet après-midi, à Ste-Madeleine. Il rencontrera ses adversaires.

SOULANGES.

Une foule nombreuse assistait à la nomination dans Soulanges. M. J. O. Mousseau et M. Arcade Bissonnette furent mis en nomination.

M. Mousseau était accompagné de MM. Dr. Bourbonnais et A. Rivet, député d'Hochelaga. M. Bissonnette avait à ses côtés MM. Horace Gagné et Pruneau, avocats.

De part et d'autre la discussion fut vive; les adversaires se sont portés de rudes coups, et tous les orateurs ont été bien applaudis. La lutte se poursuit avec beaucoup d'activité, et les deux partis réclament la victoire.

RICHELIEU

Ont signé le bulletin de M. Rémi Plante, candidat libéral :

Antoine Méthot, N. Boudrau, A. Jolicœur, Joseph Ferron, Pierre Comptois, Aimé Comptois, A. Bernier, St-Aimé ; A. Gagnon, St-Robert ; Amédée Forcier, Magloire Petrin, Eugène Picard, Dorilla Bonin, Louis Brouillard, Aimé Brouillard, St-Marcel, etc., etc.

LAVAL

PONT VIAU, 3 — Une assemblée libérale a eu lieu dimanche à trois heures de l'après-midi à Pont-Viau (comté Laval) dans la salle de l'hôtel Pont-Viau.

A peu près tous les gens de la paroisse y assistaient. M. Médecin Martin, échevin, Arthur Primeau, marchand, M. Gauthier, avocat, et M. D. A. Lafortune ont parlé en faveur de la candidature de M. J. W. Lévesque.

ASSEMBLEES DANS HOCHELAGA

Assemblée ce soir, 3 juin, à 8 hrs, à Delorimier, dans la salle municipale.

Aussi ce soir, à huit heures, assemblée pour le quartier Duvernay, au No 175 rue Mont-Royal. Coin Chambord.

Autre assemblée, ce soir, à huit heures, dans la salle du collège,coin Beaubien et St-Denis, pour les électeurs du quartier St-Denis et Villeray.

CHAMPLAIN

STE - GENEVIEVE DE BATISCAN, 3. — Lundi, à deux heures, une grand assemblée a eu lieu ici. Monsieur M. Désilet, préfet du comté, fut nommé président. M. P. C. Nault, candidat ministériel, était accompagné de Monsieur Galipault, avocat de Québec, et Monsieur Belliveau, candidat conservateur, avait pour appui M. Paul Lacoste, avocat de Montréal.

M. Nault parla le premier.

Vint ensuite M. Belliveau qui a reproché bien des choses au gouvernement. Il trouve qu'il a fait du bien, mais aussi il y a encore beaucoup à faire, à propos de la colonisation surtout, etc.

M. Galipault parla en faveur de M. Nault. Puis M. Lacoste lui donna la réplique.

L'assemblée fut très paisible et 1200 personnes au moins étaient venues de toutes les parties du comté pour entendre les orateurs.

WOLFE

LAC WEEDON, 3. —La lutte électorale se fait ici avec beaucoup d'animation entre M. N. P. Tanguay, ancien député libéral, et M. J. A. Leblanc, avocat, de Sherbrooke, qui se présente candidat indépendant.

M. Leblanc a passé la plus grande partie de sa jeunesse ici, à Lake Weedon ou son père était marchand. Les candidats doivent tenir une assemblée contradictoire ici jeudi soir.

MASKINONGE

Deux assemblées contradictoires ont eu lieu à Maskinongé et à St-Justin, hierd aujourd'hui les candidats parlent à St-Léon, et à St-Paulin; jeudi, Ste-Ursule et St-Didace; vendredi, St-Alexis et St-Charles de Bienville.

Dimanche, les deux candidats auront des orateurs dans chaque paroisse.

NICOLET

STE-GERTRUDE, 3. — Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, le candidat conservateur, M. Goudreau et accompagné de Mtre W. Camirand, de Nicolet, et de l'avocat Bruneau, de Montréal, ont adressé la parole aux électeurs de la paroisse.

M. Goudreault a fait connaître son programme qui peut se résumer à l'indépendance de tout parti politique et à voter pour les bonnes mesures en Chambre.

Il s'est surtout appliqué à critiquer les dépenses du gouvernement Gouin. En somme, l'assemblée a été très paisible et les orateurs ont été écoutés avec un silence religieux.

ASSEMBLEES LIBERALES

Aujourd'hui, le 3 juin :—

Longueuil (Chambly).
Dorval (Jacques-Cartier).
Ste-Rosalie (Bagot).
Côteau du Lac (Soulanges).
Quartier Hochelaga (Hochelaga).
Huberdeau (Argenteuil).
Terrebonne (Terrebonne).
St-Alphonse (Joliette).
Ormstown (Châteauguay).
Champlain (Champlain).
St-Luc (Champlain).
No 144 St-Antoine (St-Antoine).
Ste-Justine (Vaudreuil).
Deverhill (Vaudreuil).
Ulverton (Drummond).
L'Avenir (Drummond).
L'Epiphanie (L'Assomption).
St - Roch l'Acgigan (L'Assomption).
St-Bruno (Chambly).
Eastman (Brome).
St-Etienne (Brome).
St-Bruno (Chambly).
St-Louis de Gonzague (Beauharnois).
Calumet (Argenteuil).
Sutton (Brome).
Valcourt (Shefford).
St-Joachim (Shefford).
Boucherville (Chambly).
Ste-Martha (Vaudreuil).
St-Rédempteur (Vaudreuil).
Ste-Thècle (Champlain).
St-Adolphe (Champlain).
Angle Canning et StJacques (St-Antoine).
Weedon (Wolfe).
St-Stanisias (Beauharnois).
St-Antoine Abbé (Chateauguay).
Aubry (Chateauguay).
Ste-Clotilde (Arthabaska).

Il y aura une grande assemblée au comité de l'hon. M. Gouin, salle Brault, 571 rue Berri, ce soir, à 8 heures.

L'hon. M. Gouin, l'hon. M. Lemieux, l'hon. Dr Lanctôt, M. Honoré Gervais, député, l'échevin L. A. Lapointe et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

TEMISCOUATA ET KAMOURASKA

FRASERVILE, 3.—La nomination a eu lieu lundi, à l'Isle Verte M. l'officier rapporteur L. V. Dumais a publié les noms de M. Nap. Dion, candidat libéral et ancien représentant du comté de Témiscouata, et M. le Dr Luc Lebel, de Fraserville, candidat conservateur.

Dans Kamouraska, l'officier rapporteur P. E. Martin, a reçu les bulletins de deux candidats: L'hon. R. Roy, ancien député libéral, et François Richard, arpenteur de Ste-Anne de la Pocatière, conservateur.

La lutte se fait très paisible cette année, dans les deux divisions électorales du district, probablement parce que cette année, on ne voit presque pas de boisson circuler dans les comités et les soirées; la cabale change de point de vue; les électeurs cherchent surtout à aller aux assemblées afin de connaitre les candidats, et on n'exige de plus en plus une discussion paisible et polie. Enfin, on semble s'intéresser aux choses politiques autrement que par des difficultés et au seul point de vue de l'esprit de parti.

Dans Témiscouata, il s'est tenue des assemblées contradictoires très nombreuses à Notre-Dame du Lac, à Trois-Pistoles et à l'Isle Verte. Ont adressé la parole : les candidats M. Dion et M. le Dr Lebel ; Chs. A. Gauvreau, M. P., H. Rousseau, N. P. de Trois-Pistoles, ces trois derniers pour M. Dion, et du côté de M. Lebel, M. Dumant, journaliste de Québel, et Cimon, avocat de Fraserville. Sauf Notre-Dame du Lac, où il y a eu beaucoup d'interruptions, les assemblées ont été très belles et des plus tranquilles.

Jeudi, il y aura assemblée le soir, à la salle du marché de Fraserville. Les candidats vont passer à peu près les derniers jours en ville, où ils ont à rencontrer et étudier plus de 1,600 électeurs. Dans les deux camps on se prédit une victoire éclatante, mais cela ne doit être qu'une certitude apparente, car les politiciens se sont tous mis à l'oeuvre, et travaillent encore leur victoire comme si elle n'était rien moins que certaine.

Dans Kamouraska, il y a eu une assemblée ces derniers jours à Ste-Hélène, St-Germain, St-Pascal, St-Philippe de Néri, et dimanche prochain, à St-Alexandre et St-André.

La lutte est très chaude entre les deux candidats, et il est bien difficile de prédire le résultat.

Rivière du Loup, 3— Quelques noms pris au hasard des électeurs du comde Témiscouata qui ont signé le bulletin de présentation de M. le Dr. Doucet, Emile Dubé, P; E. Martin, Lebel, conservateur.

MM. S. C. Rioux avocat; E. A. H. Nil. Dubé, W. A. Potvin, avocat, C. E. Dubé, Gust, J. Potvin, J. P. Michaud, J. F. Pellant, A. Devost, Louis Plourde, Pierre Paradis, Clovis Paradis, J. B. DSaindon Philias Dubé, J. E. Laforest, Timothé Pelletier, G. J. Chagnon, avocat; Antoine Lebel, Charles Devost, Arthur Sénéchal, Sylvio Dechesne, N. Saint-Pierre, Johny Larouche, Emi le Larochelle, Johny Emond, Nazaire Lebel, Alphée Pelletier, Ovide Carrier, Alexis Grandmaison, Georges Chamberland, J. E. Lebel, Arthur Bérubé, Théophile Fortin, etc., etc., etcl

Rivière du Loup, 3 — Ont signé le bulletin de M. Joseph François Richard, arpenteur géomètre, candidat conservateur, de Kamouraska: MM. George Pelletier, Jos. Anti Dionne, N. Alphonse Sirois, Hyacinthe Lizotte, Alfred Lavallée, Louis Dubé, Auguste Bélanger, Joseph Chs Morin, Charles F. Dionne, Ernest Laforest, J. E. Sirois, Alphonse Sirois, Napoléon Lizotte, Charles Lizotte, A. Ouellet, Nicholas Boucher Ernest Lizotte, Liguori Dionne, Damase Caron Thomas Raymond Nazaire Thibeautot, Joseph Raymond, Moïse Bélanger, etc., etc.

Le bulletin de présentation de l'hon. Louis Rodolphe Roy avocat, candidat libéral dans Kamouraska, —Hubert Pelletier, Stanislas Pelletier, Thomas Landry, Donat Charest Edouard Desjardins, Pierre Dumais, Ernest Lapointe Joseph Hudon, George Michaud, J. A. Blanchet, Elzéar Pelletier, Ulysse Pelletier, Joseph Levesque, Napoléon Rivard, Jean Benoni Hudon, Ferdinand Dionne, Xavier Landry, P. Sirois, M.D., Alfred Pelletier, Alfred Ouellet, Louis Lavoie, J. B. Pelletier, A, N. Labrie, Clovis Potvin, Demetrius Bosse, Alfred Lajoie, Joseph Langelier, J. B. Ouellet, Cyprien Ouellet, Félix Levesque, Jean Baptiste Landry,

BAGOT

Des assemblées contradictoires ont été tenues dans le comté de Bagot, dimanche, à Saint-Hughes, après la messe, et à Saint-Simon, après les vêpres.

Environ 400 à 500 personnes y assistaient.

M. Daignault, candidat libéral, était accompagné de M. Marcil, député au fédéral, et M. Leveillé,candidat oppositionniste de M. J. B. Archambault, avocat de Montréal.

Le jour de l'appel nominal, une grande assemblée a été tenue à St-Liboire. Les mêmes orateurs ont adressés la parole avec en plus M. Archambault, pour M. Daignault et M. L. A. Gendron, pour M. Leveillé.

BELLECHASSE

SAINT-CHARLES DE BELLECHASSE, 3. — Mardi, à dix heures, a eu lieu à Saint-Gervais, une assemblée politique contradictoire, convoquée par l'hon. Adélard Turgeon et M Ephrem Audet. M. Turdoch McKenzie, maire de la paroisse, présidait. M. Turgeon a parlé le premier et a eu cinq minutes de réplique. Il a commencé par remercier tous les électeurs de St-Gervais qui ont bien voulu l'appuyer dans une lutte formidable qu'il a eu à soutenir en novembre dernier.

Il rappelle aux électeurs la ressemblance de la lutte qu'il a à soutenir aujourd'hui avec celle qu'il avait à soutenir en 1892.

"M. Audet, mon adversaire de 1892 comme celui de 1908, avait alors la bouche remplie de ces mots : voleurs, gaspilleurs et taxeurs, comme il l'a aujourd'hui envers notre gouvernement".

M. Audet a parlé ensuite. Il dit qu'il a été choisi à l'unanimité comme candidat conservateur indépendant, à la convention des conservateurs et libéraux, tenue le 18 mai dernier à Saint-Gervais. Il dit qu'il a accepté mais à deux conditions, dont la première est, de ne donner aucun verre de boisson, et la deuxième, de ne pas se servir du moyen de l'argent pour acheter des votes.

M. Audet demande à M. Turgeon pourquoi le gouvernement n'a pas donné à la commission royale le pouvoir de rendre un jugement sur l'affaire de l'Abbitibi ? Si vous aviez été certain d'être blanchi, a-t-il dit, vous l'auriez bien fait. Vous êtes si fier du jugement du juge Cimon que vous en envoyez une copie à tous les électeurs de Bellechasse.

M. Audet met M. Turgeon au défi de prouver que la dette publique ne s'élève pas à $23,845,056.78.

Les libéraux, dit-il, n'ont pas augmenté les taxes, mais ils n'en ont aboli aucune.

Il parle ensuite de l'assassinat politique de l'hon. S. N. Parent en 1905, et termine en disant qu'il a confiance dans ses amis.

M. Turgeon a répliqué avec vigueur.

CHICOUTIMI ET SAGUENAY

M. Honoré Petit et M. Elz. Lévesque, tous deux candidats, ont adressé la parole à Chicoutimi,lundi après-midi.

BONAVENTURE

Le Dr W. A. Verge et M. John Hall Kelly, ont été mis en nomination lundi à New-Carlisle.

Une assemblée a été tenue à la suite de l'appel nominal. Le Dr Verge était accompagné de M. J.A. Mousseau, M. Charles Marcil parlait avec M. Kelly.

GASPE

On dit que M. le Dr Grenier sera mis en nomination aujourd'hui dans Gaspé, comme candidat conservateur, en opposition à M. le docteur Lemieux.

Il semble à peu près certain que M. N. A. Cholette, avocat, de Montréal, se portera candidat conservateur dans les Iles de la Madeleine.Il y a actuellement trois candidats : MM. Thériault, Leslie et le Dr Delaney.

ST-LOUIS

Grande assemblée ce soir à 7.30 heures, à la "Standard Hall", 176 Saint-Dominique, en faveur de M. Bloomfield, candidat conservateur, dans Saint-Louis.

Les agents de l'hon. M. Rainville, sont sûrs de gagner.Ils se déclarent enchantés de l'accueil dont la candidature de M. Rainville est l'objet.

(Suite à la 15e page)

MALADIE DES ROGNONS

SOUFFRANCES ENDUREES PENDANT DEUX ANS ET GUERIES PAR

Les Pilules Moro

M. ANDRE OUELLETTE, RESIDANT AU No. 127 RUE OXFORD, LEWISTON, MAINE, TEMOIGNE :

Dans la lutte pour l'existence, bien des hommes même succombent à la peine et se trouvent hors de combat.

Souvent ce sont les plus vaillants, ceux qui bravent le danger de plus près, qui ne peuvent résister à ce feu de mitraille perpétuel qu'est la vie du travailleur.

Quelquefois l'on s'inquiète peu ou point des premières blessures, mais à force de cicatrices, le pauvre éclaboussé se voit contraint à mettre bas les armes.

C'est ainsi que les plus laborieux finissent par perdre courage, car que peut faire un homme, un ouvrier, qui ne doit plus compter sur ses forces, celui dont la santé est épuisée et qui souffre d'un mal qui paralyse ses moindres efforts ?

Certes! celui-là est bien à plaindre, surtout si c'est un père qui porte sur ses épaules, comme dans son coeur, la responsabilité d'une famille à protéger, à nourrir et à élever !

Chez ceux qui font habituellement une grande dépense d'énergie ou de forces physiques, ce sont les reins qui cèdent en premier lieu. Les reins, le foie, puis les organes digestifs, tout cela s'enchaine et souffre aussi bien souvent à la fois.

Il n'est peut-être pas de pire maladie pour un homme actif et généralement bien portant. Aussi, combien de misérables patients deviennent découragés lorsque le mal les atteint avec ses rigueurs. C'est pourtant bien facile à guérir, si seulement l'on veut savoir s'y prendre. Pas coûteux non plus, notre procédé est d'une simplicité surprenante. Pas besoin de médecin: pas de déplacement, pas de troubles, aucun dérangement ni perte de temps; très facile à trouver ce moyen, car il s'agit ni plus ni moins que de prendre des Pilules Moro, elles se vendent partout, à la ville comme à la campagne.

Voilà donc le véritable remède qui vous soulagera sur-le-champ, Messieurs, et vous guérira très vite et complètement.

Tous les hommes malades devraient avoir recours aux Pilules Moro, car pour eux elles sont souveraines.

Si vos reins sont affaiblis ou sérieusement affectés, si votre foie est défectueux et ne fonctionne pas bien, si votre estomac est embarrassé ou alourdi, vous pouvez être sûrs que tout cela disparaitra rapidement en prenant les Pilules Moro.

Essayez-les de suite, si vous avez lieu de vous plaindre de votre santé et vous en constaterez, comme bien d'autres de vos amis et de vos parents peut-être, les meilleurs effets.

Si vous êtes épuisés, rompus, anéantis par la faiblesse ou la souffrance,les Pilules Moro feront de vous des hommes tout nouveaux. Alors vous serez aptes à reprendre avec encore plus d'ardeur, le travail que vous avez peut-être été forcés d'abandonner. Un tel chômage forcé a pu vous arriérer dans vos affaires. Le retour de la santé, qui vous est positivement assuré par les Pilules Moro, sera aussi pour vous le retour de la prospérité et du bonheur. La santé, c'est la richesse, le plus sûr capital et le plus grand des dons.

Pensez-y bien !

"Depuis deux ans j'étais faible et je souffrais beaucoup des reins. Un médecin m'ayant traité inutilement, je commençai à prendre les Pilules Moro, et, sous l'effet de ce remède, ma condition ne tarda pas à s'améliorer. Bien vite mes forces sont revenues, mes douleurs ont diminué et après l'emploi seulement de six boîtes de Pilules Moro, j'étais parfaitement rétabli, fort et d'aplomb. Je n'ai qu'à me féliciter d'une cure aussi complète".

M. ANDRE OUELLETTE,
127 rue Oxford, Lewiston, Me.

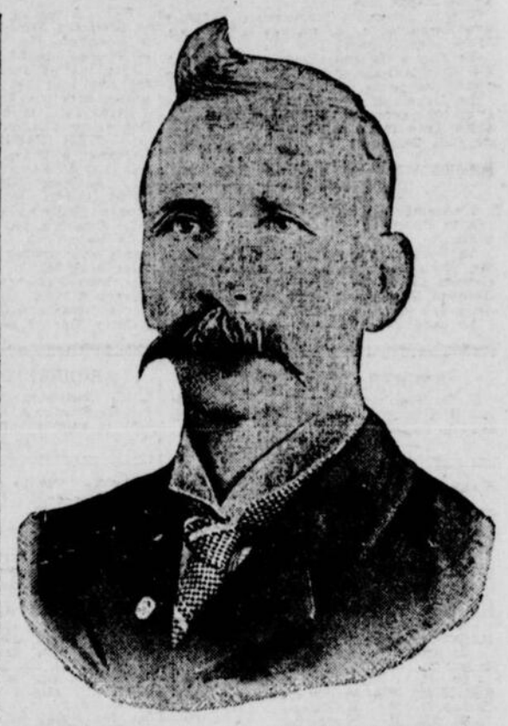

M. ANDRE OUELLETTE, 127 OXFORD, LEWISTON, ME.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No. 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les letires doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.

WALL STREET EST IRREGULIER

Le Power fléchit. Peu de transactions à Montréal

La matinée a été presque nulle à la Bourse de Montréal. Les principales valeurs ont été négligées.

Le Power a eu une légère tendance à la baisse. Vingt-cinq parts ont changé de mains à 95.

L'Iron est resté stationnaire à 17 1-2 avec 25 parts, de même que le Twins à 90 1-2 avec 50 parts.

Le Rio a été assez actif. Ouvert à 42 1-4, il clôtura à 42 7-8, et il s'en est vendu 300 parts.

Le Lake of Woods a touché 85 7-8 avec 100 parts et le Mexican Power à 53 3-8 avec 50 parts. Vingt-cinq parts du Bell Telephone furent vendues à 135.

ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires du Power a eu lieu à midi, aujourd'hui.

La PATRIE a publié, samedi, le bilan financier de la compagnie pour l'année 1907. Les recettes nettes ont dépassé $2,000,000. La somme de $1,200,000 a été payée en dividendes.

Le rapport a été adopté à l'unanimité.

M. H. S. Holt a été réélu président de la compagnie.

BOURSE DE NEW-YORK

Wall Street a ouvert faible. Durant la première demi-heure de transactions le Southern Pac. a glissé de 2 points, le St-Paul de 1 5-8 point et le Reading 1 3-8 point. D'autres valeurs importantes ont subi des pertes variant d'une grosse fraction à 1 1-4 point.

Vers midi, le marché s'est raffermi. Des gains d'un point ont été signalés.

LES CHEMINS DE FER

Ouvert à 159 1-4, le C.P.R., monta à 160. Le St-Paul oscilla autour de 135 1-4. Le Great Northern P. a fléchi à 132 1-8, tandis que le Northern Pac. monta de 136 3-4 à 137 3-8.

Le Soo n'a pas avancé ni reculé.

Le New-York Central et le Pennsylvanie sont restés stationnaires, le premier à 105 et le second à 121 5-8. Le Southern Pac. toucha 87 1-8, après être ouvert à 86 1-2. Le Reading a montré de la fermeté à 115 1-2, de même que l'Union Pac. à 148 5-8.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 3 juin 1908.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel.Co	136	134½	Banks—		
B.C.P.A..	.....	.....	B. N. A....	150	.....
do B.	.....	.....	Com'ce....	160	159½
Can.Conv..	.....	.....	Dominion..	225	.....
Can.Pac....	160½	160	East.Town.	151¼	151
Det.El.Ry..	37½	37½	Hochelaga.	137	.....
D.Coal.Co..	55	54	Imperial ..	.....	.....
do pfd.	100½	100	Merchants.	158	156
D.I.St'l Co	17¾	17½	Molsons..	200	197
do pfd.	65	64½	Montreal..	231½	230
Duluth Co.	.....	.....	Nationale.	.....	.....
do pfd.	.....	.....	New Brun.	.....	.....
Halif.El.Ry	99½	98	Nova Scot.	.....	280
Havana.El	25	24¾	Ottawa	.....	.....
do pfd.	75	70	Quebec	.....	124
Ill.Trac.Pd	87½	87½	Royal....	222	219
Int.C.Coke.	61¾	61½	Standard..	.....	.....
Int.Cl.C'm	.....	.....	Union.....	.....	.....
Int.Cl Pfd.	.....	.....	Toronto....	.....	.....
L. of W. c.	85½	85½	Union.. ...	.....	130
do pfd.	114	111	Cottons—		
Laur.Paper	104	100	Can.C.C.Co	.....	47¾
do pfd.	.....	111	D.Textile..	44	.....
Mackay c..	65½	65¾	D.Tex.Pfd.	84¼	83½
do pfd.	65½	65½	Montréal..	110	105
Mex.L.&P.	53¾	53¾			
do pfd.	101	99	Bonds—		
Minn.St. P.	114	112¾			
Mt.L.H.P.	95¼	95	Bell Tel....	101	.....
Mont.St.Ry	190	187	C.C.Cot....	.....	93
New St. Ry	.....	.....	Can.Conv.	.....	.....
M.I.D.Co.c	.....	.....	Dom.Coal	99	.....
do pfd.	.....	.....	Dom.Cot..	96	95
Marconi W.	.....	.....	Do.I.Steel.	78¾	78
Mont. L.M	.....	.....	Hal.Tram	.....	98
Mt.St'l W.	67	.....	Hav.El.Ry	85	.....
do pfd.	.....	.....	K'tin.Mill	.....	.....
Mt.T'gr.Co.	138½	135	L.of the W.	.....	106
Niplssing..	8½	8¾	Laur.P'per	111	108
Nor.Ohio..	.....	.....	Mag.Ia.Dev	.....	.....
N.S.St'l C'l	51	49¾	Mex.E.L.C.	81¾	80½
do pfd.	.....	109	Mex. L. P..	84	83
N.W.Land.	110	.....	Mt.L.H.P..	95	.....
Og'vie.M.c.	108	105	Mont.St.Ry	.....	.....
do pfd.	125½	120	Mt. Ware'n.	.....	.....
Penn.Ltd.	30	29¾	N.S.St'l.Co.	107	1 6
do pfd.	.....	.....	Nova Sco.c	101½	99¾
R.O.Nav.C.	78	75	Og'vie M'g.	.....	.. ..
R.J.L.P.Co.	43¼	43	Price Bros.	.....	.....
Sao Paulo..	.....	129	Riche.Ont.	.....	.....
S.W.P.Co..	69¾	68¾	Rio de Jan.	83	82¾
St.J.El.Ry.	.....	.....	Sao Paulo..	.....	.....
Tolero.....	12	10	St.John Ry	.....	.....
Toronto..	99¾	99	Tex.Ser.A.	.....	84
Tri.Cit. pfd	.....	.....	do B.	87½	84
Twin.City.	90¾	90½	do C.	82½	81¾
West India	.....	.....	do D.	.....	.....
Winnipeg..	159½	...	West India	85	80
Wind H'tel	...	...	Winnip R.	101½	99½

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Illinois Pfd.—10 à 87 1-2.
Mexican—50 à 53 3-8.
Rio—36 à 42, 75 à 42 1-4, 13 à 42, 150 à 42 1-2, 50 à 42 7-8.
Power—32 à 96.
L. of Woods.—100 à 85 7-8.
Twins—50 à 90 1-2.
Telephone—50 à 135.
Mackay—2 à 66.
Pen. Com.—10 à 30.
Scotia—5 à 50.
Iron—25 à 17 1-2, 5 à 17.
New Pac.—3 à 156.
Havana Pfd.—20 à 75.
Shawinigan—25 à 69, 5 à 69 1-2.
Mer. Bk.—2 à 156.
Textile Bds.—$1000 à 82 1-2 C.
Iron Bds.—$1000 à 78, $3000 à 77 3-4.
Win. Hotel Bds.—$5000 à 88 et Int.
Mex. L. & P. Bds.—$2000 à 82 3-4.
Scotia Con. Bds.—$500 à 101 1-4.
Bk. Mont.—2 à 231.
Bk. Com.—135 à 159 1-2.
Switch Pfd.—1 à 102.
Mackay Pfd.—25 à 65 1-2.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Détroit Unit—50 à 37 3-4.
Mont. Power—25 à 95.
Mont. Street—50 à 188, 25 à 188, 1 à 187.
Mackay Com—25 à 65 1-2.
Rio—25 à 43 1-2.
Can. Pac. Rwy—25 à 160.
N. S. Steel Com—25 à 52.
Toronto Rlw—2 à 100.
L. Woods Com.—25 à 86.
Woods Pfd—10 à 113, 20 à 114.
Penmans—10 à 30.
Scotia Bds.—2000 à 100 3-4.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 3 juin 1908.

Valeurs.	Ouv.	1 P.M.	Valeur	Ouv.	1P.M.
Am. Car F.	35⅛	35⅛	Le. Nash...	109⅛	110⅛
do pf.	.....	.....	Mac.Com...	.....	.....
Am. C. Oil	30⅞	31⅛	do prf.	.....	.....
Am.Loc.Co	50	50¼	Miss. Pac.	51	52⅛
A. L. Cop.	68¼	68¼	Norfolk W.	69⅛	69¼
Am.Sm.Co	75⅛	75	Nort. Pac..	136⅜	137⅜
do prf.	98⅛	98⅛	M.St.P.S.M	112¾	112⅝
Anaconda..	42	42⅛	do prf.	.....	.....
A.Sug.R.Co	128⅛	128⅛	N. Y. C. H.	105	105
A.T.&S.F.	82⅜	82	N.Y.O.W.	40⅞	41⅜
do prf.	.....	.....	Nat.LeadC.	67⅜	68⅛
Balt.&Ohio	89⅜	90	North Am.	63	63
B. R. T....	48¾	49	Pac. Mail..	25⅞	25⅞
C.& Al. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	121⅜	121⅜
Can. Pac..	159⅝	160	P. Steel co.	.....	.....
Ches&Ohio	44½	46	People Gas	.....	.....
C. & N. W.	.....	.....	Phil. R....	115⅛	115⅜
C.M.&St.P.	135	135⅜	do I prf.	.....	.....
C. G. N. Y.	121	124⅞	do II prf.	.....	.....
Col. F. & I.	28	28	Reading ..	177⅛	18
C.C.C.&St.L	58⅞	58⅞	Sloss.Shef.	.....	.....
D. L. & W.	.....	.....	South'R.co	.....	.....
Del.&Hud.	160	159¾	do prf.	47⅜	47⅝
Det. U. Ry.	37	37	South Pac.	86⅞	87⅛
D.R.G.Co.	26	26	Ten. C. I..	.....	.....
do prf.	.....	.....	Texas Pac.	24¾	24¾
D. S. S. At.	.....	.....	Toledo....	.....	.....
do prf.	.....	.....	Twin City.	.....	.....
Erie Rail'd	22½	23⅛	U.S.S.com.	38⅜	38
do II prf	29⅛	29⅛	do prf.	102¾	102⅝
ds I prf.	41	41¼	U.S.Rub c.	25⅜	25⅜
Great Wet	?	?	do prf.	.....	.....
Gen. Elec.	133¾	133¾	U.Pacif.Co	147⅜	148⅝
Great N....	132⅜	132¾	do prf.	.....	.....
Hav. Com	.....	.....	Wabash....	12⅜	12⅝
do prf.	.....	.....	do prf.	.....	.....
Il.Cent	133⅜	134	West U.Tel	.....	.....
Kan.T Co.	28	28	Wis.C.com	.....	.....
do prf.	62	62		.....	.....

Les Valeurs Canadiennes

Leur rendement actuel

	Prix	Dividende	Rend. p. c.
Can. Pac. Ry.	160	7	4.38
Minn., St. Paul & Soo	113	6	5.31
Mont. St. Ry.	187	10	5.35
Toronto St. Ry.	99	6	6.06
Halifax St. Ry.	99	6	6.06
Twin City Rapid Transit.	90	5	5.56
Power.	95	6	6.32
Illinois pfd.	87	6	6.90
Lake of Woods Com.	85	6	7.06
Lake of Woods Pref.	111	7	6.31
Laurentide Pulp, Com.	100	7	7.00
Laurentide Pulp, Pref.	110	7	6.36
Dom. Textile com.	44	5	11.36
Dom. Textile Pref.	84	7	8.33
Dom. Coal Com.	54	4	7.41
Dom. Coal Pref.	100	7	7.00
Mont. Cotton.	105	8	7.62
Mont. Teleg.	135	8	5.93
Bell Telep.	134	8	5.97
Ogilvies Pref.	120	7	5.83
Rich. & Ont.	75	5	6.67
Mont. Steel Works Com.	59	7	11.86
Mont. Steel Works Pref.	100	7	7.00
Scotia.	50	6	12.00
Mackay Com.	65	4	6.15
Mackay Pref.	65	4	6.15
Shawinigan W & P	69	4	5.80
Bank of Com.	160	8	5.00
Bank of Mont.	231	10	4.32
Molsons Bank.	197	10	5.08
Merch. Bank.	156	8	5.13
Hochelaga.	137	8	5.84

Du 1er janvier au 30 avril:

Recettes brutes	$2,043,991	x$14,787
Dépenses	1,360,240	x4,807
Recettes nettes	$689,751	x$9,980
Autre revenu	19,480	974
Revenu total	$709,231	x$8,906
Charges	540,133	31,945
Surplus	$169,098	x$33,851

x Diminution.

LE DIVIDENDE DE GRANBY

La Granby Consolidated Mining Smelting and Power Co., a déclaré un dividende de 2 pour cent, payable le 30 juin aux actionnaires enrégistrés le 12 juin.

CHEMINS DE FER AMERICAINS. LES RECETTES DIMINUENT TOUJOURS.

NEW-YORK, 3— Les bénéfices nets réalisés pendant le mois d'avril, par le Southern Pacific Ry. sont de $2,693,450, soit une diminution de $351,570. Louisville, pour la même période, accuse une diminution dans ses bénéfices nets, de $506,399 et pour 9 mis, une diminution de $3,741,740.

Par contre Union Pacific fait exception à la règle. Pour le mois d'avril ses bénéfices nets ont été de $2,807,276, soit une augmentation de $455,940.

CHAMBRE DES COMPENSATIONS

Les compensations des banques de Toronto, pour le mois de mai, se sont élevées à $88,698,672 contre $107,416,506 durant le mois correspondant de 1907, soit une diminution de $18,719,834.

Pour les cinq premiers mois de 1908, les compensations se sont élevées à $431,746,809 contre $521,240,206 durant la période correspondante de 1907, soit une diminution de $89,493,397.

LA MINE LA ROSE. NOUVELLE COMPAGNIE DE $7,500,000.

Les premières transactions dans la La Rose Consolidated Mining Co., ont eu lieu hier, sur le curb de New-York. On a vendu à $4.75. Une partie seulement du capital-actions sera émise immédiatement, la balance étant réservée pour acquérir d'autres propriétés.

Un grand nombre de Canadiens importants sont intéressés dans la nouvelle compagnie, qui a un capital de $7,500,000, et dont la valeur au pair est de $5.00.

Cette compagnie a été formée par la fusion de la La Rose, de la La Rose Extended, de la Violet, de la Fisher-Epiett, de l'University et de la Lawson. Ces mines comptent parmi les plus riches dans le district de Cobalt.

BROWN, DeLARONDE & CO.,
BANQUIERS ET COURTIERS
97 RUE ST-JACQUES
Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.
Attention spéciale apportée à l'achat de valeurs de première classe
COMME PLACEMENT
mer-v-s-ino

MARCHE DE MONTREAL

Industrie laitière

FROMAGE—Demande peu active et prix sans changement. Nous cotons : fromage d'Ontario, 11 1-4c à 11 3-8c ; fromage de Québec, 10 3-4c à 11c la livre.

BEURRE — Assez bonne demande, prix fermes. On cote comme suit: crémeries de choix, 22c en gros lots et 22 1-2c aux épiciers.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS—La demande est assez bonne pour petits lots. Nous cotons : œufs choisis, 18c ; No 1, 16 1-2c à 17c ; No 2, 14c la douzaine.

MARCHE AUX GRAINS

AVOINE—Prix termes avec bonne demande. Nous cotons : avoine No 2 blanche d'Ontario et Québec, 51c à 52c; No 3, 49c ; No 4, 48c le boisseau.

FARINES—On cote comme suit : patentes de blé de printemps, choix, $6.10 ; secondes, $5.50 ; patentes de blé d'hiver, $5.00 ; straight rollers, $4.50 à $4.75 ; straight rollers en sacs, $2.15 à $2.25 ; extra, $1.70 à $1.80 ; farine d'avoine, $2.90 le sac de 90 livres ; farine de blé d'Inde, $1.85 à $1.95 le sac.

FOIN PRESSE—Nous cotons : No 1, $14 à $15 ; bon No 2, $13 à $13.50 ; ordinaire No 2, $11 à $11.50 ; trèfle, $10 à $10.50 la tonne en lots de char.

LE TRAMWAY DE MONTREAL

Recettes de la Cie des tramways de Montréal pour la semaine finissant le 30 mai 1908:

		Augmentation.
Dimanche	$10,488.49	$3,794.25
Lundi	11,474.91	1,658.90
Mardi	10,058.68	796.77
Mercredi	9,856.77	605.20
Jeudi	10,403.51	864.82
Vendredi	10,113.46	661.86
Samedi	9,227.78	x835.80

RECETTES DU DETROIT.

Rapport financier du Détroit United Ry. pour le mois d'avril:

E	1908	Augmentation.
Recettes brutes	$46,163	$6,936
Dépenses	350,426	1,387
Recettes nettes	$195,737	$5,643
Autre revenu	4,998	653
Revenu total	$200,735	$6,196
Charges	134,249	3,777
Surplus	$66,486	$2,427

L'USINE PARLEMENTAIRE

Tribune des journalistes,
Ottawa, 3 juin.

Dans la presque solitude créée à la Chambre par les élections provinciales de Québec et Ontario, la figure de M. Laurier s'affirme encore plus énergiquement qu'à l'ordinaire. Cet homme de 60 ans passés, montre au travail parlementaire une énergie, une vitalité, que l'on ne trouve chez aucun cde ses collègues ni de ses partisans. La session dure depuis six mois, et il n'y a pas un ministre, à part le chef du cabinet, qui ait assisté à la moitié des séances de la chambre. Le Premier Ministre, lui, n'en a pas manqué le dixième, on pourrait même compter sur les doigts ses absences.

Que la séance soit orageuse ou calme, intéressante ou ennuyante, M. Laurier est toujours à son siège, écoutant avec le même intérêt, avec la même équanimité, ses adversaires comme ses partisans.

M. Laurier a beaucoup étudié dans sa jeunesse. Des relations politiques et personnelles très étendues ont élargi encore le cercle de ses connaissances ; mais rien n'a contribué à en faire l'esprit souple qu'il s'est montré en toutes circonstances, comme ce don de savoir écouter. On ne s'imagine pas dans le public la patience qu'il faut pour suivre certains débats. Ce qui paraît nouveau au courriériste parlementaire fraîchement arrivé dans la Capitale est de l'histoire ancienne pour la plupart des députés ; il n'y a pas une question qui se discute à la session actuelle qui n'ait été discutée plusieurs fois depuis quelques années. L'immigration, la carabine Ross, l'administration de la Navigation et des Pêcheries, les relations de Sir Frederick Borden avec certains fournisseurs de son administration, l'administration du Yukon, et vingt autres sujets, sont de vieilles connaissances pour la députation, et dès qu'ils reviennent sur le tapis la Chambre se vide comme par enchantement ; seul le Premier-Ministre reste constamment à l'affût pour saisir au passage l'idée nouvelle qui s'égagerait dans le fouillis des rengaines des lieux communs. Si la députation de la province de Québec mérite le reproche ne pas aimer le travail, ce n'est certainement pas dû à l'exemple de M. Laurier.

Il était à son poste hier, comme toujours, pour inaugurer les séances du matin, et quand la Chambre aura pendant deux mois travaillé de 11 heures du matin à minuit, et souvent plus tard, pas un ministre, pas un député, ne sera encore plus dispos que lui, ni plus prêt à se jeter dans la mêlée électorale. Cette merveilleuse vitalité est due sans doute à la régularité des habitudes, à la rectitude d'une vie privée qui pourrait servir de modèle aux hommes d'Etat du monde entier.

—o—

La gauche n'entend évidemment pas se laisser désemparer par le nouveau règlement. Hier matin, M. Foster est arrivé avec une nouvelle motion de censure, motivée celle-là, par l'administration du Yukon. Il s'est certainement passé dans cette région lointaine des choses extraordinaires. Un journal de l'Ouest racontait, il y a quelques mois qu'un des principaux fonctionnaires de Dawson avait dû se sauver pendant la nuit, dans un costume plus que primitif, de la maison d'une de ses "connaissances", pour échapper à la colère de la population ameutée par l'application frauduleuse de la loi électorale. Ce fonctionnaire a démissionné depuis, et on l'a remplacé par un homme plus acceptable aux administrés.

La motion de M. Foster portait particulièrement sur les actes d'immoralité reprochés à un certain nombre de fonctionnaires supérieurs par un ministre protestant du nom de Pringle, qui s'est donné la tâche d'épurer la ville de Dawson et des environs. Les affirmations de M. Pringle sont corroborées par un grand nombre de particuliers et quelques associations politiques et religieuses ; elles sont contredites par les intéressés et leurs amis.

En somme, il ne semble pas que la situation soit plus mauvaise là-bas que dans la plupart des pays miniers, et même on serait tenté de croire qu'elle est un peu meilleure.

Quant au gouvernement, une correspondance volumineuse produite il y a quelques temps par M. Oliver prouve qu'il a pris toutes les mesures possibles pour corriger les abus —du moins en ce qui a trait aux mœurs.

La motion de M. Foster n'était donc qu'un nouveau trébuchet jeté sur la route du ministère.

—o—

Il n'y avait ce matin, qu'une vingtaine de députés à la Chambre. La situation empirera jusqu'à la fin de la semaine, après quoi, si la loi électorale est amendée conformément aux désirs de l'Opposition, le Parlement, selon toute apparence, se mettra sérieusement à la besogne.

—o—

Je n'ai pas jugé à propos de vous parler de l'incident Asselin-Barthe. Je connais Asselin, il a la tête près du bonnet. Il a certainement manqué de prudence dans cette affaire, car Barthe est plus gros que lui d'un tiers, et aurait pu lui faire mal.

CAMBRONNE.

DRAME DANS LES BOIS

(Suite de la 1ère page)

"Ceci se passait le samedi, 9 mai, vers 4 heures p.m. Cet homme avait été débité par morceaux, avec un couteau et une hache. Il avait une plaque noire sur le front et sur la tempe en descendant sur la joue.

"Il avait deux coups de couteau, un peu en bas du coeur, du côté gauche, et deux autres coups de couteau sur le bras droit. Il a été

COUPE EN DEUX

en bas des côtes. Le bras gauche était coupé au-dessus de la main. Il était fendu, partant de la gorge en descendant.

"Un morceau de la poitrine, de 5 ou 6 pouces de large sur la longueur du côté droit, avait été enlevé.

"Il ne restait en bas des côtes que la jambe gauche, coupée au dessus du genou, et la droite, coupée au-dessus de la jointure des pieds.

"Tous les débris étaient dans les pantalons de la victime. Le reste du corps avait été enlevé.

"Nous allâmes chercher nos compagnons, et Alfred Perron, de St-Félicien, Emile et Eustache Robertson, de la Pointe Bleue, reconnurent en ces restes mutilés le cadavre d'Auguste Lemieux.

"Ce rapport est l'exacte vérité, et je le compléterai lorsque je serai de retour de mon voyage."

Témoins: Peter Kurtness, père, J. C. Kutness, fils; Joseph Robertson, Gordon McKenzie, P. G. McKenzie, Alfred Perron, Eustache Robertson, Emile Robertson.

LE PROCUREUR-GENERAL

va être immédiatement informé des faits par le coroner Jules Constantin, lequel agira suivant les instructions qu'il recevra.

Cette nouvelle a causé une sensation extraordinaire dans tout le district et l'on frémit d'horreur à la pensée de ce qui a pu se passer dans ces bois déserts.

S'il survient des détails nouveaux, les lecteurs de la "Patrie" en seront aussitôt informés.

AUX MINES DE COBALT.

Durant la semaine finissant le 30 mai, il a été expédié de Cobalt 919,020 livres ou 459 tonnes de minérai.

Depuis le 1er janvier jusqu'à date, il a été expédié 14,129,248 livres ou 7,064 tonnes.

FUNERAILLES DE M. FRECHETTE

(Suite de la 1ère page)

...ier et H. A. Béique, gendres du défunt.

Le cortège se mit en route, suivant les rues Saint-Denis et Roy.

Sur tout le parcours la foule s'échelonnait, respectueuse et sympathique, et les passants se découvraient devant la double majesté de la mort et des honneurs rendus à un grand poète.

En avant du corbillard, une voiture chargée de fleurs portait le tribut superbe des hommages des parents, des amis et des admirateurs du disparu.

Une seule cloche sonnait dans les tours de Saint-Louis de France quand le cortège funèbre s'arrêta devant le péristyle où se pressait une foule compacte.

Au milieu d'un profond recueillement, le prêtre accueillit dans le temple celui qui venait chercher de la part de l'Eglise une dernière bénédiction et une dernière prière avant de descendre dans la terre et d'y dormir le sommeil du repos suprême.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Elie Auclair, de l'Archevêché.

La messe des morts a été chantée par M. l'abbé Alphonse Deschamps, assisté de MM. les abbés Elie Auclair et J. M. Melançon.

Le chœur de chant, sous la direction de M. Alex. Clerk a interprété la messe de Cascioli.

M. Dufresne a chanté un " Pie Jesu ".

Etaient au chœur : MM. les abbés J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis, Panneton, du Sault-au-Récollet, Gérin-Lajoie, Dérome, Perrier, visiteur général des écoles, Charpentier, Provost, Grégoire, Hercule Bédard, P.S.S., Dufault.

Les élèves du Mont Saint-Louis, sous la conduite des révérends frères, assistaient en corps au service.

Nous complétons aujourd'hui la liste des offrandes de fleurs et de messes.

Fleurs : Mme Cornu, Mme Herdt, M. Labrecque, MM. Duclos et Moncel, Mme A. Fréchette, M. et Mme Fréchette, l'hon. L.-O. David, Mme F. Bary, M. et Mme J. L. Décarie, M. et Mme J. R. Thibaudeau, M. et Madame J. R. Genin, L'Ecole Littéraire, J. Charbonneau, Z. Beaulieu, H. Demers, G. Desaulniers, A. Ferland, A. Dumont, C. Gill, Z. Massicotte, J. Doucet, le président et les membres du conseil législatif, Mme O. Désaulniers, Mme H. Beaugrand, M. et Mme A. Bergevin, M. et Mme O. Faucher, M. et Mme J. M. Fortier, M. J.-W. Pacaud, Mme J.-C. Pacaud, M. et Mme Dandurand, M. S. David, M. Louis Herdt, l'hon. R. Lemieux, maître général des postes, M. J.-E.-C. Bumbray, Mme Larocque, Mlles Larocque, M. Papineau-Couture, M. Geo. W. Parent, le Dr et Mme St-Jacques.

MESSES : Le capitaine L. Leduc, M. A. Robillard, Mme Dunn, Cours Gradué, Villa Maria, Mme L. de Brumath, l'honorable et Mme Desjardins, Mme G. Dillon, Mme A. Terroux, le père J. Bourgeois, Mme J. E. Anger, M. l'abbé J. M. A. Brosseau, Mme Dumas, Mme J. E. Mercier, Mme Mercier, Mme E. Brossard, M. l'abbé J. B. A. Desnoyers, Mme V. Beaudry, MM. F. et A. Granger, M. et Mme F. B. Mathys, M. le juge et Mlles Desnoyers, M. C. Piché, Mme C. LeBlanc, Mme R. Hébert, Mme E. Desjardins, Mme D. Forget, l'hon. et Mme Béique, Mme A. Lusignan, Mme P. Leduc, religieuses et élèves de Villa Maria, l'Académie Littéraire du Mont Saint-Louis, M. J. A. Madore, M. A. Saint-Arnaud, Mme J. Beaulieu, Mme A. Beauchemin, M. L. Bégin, famille N. Lafontaine, Mlle A. Mercier, le juge et Mme Lorange, l'hon. M. Gouin, M. et Mme L. C. Leduc, M. et Mme Delvecchio, Mme Vve J. Beaudry, Mme A. Beaudry, M. et Mme Brodeur, M. R. Valiquette, Mlle L. Laframboise, Mme G. C. Dussault, Mme Berthelot, M. et Mme A. L. De Martigny, Mme E. Dérôme, M. et Mme deBlois, famille J. Jobin, M. et Mme A. Chaput, le Dr E. E. F. Lachapelle, M. L. B. Beauchemin, M. Alf. Lemieux.

Derniers télégrammes reçus :

C. Gauthier, Trois-Rivière ; famille G. R. Dufresne, Trois-Rivières ; M. et Mme Léonce Taschereau, Québec ; M. et Mlle Fauteaux, Beauceville ; Mme H. E. Desrosiers, Trois-Rivières ; Mme V. Beaudry et Mlle Beaudry, New-York ; M. et Mme J. Godbout, Mme J. W. Fréchette et famille, Hull ; le président honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, le Dr Jules Prume, de New-York, Hugues et Arthur Demartigny, Ottawa ; V. P. Plourde, Ste-Anne de Beaupré ; Mme P. L. Hubert, Trois-Rivières ; le Dr et Mme Woods, Aylmer ; M. Eug. H. Lalliberté, Deschaillons ; Mme Laberge Rolland, Vaudreuil ; le Dr et Mme G. C. Robert, Holyoke ; M. et Mme Hector Desnoyers, Boston ; M. Edouard McGowan, St-Martin ; M. Louis Madore, Edmonton.

A ajouter à la liste des lettres : Mme Brisset, M. Bourbeau-Rainville, le Père Archambault, S.J., M. Alfred Lemieux.

Suivaient le cortège :

LE CORTEGE

Conduisaient le deuil : M. Achille Fréchette, frère du défunt ; MM. Honoré Mercier, échevin et député, et Henri Béique, avocat, ses gendres ; J. A. Madore, son beau-frère ; Howells Fréchette, Lionel Madore et Beaudry Lyman, ses neveux ; Oscar et Abel Beaudry, J. Dillon, Arthur Therrault, Jos. Beaudry, Henri Beaudry, F. B. Mathys, E. A. Fréchette, M. Hubert, de Trois-Rivières ; Chs. Bruchési, Achille Fréchette, Sr., Achille Fréchette, jr., tous cousins ou alliés à la famille.

Dans le cortège, à la suite des parents : L'hon. Lomer Gouin, MM Honoré Gervais, député, Hon. Sénateur L. O. David, l'hon. juge Camille Piché, greffier de la ville ; Sir Alexandre Lacoste, l'honorable Archambault, l'hon. juge Fortin, l'hon. Edmond Guérin, l'hon. Treffié Berthiaume, l'hon. L. O. Taillon, Philippe Hébert, sculpteur ; M. le juge Choquet, M. A. St-Mars, grand connétable ; A. Mosher et John Boyd, représentants de la "Gazette" ; A. L. Rinfret, Valmore Lamarche, notaire ; Capt. Louis Le-Duc, les représentants de l'Ecole littéraire de Montréal ; MM. Jean Charbonneau, président ; Germain Beaulieu, L. J. Doucet, Gonzalve Desaulniers, Albert Ferland, Georges A. Dumont, Charles Gill, Hector Demers, E. Z. Massicotte ; MM. R. Ranger, Georges W. Pacaud, Dr. Louis Desy, N. Z. Gauthier, Thomas Gauthier, Dr L.P. DeGrandpré, C. A. Lebel, du département de la marine; Chs. Henri Desjardins, M. Rodolphe Brunet, T. Latourelle, M. Antoine Blondeau, A. P. Lespérance, gérant de la banque d'Epargne ; Eugène Guay, J. P. Chillas, F. L. Desaulniers, E. A. Fréchette, A. Gariépy, Jos. Lamarche, ex-échevin, Jos. Beaudry, C. H. Parent, Olivier Faucher, Ed. Hotte, Lionel Lemieux, Dr Eug. Dufresne, F.X.Roy, Guillaume Boivin, N. Bourassa, Chas. Chaput, Marcel Beullac, Casimir Henri Dorion, Dr T. Garneau, M. le Magistrat Ulric Lafontaine, l'hon. juge Eugène Lafontaine, l'hon. A. R. Angers, P. B. Mignealt, colonel J. J. Barry, secrétaire de la commission de police; Pat Donnelly, J. A. Beaudry, Dr Louis Laberge, Pierre Gravel, John Leeds, J. A. Lamer, Dr J. A. Leblanc, G. Latourelle, L. M. Lymburner, R. Willard, secrétaire de l'Hon. M. Brodeur, Dr Frs. Demartigny, A. Desrosiers, F. X. Saint-Charles, E. Dérome, Jos. Lozeau, Dr Séverin Lachapelle, Emilien Daoust, Chs. H Desjardins, Gustave Comte, F. X. Lebeau, Léandre Lamontagne, Arthur Vallée, Emile Vézina, M. l'échevin Jean Lamoureux, J. E. Beaudoin, Dr R. Hébert, L. G. Béliveau, Edouard Morin, U. Clermont, Dr C. Ethier, G. Papineau et nombre d'autres. Suivaient aussi le cortège 40 élèves de la classe des sciences du Mont St-Louis, M. l'abbé J. A. Trosseau, chapelain de l'institution, les Révérends Frères Symphorien, directeur, Geremy, assistant-directeur, Olivier, directeur de la société littéraire, suivaient le groupe des élèves fermant la cortège.

L'hon. Dr Lanctôt, M. le magistrat H. Lanctôt, George Ball, L. N. Blondin, A. C. Fréchette, A. Fréchette, Isidore F. Desrochers, l'échevin Dan Gallery, l'hon. juge Lemieux, Dr H. Dufresne, Hector Garneau, J. A. Beaulieu, J. Auger, l'hon. A. Desjardins, Dr E. Desjardins, J. A. Emard, Auguste Brégent, J. A. Dumont, R. L. de Martigny, J. B. Michaud, de Lévis, O. Délorme, Joseph Edmond Roy, président de la société Royale du Canada, A. P. Lespérance, J. C. Beauchamp, président de l'Association St-Jean-Baptiste et Alexandre Prud'homme, représentants tous deux la société, A. Lamarche, Geo. W. Pacaud, Louis Demers de Holyoke ; S. A. de Lorimier, L. R. de Lorimier, avocat ; L. Z. Gauthier, P. A. Béique, Jules Helbronner, Louvigny Demontigny, O. P. Dorais, Paul Pinard, Louis Béique, R. Charlebois, Henri Julien, Arthur Laramée, Edmond Desaulniers, N.P. ; A. Bégin, Honoré Damphouse, avocat ; L. Adolphe Frigon, Paul Colonnier, Arthur Clément, Léandre Brault, E. A. Prévost, Edmond Lamoureux, O. Leray, L. Venne, L. H. Desjardins, A. E. Délorimier, Modeste Piché, Leblond de Brumath, A. B. Mathys, l'hon. juge C. Lebeuf, Alphonse Charlebois, E. L. de Bellefeuille, C.R., Dr A. Lamontagne, Léandre Lamontagne, Honoré Ladouceur, A. Bégin, George Ball, G. de K

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Petites Annonces Classifiées
— DE —
La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents ; trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES LES autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 6 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

NORD

5—W. G. Black, marchand de cigares, 401 rue St-Denis.
6—Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.
7—Pharmacie Prévost, coin des rues Roy et St-Denis.
10—Pharmacie Nadeau, coin des rues St-Denis et Rachel.
16—Geo. Vandelac, entrepreneur de Pompes Funèbres, coin des rues Cadieux et Rachel.
31—Pharmacie Charette, 463 Avenue Mont-Royal.
33—Pharmacie Lachapelle, coin des rues Duluth et Cadieux.
37—Pharmacie Archambault, coin des rues St-Denis et Marie-Anne.
57—Nap. Morrissette, épicier, coin Roy et Mentana.
61—Pharmacie Roy, coin St-Denis et Laurier.
63—Pharmacie Migneron, 540 St-Denis.
66—Pharmacie L. J. Lafontaine, coin St-André et Mont-Royal.

VERDUN, VILLE ST-PAUL

22— Dr Napoléon Boucher, pharmacien, 123 Church, Verdun.
34—Jules Lemaître, magasin général, 122 rue de l'Eglise, Ville St-Paul.
58 — Pharmacie Champagne, 87 Church, Verdun.
64—V. Pepin, épicier, 1, 2ème Avenue, Boulevard Saint-Paul.
60—Pharmacie Aubrey, 163 Church, Ville Saint-Paul.

EN DEHORS DE MONTREAL

ST-HYACINTHE: Geo. St-Jean, marchand de journaux et dépositaire de "La Patrie."
ST-JEAN : Adélard Lussier, marchand de journaux et dépositaire de "La Patrie."
SHERBROOKE: L. Archambault dépositaire de "La Patrie."
TROIS-RIVIERES : O. Duval, marchand de tabac, rue des Forges.
ST-JEROME : J. E. Parent, N. P.
JOLIETTE—A. Gervais, libraire.
RIGAUD ; Mlle J. Charlebois, Maîtresse de Poste.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journalistes, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 9 rue Notre - Dame Est, Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 38-jno.

AGENTS DEMANDES

AGENT—Une maison de Cognac déjà introduite, demande un agent ou représentant énergique. Ecrire à W. 8 la PATRIE. 83-6

AGENTS demandés, à salaire ou à commission, pour Vendre des plants d'arbres " Red-tag ". Ligne complète et exclusive. Spécialement faits. Cultivés par nous et vendus par nos agents seulement. Jolis échantillons gratuits. Ecrivez maintenant aux Capital Nurseries, Ottawa.
1-mar.-mer-51 fs.

VENDEUR DE TAPIS — Une maison de haute réputation demande un bon vendeur d'expérience dans les tapis. Devra bien parler les deux langues et fournir de bonnes recommandations. Une personne ayant des connaissances dans la ligne des rideaux en dentelle sera préférée. S'adresser par lettre, mentionnant l'expérience acquise, à A., 1005, La PATRIE. 82-4

Associé Demandé

ASSOCIE — $350 peuvent acheter la moitié des intérêts dans un bon commerce payant, les agents réalisant de $4 à $5 par jour ; monsieur parlant le français et l'anglais préféré. Ecrire à Boîte A., 1009, LA PATRIE. 2-4-6

ON DEMANDE associé actif ou passif, avec $5,000 pour bon contrat, gros intérêt. Ecrire A. 1008 la PATRIE. 83-3

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maincœuvres de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Situations Vacantes

COMMIS — Magasin de nouveautés de première classe, demande un commis pour magasin général, à Stagauhe. Références exigées. S'adresser E. White, 74 St-Laurent. 83-3

COMMIS — On demande des commis dans la marchandise sèche. E. Martineau, 2373 Notre-Dame Ouest. Bell Ph. Westmount 1797. 86-5

Situations Vacantes

FOREMAN—On demande un bon "foreman" de fonderie, connaissant la ligne de machinerie et de poêles. S'adresser Boîte 22, St-Roch, Québec. 86-8

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des cartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 214-jno

MONTEUR DE POELES—On demande de un bon monteur de poêles. S'adresser à Boîte 22, St-Roch, Québec. 85-8

ON DEMANDE un faiseur de paniers pour "textile skips". S'adresser à The Canadian Spool Cotton Co., 203 rue Visitation. 80-6

ON DEMANDE 1 apprenti forgeron dans les voitures, un jeune homme déjà quelque temps de pratique préféré, chez L. Vailliancourt, carrossier, 72 rue St-Louis, près de la rue Bonsecours. 85-1

ON DEMANDE un homme d'expérience et bon vendeur pour prendre charge d'un atelier d'emboutteillage de blère, actuellement en opération. Bon salaire pour un homme qui pourrait pousser les affaires. Doit être sobre, énergique, honnête et tout-à-fait familier avec la clientèle locale. Mentionnez l'âge. Références. S'adresser A., LA PATRIE. 76-jno

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". Le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 25-P et H-jno.

VOYAGEUR demandé dans les bis cuits et sucrerie, pour la ville, avant de l'expérience si possible, références exigées. S'adresser immédiatement David & Frère, 476 Maisonneuve. 85-1

Femmes-filles demandées

FINISSEUSES de casquettes. — On demande des finisseuses de première classe pour des casquettes d'uniformes. S'adresser 20 rue Université. 84-3

Servantes Demandées

FILLE—On demande une fille pour faire la cuisine dans une petite famille demeurant à la campagne, sur le bord du Lac Saint-Louis. S'adresser immédiatement à 92 rue St-Mathieu. 85-3

SERVANTE — On demande une servante chez J. O. Martineau, 704 Marie-Anne. 84-3

SERVANTE — On demande une servante, $12 par mois. S'adresser à 366 Notre-Dame Ouest. 84-3

SERVANTE—On demande une servante pour la campagne, près de la ville. S'adresser à P. Poulin & Cie., 39 Marché Bonsecours. 83-6

A Louer

A LOUER — Deux étages de 70 x 25 avec usage de l'élévateur et aussi une cave, à bon marché. S'adresser à Dussault, Cie, 268 rue St-Paul. 84-2

BOUTIQUE A LOUER, au No 760 rue Mont-Royal, près de la rue St-Laurent. S'adresser au No 1468 rue Des Erables, Delorimier. 82-4

Chambre à Louer

AMHERST, 427 — Chambre à louer, bien garnie, bain et lumière électrique, tout confort désiré, dans une famille privée, prix modéré. 427 Amherst. 84-3

CHAMBRE A LOUER, meublée, double ou simple, dans une famille privée 313, Ave. Hôtel de Ville, près rue Ste-Catherine. 83-3

CHAMBRES — Quatre chambres à louer ; deux sur l'avenue Viger ; deux sur la rue St-André, bain, gaz connecté ; famille privée, prix modéré, deuxième plancher ; 1 Avenue Viger. 84-3

GRANDE chambre à louer, garnie ou non garnie, bain et tout confort désiré, dans une famille privée. Messieurs préférés. 500 St-Christophe. 83-3

GRANDE CHAMBRE sur l'étage du bain, chauffée à l'eau chaude, dans une famille privée, pour messieurs seulement. 159 Avenue de l'Hôtel de Ville. 86-3

ST-DENIS, 1050 — Chambre double, meublée ou non, usage téléphone, électricité, 1050 St-Denis. 84-3

STE-ELIZABETH, 81 — 2 belles chambres ou salon double à louer, garnies de première classe, gaz, bain, etc., tout confort désiré, dans une famille privée. 81 Ste-Elizabeth. 85-3

ST-LAURENT, 488 — Grande chambre double meublée, pour messieurs ou couple, très bien garnie, eau chaude, bain et gaz, tout confort désiré, dans une famille privée, prix modéré. 488 St-Laurent. 84-3

WOLFE, 164—Belle grande chambre avec balcon à louer, très bien garnie, avec bain et gaz, etc., tout confort désiré, aussi avec usage du poêle à gaz, dans une famille privée. Prix modéré. S'adresser 164 rue Wolfe. 85-1

Chambres et pension

BERRI 185—C. E. P. — Chambre et pension pour couple marié sans enfants, ou deux messieurs, maison moderne et paisible, tout confort. 84-3

STE-CATHERINE EST, 342—Chambre et pension privée, et aussi pension de table de choix, service de première classe dans une famille privée. Une visite est sollicitée. S'adresser 342 Ste-Catherine Est, samedi prochain, le 6. 85-1

ST-HUBERT, 87 — 2 belles grandes chambres bien garnies, avec pension, bain, gaz et tout confort désiré, dans une famille privée. Aussi pension de table demandée. 87 St-Hubert. 85-3

SAINT-HUBERT, 46—Pension Sainte-Cécile.—Magnifique chambre de salon, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 79-12

VAL DES BOIS — A toux ceux qui aiment la villégiature trouveront une pension et chambres de première classe pour la saison d'été en s'adressant Chas. Morin, Val-des-Bois, Qué. 86-8

Maisons à Louer

A LOUER—Une maison au No 787 Avenue Delorimier, 7 appartements, bain, w.c., linité et vernis, loyer $14. S'adresser I. N. Souy, 497 Notre-Dame Ouest. 85-3

A LOUER, 4 beaux logis, 3 appartements, 1 passage, 1 chambre de bain, 574 à 580 Lasalle, Maisonneuve, linités et vernis. S'adresser R. Roy 136 Maisonneuve. Téléphone des Marchands 1719. 82-7

LOUER — Maison d'été à St-Vincent de Paul, avec jardin, arbre fruitier, 7 pièces, remis à neuf. S'adresser Elie Mayer, 815 St-Hubert. Téléphone Bell Est 1443. 81-3

PRENEZ L'HABITUDE

Dès maintenant de bien lire, tous les jours, très attentivement toutes les....

Petites Annonces de "La Patrie"

vous y trouverez inévitablement des Occasions exceptionnelles.

Chacun se sert avec succès de nos Petites Annonces. Elles sont reçues tout comme au Bureau Principal de la PATRIE, dans nos diverses

SUCCURSALES.

Maison à Louer

A LOUER rue Hutchison, Annexe, 733 à 736B, 7 et 8 chambres; cuve à laver, fournaise, etc ; Brewster, No. 107, 6 chambres, fournaise ; St-Hubert 1211, 1217, 5 et 6 chambres. Propriétaire, 866 St-Hubert. Tél. Bell Est 2926. 81-24

FLAT—Joli flat meublé ou non, avec téléphone, lumière électrique piano à louer. Ecrire à A. 1007 la PATRIE. 83-3

M. A. L.—6 pièces, ménage fait à neuf, 57 rue Ernest, Maisonneuve. S'adresser 2056 Ontario est, ou A. Drouin, 71a St-Jacques. Main 2785. 80-6

CARTIERVILLE—Maison meublée à louer, pour les mois de juillet et août. S'adresser par lettre, L. S. C. bureau de la PATRIE. 83-3

UN BEAU PLAIN-PIED à louer au No 979 Berri, près de la rue Rachel. S'adresser au No 971 Berri. 85-3

A Vendre

AVENDRE—Moulin pour faire corset sur mesure et buste de vitrine, bon marché. No 862 Ste-Catherine Est. 86-3

AVENDRE—Régistre des plus modernes, coûtant $450, vendra $200. Conditions faciles. Café la PATRIE, 112 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4661. 80.4

AVENDRE—Assurance de $2,000. Deux coins de rue, 50 x 93 pieds, échangera pour propriétés. Z. Gagnier, 21 Rielle, ville St-Paul. 79-7

AVENDRE, bon marché, beau stock de marchandises sèches et fixtures, environ $600. Echangera pour terrain ou propriété. Z. Gagnier, 21 Rielle ville St-Paul. 79-7

AVENDRE bon marché, seconde-main, portes de chambres, châssis, vitraux, jalousies, frames, poteaux et bras d'escalier. S'adresser entre 1 et 2 heures p.m., 599 Berri. 84-3

AVENDRE — "Wall cases" montés en nickel, show cases, tables, fixtures électriques et à gaz ; aussi machine pour manufacturier de bijoux. S'adresser à E. White, 74 St-Laurent. 83-6

AVENDRE — Etal de boucher dans la partie ouest de la ville, faisant de $250 à $300.00 d'affaires par semaine, établie au-delà de vingt ans. Bon marché à un prompt acquéreur. Bon marA., 1005, La PATRIE. 82-8

AVENDRE à Nicolet, un moulin à moudre la gaudriole, forte clientèle. Le seul moulin dans la paroisse. Profits considérables, avec terrain 2 arpents par 1-2, dépendances spacieuses. Voisin de la gare I.C.R. S'adresser à Pierre Noury, Nicolet. 84-2

AVENDRE théâtre de vues animées très bon local et très belle salle, seul dans le quartier, bonne chance pour quelqu'un qui aime ce genre d'affaires. S'adresser à O. Massicotte, Bâtisse "La Patrie", Phone E. 3804. 84-3

AVENDRE dans toutes les bonnes pharmacies et aux 6 pharmacies Quenneville & Guérin, L'Elixir du Dr Montier, tonique d'une très grande efficacité dans la faiblesse et les pauvretés du sang. Approuvé par la faculté de médecine Prescrit par des sommités médicales de l'Europe et du Canada. 51-1-me-j-s-21fs.

AUTOMOBILE A VENDRE

AUTOMOBILES — A vendre, automobiles neufs et de seconde-main, de tous genres, aussi engins à yacht. S'adresser à C. L. Rousseau, No. 262 rue Beaudry. 20-mer-s-26fs

BICYCLES

Bicycles neufs de seconde main ou tous accessoires pour bicycles. Catalogue gratuit, Bicycle Munson, Toronto. 43-60fs.

BILLARD — A vendre billard neuf de $200 à $560 ; billard d'occasion, de $50 à $200. Nos nouvelles bandes perfectionnées XXième siècle, prix $30. Cie de Billard de Montréal, 36A Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1725, E. L. Ethier, gérant. 84-4

BONNE OCCASION — Grosse lumière "Wells back", toute neuve, valant $20.00, à sacrifier pour $8.00. S'adresser 696 St-Denis. 84-2

Cheminées
PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refendre et lambrissage. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2926. Montréal. 27-306

COQUE DE YACHT A VENDRE, 3 ans, dimension 26 x 5.9, prête à recevoir un moteur à gaz ou à vapeur de 7 à 8 forces, 9 à 10 milles à l'heure, vendra moitié prix à un prompt acheteur. S'adresser à Charles Durocher, Iberville. 85-4

GAZELIERS à vendre — 4 beaux gaziers en cuivre solide, pour salon, et 2 pour passage, pour la moitié du prix. 84 Ave. Laval. 85-4

GENERATEUR A GAZ ACETYLENE — Système "Champagne", reconnu le plus simple et le plus sûr. Générateurs de toutes grandeurs. Vendra à conditions faciles et à l'essai. D. Champagne, No 529 DeMontigny Est. Tél. 3566 Est. 85-2

HUILE DE FOIE MORUE pure. — Canistre de 1 gallon $1.60 ; canistre de 1-2 gallon, $1.00 ; bureau coin des rues Ducham et Avenue De Leppe. Tel. Bell Est 5951. Outremont. 84-2

JAQUETTES EN MOUTON DE PERSE. — Nous savons parfaitement que maintenant n'est pas le temps où vous pensez acheter vos fourrures, mais, soyez sûrs que maintenant est le temps pour les acheter bon marché et les avoir mieux faites. Venez voir ce que nous pouvons vous offrir en jaquettes en mouton de Perse de toute première qualité pour $125.00, prix d'été spécial, plus tard dans la saison, nous ne pourrons faire le même article pour moins de $175.00. A. J. Alexandor, fabricant fourreur, 504-506 St-Paul, Montréal. 65-24

MACHINE à coudre à vendre — un Singer — qui a servi seulement 7 mois, qui fait une très belle couture, presque neuf. S'adresser à 1388 Delorimier. 81-8

OU ALLEZ-VOUS L'ETE PROCHAIN ?

C'est bientôt le temps de la villégiature et il s'agit d'arrêter d'avance le choix de votre villa ou pension d'été.

Toutes les personnes qui ont des cottages à louer, celles qui désirent recevoir des pensionnaires, etc., devraient faire connaître ce fait dans "La Patrie".

Les petites annonces de "La Patrie", constituent donc un guide précieux pour ceux qui cherchent à se loger à la campagne.

74-jno

A Vendre

HABILLEMENTS pour hommes et dames, et toutes sortes de marchandises sèches. Aussi tapis et prélarts aux conditions les plus faciles. Une visite est sollicitée. E. Goldine & Son, 418 Ontario Est. 77-12

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 85-24

LE PLUS grand assortiment d'habillements pour garçons, aux plus bas prix en ville, de $2.00 à $7.50. Grandeurs de 21 à 34. Chez H. Freedman, 1338 Notre-Dame Ouest, Ste-Cunégonde. 85-10

MAISON DE PENSION à vendre dans toutes les parties de la ville. S'adresser à T. Girard, 68 Saint-Jacques. 84-3

YACHT A GAZOLINE A VENDRE —24 pieds par 6, $400.00 ; 22 pieds par 5, $300.00 ; 21 pieds par 4-10, $250.00. L. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. Bell Est 3315. 83-6

YATCH — A vendre un magnifique yatch à gasoline en chêne solide, avec couverture de 25 x 6, six chevaux à vapeur, vitesse 9 milles, 4 mois d'usage, 36 pieds de siège fermé avec coussins ; a coûté $850, vendra à bon marché. S'adresser à J. F. Pilon, 935 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3407. 84-6

100,000 pieds de Tuyaux

tout en bon état de ¼" à 6" pour toutes fins, aussi poulies, crochets et courroies. Ecrivez pour avoir les prix.

IMPERIAL WASTE & METAL CO,

Tel. M 4939 65-me.s-j-no 7 RUE QUEEN

Chevaux et Voitures

AVENDRE un attelage, un berleau, express d'épicier, le tout en bon ordre, pour $25. S'adresser à 1638 St-Hubert. 84-3

CHEVAUX — 3 bons chevaux à vendre, pas cher, avec argent ou sans argent. S'adresser immédiatement No 1212 Ste-Catherine Est. 78-14

CHEVAL— Bon cheval pour express, à vendre à un prix très raisonnable, chez P. Leclerc, No. 1392 Boulevard Saint-Laurent. 81-6

CHEVAUX A VENDRE—Deux chars de chevaux de trait pesants, venant d'arriver, pour ouvrage général, et aussi chevaux de voitures de première classe et chevaux de travail. D. McCuaig, 101 rue St-Maurice. Phone Main 2872. 69-21.

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un char de chevaux de choix, pour carrosse et express, et aussi un poney bien dompté, chez O. Ricard, 166 rue St-Maurice. Tel. Main 3077. 73-21

CHEVAUX A VENDRE — Toujours à l'année, chevaux sains, de toutes sortes et de toutes pesanteurs. Aussi des chevaux de seconde main. 5 avenue Viger, anciennement Dubord. John Innes. Bell Est 3220. 28-80fs

EXPRESS neuf à vendre à très bas prix, express de seconde main ayant servi quelques mois seulement, 1 boghei Québec de seconde main, à vendre chez L. Vaillancourt, carrossier, 72 rue St-Louis, près de la rue Bonsecours. 85-1

Ferme à Vendre

A VENDRE — 3 fermes, bon marché ; on échangera pour petite maison dans le Boulevard ; n'importe quelle quantité de bois et bois de charpente. S'adresser à 818 rue Cadieux, Montréal. Détails complets. 86-6

TERRE A VENDRE OU A ECHANGER — Magnifique terre de 220 arpents située à un mille du village de Richelieu, à sept arpents du chemin macadamisé, deux maisons, belles granges et autres dépendances, le tout en parfait ordre, le tout pour $12,000 seulement $2,000.00 comptant, balance au gré de l'acheteur. Revenu assuré par année, de $2,000 à $2,500. On accepterait en échange une propriété de ville d'une valeur de $2,000 en montant. S'adresser chez Avard & Dagenais, 47 St-Vincent, Tél. 6790. 83-6

Hotels à Vendre

HOTEL A VENDRE à la Ville St-Louis du Mile-End, une des meilleures places d'affaires, bon prospect d'avenir, vente pour cause de maladie. S'adresser 2489 St-Laurent. 69-21

HOTELS A VENDRE pour $6,000 ; recettes $150 par semaine, on échangerait pour une propriété de ville ou de campagne. S'adresser T. Girard, 68 St-Jacques. 84-3

On Demande a Acheter

ON DEMANDE A ACHETER des tapis, poêles et vêtements de toutes sortes, paiera un bon prix, pour ces marchandises. Téléphonez ou écrire 1A Sam Pearson, 776 Notre-Dame Ouest, Tél. 965 Main. 71-26

Lots a Vendre

Beaurivage. — Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE.—Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues 76 pieds de largeur, extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire. 40-72

CONDITIONS FACILES

Avenue Labelle, près Rachel, lot vacant 20 x 44, et autres dans d'autres localités. Joseph Hogue, propriétaire, 965 Berri, Montréal. Tél. Est 2926. 67-42

Boulevard Bernard
LONGUE POINTE

Magnifiques lots à vendre, payables $1.00 par semaine. Balance en dix ans, sans intérêt, par paiements de 25c, 50c 75c par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 95 pieds de largeur, garnies d'arbres, trottoirs. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Voisin de la terrace Bernard. S'adresser sur les lieux le samedi et le dimanche à Pierre Bernard, propriétaire, ou au notaire Labadie, 15 Côte St-Lambert. 76-24

NEW WESTMOUNT

La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT. A 11 cents le pied carré, payable 10 pour cent comptant et $5.00 par mois, (ou plus si vous le désirez), et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à GEO. MARCIL & CIE., 180 St-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 70-jno

BEAURIVAGE (Longue-Pointe)

Magnifiques lots à bâtir, mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement $125, payable $5.00 comptant et 25 cents par semaine ou $1.00 par mois, SANS INTERET. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. Geo. Marcil & Cie., 180 St-Jacques. Bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et St-Joseph. 71-jno

Magasin à Vendre

MAGASIN A VENDRE — Magasin général à bon marché avec la balance de marchandises, très bon centre. S'adresser à L. Z. Phaneuf, Upton, Qué. 73-24

RESTAURANT à vendre dans toutes les parties de la ville, depuis $200 et plus. S'adresser T. Girard, 68 St-Jacques. 84-3

RESTAURANT ainsi que lampes à gazoline toutes neuves, à vendre dans un bon quartier, coin Amherst et Ste-Catherine, bonne clientèle. Cause de vente pour âge. 225 Amherst. 84-5

Meubles a Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

MEUBLES A VENDRE—Embellissez économiquement vos maisons en achetant vos meubles chez E. Germain 963 Sainte-Catherine Est, près Papineau. Nos prix sont bas et nos conditions faciles. Tel. Est 2244. 65-24

MEUBLES, TAPIS

Poêles, carrosses de bébés, glacières, couchettes en fer et en cuivre, prélarts, etc., au comptant ou par paiements faciles. Votre maison complètement meublée pour $117.50. Lande Bros., 234 rue St-Laurent. 28-57fs

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 16 j.n.v.

QUICONQUE

désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 rue Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3273. 13-72fs.

UN MOBILIER tout neuf pour une maison de six pièces est à vendre au No 979. Il comprend les meubles de boudoir, salle à manger, chambre à coucher, bibliothèque, etc. S'adresser au No 971 Berri. 85-3

A vendre ou a échanger

AVENDRE ou à échanger contre une propriété de campagne, 11 logements et magasin, rue St-Christophe, près Ste-Catherine. Prix $25,000. A. L. Tessier, propriétaire, 561 St-André. 81-5

Perdu

PERDU — Un sac contenant une collection de cartes. Retournez à Lande Bros., 234 rue St-Laurent. Récompense. 85-1

PERDU — Cheval blanc, patte grosse en arrière blanche, pas de toupet, front blanc. J. Desmarteau, plâtrier, 136 Ave. Marcil, près du terrain Shamrock. 85-3

PERDU—Mardi midi une pipe en écume de mer, dans un étui, a été perdue dans le char de la rue Saint-Denis. Récompense à celui qui la rapportera 444 St-Denis. 86-2

PERDU—Mardi un couvert en cuir brun, contenant cinq pinatres, a été perdu hier après-midi de Rasemont, chars Mont-Royal, Amherst, Ontario, Panet jusqu'au coin DeMontigny. Récompense à celui qui les apportera 502 Panet, coin Lafontaine, à Dame Vve Elie Therrien. 85-3

Occasions d'Affaires

CHANCES EXCEPTIONNELLES offertes par Avard & Dagenais, 47 St-Vincent, chambre 2 à 4. Tél. Main, 6790.

Hôtel à Ottawa, comprenant 42 appartements, tous bien meublés, belles fixtures, le meilleur hôtel canadien de la ville, loyer $40.00 par mois seulement, bail de 6 ans. Recettes par semaine $500. Prix $9,000; peu de comptant on échangerait pour une propriété ou un bon commerce en ville ou pour une terre.

Magnifique propriété brique solide neuve, comprenant 1 magasin et 3 logements coin Marie-Anne et Christophe-Colomb rapportant 10 pour cent maintenant et rapportera $900.00 l'an prochain. Prix $8,000 comptant $2,000, balance au gré de l'acheteur.

Ecurie établie depuis 20 ans et comprenant 14 chevaux d'une valeur de $200.00 à $300.00 ; 10 carosses doubles dont un seul a coûté $1600.00 ; 2 carrosses simples, ; 40 robes de buffle ; 10 attelages doubles, 3 attelagessimples, loyer seulement que $20.00 par mois. Il y a un contrat d'attaché à l'écurie pour trois voitures doubles tous les jours et rapportant au-delà de deux cents piastres par mois. Le tout pour $7,000 ; peu de comptant exigé. On échangerait pour une propriété ou pour une bonne terre.

Aussi plusieurs autres bargains en hôtel et en propriété dans toutes les parties de la ville et de la campagne.

AVARD & DAGENAIS, 47 Saint-Vincent. Tél. M. 6790. 83-6

T. GIRARD
Agent d'immeubles

a toujours en main hôtel, propriété, restaurant, maison de pension, étal de boucher, à vendre à bonne condition. J'invite tous les propriétaires qui veulent vendre ou échanger leur propriété de s'adresser à mon bureau en toute confiance, je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. T. Girard, 68 St-Jacques, Main 2538. 65-24

Pianos à Vendre

AVENDRE—Magnifique piano droit, 3 pédales, 7 octaves et un 1-3, comme neuf, très bon marché, un piano cottage, tapis et tabouret compris $55. 79 rue du couvent, St-Henri. 85-3

HOROSCOPE

MDE BLANCHE, chiromancienne, dit le passé et l'avenir d'une personne dans sa main tous les jours à son domicile, de 9 à 7 heures, No 2200 St-Laurent, Mile-End. Prix, 25c et 50c. 84-6

Madame Carolus, Francaise

Palmiste intuitive, Consultations tous les jours de 9 heures du matin à 9 heures du soir, excepté le dimanche. Dit le passé, le présent et l'avenir d'une personne et si elle deviendra veuve ou non. Prix de la consultation 25 et 50 centins. Madame Carolus continue à recevoir à son salon de consultations au No 93 rue Desjardins, près Sainte-Catherine, Maisonneuve. 83-6

ARGENT AVANCE

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 54 Notre-Dame Est. Chambre 1. 18-jno

ARGENT POUR VOUS

Nous négocions des emprunts de $10 à $200 pour toutes personnes possédant des effets de ménage, piano, chevaux et voitures ou autre propriété personnelle Aucun frais imposé à l'avance et aucune dépense encourue si le prêt n'est pas fait. Nous vous donnons une déclaration écrite indiquant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir aucun malentendu. Toute demande confidentielle. Traitements courtois et poli garanti. The Borrowers Agency, Limited, 206 Edifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 6-jno.

Je vais Garantir votre Billet

De 10 à 100 à très peu de frais et dans un très court délai. Bureau privé, 50 rue Notre-Dame Ouest. Tel Main 5467.

R. H. LEBEAU, AGENT.
28-1-me-s

Divers

Automobile - Yacht

Accumulateurs électriques pour automobile, yacht à gazoline ou pour tout autre usage chargés pour 50c seulement. Toutes réparations chargées en plus. S'adresser à La Cie de Publication La Patrie Ltée., Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

ACHATS ET COLLECTION

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1183. 73-306

ALEX. L. BONIN--Avocat
1er étage, Banque d'Epargne.
180 ST-JACQUES. 278-6m.

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 36a Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1727. 77-24

AGENCE GENERALE

HENRI BEAUDET, 76 Saint-Gabriel, Main 4099. Collection, achat de créances. Agent pour "Café naturel". 79-8

DEMENAGEMENT —N. Banks, marchand-tailleur de première classe, a déménagé au No 165 rue Ste-Catherine O. au No 134 Ste-Catherine O., près St-Philippe. 81-1

S. L. ROUTTENBERG & CO., marchands tailleurs et d'habits tout faits, marchandises sèches, tapis, prélarts, costumes de dames une spécialité, comptant ou crédit. 738 Ste-Catherine Est et 566 Notre-Dame, Maisonneuve. Bell Tél. Est 4450. 85-21

Divers

Belle cendre noire donnée pour le charroyage. S'adresser à M. Parent Ingénieur, Edifice La "PATRIE", Coin Ste-Catherine & Hôtel de Ville.
63-jno

OPTICIEN

20c dans la piastre sera alloué pour tout achat en lunetterie durant ce mois, chez le Spécialiste Beaumier, médecin-opticien, à l'Institut d'Optique, 144 Est rue Ste-Catherine. 76-21

PHOTOGRAPHIES — A l'occasion de la 1ère communion, un magnifique cadre sera donné avec chaque douzaine de portraits, chez O. J. Desjardins, 535 Ste-Catherine Est, près Amherst. 72-13

PLOMBERIE à des prix très modérés, aussi spécialité de couvertures en gravois. O. Hogue & Fils, 526 Maisonneuve, téléphone Marchands 3326 ; maison privée, 577 Champlain. 73-12

REMERCIEMENT à Ste-Vierge et à St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. H. L. P. 85-1

REPARATIONS
DE PIANOS

DEPARTEMENT D'ACCORDS et de réparations de la MANUFACTURE DE PIANOS PRATTE. Pianos remis à neuf. Travail artistique et soigné. ANTONIO PRATTE, 555 rue St-Timothée, près de la rue Sherbrooke. Téléphone Bell Est 2013. 53-106

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Les personnes désireuses de faire partie des Forestiers Indépendants durant ce concours trouveront de grands avantages en s'adressant directement à M. Idor LaRivière, organisateur de l'Ordre, 398 Delorimier. Tél. Tell Est. 1812. 84-48

Propriétés à Vendre

ACHETEURS ET VENDEURS, visitez le MARCHER D'IMMEUBLES DE MONTREAL, 141 St-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 13-6ms

MAISON A VENDRE—Maison neuve, brique solide, loyer $300. Deux coins, 50 x 93 pieds. Termes faciles. Echangera tout pour autre propriété. Gagnier, 21 Rielle, ville St-Paul. 79-7

VENDRE No 78 et 80 Lasalle près Parc Lafontaine, maison neuve en brique et pierre, en parfait ordre, $3,000 ; $1,580 comptant. Romulus Lavallée, notaire, 97 St-Jacques. 80-6

AVENDRE, 99 à 115 Brewster, pierre et brique solide, 6 à 8 chambres, fournaises ; 1189 à 1219 rue St-Hubert, bois et pierre, 5 à 6 chambres ; le tout bien loué et en parfait ordre, à vendre en bloc ou séparément. Conditions au gré de l'acheteur. Propriétaire, 866 St-Hubert. Bell Est 2926. 81-21.

MAISON à vendre et à louer, en bois et en brique, situé au No 1468 rue Des Erables, Delorimier, avec conditions faciles. 82-4

MAISON A DEUX ETAGES à vendre, terrain 150 x 50. Termes faciles pour acheteur immédiat. Rue Ste-Hélène, Montréal-Sud. S'adresser à Thos. G. Scott. 84-6

Terrains a Vendre

OCCASION EXCEPTIONN

L'école gratuite des Arts et Manufactures

Clôture de l'année aux différentes écoles des Arts et Manufactures dans la province. — Exposition générale des travaux et distribution des prix, le 11 juin prochain

Le temps est maintenant loin où la valeur d'un homme s'appréciait uniquement par le nombre d'années de sa carrière.

En nul temps, plus qu'à présent, le mot fameux: "la valeur n'attend pas le nombre des années" n'a été vrai, car il semble que les jeunes ont pris à cœur d'abandonner les vieilles idées de routine, pour se mettre au courant des découvertes les plus modernes et les plus praques.

Il est vrai que bien des gouvernements, comprenant le noble rôle qui leur est dévolu, ont poussé les jeunes dans cette voie. Dans tous les états européens, y compris la Grande-Bretagne, nous trouvons des écoles d'arts et métiers, qui partout ont obtenu le plus franc succès et se sont développées avec une rapidité étonnante. Et aujourd'hui, au Canada même, nous sommes à même de montrer des résultats semblables grâce à l'initiative du conseil des Arts et Manufactures.

Les personnes qui habitent Montréal ne sont pas sans avoir entendu parler des cours techniques gratuits qui se donnent en différents endroits sous l'égide du conseil des Arts et Manufactures. Il y a déjà quelques années que ces cours ont commencé, et les résultats en sont des plus encourageants. Il existe aujourd'hui

11 ECOLES

où 1617 élèves suivent les cours, dans la province de Québec. Deux nouvelles écoles ont été fondées l'année dernière, à Saint-Jean et à Lachine, et sont en bonne voie de prospérité. Les autres localités qui possèdent une ou plusieurs de ces classes si bienfaisantes à la jeunesse ouvrière sont Montréal, Saint-Hyacinthe, Québec, Lévis, Sherbrooke, Trois-Rivières, Valleyfield, Sorel et Fraserville. Le nombre des élèves a augmenté cette année, de 244 dont 142 pour Montréal. Des efforts ont été faits pour ouvrir deux autres écoles, à Victoriaville, et à Huntingdon, mais faute de pouvoir obtenir les professeurs voulus, on en a reculé l'ouverture à l'année prochaine.

La plupart des écoles ont été inspectées dans le courant de l'année par des officiers et des membres du Conseil des Arts et Manufactures. — Celui-ci est dirigé par le ministre des Travaux Publics de la province de Québec et se trouve sous la présidence de M. Thomas Gauthier.

Comme d'ordinaire, les travaux exécutés par les élèves des différentes écoles ont été exposés dans les endroits où ces écoles sont établies, et un certain nombre des objets exposés ont été envoyés à Montréal, pour

L'EXPOSITION ANNUELLE

dont l'ouverture aura lieu, cette année, le jeudi, 11 juin. Une distribution de prix sera aussi faite aux élèves les plus méritants à la même date. Les membres du Conseil des Arts et Manufactures ont jugé que des médailles d'argent et de bronze ou des livres appropriés répondraient parfaitement avec raisons qui font distribuer des prix aux élèves les plus méritants.

Les travaux des élèves seront exposés dans une des salles du Monument National et porteront sur les matières suivantes: dessin à main levée, dessis d'architecture, peinture d'enseignes, modelage, lithographie, mécanique, confection des chaussures, construction de bâtisses et d'escaliers, plomberie appareils de chauffage, coupe, couture, chapeaux et solfège.

TRAVAUX DE L'ECOLE

Un des reporters de la "Patrie" a été à même de voir de près les ouvrages faits par les élèves des diverses classes. L'on est vraiment surpris de constater àq uel haut degré de perfectionnement l'enseignement industriel est porté. Les élèves de première année ont dans presque toutes les classe des notions aussi étendues que la plupart des jeunes ouvriers qui finissent leur apprentissage. Quant aux élèves de troisième année, il y en a qui peuvent rivaliser à coup sûr avec les vétérans des divers corps de métiers. Les travaux exposés cette année, sont plus nombreux que l'année dernière, et en général, ils font également honneur aux professeurs et aux élèves. Ils comparent très avantageusement avec ceux qui ont été exposés les années précédentes, ce qui prouve que l'enseignement donné est des plus uniformes.

Ces expositions de fin d'année sont du meilleur effet, car elles montrent au public quel est l'objet de ces cours, ce qui aidera grandement au développement de ces écoles industrielles.

Les jeunes ouvriers tirent de grands profits de ces écoles puisqu'ils sont à même de travailler le jour et de suivre les cours le soir. Il est intéressant de constater qu'un grand nombre de citoyens et d'institutions importantes des différentes villes où il y a des écoles, ont su apprécier la valeur et l'importance de l'œuvre accomplie par le Conseil des Arts et Manufactures, en contribuant très généreusement à la liste des prix à distribuer aux élèves.

On peut dire sans hésitation que les résultats obtenus par le Conseil des Arts et Manufactures sont hautement satisfaisants. Il y a des preuves du bien qu'il a fait et qu'il fait encore actuellement. Et comme l'éducation s'étend tous les jours, il incombe au Conseil des Arts et Manufactures de se tenir à la hauteur de la situation. Aussi, est-il nécessaire que cette œuvre pour se développer et s'étendre soit soutenue, et nous ne doutons pas que les réformes demandées dans le rapport annuel au ministre des travaux publics et du travail seront accordées par le gouvernement provincial. Les écoles industrielles seront en rapport avec les besoins croissants de la province.

L'ECOLE DE MONTREAL

s'est particulièrement développée, cette année, et le nombre des élèves a augmenté de 142. La compagnie du Pacifique Canadien s'est grandement intéressée au Conseil des Arts et Manufactures, et a même fourni une salle des plus confortables et entièrement aménagée aux usines Angus pour la classe de dessin mécanique.

De plus, les élèves qui suivent ces cours et sont employés aux usines Angus ont leur souper gratuit les soirs où les cours sont donnés.

La compagnie a droit à des félicitations pour cette généreuse initiative.

Les autorités du Pacifique Canadien ont préparé pour l'année prochaine un projet que le Conseil des Arts et Manufactures est en train de considérer et au sujet duquel un rapport sera adressé au gouvernement provincial avant la prochaine session.

L'association des maîtres-plombiers s'est aussi intéressée aux cours pratiques de plomberie donnés dans la salle du marché Saint-Laurent. M. J. W. Hughes, un des membres de cette association, a fait l'année dernière, aux élèves de ce cours une causerie très intéressante sur l'histoire de l'art de la plomberie, sur les pompes et sur l'hydrologie de la plomberie. Il convient de citer aussi le nom de M. J. B. Gratton, entrepreneur, qui a offert des prix aux classes de plomberie et de menuiserie.

Nul doute que le public se rendra en foule à l'exposition très intéressante qui

SERA OUVERTE

le jeudi, 11 juin 1908, ainsi qu'à la distribution des prix qui aura lieu le même jour. Les ouvrages que les élèves ont fait sont réellement étonnants. Cette exposition sera aussi très intéressante pour les dames, car elle comprend toute une collection de chapeaux et de costumes, faits par les élèves des cours de coupe, de couture et de modes, dont Mlle M. A. Gagnon a la direction.

M. THOMAS GAUTHIER, président du Conseil des Arts et Manufactures.

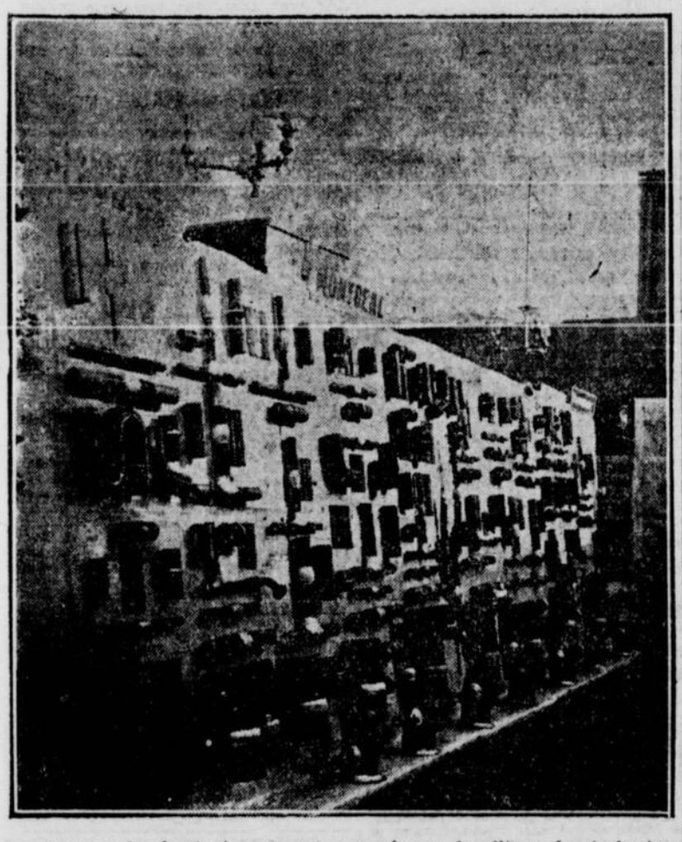

Les travaux de plomberie qui sont exposés par les élèves des écoles industrielles de Montréal.

Les travaux de menuiserie qui seront exposés au Monument National, le 11 juin.

Les travaux de peinture à l'huile des élèves des écoles du Conseil des Arts et Manufactures.

Les travaux de modelage des élèves des écoles industrielles qui seront exposés au Monument National le 11 juin.

CAMPAGNE ELECTORALE

(Suite des pages 10 et 12)

YAMASKA.

ST-FRANÇOIS-DU-LAC, 3.— L'assemblée convoquée pour le 1er juin a réuni bon nombre d'électeurs venus des quatre coins du comté pour entendre discuter la politique.

Les deux partis ouvrirent le feu à 2 heures et quinze minutes, et la foule se dispersa à 6 heures et quinze, sans montrer cet enthousiasme délirant qui indique parfois d'avance le résultat du vote. Le parti conservateur était représenté par M. le docteur Joyal, candidat, assisté de M. J. Fauteux, avocat.

Messieurs E. Ouellette, candidat, l'hon. Jules Allard, Oscar Gladu, M.P., et M. Michel Larochelle, avocat, ont défendu le gouvernement.

ARTHABASKA.

Quelques-uns des messieurs qui ont signé le bulletin de présentation de M. Paul Tourigny, candidat dans Arthabaska: MM. A. Marchand, Dr P. N. Rouleau, O. Gaudette, P. Lavigne, J. Z. Auger, G. Perrault, Dr A. F. Poulin, N. Brunelle, Alf. Rochette, Aimé Emond, J. Fortier, Ep. Lemieux, X. Ratté, P. Denault, fils, E. Verville, etc., etc.

M. Wilfrid Fournier, maire de Warwick, est condidat libéral indépendant dans Arthabaska.

SOULANGES.

Signataires du bulletin de présentation de M. J. O. Mousseau, candidat libéral dans Soulanges, sont: MM. Joseph Lalonde, Thom. McAnery, A. Martin, James McJoin, Jean-Baptiste Lalonde, Emile Allard, Isaïe Sauvé, O. Séguin, D. Biron, J. Biron, J. P. McDonald, Henri Lajeunesse, V. H. Morgan, Timothé McCarty, etc.

Ceux du bulletin de M. A. M. Bissonnette, sont: MM. William McCraw, J. A. Renaud, Joseph Dubois, F. Guilbault, A. Royal, Alfred Carrière, Stanislas Filiatrault, Ernest Stevens, Ignace Lalonde, Auguste Bourbonnais, etc.

ROUVILLE.

Quelques signatures du bulletin de présentation de M. Georges Arès: A. Collette, maire et préfet du comté; M. Halde, notaire; Dr J. A. M. Dengers, J. A. Alix, L. Beaure-Guertin, M.D., J. Désourdy, N. Lauscausis, H. Blanchard, Jos. Brodeur, A. Brillan, M. Marcoux, J. M. Dengers, J. A. Alix, L. Beaure-Pratte, E. Noiseux, F. X. Brodeur, gard, O. Noiseux, P. Grenier, H. Barré, H. Grenier, A. Lussier, P. Noiseux, P. Pratte, A. Pratte, G. Lambert, P. Lambert, A. Robert, A. Chicoine, L. Auclair, J. Auclair, Louis Guertin, C. Guertin, Jos. Boulais, L. Vincelette, P. Meunier, P. Lauscausis, M. Hamel, Arthur Brillon, Emilien Beaudry, Louis Brodeur, Michel Dauny, J. Girouard, F. Noiseux, J. Noiseux, etc.

ST-ANTOINE.

Une grande assemblée a eu lieu, hier soir, en faveur de la candidature de M. J. M. M. Duff, le candidat libéral. L'assemblée a été tenue à la salle Neault, sous la présidence de l'échevin J. B. A. Martin.

Ont adressé la parole, à part M. Duff, MM. S. W. Jacobs, Jos. Lamarche, C.R., W. Patterson, R. L. Calder et le colonel F. S. Mackay. Les orateurs ont été très applaudis. Un vote de remerciements au président fut voté sur proposition de M. Sauvageau, appuyé par M. J. Prévost.

Une autre assemblée aura lieu, ce soir, au No 134 rue Saint-Antoine. Plusieurs orateurs adresseront la parole, entre autres, l'honorable sénateur Casgrain.

ST-LAURENT.

Une assemblée sera tenue, ce soir, au No 824 Boulevard Saint-Laurent, en faveur de la candidature de M. le Dr J. T. Finnie, le candidat libéral.

SHEFFORD.

Les candidats mis en nomination lundi, ont parlé à Waterloo, accompagnés de leurs amis.

Hier, une assemblée contradictoire a été tenue à West Shefford.

ASSEMBLEES LIBERALES.
JEUDI, LE 4 JUIN.

Farnham (Missisquoi).
Salle Stanley (St-Antoine).
Fairmont (Champlain).
St-Narcisse (Champlain).
Ste-Anne de Sabrevois (Iberville).
Rigaud (Vaudreuil).
Quartier Duvernay (Hochelaga).
St-Nazaire (Bagot).
St-Urbain (Châteauguay).
Ste-Béatrice (Joliette).
Harrington (Argenteuil).
Avoca (Argenteuil).
Straford (Wolfe).
Roxton Pond (Shefford).
St-Hubert (Chambly).
Ste-Anne de Sabrevois (Iberville).
South Durham (Drummond).
St-Lin (L'Assomption).
St-Henri de Mascouche (L'Assomption).
Mansonville (Brome).
St-Valérien (Shefford).
Pointe Fortune (Vaudreuil).
St-Timothé (Beauharnois).

VENDREDI, LE 5 JUIN.

No 1437 Notre-Dame Est (Ste-Marie).
Lachenaie (L'Assomption).
St-Paul l'Ermite (L'Assomtion).
Ste-Christine (Bagot).
St-Dominique (Soulanges).
Quartier St-Henri (Hochelaga).
St-Ambroise (Joliette).
St-Albert (Arthabaska).

JACQUES-CARTIER.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ILE BIZARD, 3.— Voici la liste des électeurs de l'Ile Bizard qui ont signé le bulletin de présentation de M. C. A. Wilson, C.R., candidat ministériel dans Jacques-Cartier: Antoine Wilson, Honoré Sénécal, Aris-Joseph Paquin, Damase Boileau, Alphonse Labrosse, Narcisse Lamer, Alphonse Paquin, Victor Paquin, Joseph Paquin, Damse Boileau, Albert Dutour, Emery Dutour, Wilfrid Bastien, Isaïe Bélanger, Adolphe Laurin, Janvier Proulx, Césaire Proulx, Hector Théoret, Ovide Lecavalier, Elie Riopelle, Donat Martin, Albert Théoret, Raoul Théoret, Arsène Théoret, Vitales Théoret, Eucharistе Boileau, Joseph Ladouceur, Godfroid Wilson, Frs. X. Proulx, Césaire Proulx, Hyacinthe Sauvé, Euclide Proulx, William Proulx, Bénoni Claude, Cyprien Beaulieu, Adélard Cardinal, Félix Proulx, Frs.-Xavier :Proulx, Wilfrid Brunet, Emile Théoret, Emmanuel Théoret, Trefflé Trépanier, Ernest Trépanier, Armand Trépanier, Joseph Lavigne, Patrick Lavigne, Rosaire Lavigne, Wilfrid Boileau, Jean-Baptiste Boileau, Valérie Théoret, Louis Théoret, Joseph Théoret, Napoléon Boileau, Trefflé Boileau, Almira Boileau, Ovide Lavigne, A. Trépanier, Stanislas Cardinal, Trefflé Théoret, Aldéric Théoret, Xavier Pilon, Evariste Paquin, Ludger Paquin, maire; Evariste Lafleur, William Wilson, Napoléon Wilson, Joseph Sénécal, Joseph Théoret, Benjamin Boileau, Joseph Boileau, Cyrille Barrette, etc., etc.

A QUEBEC

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 3 — La lutte électorale a certes déjà été plus palpitante d'intérêt qu'elle ne l'est actuellement dans notre ville.

Comme il n'y a de candidat conservateur que dans une division, l'attention du public ne se porte guère sur l'élection de nos propres députés et la conversation roule plus volontiers sur la partie qui se joue aux portes de Québec, dans le comté de Québec, où M. Cyrille Delâge, le député actuel, et le chevalier J. C. Bédard se livrent une lutte qui restera mémorable.

Dans Québec-Centre, l'hon. M. Robitaille organise sa campagne avec vigilance. Il y a eu ce soir, à la salle de l'Auditorium, une grande assemblée en faveur de la candidature de l'hon. M. Robitaille. Ce dernier a adressé la parole devant une foule considérable en compagnie de M. Art. Lachance, député de Québec-Centre au fédéral et de quelques autres orateurs.

Dans Saint-Roch, M. Létourneau, candidat libéral en opposition au Dr Jobin, a tenu une assemblée ce soir à son comité de la rue Saint-Joseph.

Un grand ralliement libéral est convoqué pour demain soir à l'Auditorium en faveur de la candidature de l'hon. M. J. C. Kaine, dans Québec-Ouest. Le premier ministre et plusieurs orateurs libéraux y prendront part.

A Saint-Sauveur, comme on le sait, le Dr Ch. E. Côté est le député proclamé élu par l'officier-rapporteur, M. Philéas Cantin.

Nous avons publié hier les raisons alléguées par M. Cantin pour motiver sa conduite en cette circonstance. M. Cantin dit avoir pour le témoignage de M. L. G. Desjardins, greffier de la Couronne en Chancellerie. M. Desjardins prétendrait, selon M. Cantin, que la conduite de ce dernier a été parfaitement légale.

QUEBEC-OUEST.

Quelques-uns des signataires du bulletin de présentation de l'hon. John C. Kaine, candidat dans Québec-ouest: Son Honneur le maire J. G. Garneau, hon. sénateur Jules Tessier, hon. sénateur Joseph Shehyn, hon. sénateur P. Aug. Choquette, hon. Adélard Turgeon, hon. Alexandre Taschereau, hon. E. B. Garneau, hon. Richard Turner, hon. Rodolphe Roy, hon. Nemese Garneau, William Power, M.P., Geo. Parent, M.P., Arthur Lachance, M.P., Geo. Tanguay, ex-M.P.P., Roger Larue, ex-échevin C. E. Taschereau, ex-échevin P. L. Turgeon, l'échevin Jos. O. Samson, l'échevin W. J. Mulroney, l'échevin L. A. Cannon, ex-échevin O. Wilfrid Bédard, ex-échevin N. Rancour, l'échevin Antoine Galipeault, etc., etc.

TERREBONNE.

ST-JEROME, Qué., 3.— Ont parlé, hier, à la nomination des candidats pour le comté de Terrebonne en faveur de M. Nantel: MM. Maréchal et Beaulieu; en faveur de M. Prévost: MM. N. Rinfret et le Dr Desjardins.

La déclaration la plus importante qui a été faite au cours des discours est l'aveu par M. Prévost qu'il était sorti du cabinet pour protester contre la tentative de carrotage de l'Abbitibi.

SERVICE DE TRAINS POUR LA PISTE DE COURSES

Le Pacifique Canadien fera circuler un train spécial qui se rendra directement à la piste de courses et partira de la gres Windsor tous les jours à 1.30 heures p.m., Les mardis jeudis et samedis, un train supplémentaire partira à 1.50 p.m., du 6 juin au 20 -uin.

Au retour, le train partira immédiatement après la dernière course. Prix: 15c voyage simple; 25c aller et retour.

UN REVEREND DANS L'EPREUVE

(Corr. spéc. à la PATRIE.)

QUEBEC, 3. — Le Rév. M. W. S. Jamieson, de Renfrew Ont., membre de la conférence méthodiste qui se tient actuellement à Québec, vient de recevoir une bien pénible nouvelle. Sa fille, âgée de 21 ans, venait d'épouser un citoyen apparemment respectable de Brockville, Ont., M. John Anderson, inspecteur d'écoles.

Or l'autre jour, ce nommé Anderson fut arrêté pour bigamie.

Il a été établi que la première femme d'Anderson vit encore et qu'il a neuf enfants à Toronto.

Anderson a plaidé coupable.

En apprenant ces mauvaises nouvelles, le Rév. M. Jamieson a immédiatement pris le train pour Renfrew, Ont.

A LA CONFERENCE DES METHODISTES

(Corr. spéc. à la PATRIE.)

QUEBEC, 3. — A la conférence méthodiste tenue hier en cette ville, on a parlé de faire une campagne de plus en plus active contre l'abus des jeux, la vente des liqueurs, l'usage des cigarettes et les excursions du dimanche.

LES NOUVEAUX
Mariés

Ont tous intérêt à venir choisir leurs ameublements.
Rien ne manque à notre superbe assortiment de
Meubles, Literies, Tapis,
Rideaux, Portières, Miroirs, Cadres, Glacières, Poêles, etc.
N'attendez pas plus longtemps si vous avez besoin de meubler votre maison.
Profitez des escomptes que nous donnons.
20 p. c. d'Escompte
SUR TOUT ACHAT
Ne restez pas en arrière si vous n'avez pas tout l'argent, venez nous voir sans gêne,
votre crédit est bon.
CHEZ
F. Lapointe,
625 rue Ste-Catherine Est, ANGLE MONTCALM
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.

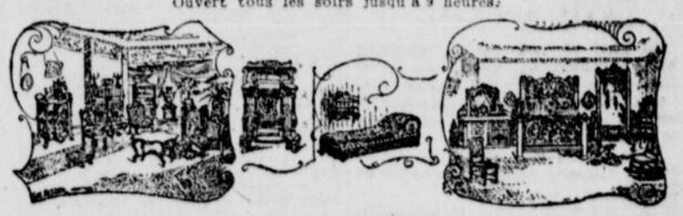

Au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, partout le *même* prix!

The Napoleon (Foot-rite) Shoe

Le prix est marqué sur chaque chaussure par le fabricant—le voudrait-il, que le vendeur ne pourrait demander plus, et c'est pourquoi vous trouverez la chaussure Napoléon dans le magasin du marchand qui se contente de vendre beaucoup de chaussures à très petit profit.

Les chaussures portant une marque de fabrique et un prix ne se trouvent jamais dans les magasins à gros bénéfices.

Un homme qui veut réaliser un gros bénéfice est un marchand à courte vue.

Un marchand prévoyant cherche les petits profits promptement réalisés.

Et là où vous trouvez la chaussure Napoléon vous trouvez aussi un marchand qui préfère vendre deux paires de bonnes chaussures à $5.00 qu'une seule paire de chaussures quelconques à $6.00.

Foot rite

Les chaussures Napoléon (Foot-Rite) ne sont vendues que par des vendeurs choisis par les fabricants, The Foot-Rite Shoe Company.

Il y a un marchand dans chaque ville qui les a en vente. Ici, c'est

W. H. STEWART LTD.
517 rue STE-CATHERINE Ouest, MONTREAL

AU BON MARCHE

Tissus et Articles Indispensables pour les Temps Pluvieux

Nous avons tout ce qu'il faut pour le mauvais temps pour dames, hommes et enfants ; nos prix sont très modérés.

Manteaux en cravenette unie ou rayée, dans plusieurs nuances nouvelles, longueur 3-4 ; régulier $6.75. Notre prix spécial $5.00

Manteaux en cravenette verte, drab, gris fer, longueur 7-8, prix ordinaire : $10.00. Notre prix réduit. $7.75

Tissu " Automobile " pour manteaux imperméables, fini soie, 48 pouces de large, gris, drab, marine, prix la verge $2.00

Cravenette pour manteaux imperméables et de voyage, 60 pouces de large, noir, gris fer et medium, bronze, drab, champagne, marine, grande variété de qualités et de prix : $1.25, $1.50, $1.75 et $2.00.

Parapluies en mercerisé noir pour hommes, très solides, manches en fer, poignée en bois ou en corne, avec ou sans ressort, prix : $1.00, $1.25, $1.50, $1.75, $2.00.

Parapluies, couverture laine et soie, manches en fer, poignée en bois naturel ou en corne, prix : $2.00 à $3.00.

Parapluies en mercerisé noir pour dames, poignée de fantaisie en bois ou en corne : 50c, 75c, $1.00, $1.25 à $3.00.

Parapluies noirs, soie et laine, pour dames, poignées en nacre dorées ou argentées, qualités supérieures, prix : $3.50, $4.00, $5.00, $6.00, $7.00, $7.50.

LETENDRE, FILS & CIE., - - - - 567 RUE SAINTE-CATHERINE EST

TEMPERATURE

Toronto, 3—Demain beau et un peu plus chaud.

VENT:

TEMPERATURE

Maximum aujourd'hui	66
Minimum aujourd'hui	50
Maximum l'an dernier	69
Minimum même date	50

NOTES DE LA TEMPERATURE

Depuis hier, la forte pression atmosphérique a dévié vers le sud-est et a son centre aujourd'hui au-dessus du milieu des Etats-Unis. La dépression occidentale est restée presque stationnaire et se trouve encore actuellement à l'ouest du Missouri. Des averses locales se sont produites dans les provinces de l'ouest et dans les provinces maritimes. Partout ailleurs le temps a été beau. A présent, la température semble devenir plus chaude dans tout le Dominion.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 4 JUIN 1908.

Fête du jour : S. François Caracciolo, martyr.
Lever du soleil, 4.14.
Coucher du soleil, 7.42.
Lever de la lune, 8.51.
Coucher de la lune, matin.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier le 7, à 0 h. 2 du matin.
Pleine lune, le 14, à 9.01 du matin.
Dernier quartier, le 21, à 0.32 h. du matin.
Nouvelle lune, le 28, à 11.37 du matin.

ELECTIONS D'ONTARIO

Le "News" de Toronto, prédit que le résultat des élections provinciales d'Ontario, donnera au gouvernement une majorité de 38 voix dans une chambre de 106 députés.

Dans la dernière législature, composée de 98 députés, sa majorité était de 42.

Le "News" croit que le gouvernement enlèvera aux libéraux les sièges de Brant-Sud, Glengarry, Hastings-Est, Huron-Nord, Monck, Ottawa-Ouest, Peel et Prince-Edouard —8.

Et que les libéraux enlèveront aux conservateurs les sièges de Bruce-Sud, Durham-Ouest, Elgin-Est, Lennox, Norfolk-Sud, Ontario-Sud, Renfrew-Sud, Stormont, Victoria-Ouest, Welligton-Est et Welland —11.

Des nouveaux sièges créés par le gerrymander, le "News" en classe 4 comme sûrement conservateurs, 5 comme probablement conservateurs et trois comme douteux.

APPEL NOMINAL

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'appel nominal des candidats dans les comtés de Gaspé, Chicoutimi-Saguenay et des îles de la Madeleine.

LES LISTES ELECTORALES

Nous recevons de tous côtés, des demandes d'informations au sujet des listes électorales. Les électeurs ne devront pas oublier, que dans la ville de Montréal, ils seront appelés a voter d'après la liste revisée en 1906.

Il n'y a pas eu en effet de révision depuis ce temps, car on sait que les listes électorales dans Montréal ne sont révisées qu'à tous les deux ans, au mois de novembre.

Ceux donc qui résidaient dans un autre quartier, entre mai et décembre 1906, et qui sont sur la liste pourront exercer leur droit de vote au lieu de leur ancienne résidence.

Dans tous les autres districts électoraux, la votation se fera d'après la dernière liste revisée en 1907.

DEGATS CAUSES PAR LA GELEE

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

SHERBROOKE, 2 — Il a gelé à glace, la nuit dernière. Les jardinages en ont été endommagés.

A NOS LECTEURS

Ceux de nos lecteurs qui auraient conservé des numéros de la PATRIE du 14 mai 1907 et du 7 mars 1908, feraient grand plaisir à l'administration de notre journal en les lui adressant.

EXAMENS AU MONT ST-LOUIS

UN CERTAIN NOMBRE D'ELEVES DES COURS SCIENTIFIQUES ET COMMERCIAL SUBISSENT LES EXAMENS ORAUX

Les élèves suivants du Mont Saint-Louis subissaient, hier, leurs examens oraux, en public, dans la grande salle du Mont Saint-Louis:

Cours Scientifique. — MM. Hector Archambault, Joseph Casey, Henri Desjardins, Léo Duquet, Eugène Farrell, Ernest Gagnon, Lucien Gendron, Louis Hébert, Hervé Jetté, Joseph Kavanagh, Paul Kieffer, Richard King, Henri Labrecque, Arthur Lalonde, Edm. Latourelle, Gustave Papineau, O. R. Pepin, Henri Quintal, Eugène Sénécal, Ludger Venne.

Cours Commercial.—MM. J.-B. Barbeau, Gustave Bélair, Joseph Bergeron, Alex. Brouillette, Paul Brunet, Ed. Désaulniers, Maurice Dubrûle, Henri Forget, Gaston Laurendeau, Louis Lessard, James Mackey, Oscar Nadeau.

M. le chanoine Dauth présidait ces intéressants examens.

Les élèves ont été questionnés sur la religion et la philosophie, la géométrie, a littérature française, a littérature anglaise, et la géométrie descriptive.

Ils subiront demain un nouvel examen, cette fois sur les sciences exactes et sur les études commerciales.

C'était merveille de voir les jeunes collégiens répondre aux questions qui leur étaient posés.

L'âme des bêtes a fait le sujet d'une discussion très intéressante entre examinateur et examinés.

Puis un aspirant au diplôme est venu nous parler de l'espace d'une manière bien propre à déconcerter qui n'aurait pas été ferré sur les considérations politiques.

L'histoire littéraire n'aurait pas de secrets pour les jeunes littérateurs.

Et il semblait leur être aussi facile de passer au travers des pièges de la géométrie que de courir dans leurs vastes salles de jeu.

Bref ç'a été un succès et les félicitations adressées aux professeurs et aux élèves par M. le chanoine Daulth étaient bien méritées.

Etaient aussi à la table des examinateurs: M. le chnoine Dulth M. l'abbé Elie Auclair, le frère Bernard, visiteur général de l'ordre; le frère Ephrem, le révérend père Fouillet, s. j., et M. Colonnier.

Remarqué parmi les personnes présentes: le révérend frère Symphorien, directeur du Mont Saint-Louis; le frère Gérôme, assistant directeur; le révérend père Hudon, s. j., M. l'abbé Brosseau, le frère Géniel, assistant-visiteur, le frère Olivier, le frère Henry, le frère John, le frère Bernard Louis, MM. Gouin, J. Kavanagh, S. Lachance, S. C. Roy, vice-président de la chambre de Commerce, etc., etc.

M. TURGEON N'IRA PAS A ST-HYACINTHE

Ses engagements l'en empêchent

ST-CHARLES, Bel., 3. — Contrairement à ce qui a été annoncé dans les journaux, l'hon. Adélard Turgeon n'ira pas adresser la parole à St-Hyacinthe contre M. Henri Bourassa, samedi.

MM. A. J. Dubuc et S. T. Duclos, tous deux de St-Hyacinthe, étaient à St-Charles, hier, venus pour solliciter M. Turgeon d'aller adresser la parole aux électeurs de leur ville. M. Turgeon a répondu qu'il lui était impossible d'être à St-Hyacinthe, samedi ses engagements le retenant ailleurs.

ASSOCIATION DE LA FERMETURE DE BONNE HEURE

A une assemblée de cette association tenue dans les salles St-Joseph le 24 mai, il fut résolu unanimement que les membres donneraient leur appui à la candidature de M. Godfroy Langlois, dans St-Louis.

J. B. E. POIRIER,
Prés.

LA BONNE BLAGUE

Le mot pour rire quotidien, aussi inédit que possible—sans garantie — écrit expressément pour la "Patrie," par un expert en la matière.

UN REMEDE LENT !

Un petit garçon de sept ans se plaignait un jour à son père, un médecin, qu'il ne pouvait pas dormir.

—Je vais t'indiquer quelque chose pour remédier à cela, lui répondit son père. Quand tu seras au lit, commence à compter lentement jusqu'à 100, puis encore un autre cent, et continue ainsi, et avant que tu ne sois arrivé bien loin, tu seras profondément endormi sans t'en être aperçu.

Le soir, assez tard, lorsque le père, au moment d'aller se coucher passait près du lit de son petit garçon, il s'entendit appeler:

—Qu'est-ce que tu veux, mon petit ?

—Papa, qu'est-ce qui vient après les billions ?

LA SITUATION A OTTAWA

TOUT INDIQUE QU'UN COMPROMIS AURA LIEU ET QUE LA SESSION FINIRA A LA FIN DU MOIS

OTTAWA, 3.— Il est rumeur à Ottawa, ce matin, que le compromis sur la loi électorale est à la veille de s'effectuer, et que l'entente ne peut retarder.

A onze heures, aujourd'hui, il y a eu conférence entre Sir Wilfrid Laurier et le chef de l'opposition. Pendant ce temps, il y avait aussi réunion de tous les députés libéraux du Manitoba avec l'honorable Oliver. Si l'entente est conclue, comme tout le laisse prévoir, le travail se fera rapidement, et l'on entrevoit la possibilité d'une prorogation à la fin du mois.

DELORIMIER EN VEUT UN AUSSI

UNE DELEGATION DU CONSEIL DEMANDHRA AU GOUVERNEMENT L'ERECTION D'UN BUREAU DE POSTE. — QUESTIONS D'HYGIENE

Depuis quelque temps le conseil de DeLorimier avait sous considération l'idée de demander au ministre des Postes de construire un bureau de poste dans cette municipalité. Dans un avenir rapproché DeLorimier deviendra le centre de la partie nord-est de la ville, et la population augmentant, le besoin se fait sentir très urgent d'un édifice de ce genre. Afin de donner une exécution à ce projet, le conseil a décidé, hier soir, sur proposition de MM. Decelles et Labrecque, d'autoriser une délégation composée de tous les membres de ce corps de rencontrer l'hon. M. Lemieux et d'obtenir de lui la promesse de voir bientôt leur désir réalisé.

On a également décidé de faire exécuter le règlement No 14, concernant l'hygiène et plus spécialement les clauses relatives à l'enlèvement du fumier et autres substances de nature à causer du préjudice aux voisinage tant par les exhalaisons que par la nuisance de la chose elle-même.

Des plaintes ont été faites contre les amas de fumier qui séjournent sur le terrain des Soeurs de Jésus-Marie et sur celui des Jésuites. En conséquence le conseil a donné instructions au secrétaire d'aviser les médecins hygiénistes d'avoir à prendre les moyens de faire disparaître cet état de choses. De même devront-ils aviser la St. Lawrence Sugar Refining Company d'avoir à se conformer aux règlements d'hygiène à leur établissement de la rue Rachel où se fait la calcination des os. On verra dans une autre colonne le rapport des docteurs Lacombe et Dauth au sujet de cet établissement.

UN INCONNU TROUVE NOYE

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

SAINT-FRANÇOIS DU LAC, 3. —M. Joseph Grenier, du haut de la rivière St-François, a fait, lundi dernier, une découverte des plus lugubres.

Il était sur l'eau, lorsque ses yeux tombèrent sur un objet qui lui parut être un corps humain. Se dirigeant vers l'objet en question, M. Grenier s'aperçut que c'était bien un cadavre, et dès lors, se mit en frais de le ramener à terre.

Bientôt après M. Grenier se rendit chez le docteur Maurault pour lui faire part de son aventure, et ce dernier appela à l'instant le docteur Bergeron, d'Yamaska, coroner pour notre division.

Le coroner ne put venir que mardi matin et assisté du Dr Mourault, il constata que le noyé avait fait un long séjour dans l'eau et même devait y être depuis l'automne dernier. Il est assez difficile, comme on le conçoit, de reconnaître le malheureux, dont les traits sont plus ou moins bien conservés.

Le coroner est entré en communication avec une certaine famille de Drummondville, du nom de Bergeron, qui n'a pas eu depuis l'automne dernier de nouvelles d'un de ses membres disparu dans des circonstances mystérieuses.

Si l'on ne parvient pas à découvrir l'identité du noyé son cadavre sera inhumé ici.

Cet événement fait le sujet des conversations et a causé un certain émoi.

NOUVELLES DU MAROC

MOGADOR, Maroc, 3 — Les tribus "rogloss", soutenues par les troupes du Chérif ont attaqué les tribus Mtouguis près d'ici et après une sanglante bataille, les ont mises en déroute. Les pertes sont lourdes, de part et d'autre. Les Mtouguis ont laissé sur le champ de bataille 150 morts.

RABAT, Maroc, 30 — Le général Bagdoni chef de l'armée du sultan Abd-El-Aziz est arrivé ici, ses cadres sont complètement désorganisés. Toutes les tribus ont été canonnées et la ville est gardée par des soldats réguliers.

ON VA CONTINUER LES TRAVAUX

Correspondance spéciale à la PATRIE

LONGUEUIL, 3 — Conformément aux engagements pris lors de l'annexion de nouvelles rues à son territoire, l'année dernière, la ville de Longueuil vient de décider de poursuivre la construction d'égouts dans le quartier No 4.

Telle est la décision prise par le conseil, à sa dernière séance.

TROUVE MORT DANS SON LIT

UN IMMIGRANT ECOSSAIS, EN ROUTE POUR L'OUEST, MEURT SUBITEMENT A MONTREAL, DANS UNE PENSION

Un nommé Robert Gilmour, âgé de 51 ans, a été trouvé mort dans son lit, ce matin, dans une pension de la rue Saint-Hubert, portant le No 397. Gilmour, qui était d'origine écossaise était arrivé à Montréal au commencement de la semaine et devait se rendre à Winnipeg.

On ne lui connait pas de parents à Montréal.

On sait qu'il était ingénieur civil et on a trouvé sur lui une lettre de crédit sur la Banque de Montréal. M. le coroner MacMahon a été informé de la mort de Gilmour et il tiendra une enquête demain.

IL S'EN SAUVE A BON MARCHE

UNE CAISSE PESANT 300 LIVRES EFFLEURE LA TETE D'UN DEBARDEUR

Des débardeurs étaient à superposer des caisses sur le quai, près du steamer "Jacona", hier après-midi, lorsqu'une d'elles pesant environ trois cents livres, échappa des mains des ouvriers, et vint s'abattre à terre. En tombant, la caisse frappa le bord du chapeau d'un nommé Pierre Trudel, mais heureusement ne l'atteignit pas à la tête. Il n'en fut pas quitte néanmoins pour si peu, car la caisse en retombant vint le heurter au pied. Trudel devra rester au repos quelques jours afin de guérir la blessure qu'il reçut en l'occurrence.

NAUFRAGE D'UNE GOELETTE RUSSE

WASSAU, archipel de Bahama, 3 —La goélette russe Nara, de 216 tonnes, capitaine Tuhlin, a fait naufrage près de la plus grande des îles Lucayes.

On croit que tout le bâtiment est perdu. Le capitaine et l'équipage, sont arrivés ici aujourd'hui.

LES VICTIMES DE BRITTANIA

OTTAWA, 3 — Mlle Léna Morin, une des victimes de l'accident de Brittania, a dû subir hier l'amputation de la jambe gauche. L'opération a très bien réussi, mais la blessée est encore dans un état critique.

M. Edward Bredenberg, de New-York, qui pensionnait à l'hôtel Russell, devra subir probablement, lui aussi, l'amputation de la jambe gauche. Charles Byrne est sans danger, mais l'état de son frère Fred inspire encore quelques craintes. Les autres blessés sont mieux.

ASSEMBLEE DE JEUDI SOIR

La grande assemblée de M. Bourassa, jeudi soir, sera tenue au marché Saint-Jacques, où à la Place Viger ou au marché Bonsecours. La PATRIE annoncera demain le lieu définitivement fixé.

ECHOS DE LA LUTTE

DANS ST-JACQUES

Contrairement à ce que fa "Presse" déclarait, hier, M. Bourassa n'aurait jamais annoncé qu'il prendrait part à la campagne dans Hochelaga, son temps étant entièrement pris par la lutte dans St-St-Jacques et St-Hyacinthe.

Les amis de M. Bourassa disent que la "Presse", en publiant cette fausse nouvelle, n'a voulu que nuire à la candidature de M. Bourassa dans St-Jacques.

DANS ST-JACQUES

Assemblée ce soir dans tous les comités, y compris celui de la rue Craig.

Ouverture d'un comité de M. Bourassa, rue Montcalm, près de la rue Robin. Nous annonçons ailleurs la liste des orateurs.

Grande assemblée, jeudi, au marché St-Jacques. M. Bourassa et ses amis adresseront la parole.

Samedi, MM. Gouin, Turgeon et Devlin tiennent une assemblée à St-Hyacinthe. M. Bourassa et ses amis iront rencontrer les ministres. Il y aura des excursions de Montréal.

La PATRIE de demain annoncera l'heure des trains spéciaux.

LE PROGRES A LA POINTE-CLAIRE

Correspondance spéciale à la PATRIE

POINTE CLAIRE, 3—A la dernière réunion du conseil de la Pointe Claire présidée par Son Honneur le maire Brisebois, lundi dernier au soir, Messieurs Ouimet et Lesage, ingénieurs civils de Montréal, ont reçu l'autorisation du conseil de préparer les plans et devis pour un système général d'aqueduc dans les limites de la municipalité.

Depuis quelque temps les besoins d'un système d'aqueduc se faisait sentir de plus en plus, tant au point de vue sanitaire qu'au point de vue du confort et aussi pour la protection contre les incendies.

Nul doute que les citadins de Montréal passent la belle saison en villégiature dans ce coquet endroit, seront très reconnaissants envers le conseil, pour les avantages qui découleront de ces améliorations.

La PATRIE offre ses félicitations à Son Honneur le maire et aux conseillers de la Pointe Claire pour leur esprit d'initiative et de progrès.

M. LE MAIRE SUPPLEANT

M. le maire suppléant N. Lapointe est de retour d'un voyage d'affaires aux Etats-Unis. Il est allé jusqu'à St-Louis et il déclare que les perspectives de la récolte sont des plus excellentes partout.

DEUX TRAMPS SONT ARRETES

(Corr. spéc. à la PATRIE.)

QUEBEC, 3. — Deux tramps, Patrick Burns et James Collins, ont été arrêtés à la demande des autorités du Pacifique pour différents vols et ont été envoyés en prison en attendant leur procès.

DES AMAS D'OS ET DE CHAIR GATEE

OFFRENT UN DANGER CONSTANT POUR LES ENFANTS QUI FREQUENTENT L'ECOLE DE DELORIMIER, RUE RACHEL

L'état de choses qui a donné tant de mal aux autorités sanitaires de DeLorimier, durant les dernières années, menace de se répéter encore cet été. On se rappelle que le conseil a tenté par tous les moyens de faire disparaître l'établissement que la St. Lawrence Sugar Refining Company persiste à maintenir dans les limites de la municipalité et qui est pour le voisinage une source d'ennui à cause des odeurs pestilentielles qui en émanent. Cet établissement est sis rue Rachel, à deux pas de l'école fréquentée par plus de six cents enfants.

Là on fait calciner les os afin de fabriquer le noir animal dont on a besoin pour blanchir le sucre. Le procédé n'a rien en lui-même qui soit de nature à nuire aux voisins, mais là où est le danger et l'inconvénient c'est que la compagnie y accumule des amas énormes d'os, bien souvent à peine nettoyés. Ces chairs se décomposent et répandent une odeur infecte. Les amas sont laissés à l'air libre dans la cour. Les médecins hygiénistes ont visité l'établissement ce matin, et y ont trouvé près de 300 tonnes de ces os et chair en décompositon, déclarant dans leur rapport que cela constitue une menace constante pour la santé des enfants fréquentant l'école qui se trouve à proximité. Des procédures seront prises pour forcer la compagnie à se conformer au règlement d'hygiène.

UN ACCIDENT DE TRAVAIL

UN MECANICIEN EST BLESSE GRIEVEMENT AU TRAVAIL ET VIENT MOURIR A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Un mécanicien, employé dans un moulin, à Cascades Point, comté de Soulanges, a été victime d'un acci-

M. WILFRID COTE, qui est mort ce matin, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'un accident, dont il fut victime hier, à Cascades Point, Soulanges.

dent terrible hier après-midi, alors qu'il était à son travail.

M. Wilfrid J. Côté, c'est le nom de la victime, était à examiner la machine à vapeur servant à la perforation de la pierre, et huilait les divers engrenages de l'appareil, lorsqu'il fut saisi avec une force terrible, par l'un des énormes volants.

Le malheureux mécanicien eût l'avant-bras droit presque entièrement arraché et reçut d'autres graves lésions internes, avant que ses camarades aient eu le temps de stopper la machine.

M. Wilfrid Côté fut mené à Montréal, hier soir, et conduit à l'hôpital Notre-Dame, où on lui prodigua tous les soins que nécessitait son état. Cependant quelques heures après son arrivée à l'hôpital, l'état du blessé empira, et, cette nuit, il rendit le dernier soupir.

M. Côté était mécanicien en chef du moulin de Cascades Point. Il était d'une grande expérience et l'on se demande comment cet accident est arrivé. Quoiqu'il en soit le coroner tiendra une enquête demain matin, à 10 heures, afin d'établir les responsabilités de cet accident.

A-T-IL CONTREFAIT LA SIGNATURE ?

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

QUEBEC, 3.—Un jeune homme nommé Bélanger a été arrêté à l'Ile d'Orléans pour faux. Il aurait contrefait la signature d'une demoiselle de Québec sur des chèques. L'arrestation a été opérée par le détective Patry.

POUR REGLER LE DIFFEREND

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

WINNIPEG, 3—Le comité d'arbitrage chargé de régler le différend survenu entre la compagnie du Pacifique et les ouvriers, siège aujourd'hui. Le comité s'est adjoint comme nouveau membre M. Galt.

La compagnie du Pacifique consent à donner toutes les explications voulues pour ce qui se rattache à l'Ouest.

UNE NOUVELLE RECLAMATION

(Corr. spéc. à la PATRIE.)

QUEBEC, 3. — Les héritiers de William Wilson, tué dans la catastrophe du pont de Québec, réclament $5,000 de la Phœnix Bridge et de la Compagnie du Pont de Québec par le ministère de Mtres Chauvin et Baker.

LES DERNIERES COMPARUTIONS

DONOHUE ALIAS MACDONALD ACCUSE DU VOL D'UN CHEVAL. — QUELQUES AUTRES QUI SE SERVENT AUX ENTREPOTS D'AUTRUI

Les détectives Viens et Markey ont fait hier deux arrestations importantes. Les deux prévenus ont comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine.

John Donohue alias McDonald a à répondre à l'accusation du vol d'un cheval appartenant à M. Thompson, marchand de charbon. La bête valait $200 et Donohue la vendit pour la modique somme de $28 avec deux tonnes de charbon.

Donohue travaillait pour M. Thompson. Ce vol eut lieu au mois d'octobre dernier. Donohue s'enfuit à Prescott, Ontario. Hier soir, il se présentait à la salle du Manège Militaire pour s'enrôler comme caporal. Les limiers l'aperçurent et ils l'arrêtèrent. Il proteste de son innocence. Enquête plus tard.

Les agents de sûreté ont arrêté aussi au cours de la journée d'hier Johnny Harrigan, pour vol de farine à la Montreal Warehouse. C'est un individu que la police connait très bien.

J. B. Trudel, Elzéar Desjean et Ovide Raymond comparaissent sur l'accusation du vol de feuilles de zinc dans la cour de la Montreal Rolling Mills.

Ce sont les constables Corbett et Brisson qui les ont saisis au moment où ils sautaient la clôture avec leur butin. Ils subiront leur enquête.

Chs. Hardbury a aussi comparu. Il aurait volé du blé dans un wagon de la compagnie du Grand Tronc.

IL SE TROMPE DE BOUTEILLE

LE FILS D'UN DES CITOYENS LES MIEUX CONNUS DE LONGUEUIL EST VICTIME D'UNE DANGEREUSE MEPRISE

Le fils d'un des citoyens les mieux connus de Longueuil, a été, ce matin, la victime d'une dangereuse méprise et à l'heure actuelle, les médecins appelés à son chevet, ne peuvent encore se prononcer sur l'issue de cet accident.

M. Hector Ste-Marie, fils de M. Pierre Zotique Ste-Marie, épicier de la petite ville voisine, recevait hier soir, un petit flacon de médicament qu'il devait avaler ce matin à son réveil. Suivant les ordonnances de son médecin. M. Ste-Marie se levait vers six heures et demie et s'empressait de prendre le médicament prescrit. Il faisait un peu sombre dans la chambre, et il ne remarqua pas la bouteille qu'il avait en main. Par malheur, il avait, hier soir, déposé son médicament à côté d'une préparation pour les corps.

LES DEUX FLACONS

étaient de même grandeur et le liquide dans les deux avaient une certaine analogie quant à la couleur. Mais leur effet n'était pas le même, comme on le constata quelques instants plus tard.

M. Ste-Marie se sentit de suite mal à l'aise et jeta un coup d'œil sur la bouteille qu'il venait de vider. Il comprit tout de suite sa méprise et s'empressa de donner l'alarme à sa famille. Le docteur Jean Girouard fut mandé sur le champ, pendant que de son côté, M. l'abbé Lapierre, vicaire à Longueuil, venait administrer les derniers sacrements au malheureux qui avait perdu connaissance. Un second médecin fut appelé en consultation et les deux hommes de l'art n'ont pu assurer la famille que leur malade reviendra à la santé. Cependant, un peu de mieux s'est produit dans son état.

COMMENT UN BEBE PEUT S'ETOUFFER

Des parents viennent de perdre leur enfant, un bébé de treize mois, dans de bien tristes circonstances Madame Charles Houle, qui habite rue Papineau, No 78, donnait à boire à son bébé, lorsque le pauvre petit, sans que sa mère s'en aperçut, s'étouffa. La mère se rendit compte de ce qui était arrivé, aux mouvements convulsifs du petit. Elle fit appeler le médecin, qui arriva cependant trop tard pour donner des soins efficaces: l'enfant ne vivait plus.

Le coroner McMahon a été avisé de cette mort, et après avoir entendu les explications des parents, il a accordé un permis d'inhumer.

IL A SUCCOMBE A SES BLESSURES

Le nommé Phidias Barbeau, qui fut piétiné par des bêtes à cornes, samedi matin, sur les quais, près de la traverse de Longueuil, est mort à l'hôpital Général, ce matin, des suites de ses blessures.

CARLETON

Le candidat libéral se retire

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — M. Percy Sparks, candidat libéral dans le comté de Carleton, s'est retiré de la lutte.

Il donne pour raisons qu'ayant su seulement au dernier moment qu'il était le choix de la convention, il n'avait pas eu le temps de se préparer d'une façon suffisante et qu'il a fait de l'opposition libérale simplement pour mieux faire discuter certaines questions politiques.

M. McElroy, député conservateur sortant de charge, fera la lutte avec un seul adversaire M. Hartin, tous de la même politique.

UNE MARCHE ASCENDANTE

LA CONFECTION DU ROLE D'EVALUATION ET LE RECENSEMENT DE DELORIMIER FONT PRESUMER UNE AUGMENTATION CONSIDERABLE

Des évaluateurs de DeLorimier, MM. Alfred Lapointe, J. D. Latour et Alex. Chagnon, ont commencé hier la confection d'un nouveau rôle d'évaluation. Ils sont accompagnés de M. Lavois, secrétaire-trésorier de la municipalité, qui fera en même temps le recensement de la population. A ce propos il serait peut-être intéressant de donner quelques notes sur l'augmentation de la population et de l'évaluation depuis quelques années.

En 1895 la population était de 500 habitants ; en 1905 on en comptait 2981 ; en 1907, 5576 et cette année on présume que le chiffre atteindra 7200. L'évaluation foncière imposable a suivi également une marche ascendante. En 1895 elle était de $366,775.00.

Dix ans après on enregistrait $1,848,976.00 et en 1907, $2,289,808.00. En tenant compte que l'estimation n'est fixée qu'aux tiers de la valeur réelle, et que des immeubles, au montant de $486,845.00, appartiennent à des congrégations religieuses, par conséquent non imposables—la valeur réelle de la propriété atteindra d'après les probabilités près de $5,000,000.

A LA CHAMBRE

L'enquête de la Marine. — Le rapport du comité des débats

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 3 — Aux Communes, ce matin, M. Monk a demandé de discuter sans retard le rapport du comité des débats nommant M. Charlier, traducteur, à $2,000 par année, et M. Rodolphe Girard, correcteur d'épreuves, à un traitement de $1,500. Quelques députés s'objectent à ce rapport, parce qu'il a été adopté le même jour que présenté.

M. Monk, sur entente avec Sir Wilfrid Laurier, remet à demain la discussion sur le sujet. Il proposera que le rapport soit renvoyé au comité pour reconsidération.

LE MINISTERE DE LA MARINE

Avant de passer aux crédits, le chef de l'opposition demande au gouvernement à quelle date le juge Cassells reprendra l'enquête dans l'administration du département de la marine et des pêcheries. Les accusations portées par le rapport de la commission du service civil sont très graves. Bien qu'elles datent de trois mois, rien n'a encore été fait. Ces accusations doivent être éclaircies avant que d'autres crédits soient votés au département. Cette ligne de conduite est naturelle et sera comprise de tout le monde. Aux premières séances de l'enquête, les commissaires du service civil ont été interrogés, mais ont refusé de répondre, sous prétexte que tous les renseignements obtenus par la commission du service civil peuvent l'être également par Mr Cassels et ses aides et dans ce but l'auditeur général aurait dû être appelé comme témoin. Il trouve étrange que MM. Watson et Perron aient oublié un témoin de l'importance de l'auditeur général.

Sir Wilfrid Laurier déclare qu'il ne peut dire à quelle date l'enquête sera reprise, mais ce renseignement pourra bientôt être obtenu le juge Cassels revenant à Ottawa dans le cours du mois.

Un bill est actuellement devant le sénat relevant le juge de la cour d'échiquier d'une partie de ses devoirs judiciaires ; aussitôt qu'il sera sanctionné, ce qui ne peut tarder, le juge Cassels pourra se consacrer plus de temps à l'enquête de la marine et des pêcheries.

K...

LES BULLETINS DU COMMERCE

M. Foster soulève un autre sujet, la distribution des bulletins mensuels du département du commerce sur les opérations des agents du Canada à l'étranger. La distribution ne s'en fait pas assez libéralement ; de plus, il critique la composition de l'annuaire statistique qui contient une foule d'anciens renseignements inutiles déjà publiés dans les rapports de la chambre. Il serait en faveur de nommer un comité chargé de modifier cette publication annuelle du gouvernement. Il y a confusion dans les rapports et dans bien des cas une dépense inutile.

NAISSANCES

CAMPBELL — A Montréal, samedi, le 30 mai, au No 5 rue Bourbonnière, Maisonneuve, l'épouse de M. E. F. Campbell, un fils, baptisé Joseph-Ernest-Rolland.

Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Campbell, grands - parents de l'enfant. 85-1

DECES

BARBEAU — En cette ville, le 2 courant, Joséphine Varin, veuve de feu Henry Barbeau.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 109 rue Drummond, à 8.15 heures précises, pour se rendre à l'église de la Cathédrale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 85-2

LEMONT — Au Sault-au-Récollet, le 30 mai, est décédé Joseph-Gérald-André Lemont, âgé de 15 mois et 16 jours, fils d'Arthur Lemont, journaliste.

L'inhumation a eu lieu à Sainte-Scholastique, lundi, 1er juin. 85-1

LESAGE — En cette ville, hier, le 2 juin, est décédée à l'âge de 24 ans et 4 mois, Florida Hurteau, épouse de Philippe Lesage, comptable de la maison Massey-Harris.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 courant, à 8 heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1173 rue Saint-Hubert, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église de Saint-Denis, Avenue Laurier, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 85-1

PAULET — A Sorel, le 1er juin 1908, à l'âge de 71 ans et 9 mois, Marie-Elmire Beausoleil dit Nromandin, épouse de feu Norman Paulet.

Les funérailles auront lieu à Sorel, jeudi matin.

Le convoi funèbre laissera la demeure de son gendre, L. H. Paquin, à 8 1-4 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière des SS. Anges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 85-1

PELLETIER — A Chambly Canton, lundi, le 1er juin, est décédé à l'âge de 52 ans, 4 mois, Arthur Pelletier, boucher.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 85-1

CARUSO pourra chanter mieux s'il mange les olives Santa Maria.